Sur la route des Croisades : Istanbul

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15084 – 7 F

MERCREDI 28 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Enlisement au Tadjikistan

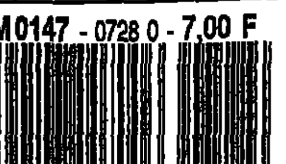
LA Russie a du mal à gérer les crises que lui a léguées, comme autant de mines à retardement, la défunte URSS. Les affrontements en Asie centrale illustrent cette triste réalité. Boris Eltsine a tenté, lundi 26 juillet, dès son retour de vacances précipité, de définir une stratégie au Tadjikistan. L'armée russe y a lourdement favorisé l'an dernier la prise du pouvoir par les anciens communistes. Les vaincus, qualifiés d'islamistes, ont été chassés, par villages entiers, dans le nord de l'Afghanistan voisin. Ils avaient promis de revenir armés. Six mois plus tard ils passent à l'acte, et Moscou fait mine de s'étonner.

Pour éviter la poursuite des attaques contre les postes russes sur la frontière tadjiko-afghane, comme celle qui a coûté la vie le 13 juillet à vingt-cinq militaires, Moscou a pris lundi la décision d'« appliquer une politique unique au niveau de l'Etat et de coordonner les actions des ministères ». C'était bien le moins, mais on peut s'inquiéter que le ministre de la défense, Pavel Gratchev, ait été chargé de cette coordination. Cet ancien d'Afghanistan n'avait rien trouvé de mieux à déclarer, après l'attaque du 13 juillet, que son intention était d'infliger une « sévère punition aux chacals ».

POURTANT, le maréchal Chapochnikov, chef du conseil de sécurité russe, et rival de Pavel Gratchev, a expliqué pourquoi les solutions militaires étaient vouées à l'échec. Selon lui, lancer l'aviation contre les rebelles tadjiks en Afghanistan est inacceptable. Ce serait recommencer le scénario de la défaite soviétique dans ce pays. L'artillerie russe fait déjà des dizaines de morts de l'autre côté de la frontière, surtout parmi les paysans afghans. Envoyer davantage de soldats russes sur cette frontière est impossible par manque de volontaires. Obliger l'Ouzbékistan et les autres Etats d'Asie centrale à envoyer leurs propres volontaires risquerait de déstabiliser ces pays.

Le retrait pur et simple des troupes russes entraînerait, selon le maréchal Chapochnikov, l'exode des 300 000 Russes qui vivent au Tadjikistan et l'obligation de reconstruire une frontière plus au nord, ce qui n'est pas envisageable matériellement. Il ne reste donc qu'une seule solution, celle de la diplomatie.

LES conseillers de M. Eltsine en sont conscients et le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev a même été nommé représentant personnel du président au Tadjikistan. Mais quand on sait le peu de poids de ce dernier face aux militaires dans les conflits périphériques, et qu'on l'entend déclarer qu'il faut négocier avec l'opposition tadjique, « mais pas avec celle qui est armée et qui ne mérite que des missiles », on peut craindre le pire. La Russie démocratique un enlisement dans un nouveau « bourbier afghan ».


M 0147 - 0728 0 - 7,00 F

Soulevant une vague de protestations dans toute la Russie

Le retrait des anciens roubles met M. Eltsine en difficulté

Le retrait de la circulation des roubles émis avant 1993 a suscité un vent de panique dans la population qui s'est précipitée sur les guichets des banques.

Cette décision est jugée sévèrement par les autorités monétaires internationales, car elle entame un peu plus la confiance des Russes dans leur monnaie. Le chaos provoqué affaiblit la position de Boris Eltsine, rendu responsable de l'« impréparation » de cette décision par l'ensemble des forces politiques du pays.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Mais qui a pu commettre une telle erreur? Tout le monde se pose la question à Moscou au vu des conséquences désastreuses de la décision, annoncée dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 juillet, par la Banque centrale de Russie, de retirer de la circulation tous les billets émis avant 1993.

Certes, Boris Eltsine, rentré précipitamment de vacances, a bien décidé, lundi, d'assouplir les modalités de cette mesure, en prolongeant jusqu'à la fin août le délai, initialement limité à deux semaines, au cours duquel l'échange de « vieux » billets contre des nouveaux sera possible et en augmentant, de 35 000 à 100 000 roubles, le plafond maximum d'échange en liquide. Les critiques contre cette décision, et surtout contre l'impréparation qui l'a entourée, sont pourtant unanimes.

Pour le moment, en effet, seul le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a eu le courage, ou le manque de flair politique, d'expliquer, sinon de défendre, la décision prise, selon lui, avant tout pour endiguer le flot de roubles se déversant sur la Russie à partir des anciennes Républiques de l'ex-URSS.

Sinon, la levée de boucliers est générale. Ainsi, toutes les forces politiques, des démocrates-radicaux aux nationalistes-communistes en passant par les « centristes » de l'Union civique ont condamné la décision et demandé son abrogation. Pour les libéraux, l'impopularité de la mesure va entraîner toute la population à s'opposer désormais au mouvement de réformes. Selon eux, il s'agit de « la dernière provocation » de la Banque centrale, qui dépend du Parlement, pour déstabiliser le pays.

Si le président de la banque, Viktor Guerachtchenko, a déclaré que cette décision avait été prise, samedi, en accord avec le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, ce dernier a précisé, lundi, au cours d'une brève intervention télévisée, que les députés n'avaient pas été consultés et a demandé la levée de toutes les limites entourant l'échange des billets.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite et nos informations page 6

Les « accros » du jeu

Les Français ont misé en 1992 plus de 70 milliards de francs. La vogue des jeux de hasard entraîne des phénomènes de dépendance

par Jean-Jacques Bozonnet

Parce qu'en période de crise, il faut vivre d'espoir, la France joue. Quand la réussite sociale par le travail devient aléatoire, pourquoi, en effet, ne pas s'en remettre au hasard? En 1992, les Français ont misé plus de 70 milliards de francs. Un chiffre record.

Cette flambée ne touche guère les courses hippiques, dont le montant des enjeux, selon une étude récente de l'INSEE (1), suit la courbe des salaires et du chômage.

Lire la suite page 9

(1) *Les parieurs et les enjeux au PMU*, par Dominique Dubeaux, juin 1993.



Sida : retrait de neuf tests de dépistage

En raison de leur médiocre efficacité, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a décidé le retrait du marché de neuf tests de dépistage de l'infection par le virus du sida sur les trente et un actuellement commercialisés en France. La direction de l'Agence du médicament a demandé aux fabricants concernés de cesser la distribution de ces produits et de rappeler ceux déjà livrés.

page 8

Israël poursuit ses bombardements

Malgré de multiples appels à la retenue, Israël a poursuivi, mardi 27 juillet, pour le troisième jour consécutif, ses bombardements au Liban, tandis que le Hezbollah pro-iranien tirait de son côté de nouvelles salves de roquettes contre le nord de l'Etat juif. Le Liban a demandé un report de la réunion « urgente » du Conseil de sécurité, réclamée lundi, tandis que le secrétaire d'Etat américain a écourté son voyage en Asie.

page 3

Les missions des « casques bleus » français

A l'heure où le général Briquemont annonce que ses « casques bleus » de Bosnie riposteront à toute nouvelle attaque contre leurs positions, les réflexions actuelles sur le rôle des contingents français au service de l'ONU conduisent les états-majors à souhaiter davantage de discernement, de la part du gouvernement, dans son acceptation des missions de paix.

page 4

L'apprentissage du cycle récession-reprise

Le gouvernement affirme que l'économie française est sortie de la crise. Les indices sont encore fragiles. Le discours se veut mobilisateur.

par Erik Izraelewicz

La France est sortie de la récession. Depuis quelques jours, le gouvernement d'Edouard Balladur prend appui sur le moindre indice pour l'affirmer. La reprise serait *« au coin de la rue »*. Le diagnostic a un mérite. Il dit aux acteurs de la vie économique, français et étrangers, une vérité qu'ils avaient peut-être tendance à négliger : après quarante ans d'une croissance relativement régulière, l'économie française est redevenue cyclique. Davantage insérée dans l'économie mondiale et partiellement banalisée dans ses structures – sur le modèle anglo-saxon, – elle vit désormais avec des fluctuations conjoncturelles beaucoup plus fortes qu'auparavant. « Après la pluie, le beau temps », dit un dicton populaire. « Après la récession, la reprise », explique schématiquement la science économique. Elément nécessaire d'une politique de relance, le discours sur la sortie de récession est pourtant peut-être aujourd'hui quelque peu prématuré.

La vie économique n'est pas un long fleuve tranquille, mais bien plutôt, pour s'en tenir à la métaphore, un torrent avec ses cascades et ses retenues d'eau. Depuis plus d'un siècle, la science économique en revient d'ailleurs constamment à l'analyse des cycles dans l'activité des hommes. De multiples cycles, de durée et de nature souvent différentes, ont ainsi été repérés, alimentant des réflexions théoriques contradictoires. Tout étudiant en économie s'initie ainsi d'abord au « cycle du porc », avant de tenter de comprendre celui des investissements, le cycle court de Juglar ou les vagues longues de Kondratieff. Au-delà des polémiques, ces théories s'accordent aujourd'hui sur un point : l'économie ne connaît en général qu'exceptionnellement une croissance régulière. Elle est naturellement amenée à vivre avec des fluctuations plus ou moins fortes.

La France connaît, à cet égard, une situation exceptionnelle. Pendant près de quarante ans, depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 80, elle a réussi à conserver une croissance relativement régulière.

Lire la suite page 21

Les « marrons » de la Réunion

Le président du conseil général, mis en examen pour corruption, est toujours en fuite

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre envoyée spéciale

Dans le quartier des Patates-à-Durand, en face du lycée du Butor, en plein centre de Saint-Denis, on a remplacé un enchevêtrement de tôles rouillées par une belle palissade vert anis qui encercle ce que, de loin, on pourrait prendre pour un terrain vague. C'était juste avant les législatives, et il fallait bien faire propre. Il y a un trou dans la palissade, comme un gros œilleton protégé de l'intérieur par un verrou. Un terrain vague noyé d'herbes folles? Non, un hameau caché, un bidonville au cœur de la ville. Et une petite fille de neuf ans qui joue sous les arbres.

Elle est née là, comme sa mère et sa grand-mère. C'est avec gêne et une infinie pudeur que l'on vous fait pénétrer dans ce cloaque nauséabond. Il y a là quatre ou cinq cases de tôle ondulée, des poules et quelques fleurs, pour faire joli quand même. La mère est femme de ménage, le père vigile. Ils auraient bien de quoi payer un loyer, mais on ne leur donne pas de logement, car il n'y en a pas. Quand il pleut dehors, il pleut aussi dedans. On se lave sous un appentis. Et le même seau hygiénique sert aux parents et à leurs trois enfants. Dans la case voisine, un oncle invalide passe son temps à renverser la lampe à pétrole; on craint qu'il ne mette le feu. La famille a un téléviseur et une voiture. La mère *« fait de l'eczéma »*. La nervosité, sans doute, qui l'entraîne au bord de larmes de rage et d'impuissance. *« De temps en temps, je n'ai pas envie de voter. »*

AGATHE LOGEART (avec ALIX DIJOUX)

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB, Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 48 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL, Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

par Jean-Claude Guillebaud

Cet éblouissement-là fut l'un des plus extraordinaires de l'Histoire. Il a traversé neuf siècles comme un électrochoc culturel, nourri des chansons de geste et des chroniques, des légendes et des épopées. Comment n'y songerais-je pas, le cœur battant, lorsque mon train, l'Istanbul Express, qui arrive de Munich, Vienne et Sofia en sortant des Balkans, longe enfin les premiers pans de la muraille byzantine dont les vestiges bordent encore la mer de Marmara? Reconstruite au cinquième siècle par l'empereur Théodose, cette muraille fabuleuse qui se prolonge perpendiculairement jusqu'à la Corne d'Or, puis jusqu'au Bosphore (20 kilomètres au total) protégeait Constantinople le 23 décembre 1096 lorsque l'armée de Godefroi de Bouillon vint buter sur ses fossés.

Elle est toujours là! Avec ses quatre-vingt-seize tours, ses épaisseurs de brique et de roc percées d'ogives et de portes.

Ce 23 décembre 1096, c'est la veille d'un Noël étrange. Les «batailles» de chevaliers et de gueux épuisés par la route, les soudards lotharingiens et les «sergents» wallons catapultés vers ce qui est encore l'autre bout du monde connu s'apprêtent à découvrir une cité incroyable dont la description, mille fois répétée, va bientôt traverser tout l'Occident.

Derrière l'arrondi des murailles, en effet, sur ce promontoire aux «sept collines» qui est comme un «bras» de l'Europe tendu vers l'Est pour effleurer l'Asie, s'étage la *«ville des villes»* comme l'appellent les Chinois de l'époque, une «deuxième Rome» de six cent mille habitants. Quand Paris là-bas, dans cet Empire latin d'Occident ruiné par des siècles d'invasions, n'est qu'une bourgade primitive de vingt mille âmes et que, dans les provinces du royaume des Francs, la plupart des châteaux sont encore des fortins de bois.

La ville des villes?

Pour qui arrive, comme moi en 1993, des territoires dévastés de l'ex-empire soviétique, pour qui vient de Bucarest ou de Sofia avec leurs maigres lumières, leurs vitrines pingres et leurs boulimies un peu vulgaires – ces fatalités du post-communisme, – l'éblouissement n'est pas si différent. Les Balkans eux aussi sont épuisés par une longue barbarie. Qui ne serait ébahi, subjugué, saoulé par cette cité frénétique et douce à la fois aux dix millions d'habitants, dix mille taxis, deux millions de touristes et milliards de bruits, qui surgit au bout du chemin? Et plus encore lorsqu'on y arrive à petite vitesse par ce train démantibulé, ce fantôme pathétique de l'Orient-Express de jadis qui n'a plus aujourd'hui ni velours pelucheux ni wagons-salons au luxe kitsch, ni menus écrits à la plume d'oie. Juste une rame de quatre voitures à peu près vides d'où émergent, pendant les longues haltes nocturnes, quelques routards ensommeillés et sans le sou. Bien avant Istanbul, d'ailleurs, sont venues en quelque sorte à ma rencontre les rumeurs d'immenses chantiers de «villes nouvelles», de nœuds routiers et de gares, qui apportent jusque dans les campagnes de Thrace le souffle d'un dynamisme «stanbuliote» dont nous avons perdu l'habitude.

Je ne suis pas le seul à être ébloui par cet Istanbul moderne qui explose de vie et de projets. Les nouveaux commerçants privés de Bulgarie, d'Ukraine, de Géorgie ou des Carpates roumaines viennent désormais s'approvisionner sur le Bosphore. Des bataillons de faux touristes musulmans accourus des Républiques sœurs de Kirghizie, de Turkménistan ou d'Azerbaïdjan débarquent sans cesse à l'aéroport d'Istanbul avec d'énormes valises vides à remplir et se précipitent au Grand Bazar de la vieille ville. Des autobus entiers de retraités européens font route en permanence vers Sainte-Sophie, Topkapi ou la Mosquée bleue. Et tous ces gens peuvent bien se frotter les yeux avec la même incrédulité. Certains lieux paraissent désignée par l'Histoire pour stupéfier l'univers. Celui-là en est un. A nouveau. Comme hier.

Soyons plus précis. L'histoire, cette fois, vaut encore mieux que la légende. Lorsque les cavaliers de Godefroi arrêtent leurs chevaux fourbus fin décembre 1096 près de la porte de Gyrolimne, au pied du palais de Blachernes où règne l'empereur Alexis Comnène, Constantinople incarne l'extrême avancée de la civilisation et – avec la Chine – l'apogée de toute la splendeur du monde.

Les chroniques médiévales de Robert de Clary permettent de se faire une idée de la stupéfaction incrédule qui fut celle des croisés en leur premier bivouac. *«Tant y avait de riches vaisselles d'or et d'argent et de drap d'or et tant de riches joyaux que c'était une finemerveille du grand avoir qui en ce lieu fut apporté; et jamais depuis que ce siècle fut instauré n'y eut de si grand avoir, si noble et si riche, ni vu ni conquis, ni au temps d'Alexandre, ni au temps de Charlemagne, ni avant ni après.»*

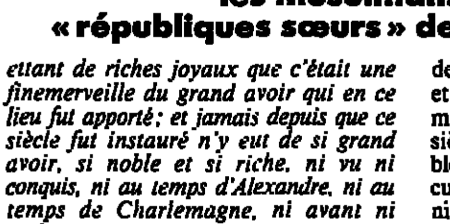


GRAVURE DE GUSTAVE DORÉ/COLLECTION VIOLLET

Les chroniques médiévales permettent de se faire une idée de la stupéfaction incrédule qui fut celle des croisés en leur premier bivouac.

8. – Istanbul la ville des villes

TURQUIE



En arrivant devant Constantinople, les chevaliers francs, éblouis, découvrent un monde, une civilisation en avance sur l'Occident. Aujourd'hui, Istanbul redevient un fabuleux carrefour où se retrouvent les musulmans venus des «républiques sœurs» de l'ex-URSS.

Les croisés aperçoivent, au-delà de murailles, un périmètre inouï de palais et de statues, de porphyre et d'or, un jaillissement de colonnes et d'églises byzantines avec des places immenses dallées de marbre, des avenues – comme celle de la Mésée partant du forum d'Auguste – où s'alignent des boutiques à étages. Un hippodrome romain de 400 mètres de long et trente mille places surplombant la mer de Marmara, bâti jadis par Septime Sévère et agrandi par Constantin le Grand. Et ces cohues de serviteurs dans les avenues, ces animaux étranges – chameaux, éléphants – que mènent des esclaves *«noirs comme le péché»*... Et Sainte-Sophie la byzantine (aujourd'hui mosquée) avec sa coupole à 51 mètres du sol et ses autels couverts d'ivoire, d'or et de pierres précieuses... Et ces aqueducs vertigineux de plus de 1 kilomètre, ces cent soixante thermes, ces deux cents églises...

Se frottent-ils les yeux eux aussi, ces cavaliers francs brûlés par la route? Sait-on vraiment ce que fut cette journée-là pour ces athlètes sans peur mais souvent illettrés qui, après 6 000 kilomètres, arrivaient des brumes d'Europe et des montagnes d'Auvergne?

La splendeur de Constantinople et le contraste qu'elle offre avec l'archaïsme de l'Occident résument toute l'histoire du premier millénaire chrétien. Cette métropole de marchands et de prêtres, cette cité munificente et cruelle comme les jeux du cirque qu'elle affectionne, cette capitale rusée comme ses intrigues de palais, mystique et voluptueuse comme l'Orient, c'est une chrétienté mise à l'abri pendant cinq siècles derrière ses murailles et sauvée des régressions barbares comme des décadences. C'est aussi l'héritière d'Athènes et de Rome qui s'est protégée obstinément de tous les périls. En ce onzième siècle, elle tient toujours les routes du blé, de l'or, de l'étain, des étoffes et du cuivre; elle contrôle les pistes caravanières de l'Orient, administre un empire et règne sur les mers.

Et sur la foi.

Fondée dans la nuit des temps sous le nom de Byzance (sept siècles avant J.-C.), rebaptisée en 325 par Constantin, l'empereur converti au christianisme, elle est devenue la capitale de l'Empire romain d'Orient, la «deuxième Rome» quand l'Occident sombrait dans la décadence et que Rome – la véritable – était réduite au chaos par les révolutions et les invasions des Germains ou des Huns. Barricadée derrière ses murailles, protégée à l'est par le Bosphore, Constantinople a su résister pendant des siècles aux menaces et aux pillages.

> La ville impériale a souffert des émeutes, des guerres dynastiques et des incendies

Lorsque la puissance des remparts ou de l'énorme chaîne qui barrait la Corne d'Or, celle des feux grégeois et des armes, n'y suffisaient pas, il restait toujours assez d'or pour acheter la convoitise des barbares qui s'en retournaient – comme firent les Huns – vers leurs steppes d'Asie centrale, leurs mules chargées de «cadeaux».

Certes, la ville impériale a souffert des tremblements de terre, des émeutes, des guerres dynastiques et des incendies. Mais, en 1096, lorsque le pieux Godefroi la découvre, elle vient de vivre, depuis le neuvième siècle, son deuxième âge d'or (le premier étant sous Justinien en 527-565). En vérité, les croisés pénètrent cet hiver-là dans un monde et une civilisation qui, malgré le réveil culturel et économique du haut Moyen Ageeuropéen, ont encore deuxbons siècles d'avance sur l'Occident. Neuf siècles après, forcément, mes curiosités et mes courses ne sont pas tout à fait celles des touristes. Ce Tekfur-Saray où je rôde d'abord, c'est l'endroit stratégique de la première Croisade. Loin du Bosphore, à l'endroit où la muraille de l'ouest rejoint les rives de la Corne d'Or, c'est là où se trouvait le palais de Blachernes d'Alexis Comnène, bientôt remplacé par le palais byzantin de Tekfur. C'est là que l'empereur reçut, l'un après l'autre, les chefs des quatre armées franques venues d'Europe. Avec dans l'esprit, comme on le verra, autant de crainte que d'arrière-pensées.

Au nord-ouest, sur la colline d'Ayup que coiffe une mosquée, Pierre Loti aimait à rêver d'orientalisme fin de siècle. Un café à terrasse porte encore son nom et l'endroit n'est pas mauvais pour apprécier la situation qui est celle de décembre 1096. En face, sur l'autre rive de la Corne d'Or, Alexis Comnène a attribué aux «multitudes celtes» un cantonnement hors les murs, dans l'ancien faubourg de Péra. L'empereur redoute que la concentration progressive des armées croisées au pied des murailles ne donne à celles-ci l'envie de mettre fin aux palinodies byzantines et aux «frictions» diverses en prenant la ville d'assaut (les croisés ne furent d'abord autorisés à pénétrer dans Constantinople que par groupes de cinquante et sous escorte...). Il faut donc, au plus vite, leur faire franchir le «bras» (le Bosphore) pour qu'en Asie elles emploient leurs forces contre le sultan des Turcs Seldjoukides, Kilidj Arslan, qui de Nicée (Iznik), dont il a fait sa forteresse, en 1081, menace directement Constantinople.

Ce périmètre de Péra où bivouaquent les Francs, ce lieu de quarantaine forcée, s'appelle aujourd'hui le quartier de Beyoglou. Son destin initial – celui d'une sorte d'antichambre devant Constantinople – a curieusement perduré au cours de l'Histoire. Et jusqu'à aujourd'hui. Beyoglou fut en effet le quartier des ambassades et des légations, jusqu'à la proclamation de la République turque en 1923 par Mustapha Kemal et le transfert à Ankara de la capitale.

C'est toujours – depuis les Croisades! – le quartier européen d'Istanbul. Hier celui des marchands italiens ou juifs bénéficiant des «capitulations», il est aujourd'hui celui du grand commerce, des écoles occidentales, des boîtes de nuit et des hôtels internationaux. J'y rejoins l'Institut français d'études anatoliennes, où travaillent des chercheurs français et turcs. C'est un parc ouvrant dans une ruelle en pente, la rue Nuru-Ziya. Avant 1923, l'ambassade de France y était installée. Le calme de l'endroit, les odeurs de chèvrefeuille et les bourdonnements assourdis de la ville, au-dehors : tout invite à des conversations distanciées. J'en aurai beaucoup, ici ou ailleurs. Comment en rapporter l'essentiel sans forcer le trait?

Sans que j'insiste, on me parle immédiatement de la nomination de Tansu Ciller, une femme – la première – à la tête du gouvernement, certes. Mais aussi, paradoxalement, des récents succès du fondamentalisme musulman (26 % des voix dans quatre mairies sur six aux municipales partielles de novembre 1992) et de ces nostalgies bizarres pour le passé ottoman qui s'expriment désormais à voix haute. Ici, en somme, comme partout ailleurs sur ma route, voici la mémoire collective à nouveau convoquée, sollicitée, réexaminée. Là aussi, en somme, «le passé revient». Mais, à Istanbul, c'est dans un contexte très spécifique : celui d'une République turque ayant entrepris, voici soixante-dix ans déjà, une occidentalisation à marche forcée. Le projet d'Atatürk – qui fit interdire le voile et le fez, fit transcrire le turc en caractère latin, etc. – était bien d'amarrer la nouvelle Turquie à l'Europe. Soixante-dix ans, ce n'est pas rien. Deux générations de Turcs au moins furent éduquées dans cette perspective.

> Le retour à l'islam est complexe, contradictoire, politiquement hétéroclite

Toute référence au passé ottoman était bannie. Toute allusion exagérée à l'islam plutôt mal vue. Les Turcs apprirent – difficilement – à oublier l'écriture arabe et cette vieille langue, l'ottoman, truffée de mots farsis ou coraniques. Le kémalisme, ce fut la modernité et les Lumières occidentales mais imposées par le haut. Et à tous. Au besoin à coups de trique. *«A l'école,* me dit Nevra Necipoglu, professeur d'histoire à l'université, *on apprenait essentiellement l'histoire de la Turquie moderne. Très peu celle d'avant.»* Le kémalisme, qui est toujours la doctrine officielle de la Turquie, c'était le grand *«choix de l'Ouest»* contre celui de l'Orient, celui de l'avenir contre celui du passé, celui des changements contre celui de traditions. Un choix comparable à celui que fit, un demi-siècle plus tard, le chah d'Iran, dont le père, d'ailleurs, était un grand admirateur de Kemal Atatürk.

C'est à la «révolution kémaliste» que la Turquie ressuscitée des décombres de l'ex-Empire ottoman doit d'être aujourd'hui un pays moderne et industriel. Qui mettrait cela en doute?

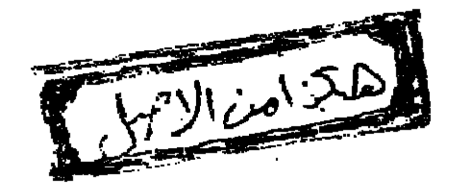
Soixante-dix ans plus tard, dans la Turquie de 1993, voilà qu'il se passe pourtant d'étranges retours d'âme. Ils se manifestèrent notamment sous la présidence de Turgut Ozal, aujourd'hui disparu. Faut-il appeler cela de la nostalgie? Une manière de nationalisme déguisé? Une quête d'identité? Une déception devant les réticences européennes à accueillir Ankara parmi les Douze? Un rejet de l'Occident? Disons, au minimum, une curiosité confuse et forte pour «ce qu'on était», une redécouverte de la part orientale et islamique que chaque Turc porte en lui-même. L'expression au grand jour de ce qui était depuis trois quarts de siècle refoulé dans le secret des consciences. Musique «arabesque» qu'on entend partout, films à la gloire des croyants persécutés (comme la superproduction *Minye'li Abdullah,* dont la cassette est en vente dans les librairies islamiques), revues innombrables et littérature. Tout se passe comme si, là aussi, le passé qu'on croyait aboli refaisait surface.

Ce mouvement de balancier n'est pas, en soi, politique. Il n'empêche qu'il se combine avec un progrès continu, spectaculaire, du fondamentalisme islamique. Les femmes voilées sont plus nombreuses dans les rues d'Istanbul. Nevra Necipoglu m'assure que, parmi ses étudiantes de l'université, 20 % environ ont repris le voile. Certains quartiers comme celui de Fatih ou l'université Beyazit sont à dominante islamique. On m'emmène visiter des librairies spécialisées – dont celle de la galerie Beyaz-Saray – pour que je m'assure du nombre et de la qualité des publications islamiques.

Elles s'accompagnent d'éditions de cassettes vidéo, de disques compacts de chanteurs proches des Ulkücü (nationalistes) et de posters en tous genres exaltant l'orgueil ottoman renaissant de ses cendres. Sans oublier une chaîne de télévision, TRGT, appartenant au journal *Turkyé,* à la fois islamiste et nationaliste. Attention aux caricatures! Ce retour à l'islam est complexe, contradictoire, politiquement hétéroclite. Il s'exprime souvent de manière plus légitime par le biais des confréries soufies et de leurs *vaksif* (fondations), qui agissent efficacement sur le terrain social. En outre, les partis fondamentalistes ont été sagement intégrés au jeu politique officiel et n'ont donc pas – sauf exception – la violence des groupuscules clandestins, comme ceux d'extrême droite et d'extrême gauche qui s'affrontaient avant le coup d'Etat de 1980. Quant au régime turc, il assure combattre, comme par le passé, la tentation théocratique.

Certes. Je garde malgré tout en tête cette réflexion d'un universitaire français bon connaisseur du pays : *«On a sûrement trop négligé ce qui se passait ici.»* ■

PROCHAIN ÉPISODE : ISTANBUL (TURQUIE), L'EMPIRE DES FEMMES



La poursuite de l'opération « Règlement de comptes » au Liban

Pour tenir des consultations d'urgence sur la situation au Liban, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a décidé d'écourter une tournée asiatique et de rentrer, mardi 27 juillet, à Washington. Après Singapour où il se trouvait, M. Christopher devait se rendre en Australie et aux îles Maldives, avant d'aller au Proche-Orient.

Le secrétaire général d·· Nations unies avait exprimé, lundi 2 · juillet, sa *«profonde préoccupation»* f ·e à *«l'escalade de la violence entre Israël et le Liban».*

Dans un communiqué, B ·utros Boutros-Ghali avait *«déploré l· attaques israéliennes contre le Liban* (...) *et les attaques au mortier contre le nord d'Israël»*, et demandé à la Force intérimaire de l'ONU au Liban de *«contacter les deux parties pour leur demander de faire preuve de modération».*

La Grande-Bretagne, de son côté, a fait part de sa *«grande inquiétude»*, jugeant que *«le cycle de provocations et de représailles doit cesser»*. Pour le ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, c'est le Hezbollah qui est le principal responsable de la situation actuelle, dans la mesure où *«les choses ont commencé (...) par des tirs du Hezbollah»*. Mais le Quai d'Orsay n'en a pas moins *«appelé Israël à mettre fin, dans les plus brefs délais»*, à son opération, *«qui porte atteinte à la souveraineté du Liban et risque de mettre en danger le processus de paix au Proche-Orient».*

Dans le même temps, Paris a déploré les atteintes à la sécurité d'Israël, *«à laquelle la France est attachée»*. Dans ce concert d'appels à la retenue, une seule note discordante s'est fait entendre : le guide de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a exhorté lundi *«les combattants libanais et palestiniens à renforcer leur résistance contre l'agresseur et le régime brutal d'Israël»*. – *(AFP, Reuter.)*

Israël est déterminé à neutraliser la milice pro-iranienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quarante-huit heures après le déclenchement de l'opération «Règlement de comptes» (*le Monde* du 27 juillet), l'objectif poursuivi par Israël au Liban se précise : provoquer un exode massif des populations chiites vivant aux abords de la «zone de sécurité», afin de dépister plus aisément les combattants du Hezbollah et les neutraliser.

Réuni en séance extraordinaire, la troisième depuis dimanche, le conseil des ministres a donné, lundi soir 26 juillet, carte blanche aux militaires pour mener à bien cette mission. Les dirigeants israéliens espèrent ainsi que les villageois chiites, derrière lesquels se retranchent, selon eux, les quelque 2 000 combattants pro-iraniens, exerceront des pressions sur le gouvernement libanais pour freiner les ardeurs du Hezbollah.

Le plan en trois étapes mis au point par les stratèges israéliens est pour l'instant respecté à la lettre. Il dormait dans les tiroirs de l'état-major depuis octobre dernier, date à laquelle, au dire du premier ministre Itzhak Rabin, il avait déjà failli être appliqué. A l'époque, les attaques du Hezbollah contre les soldats de l'Etat juif et les localités du nord s'étaient intensifiées, mais pas suffisamment pour convaincre M. Rabin d'agir.

Dans un premier temps, les avions israéliens ont pilonné les régions proches des villages chiites à partir desquels le Hezbollah lance ses offensives. Puis les hélicoptères et l'artillerie sont entrés en action pour bombarder la lisière de ces mêmes villages. La troisième étape du plan a commencé dans l'après-midi de lundi et se poursuivait mardi matin : l'artillerie et l'aviation tentent de déloger les intégristes retranchés dans les sites habités. Des raids sont lancés toutes les cinq minutes contre la Bekaa libanaise, des cibles aux alentours de Beyrouth, la région de Tripoli au nord, et les zones à forte concentration chiite. L'artillerie tire 24 heures sur 24, et près de mille obus ont été lancés depuis lundi matin en direction du nord de la «zone de sécurité» occupée par l'Etat juif en territoire libanais.

« Un tel plan, ambitieux, exige du temps et, sans l'intervention de Damas, il a peu de chance d'aboutir », écrit mardi matin le quotidien *Haaretz*. Car la grande inconnue demeure toujours la Syrie. Les dirigeants israéliens estiment qu'un affrontement avec Damas est exclu, malgré la mort de quatre soldats syriens. Le chef d'état-major, le général Ehud Barak, exprime le sentiment général en Israël lorsqu'il déclare : *« Nous attendons que la Syrie fasse preuve de bon sens, montre qu'elle souhaite la poursuite du processus de paix, et exige du Hezbollah qu'il cesse ses agressions contre notre frontière. »*

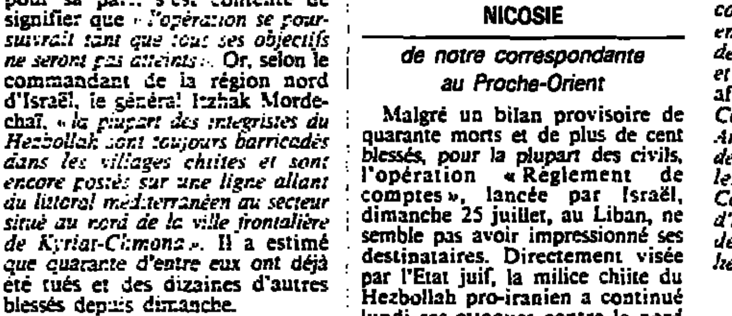
Un seul écart au plan israélien a jusqu'à présent été entériné par le gouvernement : une opération de commando effectuée par des plongeurs au nord de Tripoli, qui s'est soldée par la mort de trois combattants du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général d'Ahmed Jibril. *« Nous avons simplement voulu montrer aux terroristes qu'ils ne pouvaient se sentir en sécurité nulle part au Liban »*, a affirmé le chef du commando.

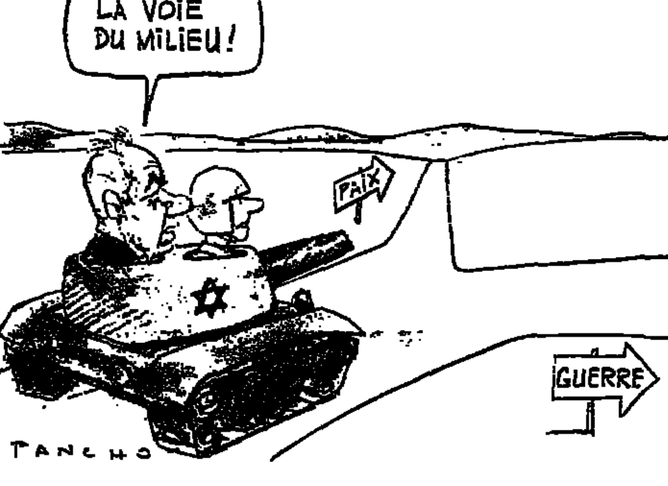
Premières critiques

A ce stade, le gouvernement ne semble pas désireux de lancer une opération terrestre en territoire libanais. La majorité des dix-huit ministres a déjà fait savoir qu'elle voterait contre une telle action. Ce qui n'a pas empêché le général Barak d'appeler lundi soir l'équipe dirigeante à *« ne pas exclure la possibilité que nos soldats foulent le sol libanais si besoin est »*. M. Rabin, pour sa part, s'est contenté de signifier que *« l'opération se poursuivrait tant que tous ses objectifs ne seront pas atteints »*. Or, selon le commandant de la région nord d'Israël, le général Itzhak Mordechaï, *« la plupart des intégristes du Hezbollah sont toujours barricadés dans les villages chiites et sont encore postés sur une ligne allant du littoral méditerranéen au secteur situé au nord de la ville frontalière de Kyriat-Chmona »*. Il a estimé *que quarante d'entre eux ont déjà* été tués et des dizaines d'autres blessés depuis dimanche.

M. Rabin jouit pour le moment du soutien de son gouvernement, mais de premières critiques se font entendre, d'autant qu'un soldat israélien a été tué lundi au Liban et qu'une bonne partie des 150 000 habitants des localités frontalières sont terrés dans les abris depuis dimanche matin, tandis que les autres ont fui vers l'arrière-pays. Les quatre ministres du parti de gauche Meretz, tout en soutenant le gouvernement par esprit de *« solidarité nationale »*, ont exprimé des craintes de voir l'opération *« déraper »* à tout moment. De leur côté, quatre ministres travaillistes ont mis en garde M. Rabin contre le risque d'un nouvel enlisement dans le «bourbier» libanais.

Cependant, même si, selon un haut responsable militaire, le Hezbollah a toujours la capacité de tirer – *« avec la même intensité »* – des roquettes contre le nord d'Israël, il doit savoir qu'il *« ne peut avoir le dernier mot »*. *« Si notre plan d'attaque se réalise sans être compromis par des pressions de l'ONU ou des Etats-Unis, les localités de la Galilée connaîtront une période de grand calme pendant longtemps »*, nous a assuré ce responsable. Selon lui, les bombardements se poursuivront pendant plusieurs jours. – *(Intérim.)*





Le Hezbollah a continué de pilonner le nord de l'Etat juif

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Malgré un bilan provisoire de quarante morts et de plus de cent blessés, pour la plupart des civils, l'opération « Règlement de comptes », lancée par Israël, dimanche 25 juillet, au Liban, ne semble pas avoir impressionné ses destinataires. Directement visée par l'Etat juif, la milice chiite du Hezbollah pro-iranien a continué lundi ses attaques contre le nord d'Israël et la zone d'occupation israélienne au Liban sud, où sont tombées depuis quarante-huit heures près de deux cents roquettes katiouchas.

L'aviation israélienne, pour sa part, a effectué lundi, selon un officier de l'ONU, plus de cent raids qui ont frappé à la fois le Liban sud, la Békaa Ouest et le Liban nord. Le double objectif israélien, tel qu'énoncé par le ministre israélien des affaires étrangères Shimon Pérès, à savoir *« frapper directement ceux qui nous attaquent »* et pousser les *« habitants du Liban et les gouvernements arabes »* à a·ir contre les forces anti-israéliennes, ne semble pas près d'être atteint, au moins dans son deuxième volet.

Conscient de l'objectif israélien, le Hezbollah, dont la popularité relative au Liban est essentiellement liée à son action sociale, a décidé de prendre en charge la plupart des habitants de la Békaa Ouest qui ont fui leurs villages. La formation intégriste a ainsi ouvert plusieurs centres d'accueil pour atténuer les effets négatifs de ce nouvel exode, sans précédent depuis 1982. Selon la police libanaise, près de 200 000 personnes ont déjà fui les zones bombardées. Quant aux gouvernements arabes, ils ont quasi unanimement condamné l'opération israélienne.

Tentative de médiation

Parrain des accords de Taëf, qui ont ramené la paix civile au Liban, l'Arabie saoudite a *« appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à intervenir d'urgence, pour mettre fin aux agressions israéliennes et arrêter l'effusion de sang dont sont victimes des citoyens innocents au Liban sud »*. L'Egypte, dont le ministre des affaires étrangères, Amr Moussa, s'est entretenu lundi, à plusieurs reprises, avec ses homologues libanais et israélien, semble avoir entrepris une tentative de médiation, jusque-là sans succès.

Acteur tout aussi puissant en coulisse que le Hezbollah, la Syrie, dans une première réaction officielle, a affirmé qu'elle *« se tient aux côtés du Liban »*. *« Les attaques sauvages israéliennes (...) ne sont pas seulement des agressions contre le Liban, la Syrie et les Arabes, mais également contre la communauté internationale tout entière et en particulier le Conseil de sécurité, responsable de la paix et de la sécurité dans le monde*, a affirmé un porte-parole officiel. *Comment pourrait-on interdire aux Arabes sous occupation israélienne de résister à cette occupation avec les moyens dont ils disposent ? Comment Israël peut-il demander à d'autres de garantir la tranquillité des forces d'occupation israéliennes ? »*

L'attitude de Washington irrite Damas

De bonne source à Damas, on indique que l'armée syrienne déployée au Liban a reçu l'ordre de réagir fermement à toute attaque dirigée contre elle, mais aussi aux raids visant les civils libanais qui vivent à proximité de ses positions. A moins d'une semaine de l'arrivée du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, les autorités syriennes ne cachent pas leur irritation contre les Etats-Unis. On considère à Damas que les accusations portées par M. Christopher contre le Hezbollah (*le Monde* du 27 juillet) sont d'une certaine façon la preuve d'un feu vert américain à l'action israélienne.

Dans ces conditions, laisse-t-on entendre, il est hors de question de discuter du désarmement du Hezbollah, dont *« la résistance est légitime »*. On insiste également en Syrie sur le fait que le Hezbollah *n'est pas seul et qu'aujourd'hui* c'est tout le Liban qui résiste. Ceci explique sans doute pourquoi le principal allié de la Syrie au Liban, le mouvement chiite Amal, dirigé par le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a revendiqué lundi une attaque contre la zone d'occupation israélienne, qui a fait un mort dans les rangs des soldats israéliens.

A Beyrouth, où le Conseil supérieur de défense s'est réuni une nouvelle fois lundi soir sous la présidence du chef de l'Etat, les autorités ont *« rendu hommage »* au *« rôle énergique de l'armée »* et à la *« ténacité héroïque des citoyens face à l'agression israélienne »*. Le Conseil a annoncé avoir décidé *« une série de mesures aptes à soutenir et renforcer la résistance des citoyens dans leurs maisons et leurs villages »*, sans toutefois préciser lesquelles.

Le Liban, qui avait demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité, a par la suite ajourné cette requête, à la suite d'un entretien entre le premier ministre Rafic Hariri et l'ambassadeur des Etats-Unis. Le sentiment qui prévaut à Beyrouth est que cette affaire, qui est directement liée au processus de paix, risque de durer jusqu'à l'arrivée, samedi, dans la région, de M. Christopher.

FRANÇOISE CHIPAUX

ASIE

La réunion des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN

Les Etats-Unis ont décidé de ne pas réduire leurs effectifs militaires en Corée du Sud

Au lendemain de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) à Singapour, la Conférence post-ministérielle (CPM) a ouvert ses travaux, lundi 26 juillet en présence de représentants des Etats-Unis, du Japon, de la Russie et de la CEE (*le Monde* du 27 juillet). Représentés par le secrétaire d'Etat Warren Christopher, les Etats-Unis ont demandé à un pays de la région de renoncer à une transaction sur des substances chimiques pouvant avoir un usage militaire, a indiqué un responsable américain. Selon le correspondant de l'*International Herald Tribune*, il s'agirait de la Malaisie, qui avait reçu commande de la Libye de matériel pouvant être utilisé pour fabriquer des armes chimiques ; le gouvernement de Kuala-Lumpur a accepté d'ouvrir une enquête sur cette affaire.

Les problèmes de sécurité en Asie ont été au centre des entretiens de M. Christopher, alors que Washington s'inquiète des risques de prolifération d'armes de destruction massive dans cette région vitale pour l'économie américaine.

En outre, préoccupés par la tension dans la péninsule coréenne, les Etats-Unis ont décidé de ne pas réduire leur contingent en Corée du Sud. Le nombre des soldats américains en position face à la Corée du Nord restera de 37 000 hommes, alors que 6 500 devaient être rapatriés. Leur puissance de feu sera augmentée.

Le secrétaire d'Etat a répété à ses interlocuteurs le thème constant du maintien de l'engagement militaire américain en Asie. Arguant du fait que *« la guerre froide n'est pas finie en Asie »*, un membre de la délégation américaine a souligné que les Etats-Unis maintiendront dans la région une stratégie de déploiement rapide en cas de besoin, ajoutant que *« nous ne sommes plus à l'époque des bases militaires, nous voulons une plus grande mobilité dans les airs et sur mer »*. Il a indiqué que le département de la défense était en discussion avec les Philippines pour reprendre des manœuvres militaires communes et avec la Malaisie pour poursuivre ce genre d'exercices et également pour la fourniture d'avions de combat. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : le prince Sihanouk demande l'ouverture de pourparlers avec les Khmers rouges.** – Le prince Norodom Sihanouk a demandé aux deux coprésidents du gouvernement provisoire du Cambodge, Hun Sen et le prince Ranariddh, d'entamer des pourparlers avec les Khmers rouges pour tenter de ramener la paix et de résoudre le problème de la partition du Cambodge, a annoncé, lundi 26 juillet, le Palais royal à Phnom-Penh. Les Khmers rouges, qui avaient boycotté le processus de paix avant de réclamer récemment l'ouverture de négociations avec le nouveau gouvernement, ont multiplié ces derniers jours les attaques dans le nord-ouest et les sabotages dans l'ouest du pays, a déclaré un porte-parole des Nations unies. – *(Reuter.)*

□ **INDE : quatre morts lors de l'attaque d'un camp militaire au Cachemire.** – Des militants séparatistes ont attaqué, dans la nuit de samedi 24 à dimanche 25 juillet, un camp de l'armée à Doda dans l'Etat du Cachemire, tuant quatre personnes, en enlevant treize et s'emparant de toutes les armes et munitions, a annoncé l'agence indienne PTI. L'attentat n'a pas été revendiqué. D'autre part, le Cachemire a été paralysé lundi par une grève générale à laquelle avait appelé le groupe militant Hizbul Mujahadeen après la mort en prison de l'un de ses dirigeants. – *(UPI.)*

□ **PAKISTAN : le président par intérim publie un code de « bonne conduite » pour les élections.** – Dans son premier discours à la nation, lundi 26 juillet, le nouveau président par intérim du Pakistan, Waseem Sajjad, a proposé un code de «bonne conduite» pour les élections générales du 6 octobre, demandant en particulier aux candidats de renoncer à toute forme de violence. M. Sajjad a également annoncé une réforme de la loi électorale, permettant notamment la publication directe des résultats de chaque bureau de vote, pour éviter les fraudes qui se sont souvent produites dans le passé en raison de la centralisation des résultats. – *(UPI.)*

□ **TAIWAN : Taipei envisage une réduction de ses troupes.** – Le ministère de la défense taïwanais a annoncé, lundi 26 juillet, qu'il envisageait une réduction, au cours des dix prochaines années, de 15 % de ses forces armées, qui se montent à 470 000 hommes. Le ministère n'a pas précisé quand cette mesure serait décidée ni quelles unités seraient concernées par ce plan. – *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Le directeur par intérim de l'agence nationale d'information APS a été limogé

Sans explication officielle, le directeur général par intérim de l'agence nationale d'information Algérie Presse Service (APS), Abdelhamid Kacha, a été relevé de ses fonctions et remplacé par Mohamed Séloua, un des responsables de la rédaction centrale. Le quotidien indépendant *el Watan* a indiqué, lundi 26 juillet, qu'il s'agissait d'un *« limogeage »*, M. Kacha ayant *« déplu »* au gouvernement pour avoir déclaré notamment que l'APS devait *« être ouverte aux sensibilités politiques représentatives »* et que son rôle était *« d'informer »*.

Récemment, le ministère de l'intérieur avait reproché à l'APS la publication d'un bilan faisant état d'une reprise des actes de violence durant la première semaine de juillet, de *« n'avoir pas cru devoir tenir compte des informations »* officielles et d'avoir *« versé dans le commentaire et les appréciations personnelles là où la communication des faits vérifiés auprès de sources autorisées aurait davantange permis de refléter la réalité »*. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un civil.** – Enlevé, dimanche 25 juillet, à son domicile par des hommes masqués et armés de pistolets automatiques, un civil, Mustapha Baba, a été découvert lundi matin égorgé et criblé de balles. Son corps a été retrouvé dans le bastion intégriste de Oued-Ouchaïeh, dans la banlieue est de la capitale, a indiqué la Sûreté d'Alger, qui n'a pas fourni de précision sur le nombre et l'identité des ravisseurs. – *(AFP.)*

ANGOLA

L'UNITA contrôle plus de 85 % du territoire

Alors que les combats se poursuivaient, lundi 26 juillet, à Kuito, dans le centre du pays, les forces gouvernementales, comme celles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ont revendiqué le contrôle de la ville, où au moins dix mille personnes auraient trouvé la mort depuis le début des affrontements, en janvier, selon des sources informées à Luanda. Le gouvernement, qui a perdu le contrôle de la majeure partie du pays au profit de l'UNITA de Jonas Savimbi, a décidé d'enrôler dix mille nouvelles recrues, prolongeant la campagne de recrutement de jeunes gens âgés de vingt à vingt-deux ans qui devait s'achever fin juillet.

Depuis le début de l'année, la deuxième ville du pays, Huambo, la région pétrolière de Soyo et la base de l'armée de l'air à Negage, sont tombées entre les mains de l'UNITA, qui contrôle aujourd'hui plus de 85 % du territoire national. Des régions aux mains des troupes gouvernementales sont également menacées : les villes de Menongue (sud), Luena (est) et Malanje (nord) sont encerclées par l'UNITA. – *(AFP.)*

INDE

Une motion de censure contre le gouvernement de M. Rao

L'opposition indienne a lancé, lundi 26 juillet, une virulente attaque contre le gouvernement minoritaire du premier ministre P.V. Narasimha Rao. Elle a déposé une motion de censure à l'ouverture de la session « de mousson » du Parlement, dénonçant la corruption du gouvernement et l'accusant d'avoir échoué sur tous les fronts. Le vote de cette motion devait intervenir mercredi.

Le Parti du Congrès de M. Rao ainsi que ses alliés, et l'opposition, qui est toutefois divisée, disposent de forces à peu près égales au sein de la Chambre basse, qui compte cinq cent quarante-cinq députés. Lal Krishna Advani, président du principal parti d'opposition, le Bharatiya Janata Party (BJP), qui prône la suprématie hindoue, a déclaré à l'AFP que le gouvernement avait 50 % de chances de tomber. De son côté, Chandulal Chandrakar, porte-parole du Congrès (I), a affiché sa confiance devant la presse. *« Il ne fait aucun doute que la motion de censure ne passera pas »*, a-t-il affirmé.

PHILIPPINES

Violente attaque de l'Eglise catholique contre le gouvernement

L'archevêque catholique de Manille a répondu, dimanche 25 juillet, aux critiques du gouvernement du président Fidel Ramos contre l'opposition de l'Eglise au contrôle des naissances. Le cardinal Jaime Sin a déclaré que *« les remarques intelligentes »* de certains ministres *« prouvent leur folie »* et que *« leur argumentation intelligente trahit leur bêtise »*. Se référant aux déclarations récentes du ministre de la santé, Juan Flavier, qui avait critiqué l'interdiction d'utilisation du préservatif par l'Eglise, et du ministre de la presse, Jesus Sison, qui avait qualifié l'attitude de la hiérarchie catholique en la matière de *« dépassée »*, Mgr Sin a souhaité qu'il y ait plus de vrais *« hommes d'Etat »* au gouvernement.

Par ailleurs, la Banque asiatique de développement a récemment déclaré que le taux de croissance de la population philippine était de 2,7 %, le deuxième en Asie. – *(UPI.)*

TURQUIE

Selon le PKK, les quatre touristes français sont les « invités de la guérilla »

Dans un communiqué diffusé par le Front de libération national du Kurdistan en Europe, le mouvement séparatiste kurde PKK affirme que les quatre touristes français enlevés samedi 24 juillet dans la région de Van, dans l'est de l'Anatolie, sont des *« invités de la guérilla »*. Ils seront libérés sans conditions *« dès que la situation sera devenue normale dans la région »* affirme encore le communiqué. Les séparatistes kurdes invitent par ailleurs les touristes à boycotter la Turquie pour ne pas contribuer au financement de la *« sale guerre »* menée contre eux par les forces armées d'Ankara. Le ministre turc du tourisme, Abdulkadir Ates, a déclaré que cet enlèvement avait été commis par le PKK *« pour créer la sensation »* et estime que les quatre touristes seront libérés *« dans quelques jours »*.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué, a déclaré que cet enlèvement était *« un acte inadmissible »* et que le gouvernement français était *« en contact permanent »* avec les autorités turques et les familles des victimes. Il a par ailleurs donné des conseils de prudence aux personnes désireuses de se rendre dans l'est de la Turquie.

EN BREF

□ **CONGO : médiation du président gabonais.** – Des représentants de la mouvance présidentielle et de l'opposition congolaises doivent se rencontrer jeudi 29 juillet à Libreville, sous l'égide du président gabonais Omar Bongo, a-t-on appris, lundi 26 juillet, de source diplomatique à Brazzaville. La situation reste tendue dans la capitale congolaise, où les barricades érigées au début de la crise, au mois de juin, ont été renforcées lundi dans le quartier populaire de Bacongo. – *(Reuter.)*

□ **NIGÉRIA : la formation d'un gouvernement d'union nationale à nouveau évoquée.** – L'éventuelle formation d'un gouvernement d'union nationale a été à nouveau évoquée, lundi 26 juillet, au Nigéria, les deux partis politiques autorisés considérant une nouvelle élection présidentielle comme *« irréalisable »*. Les dirigeants du Parti social-démocrate et de la Convention nationale républicaine ont entamé des contacts en ce sens à Abuja, la capitale fédérale, alors que le régime militaire avait annoncé l'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel le 14 août, après avoir annulé celui du 12 juin. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : aide humanitaire de la CEE.** – La Commission européenne a décidé, lundi 26 juillet, d'accorder une aide humanitaire d'urgence d'un million d'écus (6,6 millions de francs) en faveur des populations déplacées au Nord-Kivu. D'autre part, la compagnie aérienne belge Sabena a annoncé lundi qu'elle allait reprendre jeudi 29 juillet ses vols à destination de Kinshasa, interrompus depuis le début de l'année. Enfin, alors que des discussions devaient avoir lieu lundi entre le maréchal Mobutu et l'opposition, aucune information sur un quelconque début d'entretien n'avait été communiquée dans la soirée. – *(AFP.)*

EUROPE

Tandis que les négociations sur la Bosnie reprennent à Genève

La FORPRONU accuse les Serbes d'avoir bombardé une de ses unités à Sarajevo

Le commandement de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a rejeté sur les Serbes, lundi 26 juillet, la responsabilité du bombardement de l'une de ses bases, la veille, à Sarajevo (*le Monde* du 27 juillet), et a menacé de riposter à toute nouvelle attaque contre ses troupes.

Le gouvernement français *« condamne l'attaque délibérée par les forces serbes d'un détachement français de la FORPRONU »* et, en accord avec l'ONU, *« tirera immédiatement toutes les conséquences d'une nouvelle provocation »*, indique le ministère de la défense, dans un communiqué publié lundi soir. *« Le caractère délibéré de l'attaque serbe sur les forces de l'ONU est sans ambiguïté. Il est considéré par la France comme totalement inacceptable »*, ajoute le ministère, qui poursuit : *« Le commandement de la FORPRONU à Sarajevo a adressé aux autorités serbes locales une vive mise en garde contre toute nouvelle attaque de ce genre et a annoncé qu'il y répliquerait. »* Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, ainsi que Washington ont également condamné l'attaque serbe de dimanche.

Nouveau succès militaire musulman

Le général français Jean Cot, qui commande l'ensemble de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, a apporté son soutien total au général belge Francis Briquemont, commandant la FORPRONU en Bosnie. *« Il est clair, comme l'a dit le général Briquemont, qu'il s'agit d'une agression d'une unité serbe »*, a-t-il déclaré. Le général Briquemont a notamment donné l'ordre à ses commandants d'unité de tirer *« immédiatement contre l'agresseur »* en cas de nouvelle attaque.

Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie, a, quant à lui, nié toute implication de ses forces dans l'agression de dimanche. Il accuse les Musulmans d'avoir monté un *« scénario naïf ayant pour but de saper les pourparlers de paix de Genève et de provoquer une intervention militaire »*, écrit-il dans une lettre adressée dimanche à M. Boutros-Ghali. Mais le général Briquemont a récusé ces affirmations. *« L'unité française a été attaquée par un feu direct de chars serbes et d'armes antichars situés juste au nord du stade »*, où sont stationnés les « casques bleus » français, a déclaré l'officier belge, ajoutant qu'il était impossible que les Musulmans soient responsables du bombardement.

L'attaque de dimanche suivait de peu l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu en Bosnie. La trêve relative, négociée par le général Briquemont, était l'une des conditions posées par le président bosniaque Alija Izetbegovic pour participer aux pourparlers de paix qui reprennent mardi à Genève. Arrivé lundi dans cette dernière ville, M. Izetbegovic s'apprête à défendre sa formule fédérale pour la Bosnie-Herzégovine. Mais Serbes et Croates, qui proposent une confédération entre trois Républiques (musulmane, serbe et croate), rejetteront très certainement le plan bosniaque.

Les deux négociateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, ont fait part de leur intention de poursuivre cette session de pourparlers tant que les parties n'auront pas opéré un rapprochement significatif. Outre M. Izetbegovic, les présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, et de Croatie, Franjo Tudjman, ainsi que les leaders des communautés serbe et croate de Bosnie, Radovan Karadzic et Mate Boban, doivent prendre part à ces pourparlers.

Sur le terrain, les forces musulmanes ont pris la ville de Bugojno (en Bosnie centrale), après huit jours de combats contre les forces croates bosniaques, a rapporté lundi la radio de Zagreb. Selon elle, les dernières unités croates ont dû quitter la ville, située à 80 km à l'ouest de Sarajevo, ainsi que les villages environnants. Avant la guerre, Bugojno comptait 46 000 habitants, dont une majorité de Croates. Par ailleurs, dans le nord de la République, les forces serbes ont repoussé les unités musulmanes de 6 kilomètres dans la région de Brcko, élargissant leur « corridor » reliant les zones qu'elles ont conquises à l'est et à l'ouest de la Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Les « casques bleus » français ne veulent plus jouer les supplétifs

Avec 10 % des « casques bleus » issus de ses rangs, l'armée française fournit, de loin, la plus forte contribution à l'ONU : 8 100 hommes *grosso modo* sur un total de 80 150 soldats des Nations Unies répartis sur la planète, bien avant le contingent pakistanais, qui est le second avec 6 000 hommes, sur une liste de soixante-treize pays au total. Fort de cette constatation, la haute hiérarchie militaire, en France, insiste actuellement auprès du gouvernement pour qu'il fasse preuve de davantage de discernement – et, pourquoi pas ?, d'autorité – dans le choix des actions « onusiennes » qu'il est appelé à soutenir. De plus en plus de voix s'élèvent, en effet, au sein des états-majors pour que l'armée française ne serve pas aveuglément dans des tâches d'exécution, volontiers qualifiées de subalternes, et qu'elle ne soit pas reléguée au niveau de ces forces simplement pourvoyeuses de « supplétifs ».

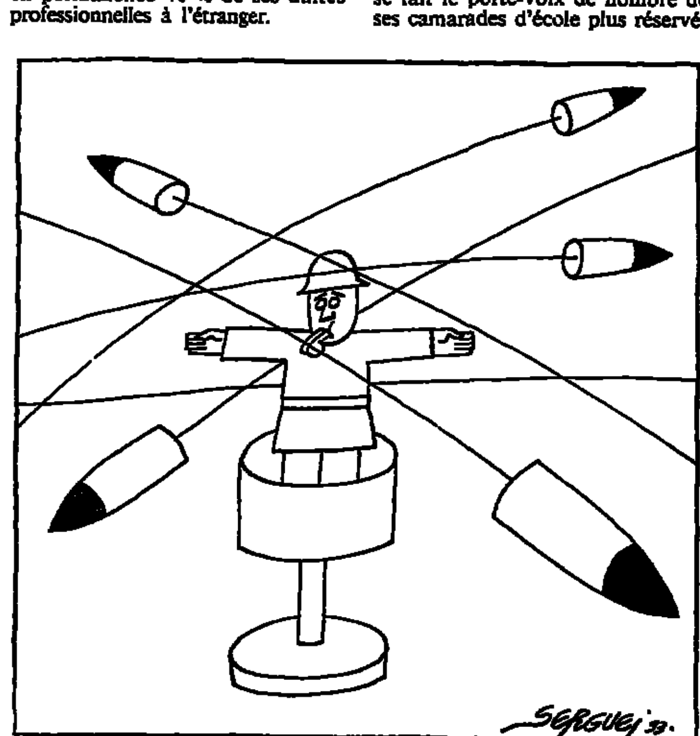
Dans un entretien qu'il vient d'accorder à la revue du ministère de la défense *Armées d'aujourd'hui*, l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, se fait, selon son style qui est toujours en demi-teinte mais ferme, l'écho des sentiments de ceux qu'on pourrait appeler « la base » et qui ont porté ou portent le béret bleu. Evoquant les opérations menées sous l'égide de l'ONU, comme celles qui relèvent de l'Alliance atlantique ou de l'Union de l'Europe occidentale, l'amiral Lanxade s'explique : *« La France doit, sans aucun doute, être présente et montrer l'exemple à ses partenaires européens. Mais, en même temps, elle doit apprécier avec soin les points d'application, la durée et les conditions de ses engagements. »*

Cent quarante-six tués depuis 1978

Il y a plus de deux mois, dans un discours qu'il a prononcé devant des saint-cyriens et qui n'a pas été rendu public alors, le général Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre, s'est montré plus direct. *« L'extension des missions de règlement des crises extérieures pose le problème de l'efficacité militaire discutée des structures et des procédures onusiennes*, a-t-il commenté. *Celles-ci peuvent entraîner une certaine perte de crédibilité de nos troupes et susciter des interrogations, tout en faisant courir des risques à nos soldats. Une plus grande fermeté vis-à-vis de l'ONU et une participation accrue aux prises de décisions, afin de mieux imposer nos idées et nos modes d'action qui ont fait la preuve de leur efficacité, sont sur le point d'être prises en compte. »* Le général Monchal s'est voulu concis : *« Nos buts nationaux devraient devenir plus clairs »*, a-t-il dit.

Chacun à sa manière, ces chefs militaires témoignent des multiples interrogations qui occupent l'esprit de nombre de leurs subordonnés sous l'uniforme « onusien ». Beaucoup d'entre eux, en effet, ne se retrouvent pas dans la « culture » consensuelle du compromis chère aux Nations unies, accoutumés qu'ils sont à un style de commandement national autre et fondé sur le principe élémentaire : une mission, un chef, des moyens.

Pour expliquer cet état d'esprit qui caractérise les « casques bleus » français aujourd'hui, il n'y a pas seulement le souvenir de « leurs » morts en service commandé – pas moins de cent quarante-six depuis la première intervention au Liban, en 1978 – dans des actions jugées souvent inopportunes, précipitées ou mal planifiées. Il n'y a la remise en cause, par eux, d'une majorité de ces missions de paix, à vocation humanitaire, dont ils sont relativement fiers, où ils s'engagent avec abnégation dès qu'ils en ont reçu l'ordre et qu'ils assimilent volontiers à une tâche de « saint-bernard » dévoué. Il n'y a pas, non plus, l'ombre d'une quelconque lassitude devant un travail éternellement à recommencer, rétribué avec retard par l'ONU et qui contraint, par exemple, la seule armée de terre française à déployer en permanence 46 % de ses unités professionnelles à l'étranger.



Tous ces sentiments ou ces ressentiments – voire ces rancœurs, comme on voudra bien les appeler – existent, certes. Mais ils ne sont pas déterminants, puisqu'ils ne touchent pas au bien-fondé des différentes actions menées sous les couleurs des Nations unies. Sans doute, ici ou là, la communauté militaire s'interroge sur l'intérêt de la France à avoir accompagné l'ONU sur certains théâtres, comme la Somalie notamment. Ce qui fait problème, en termes militaires, c'est-à-dire quasiment professionnels, c'est la conduite des opérations par l'organisation internationale à partir de ses structures à New-York et, aussi, sur le terrain.

Le brûlot du « Casoar »

La plupart du temps, ce sont *« les gesticulations »* des diplomates qui sont l'objet des critiques les plus virulentes et, plus spécialement encore, leurs hésitations, parfois leur refus que soient appliquées jusqu'au bout des résolutions pourtant approuvées par l'ONU, comme le désarmement des différentes factions dans des guerres civiles. On se souvient des éclats de voix, au Cambodge, avant l'été 1992, entre le « patron » des « casques bleus », le général australien John Sanderson, et son second du moment, le général français Michel Loridon, à propos du désarmement des Khmers rouges. Leur différend s'est terminé par le rappel à Paris du général Loridon, qui, au demeurant, n'a pas été désavoué par le gouvernement français puisque le général Robert Rideau, qui lui a succédé, a gardé le cap, mais avec plus de souplesse.

Aujourd'hui, le même général Loridon persiste et signe dans la revue des saint-cyriens, *le Casoar*, où il dénonce *« quelques causes des dysfonctionnements de l'ONU en matière militaire »* (*le Monde* du 15 juillet) et où, du même coup, il se fait le porte-voix de nombre de ses camarades d'école plus réservés en public, mais en totale communion d'idées avec lui.

Du reste, le dernier numéro du *Casoar* est, de ce point de vue, un brûlot contre *« la confusion des genres »* et *« les expéditions peu justifiables »* des Nations unies, selon les propres termes du rédacteur en chef de la revue, le général Marc Terrasson. Réclamant que les modalités d'emploi des soldats français soient mieux définies, le général Terrasson écrit notamment : *« Notre participation aux interventions de paix ne doit pas être aveugle (...). Il est inconvenant de livrer nos soldats en otages, en espérant que leurs morts obtiendront les décisions politiques que nous n'avons pas eu le courage de poser en préalable à notre participation. »*

Le général Jean Salvan, qui a commandé les « casques bleus » au Liban et qui y fut meurtri dans sa chair, en appelle, de son côté, au respect par l'Etat de la distinction entre sa propre mission, qui est *« de faire appliquer le droit par sa police ou ses armées »*, et le rôle du *« Bon Samaritain de l'Evangile »*, qui est une autre chose, voire *« un travers »* dans lequel *« nos hommes politiques sont tombés depuis longtemps »*.

Qu'ils soient d'active ou de réserve, qu'ils parlent ouvertement de leurs états d'âme ou qu'ils choisissent – de retour d'une mission sous le drapeau de l'ONU – de se confier plus discrètement, la plupart des officiers français avancent d'expérience le même diagnostic. A les en croire, la France, parce qu'elle a décidé de devenir le premier « contributeur » des Nations unies et qu'elle en fait un argument politique pour montrer qu'elle assure toutes ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité, doit chercher à obtenir des garanties avant de lancer son armée dans de telles actions.

La fin de la politique de la chaise vide

Ces assurances passent par la nécessité de fixer, avec un maximum de précision, la nature exacte de la mission, les moyens qui lui sont attribués, les conditions de l'engagement, l'organisation du commandement, la logistique, les limites de l'opération et les délais, sans se priver, dès le début, d'évoquer la perspective d'un retrait s'il devait advenir.

Ce qui requiert – l'amiral Lanxade et le général Monchal y insistent – une participation accrue de la France dans la chaîne du commandement opérationnel « onusien » et, au besoin, atlantique ou européen, lorsque l'OTAN ou l'UEO sont invitées à mettre leurs structures et leurs procédures au service de l'ONU. Dans cette insistance de certains des chefs militaires français n'entre pas seulement la méfiance – qu'ils n'osent pas toujours avouer, mais qui les taraude – à l'encontre de leurs homologues ou de contingents de pays du tiers-monde, jugés peu compétents, mal encadrés ou insuffisamment instruits et auxquels les Nations unies confient des responsabilités de conception ou d'organisation.

Il entre aussi le souci que soit préservé, même au sein d'un dispositif militaire multinational qui peut être amené à donner *« des directives compliquées, hésitantes, voire laxistes »*, comme le note le général Loridon, ce qui relève de la spécificité du système de défense français : son mode de fonctionnement sur le terrain, son encadrement, ses propres règles d'engagement et jusqu'à ses matériels dits organiques, qui en font un corps en quête de cohésion opérationnelle.

Pour avoir pratiqué, de longue date, la politique de la chaise vide dans les instances chargées à New-York des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, la France a laissé à d'autres – d'abord les pays neutres, ensuite les Etats du tiers-monde à forte connotation anglo-saxonne – le soin d'inspirer la réflexion militaire à l'ONU. Elle paie cette absence aujourd'hui. C'est bien là le sens de la revendication actuelle de ses chefs militaires, qui est d'y déléguer des officiers dans les états-majors, comme le général Philippe Morillon à New-York, ou dans les hauts commandements sur le terrain, comme le général Jean Cot en ex-Yougoslavie.

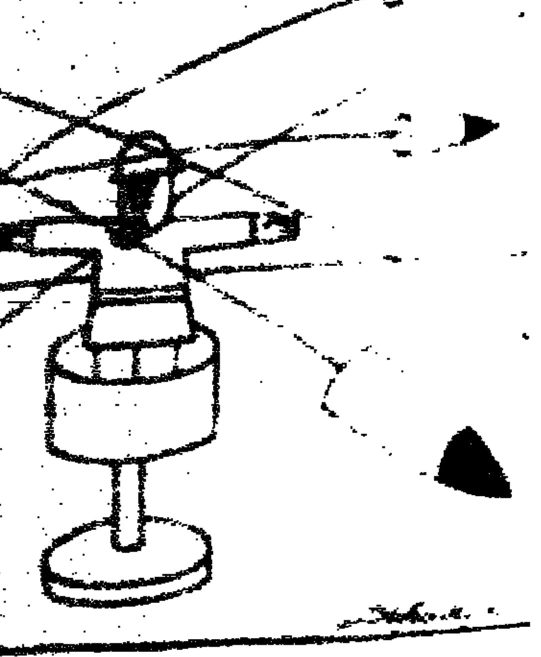
JACQUES ISNARD

EUROPE

... la Bosnie ...

... les Serbes d'avoir bomba... unités à Sarajevo

... bleus » français ... jouer les supplétifs



EUROPE

ITALIE : réunie en assemblée constituante

La Démocratie chrétienne se transforme en « Parti populaire »

Minée par les scandales et en butte à la désaffection des électeurs, la Démocratie chrétienne a tenu, du 23 au 26 juillet, des assises extraordinaires. Son secrétaire général, Mino Martinazzoli a annoncé qu'il proposerait au prochain congrès le changement de nom du parti, qui deviendrait le Parti populaire. M. Martinazzoli entend également réduire l'influence des « courants », et rechercher des alliances sur sa gauche, notamment avec le PDS (ex-PCI).

ROME

de notre correspondante

C'est par un vote massif à main levée (une seule voix contre) que l'assemblée constituante de la Démocratie chrétienne, réunie à Rome, a approuvé, lundi 26 juillet, le document final qui sanctionne la fin d'une époque et donne naissance au nouveau *« Parti populaire italien »*. Entre baptême et extrême-onction, le parti-forteresse qui a géré toute l'histoire de l'Italie de l'après-guerre vient donc d'opérer sa douloureuse catharsis. Et la tâche n'était pas facile, surtout pour l'actuel secrétaire Mino Martinazzoli, qui avait pris le pari de *« rénover sans renier »*.

Renover d'abord. En un demi-siècle, les conditions, il est vrai, ont changé, et l'on est bien loin de ce soir des élections législatives du 18 avril 1948 qui venaient de donner à la jeune Démocratie chrétienne 48 % des voix, deux ans à peine après la tenue de son premier congrès. Résultat qui avait arraché à Alcide De Gasperi, le fondateur, ce mot ravi et perplexe : *« Et maintenant, qu'allons-nous faire de tous ces votes ? »* Aujourd'hui, la Démocratie chrétienne, parti de majorité relative, stabilisé ces dernières années autour de 34 %, est tombé à un peu plus de 29 % aux législatives d'avril 1992. A en croire les sondages qui se basent sur les derniers tests électoraux, le parti ne recueillerait même plus à présent 20 % des suffrages. A cela plusieurs explications, et notamment la crise morale née de la corruption et des scandales qui touchent les anciens grands ténors du parti, de l'ex-président du Conseil Giulio Andreotti, accusé d'avoir été le *« garant politique »* de la Mafia, à Antonio Gava, ancien et tout-puissant ministre de l'intérieur, mis sous enquête pour ses liens supposés avec la *« Camorra »* napolitaine. Et c'était sans doute la première grande nouveauté et la première bouffée d'air frais de cette assemblée du renouveau : aucun des quelque cinquante députés et sénateurs lourdement incriminés par la justice n'était présent.

Une « baleine blanche » immobile et pesante

Née pour être un parti de masse d'inspiration chrétienne et libérale, la Démocratie chrétienne avait réussi le tour de force, sans idéologie, ni même véritable identité, de devenir, à force de consensus, le parti de l'unité nationale, au même titre que celui de l'unité des catholiques. Mais, érigé en véritable digue anticommuniste et condamné, en quelque sorte, au pouvoir, le parti, enflé démesurément au fil des années, était également devenu cette *« baleine blanche »* immobile et pesante que croquent les dessinateurs : une formidable machine de gestion et de partage d'influence, basée sur les clientèles de ses nombreux courants.

C'est ce premier écueil que l'assemblée constituante de ces jours derniers a évité, non sans quelques sévères discussions. Désormais, si les courants demeurent – notamment l'aile gauche, animée par la pasionnaria de la Vénétie, la député européenne Rosy Bindi – ils sont « marginalisés ». Le futur Parti populaire, qui prendra officiellement forme lors du congrès de la « post-DC » prévu pour la fin novembre, parlera pour la première fois d'une seule voix, celle du secrétaire Mino Martinazzoli qui a été investi, lundi soir, des *« pleins pouvoirs »* pour mener à bien la transition et préparer la plate-forme politique.

Plus heureuse que l'ancien PCI, qui s'est mué en PDS *(Partito Democratico della Sinistra)* il y a deux ans, au prix seulement d'une dévastatrice scission, la Démocratie chrétienne a joué la prudence et pris la mesure de ses différences internes, pour mieux rechercher ses points de convergence. A savoir : *« l'appel à l'unité nationale et à tous les Italiens honnêtes »* et la volonté de se situer *« au centre »* de la vie politique. Un centre, expliquera M. Martinazzoli, qui ne sera *« ni géographique, ni politique, mais au cœur même de l'Italie populaire qui travaille »*. Objectifs qui ne peuvent être atteints sans un nécessaire retour aux racines, à la vocation populaire, aux traditions libérales italiennes. Voire à une certaine doctrine sociale chrétienne, dans la droite ligne de Don Luigi Sturzo, inspirateur de la DC et fondateur du Parti populaire, au lendemain de la première guerre mondiale. Celui-là même qui avait lancé le début de la longue marche des catholiques italiens vers le pouvoir. *« La nouvelle formation populaire*, explique le document final, *sera au service de l'Italie, ancrée dans le message évangélique et l'enseignement social de l'Eglise. Mais elle sera un parti laïc, ouvert à tous ceux qui accepteront de partager un engagement commun. »*

Quant au délicat problème des futures alliances politiques, qui, pour la première fois aussi, au cours des débats, a amené les participants à envisager *« s'il le fallait, de passer à l'opposition »* dans un panorama politique en pleine mutation, le texte approuvé reste évasif. Il précise tout de même : *« Nous serons du côté de ceux qui ont à cœur les traditions de liberté et de solidarité. »* Ce qui, en clair, confirme la tendance qui s'est dégagée des discussions : ouverture possible à gauche, au PDS notamment, tandis que tout flirt avec la Ligue semble exclu. En conclusion, devait déclarer Mino Martinazzoli, *« l'histoire jugera la présence de notre mouvement dans l'histoire des dernières décennies de notre pays... Nous avons eu de nombreuses blessures et de nombreuses difficultés, mais nous sommes encore sur pied »*. Premier test de cette fragile unité retrouvée : les élections municipales partielles qui se tiendront, entre autres, à Rome et à Palerme, le 21 novembre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Russie : M. Eltsine en difficulté

Suite de la première page

Menaçant de convoquer le Soviet suprême en séance extraordinaire, il en a profité – et c'était de bonne guerre – pour *« assurer la population du soutien du Parlement »*. Quant au procureur général de Russie, Valentin Stepankov, il a déposé une plainte officielle contre une mesure, qui est, selon lui, en contradiction avec la Constitution et les lois sur la propriété.

Au sein du gouvernement, aussi, les ministres considérés comme les plus réformateurs ont manifesté leur opposition à cette mesure dont le ministre des finances, Boris Fiodorov, a exigé *« personnellement »* l' *« annulation complète »*. Si les ambassades étrangères n'ont, bien sûr, pas réagi officiellement, la plupart des diplomates en poste à Moscou marquaient leur scepticisme et se demandaient quelles conséquences cette mesure pourrait avoir sur la suite du processus de privatisation de l'économie russe encouragée encore récemment au cours de la réunion du G7 à Tokyo. *« Cela nous met dans une position difficile »*, a reconnu un conseiller économique de l'ambassade du Japon, Yuichi Kusumoto. Selon le *Moscow Tribune*, les représentants à Moscou des institutions financières internationales, et notamment le FMI, auraient déclaré ne pas avoir conseillé une telle réforme, qui va encore entamer la confiance des Russes dans leur monnaie.

Dans les Républiques de l'ex-URSS, c'est aussi l'affolement ou la colère. Mis à part quelques *« bons élèves »* de la zone rouble, comme le Kazakhstan, l'Ouzbékistan ou le Tadjikistan, qui ont décidé d'appliquer la mesure décidée à Moscou, les autres pays ont soit protesté énergiquement – c'est le cas de l'Arménie – soit décidé d'accélérer le processus d'introduction de leur propre monnaie : c'est le cas de la Géorgie ou de l'Azerbaïdjan.

En déclarant que *« les conséquences politiques négatives de cette mesure sont beaucoup plus importantes que les effets économiques attendus »*, Evgueni Iassine, un des économistes les plus respectés à Moscou, a, en fait, posé la vraie question. L'énorme *« raté »* politique qu'a constitué l'annonce de la décision de la Banque centrale, va en effet peser maintenant fortement sur tout l'avenir politique de la Russie. Boris Eltsine, dont on s'attendait qu'il réagisse fortement à l'avalanche de mesures prises récemment par le Parlement contre sa politique, se trouve maintenant fortement déstabilisé, face à une opinion publique traumatisée.

JOSÉ-ALAIN FRALON

« En partant, Lénine a bien claqué la porte »

« Nous vivons dans un pays de menteurs, mais le roi des menteurs, c'est l'Etat » dit l'un, agressif. *« Leurs roubles, je vais m'en servir pour allumer mon feu cet hiver »*, ajoute l'autre, goguenard. *« Moi, j'avais déjà tout prévu et j'ai acheté des kilos de sucre et de riz, cela ils ne pourront pas me le prendre »*, commente un troisième, désabusé. *« Avant-hier, j'avais retiré 150 000 roubles de la banque, soit toutes mes économies, pour aller chez le dentiste. Qu'est ce que je vais faire ? »* demande, vraiment désespérée, une vieille femme.

Plus de billets de moins de 100 roubles

Renouant avec les habitudes d'« avant », ils sont des centaines à faire la queue, lundi matin, devant la Caisse d'épargne de ce quartier du centre de Moscou. En pure perte. Symbole de l'impréparation grave de la décision annoncée samedi : la plupart des établissements bancaires de la capitale n'ont pas assez de liquidités pour procéder à l'échange des anciens billets. Un peu plus tard, on assistait dans les rues de Moscou à une noria infernale de camions blindés, remplis de « nouveaux » roubles, qui venaient, à la hâte, approvisionner les banques.

Débrouillard, Sacha, qui vend les journaux à la sortie de la station de métro Kiev, a décidé de rendre la monnaie à ses clients avec des boîtes d'allumettes ou des bonbons. La « réforme » a en effet supprimé les billets de moins de 100 roubles alors que les quotidiens coûtent 20 roubles au maximum ! Un marchand de légumes, lui, s'est adapté au marché : pour un kilo d'aubergines, il veut 1 200 « nouveaux » roubles ou 2 000 « anciens ».

Une jeune femme élégante avoue que cette mesure ne la touche pas, puisqu'elle change toujours et immédiatement tous ses roubles en dollars... Et ce trafiquant de l'Arbat semble parfaitement satisfait de cette pagaïe. Il achète les billets annulés à tour de bras – au taux de deux anciens pour un nouveau, – et court apporter sa manne à un ami commerçant « bien placé » qui, lui, pourra changer les billets condamnés, ceux à l'effigie de Lénine. Le père de la révolution aura eu une revanche posthume. Comme l'écrit le quotidien *Rossiiskie Viesti* : *« En partant, Lénine a bien claqué la porte. »*

J.-A. F

□ **ABKHAZIE : M. Kozyrev à Sotchi pour signer le plan de paix.** – Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, attendait, mardi 27 juillet, à Sotchi, sur la mer Noire, l'arrivée de délégués de l'Abkhazie – dont le Parlement réfugié à Goudaouta a approuvé lundi le plan russe de règlement du conflit – et de la Géorgie. M. Chevardnadze, président de la Géorgie, s'est déclaré prêt à signer ce document dès samedi, alors que les combats se poursuivaient à Soukhoumi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : sept ans de prison pour un néo-nazi.** – Un jeune néo-nazi allemand qui avait grièvement blessé d'un coup de couteau un demandeur d'asile nigérian a été condamné, lundi 26 juillet, à sept ans de prison ferme par un tribunal de Francfort-sur-l'Oder. Par ailleurs, des inconnus ont profané au cours du week-end dernier un mémorial dédié aux prisonniers de l'ancien camp de concentration de Sachsenhausen, au nord de Berlin, a indiqué la police locale. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Argentine : vedettariat et politique

Pour se lancer dans la course au pouvoir, il n'est pas inutile d'avoir été pilote de formule 1 ou chanteur de charme

SANTA FE

de notre envoyée spéciale

Comme toujours en Argentine, la longue rue commerçante débouche sur la grand place carrée où, au centre, se dresse immanquablement la statue d'un des pères fondateurs de la patrie. Comme toujours, s'élèvent de chaque côté le palais du gouvernement et la cathédrale. Ce qui est différent à Santa Fe, à sept cents kilomètres au nord de Buenos Aires, la capitale de la province du même nom, c'est que le gouverneur en place depuis bientôt deux ans n'est pas un homme politique mais un ancien pilote de formule 1.

A cinquante et un ans, Carlos Reutemann arrive tous les matins à sept heures à son bureau où les immenses fenêtres n'arrivent pas à contenir les courants d'air et où quelques meubles rappellent encore l'époque de prospérité de l'Argentine. Dix ans après avoir abandonné la course automobile et une vie luxueuse sur la Côte d'Azur, l'éternel deuxième des grandes compétitions internationales que la presse sportive avait surnommé le *« gaucho triste »* est rentré au pays, seul, car sa femme dont il est séparé et ses deux filles préfèrent vivre à Monaco. Le hasard d'une rencontre avec Carlos Menem sur les tribunes d'un stade de football, puis une conversation en privé avec le chef de l'Etat ont suffi à le convaincre de se lancer dans l'aventure.

Le président argentin a parié sur le pouvoir de séduction électoral des vedettes. La mise a été double : un sportif à Santa Fe et, plus au nord, à Tucuman, un chanteur populaire qui gouverne la province depuis septembre 1991. Ramon Ortega, alias *« le roi »*, ou *« Palito »* (textuellement : petit bout de bois, à cause de sa maigreur) fut l'idole des jeunes Argentins dans les années 60. Des chansons mièvres, un rock « mou », et une guitare en bandoulière façon Elvis Presley avaient transformé en millionnaire cet enfant pauvre qui était cireur de chaussures sur la grand-place de Tucuman. En 1964, *Felicidad* est un hit mondial qui reçoit une avalanche de prix, dont celui du MIDEM, en France. En 1991, quand M. Menem l'appelle à la rescousse, Palito abandonne sa somptueuse demeure et sa Rolls Royce à Miami où il était devenu un brillant businessman.

Tucuman est une des provinces les plus pauvres de l'Argentine et Ortega reconnaît que la reconversion n'a pas été facile. *« La politique c'est comme la formule 1 »*, dit au contraire Reutemann. *« La même tension, les mêmes dangers, la même solitude. C'est comme si je dormais sur de la dynamite. »* En trois semaines, le gouverneur de Santa Fe a réchappé à trois accidents d'avion dus officiellement à des problèmes techniques. Pour M. Menem, le jeu a été payant. A Santa Fe, Reutemann, surnommé *« Lole »*, a seulement promis un gouvernement aux *« mains propres »*. Ses ennemis lui reprochent son absence d'idées politiques, mais sa réputation d'honnêteté sert à faire oublier les affaires de corruption qui ont éclaboussé les deux gouvernements antérieurs, tous deux péronistes.

A Tucuman, l'image de « fonceur » de Palito a suffi pour écraser son rival, un ancien militaire de la dictature que les sondages donnaient gagnant. Les Argentins critiquent les passions extravagantes de M. Menem pour le show-business, mais Lole et Palito sont considérés aujourd'hui comme les deux dauphins du chef de l'Etat au cas où celui-ci ne pourrait pas être à nouveau candidat à la présidence en 1995. Pour ce faire, M. Menem cherche à modifier une Constitution qui dans sa forme actuelle ne permet pas sa réélection. Carlos Reutemann nie de telles ambitions. Ramon Ortega, en revanche, a déjà indiqué qu'il relèverait le défi si M. Menem le lui demandait. Les sondages sont encourageants. Toutes les enquêtes récentes accordent à Palito un indice de popularité nettement supérieur dans l'ensemble du pays à d'autres candidats déclarés du péronisme mais aussi de l'opposition radicale.

Perte de crédibilité

A deux mois des élections législatives, d'autres partis ont eu recours à des figures non politiques. A la tête du « grand front » qui regroupe divers partis de gauche et des péronistes dissidents, le cinéaste Fernando Solanas, (*l'Exil de Gardel, Sud*) est candidat député dans la province de Buenos Aires. Un curé tiers-mondiste, le père Eliseo Morales, se présente sur les listes de Solanas. Les conservateurs de l'UCD ont été chercher un ancien policier, le commissaire Luis Patti, qui se vante d'être *« un incorruptible »*.

Dans la capitale, fief traditionnel des radicaux, Fernando de la Rua a pour coéquipier un écrivain, Marta Mercader. Encouragé par les succès de Reutemann et Ortega, le parti péroniste fait des avances à un musicien folklorique, Antonio Tarrago Ros et à un chanteur des bals du samedi soir, Riki Maravilla. Le champion de tennis Guillermo Villas a pour l'instant rejeté toute proposition pour se consacrer à sa nouvelle passion : le rock. Ce nouveau phénomène alarme certains sociologues argentins qui estiment que la perte de crédibilité des politiciens constitue une menace pour les institutions de la démocratie. Le ministre de l'intérieur, Gustavo Beliz, soutient le contraire. *« S'ils se montrent efficaces, ces hommes nouveaux sont les bienvenus, car les citoyens ne veulent plus être les otages des vieux dinosaures de la politique. »*

Ces vedettes sont largement récupérées par les moyens de communication qui ont contribué à leur popularité. Les magazines comparent l'élégante et blonde épouse de Palito Ortega qui s'occupe d'œuvres de bienfaisance à la légendaire Evita Peron. Il y a quelques jours, à la télévision, l'émission de variétés de plus large audience a présenté un match de football inédit où les gardiens de but étaient Lole et Palito. L'équipe de Reutemann a gagné par quinze buts à trois. Les deux gouverneurs sont repartis avec des chèques de quinze mille dollars chacun. Question de renflouer les caisses de leur province, en temps de récession.

CHRISTINE LEGRAND

ÉTATS-UNIS

Mort du général Ridgway

Le général Ridgway est mort lundi 26 juillet à son domicile de Fox Chapel, dans la banlieue de Pittsburgh, en Pennsylvanie. Il était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Matthew Ridgway, héros du débarquement allié en Normandie, avait succédé au général MacArthur en 1951 à la tête du corps expéditionnaire en Corée.

« Je crois avoir servi au feu plus que tout autre général américain de la deuxième guerre mondiale », affirmait dans son vieil âge cet officier général flamboyant auquel ses pairs reconnaissaient courage et panache. En Corée, le général Ridgway avait toujours une grenade accrochée à son épaulette. Au cours du débarquement allié en Normandie, il avait fait rebrousser chemin à un char allemand sur lequel il avait tiré avec un fusil Springfield. *« Je l'ai eu »*, avait-il déclaré à ceux qui ont rapporté l'anecdote.

Matthew Ridgway était né en 1895 à Fort-Monroe (Virginie) d'un père colonel. Diplômé de la prestigieuse école militaire de West-Point en 1917, il sert en Europe lors de la première guerre mondiale. Après plusieurs missions effectuées en Chine, au Nicaragua et aux Philippines, il est chargé en 1942 de transformer la 82e division d'infanterie en unité aéroportée. L'attaque de la Sardaigne en juillet 1943 par cette division constituera la première opération aéroportée d'envergure de la guerre. En juin 1944, il saute en parachute sur la France, où il est accueilli... par une vache normande. *« J'aurais pu l'embrasser »*, dira-t-il par la suite.

Au printemps 1951, il obtient simultanément quatre commandements : commandant suprême des forces alliées au Japon, commandant en chef des Etats-Unis pour l'Asie, commandant en chef des Nations unies pour la Corée et général en chef des forces américaines en Asie. Il est élevé au rang de général à quatre étoiles par le président Truman. Son obstination, selon ses propres termes, à *« liquider l'ennemi »*, fait reculer les troupes nord-coréennes et chinoises. L'armistice sera signé après son départ, le 27 juillet 1953.

En 1952, il remplace le général Eisenhower à la tête des forces alliées en Europe. En mai de la même année, sa visite à Paris suscite de violentes manifestations organisées par le Parti communiste, qui font un mort. Parmi les 718 personnes interpellées figure Jacques Duclos, numéro deux du parti. Les communistes français, obéissant aux instructions de Moscou, lancent à cette occasion une des campagnes d'opinion les plus importantes de leur histoire sur le thème *« Ridgway la peste »*. Ils accusent en effet sans preuve le général américain d'avoir eu recours à des armes bactériologiques en Corée.

Retraité, Matthew Ridgway publie ses souvenirs de Corée. En 1985, il participe à une visite du président Ronald Reagan dans un cimetière militaire allemand et, à la stupeur générale, serre la main d'un général allemand à la retraite. Il avait été décoré en 1986 de la médaille de la Liberté, la plus haute distinction américaine.

Les « marrons » de la Réunion

...ne lettre d'Alain de Benoist

Russie : M. Eltsine en difficulté

« En parlant, Lénine a bien ... la porte »

POLITIQUE

Les « marrons » de la Réunion

Suite de la première page

Ce fut le cas de 50 % des Réunionnais lors des dernières élections. Voter, à quoi bon... On vous la serine assez, la rengaine des *« tous pourris »*, dans cette île où les autorités cessent de faire le compte des élus *« qui ont des ennuis »*, comme on dit pudiquement, *« car le chiffre grimpe tous les jours »*. Alors elle écoute Radio-Freedom, la sulfureuse station de Camille Sudre, et téléphonerait bien à l'émission du matin « Radio-doléances », où les Réunionnais déversent leur litanie de rancœurs, mais elle n'a pas le téléphone. Elle attend, encore et toujours, que cela change, cadenassée derrière sa palissade. A deux pas de là, sur la terrasse d'un immeuble moderne, on a installé, pour agrémenter un duplex, une piscine suspendue entre ciel et bidonville.

« Une main lave l'autre »

Dans la ville entière, on a placardé l'affiche du dernier film d'Eddie Murphy, dont le slogan, ici, ressemble à un gag involontaire : *« Tchatcheur, escroc et gentleman, il a tout pour être M. le Député »*. Avec sa peau caramel, sa moustache et son air entreprenant, le comique hollywoodien a un faux air d'Eric Boyer, celui d'avant la déconfiture. Eric Boyer, le président du conseil général, sénateur depuis septembre 1992, empêtré dans des trucages de marchés publics et impliqué dans des affaires de corruption, en cavale depuis le 10 juillet, et que toutes les polices de l'île se sont efforcées en vain de retrouver avant la visite du ministre des DOM-TOM.

Car un sénateur qui a pris le maquis, *« c'est sûr, ça fait un peu désordre »*. D'autant qu'il n'est pas le seul : il n'a fait qu'imiter l'exemple de Pierre Vergès, le maire du Port, fils du député Paul Vergès, leader historique du Parti communiste réunionnais, qui a pris la poudre d'escampette depuis le mois d'avril, accusé d'avoir truqué – à la baisse, il est vrai – un appel d'offres. Tous deux, depuis leur cachette, ont beau revendiquer l'héritage des « marrons », ces esclaves héroïques qui s'échappaient des plantations des Blancs pour recouvrer une difficile liberté dans les hauts de l'île, le trucage de marchés publics, l'ingérence ou la corruption soutiennent mal la comparaison avec une fuite de libération où l'on risquait sa vie.

La plupart, sous le sceau de la confidence, élus comme entrepreneurs, tous tristes que l'on vienne à eux pour parler de *« ça »*, le confirment. La corruption n'est pas nouvelle, à la Réunion, et elle n'a pas toujours dérangé. Simplement, elle a pris une ampleur indécente et jusqu'ici inégalée. Surtout, elle est devenue trop voyante. *« La règle, c'était d'appeler un entrepreneur un mois avant les élections. Pour qu'il les finance. Et puis un mois après, pour qu'il comble les trous »*, raconte un député. Il n'y avait pas de *« rançon »*. C'était le temps du *« une main lave l'autre »*, on se tenait mutuellement par la barbichette. Les billets arrivaient, par dizaines de milliers de francs, dans des enveloppes.

Parfois, on n'avait même pas besoin de demander. On dépensait et puis on n'en parlait plus, jusqu'à la prochaine fois. On savait bien qu'ici ou là des votes étaient achetés d'un pique-nique ou de quelques centaines de francs, d'un sac de ciment ou d'un lot de tôles soustrait à de gros chantiers publics, où l'on ne va pas s'abaisser à faire des inventaires. *« Pour ta case. Mais non, ne me remercie pas ! »* Mais cela s'arrêtait là, dit-on. Le PCR avait beau protester, des plaintes pouvaient être parfois déposées, la justice ne se mêlait guère de *« ces choses-là »*. *« La justice réunionnaise fonctionnait très bien pour les voleurs de papayes »*, ironise un magistrat.

D'autant que cette justice est loin d'avoir été elle-même irréprochable. Après avoir longtemps tardé, une inspection des services judiciaires (*le Monde* du 11 juillet 1991) a fait ce qu'elle a pu face à un président de juridiction qui, lorsqu'il ne prenait pas neuf semaines de vacances, pratiquait pour ses amis (ses amies, le plus souvent) le pardon des offenses ; face à un procureur de la République tendrement conseillé par le concierge du palais de justice sur l'opportunité des poursuites, et que lui-même, en retour, conseillait dans le choix d'une voiture de 180 000 francs dont on se demande bien comment il aurait pu se l'offrir sans avoir monnayé ses interventions.

On n'oublie pas, non plus, un ancien bâtonnier, avocat toujours en exercice, qui attend calmement d'être jugé pour avoir exercé illégalement la profession de banquier et pratiqué des taux usuraires de 30 %. Il est vrai qu'il aurait cessé depuis, *« à cause de la difficulté qu'il y a à se faire rembourser »*. Quand des poursuites judiciaires ont été engagées – mais on s'arrange volontiers de départs à la retraite, – elles n'ont pas débouché sur des procès... Aussi, les élus ont-ils officiellement salué d'un concert unanime de louanges la nouvelle donne judiciaire, liée à l'arrivée dans l'île de nouveaux magistrats au début des années 90, et la création d'une cellule anticorruption. Aujourd'hui, alors que nombre d'élus sont eux mis en examen, ils déchantent, pétitionnent, s'époumonnent sur le thème du respect de la présomption d'innocence et de l'acharnement judiciaire. Il est, à cet égard, touchant de relever le soutien actif du PCR et de son quotidien *Témoignages* à Eric Boyer, qui « bénéficie », depuis sa cavale, du parallélisme avec Pierre Vergès.

Des gendarmes cachés dans un placard

Et s'ils étaient, tout bêtement, devenus trop gourmands ? Jean Chatel est le président du Colier, l'union patronale, qui regroupe mille deux cents chefs de petites ou de grosses entreprises. Il raconte sans peine comment, *« depuis trois ou quatre ans, les demandes sont devenues beaucoup plus fortes, et individuelles »*. On s'est mis à remarquer, sur des marchés publics, des avenants représentant 25 % à 30 % du marché. *« Les entrepreneurs du BTP sont venus me voir. Ils m'ont dit que la pression était devenue insupportable, mais que, s'ils ne s'y soumettaient pas, ils perdaient l'affaire. »* Que faire ? Dénoncer ? Mais qui dit corrupteur dit corrompu et risque de poursuites. Il y a bien eu un rocambolesque flagrant délit, avec des gendarmes cachés dans un placard, lors d'une transaction entre un maire et un transporteur. Cela n'a pas empêché le transporteur d'être élu conseiller général et de siéger... à la commission des transports.

Alors, il fallut attendre, un jour de septembre, l'arrivée au palais de justice de Saint-Denis d'un petit monsieur de soixante-quinze ans, ancien directeur d'école, qui tenait à la main un feuillet couvert, recto-verso, d'une écriture soignée, bien qu'un peu tremblée. Alix Elma, conseiller général, originaire de Sainte-Rose, comme Eric Boyer – *« Un homme pour qui j'avais toujours voté, madame »*, – était président de la commission des travaux publics et des transports. Il avait bien tenté, depuis des mois, de mettre en garde le *« président Boyer »*, mais il avait été traité au mieux *« comme un vieux radoteur »*, au pis comme un gêneur.

C'est donc lui qui apporte à la justice la plus belle affaire de délinquance financière qu'elle aurait pu rêver. Ces plaintes débouchent sur deux gros dossiers : la billetterie unique des transports en commun de l'île, un marché surévalué (prévu au départ pour 10 millions de francs, conclu à 17 millions de francs) à la suite d'une entente entre concurrents et incluant le versement de pots-de-vin de 3 millions de francs, après l'arrangement par un avocat parisien d'un petit détour par Jersey, paradis fiscal bien connu. Après plusieurs mois de détention – de chantage à la détention, préfèrent dire les avocats, – les comparses chargent Eric Boyer, qu'ils accusent d'avoir couvert la combine en échange d'avantages en nature, notamment la mise à disposition de cars pour ses campagnes électorales. Mis en examen le 26 mars, le président du conseil général tente, au cours d'une perquisition, de camoufler un document compromettant dans son pantalon, avant de le déchirer et d'en avaler des morceaux, en prétextant *« qu'il s'agit de la correspondance d'une femme dont il veut protéger l'identité »*.

L'autre affaire est celle des transports scolaires de Saint-Leu, que le conseil général accepte de reprendre. Evalué à 9 millions ou 10 millions de francs au départ, le marché est, selon la chambre régionale des comptes, lui aussi surévalué, et l'on aboutit à un surcoût de 25 millions de francs sur huit ans. Les inculpés reconnaissent que le marché est *« truqué »* et, là aussi, chargent Eric Boyer, qui aurait exigé des contreparties pour fermer les yeux.

Dès lors, la machine s'emballe. On est à cinq semaines de la fin de la session parlementaire. Par fax, le procureur général adresse au garde des sceaux un rapport assez succinct le 29 juin, lui demandant d'enclencher la procédure de levée d'immunité parlementaire, car le placement sous mandat de dépôt du sénateur est envisagé. Sans demander de plus amples explications, n'attendant même pas de recevoir l'original du rapport, Pierre Méhaignerie transmet, le 2 juillet, au Sénat. En un temps record – le 8 juillet, – l'immunité est levée. L'intéressé, qui a vraisemblablement subi d'amicales pressions, la demande lui-même et renonce à venir s'expliquer devant ses pairs.

Le 10 juillet, le juge d'instruction délivre un mandat d'amener. Le soir même, *« complètement affolé »*, disent ses proches, le sénateur est en fuite. Agitée comme un chiffon rouge, l'arrivée dans le dossier et à la Réunion de Jacques Vergès, frère jumeau de Paul et oncle de Pierre, a sans aucun doute précipité les choses. L'avocat tempête et assure que le dossier est vide, mais il n'a pu en prendre connaissance car, avant de s'enfuir, Eric Boyer n'a pas rédigé lettre le désignant.

Du Solex à la BMW

Petit-fils de pêcheur, fils d'instituteur, aîné méritant de treize enfants, professeur certifié de lettres modernes à l'Ecole normale de la Réunion, grand amateur de mangues vertes tartinées de piment, Eric Boyer a vécu le meilleur ; il est en train de vivre le pire. Depuis des mois, la presse quotidienne réunionnaise (quatre quotidiens pour le moins pugnaces et peu sourcilleux, pour certains, du secret de l'instruction) a fait d'Eric Boyer son souffre-douleur. Tout y est passé, jusqu'à son patrimoine et celui de ses enfants. Lui qui représentait, entre les héritiers de Michel Debré et le PCR, une troisième voie, celle de *« l'homme réunionnais »*, ni assimilé ni rebelle, avait d'abord fait une carrière politique besogneuse dans l'ombre du maire de Saint-Denis, Auguste Legros (apparenté RPR), qui avait peu à peu vu en lui un possible dauphin, avant d'apprendre à ses dépens la mesure de l'ambition de son protégé. Et de sa capacité à nouer des alliances d'opportunité.

Elu président du conseil général en 1988 grâce au PCR, contre les centristes et les socialistes, il divise la droite en se présentant à la mairie de Saint-Denis en 1989. Ses amis ne lui pardonneront ni sa vantardise, ni son score médiocre, ni d'avoir permis à un socialiste de l'emporter. En 1992, c'est aux socialistes qu'il doit de conserver la présidence du conseil général. En septembre, son élection au Sénat et son apparentement au groupe RPR ressemblent à une apothéose et à un paratonnerre. Mais il a, sûrement, commis trop d'erreurs pour être aussi vite transformé en victime expiatoire. Entouré d'un infranchissable cercle d'intimes – amis et membres de sa famille, au premier rang desquels sa fille Françoise, à laquelle le lie *une passion réciproque*, – perd-il pied devant un pouvoir renforcé par la manne financière venue de la décentralisation ?

Alix Elma pense que *« les gens sortis du peuple, comme lui, ne pensent plus au peuple quand ils sont élus »*. *« Ils pensent à leur réélection et aux avantages du pouvoir. »* Margie Sudre, la toute nouvelle présidente de la région, depuis l'annulation de l'élection de son mari Camille, confie, avec la *fraîcheur des néophytes*, que *« l'arrogance que donne le pouvoir* [la] *laisse un peu pantoise »*. Jean-Paul Virapoullé, député (CDS), maire de Saint-André, qui n'a pas précisément de passion pour Eric Boyer, note : *« Dès 1988, la folie a commencé à travailler son coco. »* Un élu socialiste constate, déçu : *« C'est un type qui roulait à Solex. On lui donne une BMW. Il n'est pas fait pour ça. »*

Avec plus de 32 % de chômeurs (*trois fois plus qu'en métropole*), 40 000 RMIstes pour 146 000 personnes au travail (dont près de 20 000 fonctionnaires de l'Etat), alors que 14 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif et que le PIB par habitant représente 40 % de celui de la métropole, la Réunion n'a pas besoin de défrayer la chronique de la corruption. En un an, le nombre de vols aggravés a augmenté de 46 %, celui des vols simples de 35 %, les affaires de stupéfiants de 12 %. Personne n'a oublié les huit morts du Chaudron pendant l'hiver 1991, ni la reprise des émeutes en décembre dernier. Alors, si les élus dissimulent mal leur gêne et leurs angoisses personnelles (*« A qui le tour ? »*), la population réclame justice et se moque, au pays du *« La-di, la-fé »* (Si on le dit, c'est qu'il l'a fait »), qu'elle puisse, parfois, paraître brutale.

AGATHE LOGEART
(avec **ALIX DIJOUX***)*



Une lettre d'Alain de Benoist

Nous recevons d'Alain de Benoist la lettre suivante au titre du droit de réponse :

1) Il est en général de règle pour apprécier la pensée d'un intellectuel de chercher, dans son œuvre, à en identifier les lignes de force aussi bien que les variations éventuelles. Je vois que, me concernant, cette méthode objective n'a plus cours. Dans leur commentaire à ma lettre parue dans *le Monde* du 30 juin, MM. Olivier Biffaud et Edwy Plenel préfèrent m'opposer quelques opinions hostiles censées conforter leur jugement. C'est un procédé éminemment rentable, mais sans valeur démonstrative, puisque les opinions citées n'engagent que des auteurs qui n'ont évidemment que l'autorité qu'on leur prête. Dans le climat de maccarthysme qui règne aujourd'hui en France, il permet en revanche de légitimer par avance la censure et la persécution. Je m'attriste de le voir employé dans les colonnes d'un grand journal d'information.

2) MM. Biffaud et Plenel estiment *« ambiguë »* la place que j'occupe *« dans le paysage intellectuel français »*. Ils n'ont pas tout à fait tort. Entre la bêtise de droite et la malhonnêteté de gauche, il n'est pas toujours aisé de se frayer une voie. Rien n'est, en outre, plus insupportable aux esprits sectaires qu'une pensée indifférente aux étiquettes et aux idées toutes faites. Permettez-moi de dire, cependant, qu'il y aurait peut-être eu, pour *le Monde*, un moyen de réduire cette « ambiguïté ». Il aurait consisté à publier le texte du substantiel interview que j'avais accordé à ce journal en mai 1992, et dont il m'avait alors été annoncé une parution *« rapide »*. Je ne m'y étais, je crois, dérobé à aucune question. *Le Monde*, lui, s'est dérobé à sa publication.

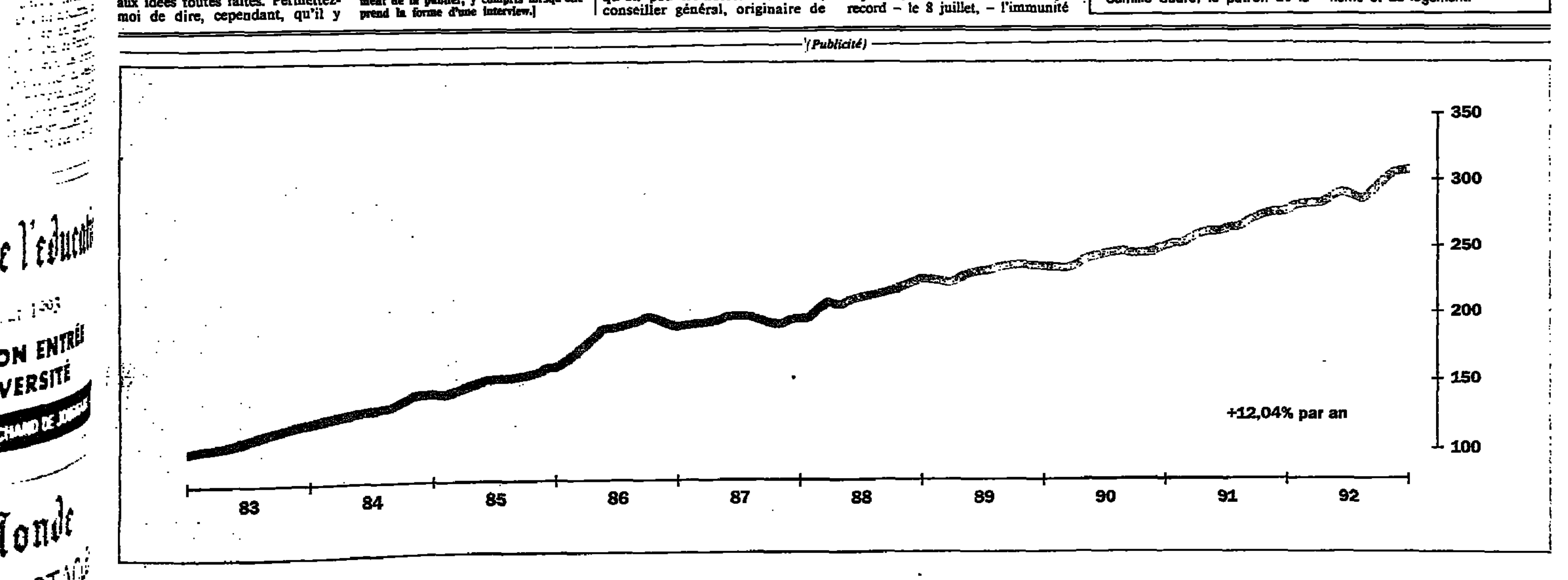
3) N'étant ni nationaliste ni communiste, j'aurais le plus grand mal, même dans le légitime désir de satisfaire MM. Biffaud et Plenel, à être tenté de me définir comme « national-bolchevik ». Je considère plutôt ce qui s'écrit actuellement sur cette *« tentation »* comme relevant de règlements de compte qui ne me concernent aucunement. Je crois en revanche à l'avènement de nouveaux clivages dans l'opinion. Ils ne résulteront certainement pas plus des transactions d'états-majors qu'ils ne sauraient s'interpréter comme fusion des extrêmes ou, pis encore, comme conjonction des nostalgies. Ils seront plutôt le fruit d'une évolution logique, dont je doute qu'elle puisse être entravée par les romans diffamatoires, les campagnes de haine et les mouvements d'humeur du Landerneau parisien.

[Il appartient au *Monde*, comme à tout autre journal, d'évaluer la qualité d'une information avant de décider éventuellement de la publier, y compris lorsqu'elle prend la forme d'une interview.]

La visite du ministre des DOM-TOM

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, est arrivé mardi 27 juillet à La Réunion, où il devait faire une visite de quatre jours après s'être rendu, au cours des derniers mois, aux Antilles, en Guyane, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie. Le ministre, qui aborde l'île au moment où elle traverse une vague de scandales politico-financiers sans précédent, devait être reçu mardi au conseil régional, que préside Margie Sudre, épouse de Camille Sudre, le patron de la station Radio-Free-DOM, et au conseil général, dont le président, Eric Boyer (apparenté RPR), mis en examen pour corruption, est en fuite.

M. Perben entendait donner à son voyage une dimension plus économique que politique, en se rendant successivement devant la chambre de commerce et d'industrie, la chambre d'agriculture et la chambre des métiers. Il devait aussi rencontrer les syndicats et s'intéresser aux problèmes de l'éducation, du tourisme et du logement.



SOCIÉTÉ

A cause de leur sensibilité « médiocre »

Neuf tests de dépistage du virus du sida vont être retirés du marché

A la demande de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, neuf des trente et un tests de dépistage de l'infection par le virus du sida commercialisés en France vont être retirés du marché. La direction de l'Agence du médicament a demandé aux fabriquants concernés de cesser la distribution de ces produits et de rappeler ceux déjà livrés. La direction générale de la santé et l'Agence française du sang vont informer les établissements de transfusion sanguine et les laboratoires d'analyses de cette mesure.

Dépister les traces biologiques de l'infection par le virus du sida consiste à rechercher dans le sang la présence des anticorps dirigés contre ce virus. Ce dépistage impose une recherche individuelle. Depuis la commercialisation, au début de 1985, des premiers tests, leur qualité n'a cessé de progresser grâce aux avancées de la virologie moléculaire mais aussi à la concurrence très vive entre les firmes pharmaceutiques.

On a distingué, schématiquement, trois « générations » de tests. Les premiers étaient constitués des antigènes du virus total, inactivés et purifiés. Les seconds comportaient des antigènes naturels associés de manière à améliorer la réponse à des antigènes synthétiques ou issus du génie génétique. Les tests de troisième génération résultent d'une connaissance encore plus grande de l'intimité de la structure virale et de sa variété.

En pratique, pour un test, deux écueils doivent être évités : ignorer une séropositivité (faux négatif) et répondre qu'une personne est infectée alors qu'elle ne l'est pas (faux positif). Les deux paramètres pris en compte pour quantifier la valeur d'un test sont la sensibilité et la spécificité. Des progrès ont permis de réduire de quelques mois à quelques semaines la « fenêtre de séroconversion », période qui sépare l'infection par le virus du moment où l'on peut techniquement identifier la présence d'anticorps dans le sang. On réalise actuellement en France près de 10 millions de tests annuels de dépistage du virus du sida : 3,5 millions sont pratiqués par les centres de transfusion (CTS) chez les donneurs de sang et le reste par les laboratoires d'analyses qui doivent, pour chaque personne – à la différence des CTS – avoir recours à deux tests sur chaque sang (1).

Surprise dans les milieux professionnels

Le coût d'un test est de l'ordre de 10 francs, le prix pouvant toutefois varier selon les quantités achetées. Les principales firmes présentes sur le marché français sont Diagnostics Pasteur, filiale de SANOFI (groupe Elf-Aquitaine), Abbott et la société nord-américaine Murex, qui a repris depuis peu la branche « diagnostic » du géant informatique Welcome.

L'inquiétude des autorités sanitaires françaises avait commencé à se manifester après la révélation par l'association *Act-Up* des pratiques du laboratoire parisien d'Artois, accusé d'avoir recours à la technique du « poolage » (mélange des sérums sanguins) (*le Monde* du 23 février). Le travail sur lequel M. Douste-Blazy fonde aujourd'hui sa décision a été mené, à la demande de l'Agence du médicament, par le groupe Retrovirus de la Société nationale de transfusion sanguine. Ce travail, dirigé par Anne-Marie Couroucé, a amené le ministre à décider le retrait de neuf tests du marché français (sur trente-et-un), compte-tenu de leur *« sensibilité médiocre »* vis-à-vis des sérums de référence auxquels ils ont été confrontés. Six autres tests, considérés *a priori* comme « acceptables », sont déconseillés dans le domaine de la transfusion sanguine, dès lors qu'eux seuls sont utilisés, aucun autre test ne venant confirmer les résultats obtenus.

Le 23 juillet, l'Agence du médicament a demandé aux fabriquants de stopper la distribution des produits concernés et de retirer ceux déjà livrés. L'Agence française du sang et la direction générale de la santé ont informé l'ensemble des centres de transfusion et les laboratoires d'analyses des décisions ministérielles.

Dans les milieux professionnels, on ne cache pas une certaine surprise de voir retirer des réactifs qui avaient été acceptés au terme de la procédure d'enregistrement imposée par le Laboratoire national de la santé (LNS). Les fabricants de ces tests doivent en effet certifier que leur matériel répond à une série de critères définis par le LNS. Les professionnels font également remarquer que l'efficacité des tests ne peut être absolue et que ce type de matériel vise (comme souvent en biologie) au moins mauvais compromis entre la sensibilité et la spécificité, deux objectifs quelque peu contradictoires.

Faut-il tout refaire ?

Le coup est particulièrement sévère pour le test rapide Génie HIV 1-HIV 2 de la société Diagnostics Pasteur (SANOFI). Commercialement prometteur, il avait été mis sur le marché il y a moins d'un an, la firme vantant sa *« technologie très élaborée »* capable de fournir une réponse en neuf minutes. Du côté des pouvoirs publics, on souligne la nécessité de modifier le cadre réglementaire le décret du 8 septembre 1982 qui définit les procédures d'enregistrement n'étant pas assez contraignant. On précise notamment qu'il importe de disposer d'une double procédure d'expertise, indépendante.

« Trop souvent les résultats des procédures médicales ne sont pas traduits dans les faits. Dans le domaine de la santé publique, il est important de tirer les conclusions pratiques de toute démarche d'évaluation, nous a déclaré M. Douste-Blazy. *Nous démontrons ainsi que dans ce domaine nous commençons à changer de logique. »* Les pouvoirs publics se sont toutefois heurtés à certaines difficultés. Ainsi ont-ils dû avoir recours pour prendre une telle mesure à des textes prévus pour la sécurité des consommateurs qui sont habituellement prévus pour des produits présentant un danger important, grave et immédiat, ce qui peut conduire à dramatiser la situation.

Le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, estime que ces mesures ne devraient pas modifier notablement l'activité de dépistage des centres de transfusion, la plupart des établissements ayant, selon lui, déjà écarté les techniques ou les procédés dont l'efficacité est aujourd'hui mise en doute. On estime que plusieurs millions de dépistages ont été pratiqués en France avec les tests aujourd'hui retirés du marché. Faudra-t-il les refaire ? *« D'un point de vue statistique il est acquis que des personnes ont été testées séronégatives alors qu'en fait elles ne le sont pas*, explique le professeur Girard. *Faut-il pour autant refaire tous les tests ? Je n'ai pas de réponse simple à fournir. »*

JEAN-YVES NAU

(1) En général, les centres de transfusion sanguine pratiquent un seul test par donneur alors que les laboratoires d'analyses doivent, pour des raisons de sécurité, en pratiquer deux sur chaque personne testée.

Les marques concernées

Les tests retirés étaient commercialisés sous les marques suivantes : Vironostika (Organon), Cobas-core (Roche), Enzynum test (Boeringher), Elavia et Rapid Elavia (Diagnostics Pasteur), Vironostika Anti HTLV3 LAV (Organon), ImmunoComb PBS (Organics), Genie HIV1-HIV2 (Diagnostics Pasteur) et Rapid (Clonatec).

A cette liste s'ajoutent six tests dont l'utilisation est interdite dès lors qu'ils sont utilisés en tests uniques par les établissements de transfusion sanguine. Il s'agit de produits commercialisés par Bio-Mérieux, Diagnostics-Pasteur, Behring, Coultronics et Sorin-France.

Critiquant l'arrêt de la Cour d'appel de Paris

« The Lancet » prend la défense du docteur Allain

L'hebdomadaire britannique *The Lancet* critique, dans son édition du 24 juillet, les décisions de la justice dans l'affaire du sang contaminé et, plus particulièrement, le *« traitement »* infligé au docteur Allain. Dans un éditorial, intitulé « Palais d'injustice », l'hebdomadaire « conseille » aux magistrats de la Cour de cassation *« d'entendre et d'autoriser, le plus tôt possible »* le pourvoi en cassation formé par le docteur Allain, *« avant que d'autres francophiles expriment leur doutes sur la structure du système judiciaire français »*.

Le courrier de l'hebdomadaire publie une lettre intitulée « L'emprisonnement de Jean-Pierre Allain », signée des professeurs Carrell, Peters, Cash, Mollison et de *« trente-trois autres »* membres du département d'hématologie du MRC Center de Cambridge, où Jean-Pierre Allain professait. Ces enseignants expriment leur *« consternation »* face aux sentences rendues par la justice française. Ils affirment enfin leur intention de travailler avec leurs collègues français pour réparer cette *« injustice »*.

« En France seulement »

Le docteur Allain, condamné en première instance à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, n'a pas vu sa peine aggravée par l'arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, mais il a été arrêté à l'audience, en vertu d'un mandat de dépôt délivré par la cour (*le Monde* du 15 juillet).

Le *Lancet* note, à propos de la contamination par le virus du sida des produits thérapeutiques dérivés du sang, que c'est *« en France seulement »* que *« des individus ont été traités comme des criminels »*. La revue scientifique ajoute que *« le traitement du professeur Allain (sur qui l'attention a été attirée) et d'autres* (qui sont) *entre les mains des cours françaises ont tout d'abord déconcerté les observateurs britanniques et américains, et suscite à présent leur colère »*.

□ **Le préfet Jean Taulelle remplace Georgina Dufoix au conseil d'administration de la Croix-Rouge.** – Jean Taulelle, préfet honoraire, a été nommé administrateur de la Croix-Rouge française, en remplacement de Georgina Dufoix, par un arrêté du ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville du 13 juillet publié au *Journal officiel* du samedi 24 juillet. M. Taulelle, soixante-dix-neuf ans, dernier préfet de Paris (1974-1977), est nommé en tant que représentant du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, comme l'était Mme Dufoix depuis 1988. Il était jusqu'ici administrateur élu au sein de la Croix-Rouge et avait fait partie de ceux qui avaient réclamé le départ de Mme Dufoix au moment de « l'affaire Habache » (*le Monde* du 30 janvier 1992).

Une fillette assassinée après une fête de village en Haute-Savoie

Le meurtre de Jessica

Une petite fille âgée de sept ans et demi, enlevée lors d'une fête organisée dans un village de Haute-Savoie, dimanche 25 juillet, a été retrouvée morte deux heures après le début des recherches. Le corps de Jessica a été découvert à quelques mètres de la maison d'un homme âgé de soixante-quatre ans, Michel Seydor, qui a été placé en garde à vue.

Mardi matin 27 juillet, il était toujours entendu par les gendarmes de Thonon-les-Bains. Des traces de violences sexuelles ont été constatées sur le corps de la fillette, a indiqué le substitut du procureur de la République de Thonon, Eric Mathais.

GRENOBLE

de notre correspondant

La kermesse de Vacheresse, commune de Haute-Savoie, à quelques kilomètres d'Evian, allait s'achever lorsque la mère de Jessica, qui s'occupait jusqu'alors de la buvette, voulut retrouver sa fille au milieu des stands disséminés sur la place du village. Après quelques instants de recherches, un appel lancé par haut-parleur permit de recueillir un témoignage. Vers 23 h 15, l'enfant était montée, en pleurant, dans un break Renault 12 gris-beige, accompagné d'un homme connu dans la région sous le nom du *« légionnaire »*.

Assassin de sa femme

Les gendarmes se rendaient dans la nuit au domicile de Michel Seydor, un ferrailleur âgé de soixante-quatre ans, installé depuis un an à Neuvecelle, village proche de Vacheresse. Selon le communiqué du parquet, publié lundi 26 juillet, *« les enquêteurs constataient la présence de traces de sang suspectes, tant sur l'individu que sur le perron de son habitation »*.

Fouillant les abords immédiats de la maison, les gendarmes découvraient le corps de Jessica, dissimulé à dix mètres de l'habitation et recouvert d'un tas d'herbe fraîchement coupées. Interrogé depuis lundi 1 heure du matin, Michel Seydor niait toujours être l'auteur du meurtre, plus de trente heures après son interpellation.

Le *« légionnaire »* était installé dans la région d'Evian depuis sa sortie de prison en 1982. Dix-huit ans plus tôt, il avait été condamné, pour le meurtre de sa femme, à la réclusion criminelle à perpétuité par les assises du Nord, siégeant à Douai. En 1972, sa peine avait été commuée en vingt ans de réclusion. A sa sortie de prison, Michel Seydor trouva d'abord des « petits boulots », notamment dans la station de ski Thollon-les-Mémises, comme « perchman ».

Sa réinsertion fut facilitée par le soutien d'une association haut-savoyarde d'aide aux anciens détenus, qui lui permit d'acheter à Thollon un terrain situé en zone forestière. C'est là que *le « légionnaire »* demeurait et entreposait les ferrailles qu'il ramassait dans la région.

Très vite, les voisins devaient se plaindre et réclamer le départ de cet homme *« coléreux »*. A la demande de la commune, le tribunal de Thonon, puis la cour d'appel de Chambéry, ordonnaient, en 1989, la destruction des bâtiments, de bric et de broc, édifiés dans une zone classée non constructible par le plan d'occupation des sols de Thollon-les-Mémises.

En outre, la commune déclarait Michel Seydor interdit de séjour sur son territoire. Aucune décision de justice ne fut cependant exécutée ; le ferrailleur continua à travailler sur son terrain et à rencontrer les quelques amis qu'il côtoyait, notamment dans les bars. Il avait toutefois consenti, il y a un an, à résider à une dizaine de kilomètres, sur la commune de Neuvecelle. C'est là que les gendarmes ont retrouvé le corps de la fillette enlevée deux heures plus tôt.

CLAUDE FRANCILLON

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Absolus portatifs

Si l'on fait abstraction des fautes commises sciemment, et que pèsera la justice, le feuilleton lugubre des contaminations médicales fait penser à l'opération du pied-bot par Charles dans *Bovary*. Une fois de plus, la littérature avait tout prévu, mieux que les Diafoirus de l'éthique, de la déontologie et de la prospective.

D'un côté, une famille supplie la science de faire quelque chose – « Enfin, quoi !, dira-t-on plus tard, l'homme va dans la Lune, où il n'a que faire, et, il n'est pas fichu de sauver un enfant ! » – et de l'autre côté du lit de douleur, frontière aussi brutale que la barre des prétoires, qu'une ligne de feu, un représentant de cette science pathétiquement interpellée, après avoir rameuté ses connaissances, finit par se dire : « Puisque tout a échoué dans *ces cas-là*, jetons-nous à l'eau ; rien ne peut être pire que l'inertie des bonnes paroles ; dépassons les soins dits *palliatifs* qui sont, en médecine, l'euphémisme de l'échec ; les progrès ne procèdent-ils pas toujours d'un essai téméraire ? Qu'aurait-on pensé de Pasteur, devant quels tribunaux l'aurait-on traîné, si son idée de vaccin avait d'abord tué avant de vaincre la rage ? »... Et le praticien choisit l'audace, la loterie. Charles opère. Ce sera la boucherie, le scandale de l'à-peu-près qui saccage, l'indignation.

Après coup, on voit dans le geste du médecin de Flaubert une preuve supplémentaire de sa bêtise, proverbiale depuis sa première apparition (comme quoi le choix d'une casquette d'enfant n'est pas sans conséquences) ; mais, dans l'instant (oublions le balourd et le cocu), Charles endosse à lui seul la vieille évidence dont riait Molière, dont on pleure de plus en plus aujourd'hui, à savoir que la science ne pourra jamais tout.

Croire qu'un peu d'hypophyse de cadavre va faire grandir les nains, dit comme ça, après le désastre, cela ressemble furieusement à la sottise intrépide et sanguinolente de Bovary. Mais sur le moment... Fallait-il condamner Charles ? Avoir épousé Emma a suffi à sa peine. Ces deux-là, une chose au moins les rapprochait, à leur insu, et que nous n'avons pas encore su faire : le deuil de l'Absolu.

∴

Autre Absolu portatif, ou plutôt autre semblant d'Absolu, car ce dernier ne s'approche pas autrement que sous forme de leurre : les vacances de naguère, que le souvenir peint en paradis perdu.

Il est habituel qu'après la cinquantaine les étés de l'adolescence apparaissent comme des moments volés à l'éternité, et jamais retrouvés dans la suite des ans. La chaleur ne semble plus la même qu'autrefois, cette chaleur de sieste enfantine au son des mouches cognant les vitres. Des nouveaux venus, forcément médiocres, ont mis leurs sales pattes sur les cachettes et les jeux inventés avec quelques amis géniaux, ne laissant aux pionniers détrônés que le refuge de la nostalgie, cet Absolu des vieux jours.

Pour Proust, Balbec n'était déjà plus comme avant. Le Jean Cau des années 90 ne reconnaissait pas « son » Saint-Germain-des-Prés de 1950. Sagan ne voit plus, dans le Saint-Tropez des Jaguar conduites pieds nus, qu'un de ses *« meilleurs souvenirs »* défiguré, une bulle hors du temps comme son *Château en Suède* figé par l'hiver. Même désenchantement dans l'album que le photographe Luc Fournol et Annabel Buffet dédient ces jours-ci au petit port varois (éditions du Mécène). Ils étaient une poignée d'amis, ils se croyaient adoptés par les autochtones, aussi bourrés de talents et de fantaisie que délicieusement fauchés... Avant eux, Colette, Kisling et René Clair durent se sentir dérangés par cette horde « existentialiste ». En vacances, on est toujours l'intrus de quelqu'un.

∴

Ce qui est vrai, c'est que presque tous ces « Tropéziens » d'avant et d'après-guerre ont bâti des carrières artistiques éclatantes, et parfois des œuvres. A chaque génération, on dirait que les surdoués s'attirent comme l'aimant et qu'ils élisent un même repaire de rêve, où l'Histoire retiendra que l'« esprit » a soufflé.

Maintenant que les touristes envahissent par charters entiers ces hauts lieux sitôt découverts, y compris aux antipodes, où *cela* se passe-t-il ? Quelle crique ou quelle thébaïde encore inconnues rassemblent les créatifs célèbres de demain et les laisseront inconsolables ?

Tous les semblants d'Absolu se tiennent et sombrent ensemble : l'illusion de posséder le monde, l'espoir de l'amender, la liberté d'aimer à sa guise sans risque d'en mourir à trente ans, le droit de travailler, les étés entre amis, torrides et sans fin... Le retour aux valeurs morales, après quoi brâment certains sermonneurs, supposerait, à défaut de certitudes à l'ancienne, qu'utopies et bonheurs durent un minimum de temps, le temps d'y croire..

Il va falloir réapprendre à aimer d'amour l'éphémère et l'instable, comme les foutraques de l'entre-deux-guerres chez qui l'imminence d'un nouveau casse-pipe fouettait l'imagination et l'appétit. Un jeté-battu dans le soleil, la vie ; et pfutt... la nuit des coulisses, en douceur. Merci au danseur Jacques Chazot, disparu il y a peu sur les pointes, pour sa leçon d'élégance dans la futilité.

[*« Diagonales » s'interrompt jusqu'au mercredi 8 septembre.*]

□ **Attentat contre un centre EDF à Saint-Jean-de-Luz.** – L'explosion d'une bombe de fabrication artisanale a endommagé cinq véhicules d'EDF-GDF, dans la nuit de lundi 26 à mardi 27 juillet sur le parking du centre de disbribution d'électricité de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Cet attentat, qui n'a pas fait de blessés, est le premier en Pays basque français depuis le début de la saison touristique. Pour les enquêteurs, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une nouvelle action de l'organisation indépendantiste basque Iparretarrak, qui ne s'était pas manifestée depuis le 1er mai : ce jour-là, un commando avait détruit une station de surveillance du futur gazoduc franco-espagnol, à Alçay. – (*Corresp.*)

Des obus au camping

Trois cent soixante-dix-huit obus datant de la seconde guerre mondiale ont été retrouvés dans un camping de la commune de Sérignan (Hérault), dans la soirée du lundi 26 juillet. Les pompiers, qui avaient été appelés pour détruire un nid de frelons, ont mis au jour, en creusant le sol, plusieurs obus. Appelés en renfort, des démineurs ont découvert trois cent quarante-six obus de 75, dix de 105, dix de 47 et douze de 50. Après six heures de recherches, ils ont emporté ces engins en lieu sûr. Le camping a retrouvé sa tranquillité à deux heures du matin. – (*Corresp.*)

SOCIÉTÉ

Les « accros » du jeu

Suite de la première page

C'est la Française des jeux qui, en multipliant ses produits, a transformé le pays en casino. Loto, Tapis Vert, Tac-O-Tac, Banco et surtout Millionnaire ont drainé plus de 30 milliards d'enjeux en 1992, soit une augmentation de 42 % en un an.

Le grand gagnant – le seul ?, – c'est bien sûr l'Etat, avec 20 milliards de prélèvements ces trois dernières années. Généralement, les perdants se consolent vite, remettant leur rêve de fortune au lendemain. Mais il y a ceux pour qui le jeu est une passion si impérieuse qu'elle peut ruiner leur vie. Ce sont les lointains cousins des héros de Dostoïevski, de Pouchkine ou de Zweig (2), ces joueurs incapables de garder leur contrôle sous l'empire du jeu, pathétiques dans leurs vaines promesses de ne plus toucher à cette drogue. Car le jeu est une drogue, désormais bien identifiée par la psychiatrie. *« C'est une maladie au sens où les addictions comme l'alcoolisme ou la toxicomanie sont des maladies*, confirme le professeur Jean Ades, psychiatre à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes. *C'est une addiction sans drogue. La pathologie vient avec la dépendance. Or, avec le développement des jeux offerts par la Française des jeux, et l'incitation publicitaire et médiatique qui en est faite (3), de plus en plus de gens vont découvrir leur dépendance. »*

Il est impossible de savoir combien de joueurs sont actuellement dans cette situation, car aucune étude épidémiologique n'a encore été menée en France, où le jeu n'est pas considéré comme un « comportement à risque ». En Espagne, en revanche, où l'omniprésence des loteries et des *tragaperras* (littéralement : machines bouffe-sous) est un fléau social bien établi, les « ludopathes » sont estimés à un demi-million. Le ministère de l'intérieur a mis en place un numéro de téléphone national d'appel et une quarantaine de centres de désintoxication. Aux Etats-Unis, une enquête de la commission nationale des jeux de hasard évaluait, à la fin des années 80, à 0,77 % le pourcentage de la population asservie au jeu. En l'absence de chiffres, doit-on considérer que la France est à l'image des autres pays développés, et que 4 % à 5 % des joueurs relèvent de la pathologie ?

Augmenter les doses

Comment devient-on un « accro » du jeu, c'est-à-dire *« sous l'emprise d'une obsession mentale incontrôlable »* ? Il y a la rencontre « coup de foudre » avec un jeu nouveau ou le lent dérapage du jeu social vers le jeu pathologique. Les spécialistes disent d'un joueur qu'il est asservi lorsqu'il joue au-dessus de ses moyens, sans considération des conséquences financières des risques qu'il prend pour lui et pour sa famille. Pour Armelle Achour-Gaillard, une psychologue qui vient de réaliser une étude sur 238 cas de joueurs dépendants (4), rencontrés dans le cadre de l'association SOS Joueurs (5), *« leur malchance est, pour beaucoup, de gagner une grosse somme, le* « big win », *qui semble signer l'entrée dans la spirale de la dépendance »*.

A trente-deux ans, André essaie difficilement d'en sortir, après une dizaine d'années dans l'enfer du jeu : cela a commencé par une pièce de 10 F dans une machine à poker d'un bistrot de Perpignan ; au bout d'un mois, il demandait un acompte à son patron ; trois mois plus tard, il lui devait déjà 16 000 F d'avances pour un salaire de 7 000 F. *« Quand les fiches de paie commencent à devenir négatives, on se lance dans les magouilles »*, dit-il. Le joueur est obnubilé par la nécessité de se refaire. Dans sa logique, seul le jeu peut réparer les dégâts du jeu. C'est ainsi qu'André, à l'affût du *big win*, a tâté aux courses, puis au casino, misant toujours plus. Après *les nuits de fièvre autour de la* roulette, chaque jour se levait sur l'obsession de trouver l'argent nécessaire pour continuer à jouer : c'est ainsi qu'André est entré en délinquance, puis en prison, son ménage brisé.

Il raconte ses emprunts aux banques, puis aux amis, enfin à des aigrefins. Il raconte ses escroqueries minables, les chèques volés, les livrets A falsifiés pour effectuer des retraits dans les bureaux de poste, ces femmes solitaires qu'il a séduites, au hasard de son « tour de France des casinos », avant de s'enfuir avec leurs cartes de crédit. Dans sa tête, il n'était même plus question de chercher à rétablir une situation financière désespérée, seule la folie du jeu guidait son errance. *« Comme le toxicomane ou l'alcoolique*, dit le professeur Ades, *le joueur doit peu à peu augmenter les doses pour atteindre le plaisir. »*

Un plaisir qui dépend directement de la somme risquée. Pour Jean-Michel, ancien joueur dépendant, l'argent n'est que le vecteur de l'émotion : *« Le jeu provoque des émotions d'une extraordinaire violence*, confie-t-il. *Pendant la seconde où tourne la roulette, quand on attend la réponse du hasard, il y a un moment de basculement, presque d'évanouissement. »* André confirme : *« Quand vous avez 10 000 F sur un cheval, à cent mètres de la ligne, plus rien ne compte. Si on vient vous annoncer la mort de votre femme ou de votre mère, vous vous en fichez. »*

Ce plaisir paroxysmique ne se partage pas. Selon Armelle Achour-Gaillard, qui a reçu plus de 400 joueurs en consultation depuis la création de SOS Joueurs en novembre 1990, *« ils se décrivent tous comme des solitaires, ils se retrouvent parce qu'ils se ressemblent, mais ne communiquent pas entre eux »*. Encore moins avec leur entourage, qui peut rester longtemps dans l'ignorance. La vie du joueur n'est que mensonges : emprunts contractés en cachette, imitation de la signature du conjoint, courrier détourné, factures « oubliées » dans un tiroir. *« Le joueur dépendant reste apparemment bien intégré, socialement et familialement, mais en réalité, il est absent »*, dit Armelle Achour-Gaillard.

Toute la vie, du matin au soir, est organisée en fonction du jeu : *« Je n'ai joué que six mois, mais j'ai cru que j'allais devenir fou*, avoue Jean-Michel. *Je ne voyais plus mes amis, je délaissais mes enfants, je ne pensais qu'au jeu. »* Sa profession libérale lui permettait d'organiser des week-ends de plus en plus longs au casino, engloutissant chaque semaine 30 000 F à 40 000 F tandis que, parallèlement, ses affaires périclitaient. Tout ça parce qu'un jour de vacances pluvieux, il s'était installé devant un « bandit manchot », *« pour voir »*.

Désormais autorisées dans 96 casinos sur 138 (6), *« ce sont les machines à sous qui créent la dépendance la plus rapide »*, affirme Mme Achour-Gaillard. *« C'est de la drogue dure*, insiste Jean-Michel. *Vous avez une réponse toutes les sept secondes, et vous pouvez jouer jusqu'à 200 F toutes les sept secondes. Personnellement, il m'arrivait de rester dix-huit heures d'affilée devant les machines. »* Accessibles même à ceux qui se sont fait interdire de casino, les machines à sous ont dopé le produit brut des établissements de jeux français de 61 % en 1992. Elles ont attiré une nouvelle clientèle : *« des femmes d'âge mûr »*, a constaté Armelle Achour-Gaillard ; elle cite le cas de cette Nordiste d'origine modeste qui a laissé 260 000 F de dettes en quatre ans. Et de l'aveu de nombreux joueurs, les machines à sous clandestines se multiplient dans les simples débits de boissons.

Cité dans l'étude d'Armelle Achour-Gaillard, Léandre, quarante-cinq ans, employé dans une entreprise nationalisée, divorcé à cause du jeu, expulsé de son logement pour non-paiement du loyer, résume ainsi sa situation : *« Il y a trois choses qui m'attendent : la folie, la prison ou le suicide. »* La quatrième issue, c'est l'appel à l'aide. S'il n'est pas représentatif de la totalité des joueurs dépendants, l'échantillon d'Armelle Achour-Gaillard est révélateur d'une population en demande d'aide : ce sont des hommes (91,6 %), la quarantaine (52 % ont entre trente-cinq et cinquante ans), mariés (59,2 %), pères de famille (75,2 %), avec une sur-représentation des professions commerciales (19 %). Une écrasante majorité (52 %) ne joue qu'à un seul jeu : ce sont les courses pour la moitié d'entre eux. *« Ils sont souvent d'une intelligence supérieure à la moyenne, mais mise entièrement au service du jeu »*, note la psychologue. Lorsqu'ils frappent à la porte de SOS Joueurs, souvent à la demande de leur famille, leur situation est généralement catastrophique.

« Premier principe, le sevrage »

Comment les désintoxiquer ? Pour Jean Ades, *« le premier principe, c'est le sevrage, comme pour les toxicomanes, avec des méthodes comparables, car il est impossible de retrouver une consommation modérée »*. Certains neurobiologistes tentent bien d'expliquer le *phénomène de dépendance au jeu* par des anomalies biologiques, mais ces théorisations récentes n'ont encore débouché sur aucune piste sérieuse. Les psychiatres qui, comme le professeur Ades, reçoivent de plus en plus d'« accros » du jeu dans leurs consultations, recommandent généralement des thérapies comportementales et cognitives, développées depuis longtemps aux Etats-Unis. L'inconvénient de ces psychothérapies, c'est qu'elles sont longues et ne répondent pas toujours à l'urgence dans laquelle se trouve le joueur.

« Si j'avais su que le jeu pouvait entraîner un comportement compulsif, je n'aurais jamais pris le risque de m'y exposer », affirme Jean-Michel. Ancien alcoolique, il connaît ses faiblesses. Comme quinze ans plus tôt avec les Alcooliques anonymes, son recours fut donc un mouvement fondé sur le même modèle, les Gamblers anonymes (GA) : *« C'est un programme spirituel dont le postulat est que seule une puissance supérieure au joueur peut le libérer de son obsession. »* Créés il y a trente-six ans aux Etats-Unis, regroupant quelque 150 000 membres en Amérique du Nord et dans la plupart des pays européens, les GA n'existaient pas en France. Sorti d'affaire, Jean-Michel a créé le premier – et pour l'instant unique – groupe à Paris, en avril 1992 (7).

Au terme *« joueur pathologique »* utilisé par les médecins, la psychologue Armelle Achour-Gaillard préfère celui de *« joueur dépendant »*. Elle retient en effet de ses contacts quotidiens avec des « drogués du jeu » que leur comportement relève davantage du symptôme que du syndrome. *« C'est l'émergence d'une problématique qu'il convient d'appréhender dans sa globalité »*, dit-elle après avoir constaté que nombre de joueurs ont eu par le passé ou ont encore une autre dépendance. Celle des jeux de hasard n'est sûrement pas la moindre : *« Ça a été plus facile d'arrêter la drogue que d'arrêter le jeu »*, lui a confié un ancien toxicomane.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(2) *Le Joueur* de Dostoïevski, *la Dame de pique* de Pouchkine, *Vingt-Quatre heures de la vie d'une femme* de Stefan Zweig.

(3) Le budget de communication de la Française des jeux est d'environ 400 millions de francs par an.

(4) *Les Joueurs dépendants : une population méconnue*, Collection des rapports du CREDOC, n° 134, avril 1993.

(5) SOS Joueurs, 28, rue Ducouédic, 75014 Paris. Tél. (1) 45-38-57-57.

(6) La loi du 7 mai 1987.

(7) Gamblers anonymes, 23, rue de la Sourdière, 75001 Paris. Tél. : (1) 45-01-95-46. Réunion chaque lundi à 20 heures, sauf en août.

Selon une étude de l'INSEE

Les Français misent sur le hasard

Sans tenir compte de l'argent dépensé dans les casinos (environ 3 milliards de recettes en 1992) et les cercles de jeu (dont les recettes sont impossibles à chiffrer), les Français ont consacré environ 65 milliards de francs aux jeux de hasard en 1992 (34,7 milliards pour le PMU, 30 milliards pour la Française des jeux), soit une augmentation des mises de 16 % par rapport à 1991. Selon une note de l'INSEE, publiée mardi 27 juillet, c'est la plus forte hausse depuis 1977-1978 à la suite de la création du Loto. Ces sommes, qui représentent 1,3 % du revenu disponible brut des ménages, dépassent désormais celles consacrées aux achats de livres et de journaux (63 milliards).

En 1992, les jeux de hasard ont connu un développement sans précédent : + 11 % en volume (casinos et cercles compris), alors que la consommation des ménages progressait de 1,5 %. Les dépenses concernant les billets de loterie et les cartes à gratter ne représentaient que 10 % des enjeux en 1970 ; avec une augmentation annuelle moyenne de 19 %, elles ont presque rattrapé les paris sur les courses de chevaux dont les enjeux, en francs constants, sont restés identiques à ceux des années 70. Le tiercé, qui représentait les deux tiers des enjeux en 1975, n'en représente plus que le cinquième, supplanté dans le cœur des parieurs par le Quinté. En 1992, ce dernier a rapporté 6,7 milliards de francs alors que 9 milliards ont été dépensés au seul jeu du Millionnaire.

Même sur les champs de course, le hasard règne en maître puisque 57,3 % des parieurs s'en remettent à lui plutôt qu'aux conseils des pronostiqueurs patentés. Gagnant à tous les coups, l'État a perçu, en 1992, 3,4 milliards de recettes provenant du PMU et 5,5 milliards du Loto et des diverses cartes à gratter.

La polémique entre la télévision publique et le président de l'OM

Hervé Bourges estime que Bernard Tapie doit « passer la main »

Bien décidé à défendre le droit des équipes de France Télévision à travailler sur tous les stades de football, Hervé Bourges, président de France 2 et France 3, a confirmé, lundi 26 juillet, que des *« plaintes pour voies de faits »* seront déposées à la suite des agressions commises, samedi 24 juillet, à Marseille et Bordeaux, à l'encontre des journalistes et reporteurs d'images des chaînes de service public.

Dans un entretien accordé à *France Soir* daté du 28 juillet M. Bourges affirme, à propos des démêlés judiciaires de l'Olympique de Marseille, que les questions de personnes ne doivent pas *« influer sur la destinée de l'OM. C'est pourquoi*, dit-il en faisant nettement allusion à Bernard Tapie, *je pense qu'il est temps que certaines personnes réfléchissent... Et passent la main »*.

De son côté, Me Francis Szpiner, conseil de Bernard Tapie a demandé, lundi, en référé, au président du tribunal de Paris, d'ordonner à plusieurs chaînes de radio et de télévision de produire les enregistrements des diverses interventions d'Eric de Montgolfier, procureur de la République de Valenciennes. M. Tapie entend utiliser ces documents à titre de preuves dans un éventuel procès. Me Szpiner estime en effet que certains propos de M. de Montgolfier sont susceptibles de poursuites judiciaires.

Boro Primorac persiste

L'enquête judiciaire s'est poursuivie, lundi 26 juillet, à Valenciennes, avec l'audition, pendant plus de trois heures, de l'ancien entraîneur de l'USVA, Boro Primorac, entendu comme témoin par le juge Beffy, à la fois dans l'affaire de corruption présumée du match du 20 mai et dans le cadre de l'instruction pour subornation de témoin. M. Primorac continue d'affirmer que, lors d'un rendez-vous, le 17 juin, au restaurant parisien le Fouquet's, le restaurateur corse Noël Filippeddu lui aurait proposé de *« porter le chapeau »* avant de le conduire au siège de Bernard Tapie finances (BTF), où Bernard Tapie lui aurait fait la même proposition, ce que dément catégoriquement le président de l'OM. Lors de l'audition, Boro Primorac aurait donné des précisions sur les locaux de BTF et certaines personnes y travaillant.

Une décision du juge des référés

Un journal de Dieppe condamné pour violation de la présomption d'innocence

Le juge des référés de Dieppe a ordonné, mercredi 21 juillet, l'insertion dans le bi-hebdomadaire *les Informations dieppoises* d'un communiqué indiquant que le journal avait *« méconnu »* la présomption d'innocence dans la relation d'une affaire mettant en cause deux chefs d'entreprise locaux (*le Monde* daté 11-12 juillet).

Jean-Paul Lalitte, dirigeant de plusieurs sociétés et président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe, avait été mis en examen pour abus de biens sociaux et faux en écriture, le 6 mai. Henri Follet, responsable d'un cabinet d'assurances, avait été mis en examen le même jour pour recel d'abus de biens sociaux.

« Rétablissement de la censure »

Le journal, en la personne de son directeur de publication et d'un journaliste, avait été assigné devant le juge pour une série d'articles consacrés à cette affaire.

Me Dominique Lemiègre, conseil des plaignants, avait estimé à l'audience que les articles des *Informations dieppoises* avaient permis de *« distiller le venin d'une culpabilité présumée, voire certaine, en violation totale avec la présomption d'innocence et dans le but manifeste d'une recherche du sensationnel »*.

Le juge n'a, en revanche, pas fait droit à la demande des plaignants d'un *« contrôle préalable »* par le président du tribunal de grande instance de Dieppe de *« toutes publications ultérieures se rapportant à l'affaire (...) émanant du journal ou de son journaliste »*. Me Marcel Quatravaux, avocat des *Informations dieppoises*, s'était insurgé contre cette demande qui revenait, à ses yeux, à *« rétablir la censure »*. Le tribunal a condamné le journal et le journaliste à payer 3 000 francs aux plaignants à titre d'indemnisation pour les frais engagés dans cette procédure.

□ **Une information judiciaire ouverte après la mort d'un automobiliste tué par un gendarme.** – Le parquet de Valence (Drôme) a ouvert une information judiciaire pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », lundi 26 juillet, après qu'un automobiliste âgé de trente ans eut été tué par un gendarme qu'il venait de renverser avec sa voiture pour échapper à un contrôle (*le Monde* du 27 juillet). Au moment des faits, l'automobiliste, qui s'était affolé en apercevant les gendarmes, présentait un taux d'alcoolémie important (2,08 %), selon les examens médicaux réalisés après le drame.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Créée par le recteur de la Mosquée de Paris

La Coordination nationale des musulmans de France lance une campagne d'adhésion

M. Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a lancé, vendredi 23 juin, un appel à toutes les organisations musulmanes en France pour qu'elles adhèrent à la Coordination nationale des musulmans de France (1). Créée le 17 avril dernier pour *« évaluer la situation des musulmans, l'organisation du culte, les rapports de l'islam avec les pouvoirs publics »*, la Coordination est en pleine crise depuis la démission de la Fédération nationale des musulmans de France (*le Monde* du 24 juin). Dans cette campagne d'adhésion, l'indépendance de l'*« islam de France »* est en jeu, assure M. Boubakeur. En effet, précise son communiqué, *« pour mettre la communauté musulmane de France à l'abri des pressions extérieures, il n'est pas sage d'accepter des amicales ou des organismes liés aux pays d'origine et représentant les différentes nationalités non-françaises »*.

M. Quilès répond à M. Boubakeur

La Coordination nationale des musulmans de France a été créée pour riposter à un autre processus de rassemblement de la communauté musulmane, impulsé par les ministres de l'intérieur socialistes, notamment MM. Joxe et Quilès : le Conseil de réflexion pour l'islam en France (CORIF), composé de quinze personnalités musulmanes, qui aide le gouvernement à régler les problèmes nés de l'exercice du culte islamique.

En réponse aux attaques de M. Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, contre le CORIF et contre la politique du gouvernement socialiste touchant à l'organisation de l'islam (*le Monde* du 24 juin), M. Paul Quilès, ancien ministre de l'intérieur, chargé des cultes, a rendu publique la déclaration suivante : *« Les socialistes sont accusés d'avoir stigmatisé les statuts et le fonctionnement de la Mosquée de Paris. Sans entrer dans le détail d'une controverse connue sur la « monstruosité » juridique de cet organisme, je tiens à préciser que j'ai demandé à plusieurs reprises, et d'une manière très officielle, à M. Boubakeur de s'atteler à une réforme des statuts de la Mosquée de Paris, ce qu'il a refusé. »*

» Tout en respectant strictement la laïcité qui interdit aux pouvoirs publics toute décision autoritaire en matière de cultes, ajoute M. Quilès, *je considérais que la refonte de ces statuts était un préalable indispensable au rôle fédérateur que la Mosquée de Paris pouvait prétendre jouer. Le refus de M. Boubakeur explique l'échec de sa tentative et la situation préoccupante dans laquelle est retombé l'islam en France. »*

« La politique du gouvernement actuel à l'égard de l'immigration, conclut l'ancien ministre socialiste, *risque de faire de tous ceux qui vivent sur notre sol et se réclament de leurs liens avec la culture arabo-musulmane les « otages » des gouvernements de leur pays d'origine, désormais seul recours pour les défendre. »*

(1) La Coordination nationale fédère la Mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France, l'Association des étudiants islamiques de France, Foi et Pratique, etc.

REPÈRES

CATASTROPHES

Plus de 3 000 morts dans les inondations au nord de l'Inde

Le bilan des inondations qui submergent de vastes régions de l'Inde, du Bangladesh et du Népal continue de s'alourdir. C'est au Népal que les pluies de mousson ont provoqué le plus de dégâts, avec d'innombrables glissements de terrain, coulées de boue et villages emportés. Lundi 26 juillet, les autorités évaluaient le nombre des morts à 1 750, mais ce chiffre pourrait monter à 3 000 dans les prochains jours, lorsque les équipes de secours auront pu parvenir dans les zones sinistrées. Une équipe française de Médecins sans frontières est arrivée lundi à Katmandou, avec 12 tonnes de matériel pour aider les victimes. En Inde, le nombre des victimes a dépassé le millier, dont presque la moitié au Pendjab. Au Bangladesh, où l'on enregistre une nette amélioration de la situation, le bilan était lundi de 229 morts. – *(AFP, AP.)*

DÉFENSE

Le consortium industriel récuse l'abandon du programme d'hélicoptère NH-90

Après la publication d'un rapport parlementaire (*le Monde* du 15 juillet) qui fait état des menaces pesant, pour cause de restrictions budgétaires, sur le projet d'hélicoptère européen NH-90, le consortium industriel, qui réunit les quatre pays concernés (France, Pays-Bas, Italie et Allemagne), récuse, dans un communiqué publié lundi 26 juillet, l'idée que ce programme puisse être gratuitement remis en question.

Le NH-90, un hélicoptère de 9 tonnes destiné à équiper les armées de terre et les marines des quatre pays, fait l'objet d'un accord intergouvernemental conclu en septembre 1992, qui a eu pour effet de lancer le développement de cette « machine ». Le consortium industriel NH Industries, qui en est chargé, rappelle que cet accord officiel engage un investissement de 1 376 millions d'écus (l'équivalent de 9 milliards de francs).

Outre le fait que le marché du NH-90, évalué par les constructeurs à douze cents exemplaires, contribue à maintenir une industrie européenne d'hélicoptères, l'abandon du projet – s'il devait être décidé – obligerait, selon les industriels, les Etats impliqués à verser un dédit d'un montant comparable puisque, souligne NH Industries, le programme est *« engagé »*, contrairement à ce qu'affirme le rapport parlementaire.

ENVIRONNEMENT

Nuage toxique près de San Francisco

Une alerte au nuage toxique a paralysé pendant quatre heures, lundi 26 juillet, la petite ville de Richmond (Californie), près de San Francisco. Au cours d'une manœuvre en gare, un wagon chargé de 45 000 litres d'oléum – un concentré d'acide sulfurique – a subi une rupture de vanne, provoquant aussitôt un nuage de vapeurs toxiques. Le temps que la fuite puisse être colmatée, il a fallu interrompre toute circulation, évacuer les écoles et confiner le reste de la population chez elle. Plus d'un millier de personnes, souffrant d'irritations, de maux de gorges ou de difficultés respiratoires ont été mises en observation à l'hôpital. Toutes sont rentrées chez elles après les soins. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ESPACE

La NASA prévoit la suppression de 1 300 emplois

La nouvelle est arrivée à la NASA il y a quelques jours, par la voie abrupte d'un communiqué : mille trois cents emplois, soit plus de 5 % des vingt-quatre mille que compte le programme spatial américain, devront être supprimés dans le cadre des restrictions budgétaires qui frappent la future station spatiale Freedom. A la demande du président Bill Clinton, la NASA a du revoir son projet à la baisse, et travaille désormais sur une version réduite de type modulaire – soit, pour les Etats-Unis, une économie prévue de vingt milliards de dollars (plus de cent milliards de francs) sur vingt ans (*le Monde* du 19 juin). Affirmant que *« le succès du nouveau programme rend nécessaire une transition immédiate vers une nouvelle organisation »*, l'administrateur de la NASA, Daniel Goldin, a précisé que *« le personnel requis pour remplir cette mission devra être réduit à environ un millier »* sur les deux mille trois cents employés permanents actuellement affectés au développement de Freedom. – *(AFP.)*

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

Hautes études commerciales (HEC)

Par ordre alphabétique

Alexia Ackermann (81e), Lucile Agaisse (115e), Olivier Albou (118e), Denis André (94e), Pierre-Emman Angelogiou (151e), Francisco Arcilla-Borraz (242e), Véronique Arguel (278e), Léopold Arminjon (239e), Vincent Arnould (60e), Diana Asworth (38e), Boris Assemat (325e), Maya Atig (25e), Benjamin Aubanton (319e), Thomas Aurian (133e), Thomas Babinet (202e), Hélène Bach (344e), Sylvie Baggio (314e), Claire Baley (165e), Bérangère Barbe (86e), Jean-Philippe Barbe (339e), Nicolas Barre (26e), Frédéric Bascunana (334e), Anne Begin (229e), Agnès Ben Hamou (89e), Sophie-Segol Benhamou (205e), Khallil Benzine (291e), Stephannie Berat (100e), Anne Berguin (240e), Marc-Elie Bernard (290e), Marion Bertagna (47e), Timothée Berthon (181e), Damien Bertrand (69e), Yann Bienvenu (91e), Mathieu Blanc (140e), Adrien Blavier (125e), Jérôme Bleitrach (349e), Hubert Bloch (284e), Alexandre Blum (343e), Alexandra Bonelli (327e), Mathieu Bonneville (139e), Nicolas Borg (116e), Jean-Sébastien Borghetti (43e), Guillaume Bottone (328e), Annie Bodvinik (277e), Mélanie Boucarut-Desmoulins (238e), Stéphane Bouillet (104e), Matthieu Bouin (169e), Marine Bourgain (354e), Nicolas Bourgeon (227e), Jean-Baptiste Bourotte (256e), David Bousso (164e), Carlos Bowles (23e), Tiphanie Bozon (200e), Christine Breuvart (253e), Pierre Brisset (342e), Céline Brucker (58e), Richard Bruyère (128e), Emmanuel Burdeau (149e), Shun Cajot Yoshida (146e), Anne Candelier (182e), Isabelle Cannier (321e), Bertrand Cardi (298e), Christophe Carmona (231e), Emmanuel Carrier (22e), Frédéric Cassini (244e), Jérôme de Chabalier (10e), Marina Charlon (248e), Stéphane Charrière (40e), François Chassing (259e), Laure Chatelier (107e), Nelly Chatron-Colliet (119e), Nicolas Chemla (121e), Carine Chevrier (39e), Iskandar Choueiri (15e), Vincent Cléry-Melin (55e), Jean-Baptiste Cocheteux (171e), Denis Cohen Bengio (110e), Bertrand Colin (4e), Benoît Collard (11e), Catherine Comtet (189e), Christophe Coquema (35e), Olivier Cornuot (76e), Chantal Corteel (156e), Isabelle Cortial (207e), Jérôme Cottin-Bizonne (112e), Géraldine Courtois (71e), Julie Cousin (130e), Anne-Sophie Coustel (24e), Claire de Crevoisier (20e), Pauline d'Estresse de Lanzac (70e), Damien Dambre (231e), Nicolas de Dampierre (94e), Véronique Dang Vu (180e), Olivier Daurèle (153e), Eric Davin (258e), Marie-Julie Decouvelaere (212e), Emmanuel Delaby (99e), Gwenn Delamaire (114e), Florence Delaporte (160e) Sophie Deleau (271e), Olivier Delesse (208e), Philippe Demougin (235e), Guillaume Demulier (56e), Pascal Derville (228e), Julien Desarnauts (53e), Xavier Desaulles (123e), Emmanuelle Desormeau Bedot (37e), Alexandre Desroches (3e), Estelle Dion (159e), Claire Dizambourg (192e), Emmanuel Dokmelar (87e), Vincent Domingo (44e), Jean-Philippe Donjon de Saint-Martin (32e), Igor Donnio (237e), Alexandre du Garreau de la Mechenie (295e), Stéphane Dubard (218e), Christophe Dubois (252e), Cédric Ducasse (255e), Steven Duchatelle (105e), Sandrine Duchon-d'Engenières (326e), Vincent Ducos (206e), Nadège Dufosse (129e), Ludovic Duguet (235e), Arnaud Dupoizat (50e), Pierre-Henri Durand (108e), Julien Duranton (172e), Karine Dussert-Sarthe (330e), Anne Eastwood (132e), Camille Egloff (17e), Brigitte Elmkies (233e), Arnaud Fargues (280e), Stéphanie Fasquelle (324e), Thomas Fatome (269e), Emilie Faucher (234e), Laurent Faugère (329e), Olivier Fay (351e), Loïc Fery (135e), Karine Festoc (336e), Benoît Fillion (138e), Julien Flak (275e), Nader Fleury (299e), Grégoire Forgeot d'Arc (221e), Fabien Foulon (90e), Hala Frangie (203e), Isabelle Fulgeanu (95e), Audrey Fumery (308e), Marie Garagnon (276e), Emmanuelle Garrido (194e), Yvan Gatignon (225e), Alexandre Gaudeul (219e), John Gazal (72e), Marie Souzic Geffroy (75e), Stéphanie Genevois (102e), Etienne Genot (27e), David Georges-Picot (45e), Ghislaine de Germon (19e), Périklès Ghicas (96e), Marie Barbe Girard (176e), Stéphanie Girard de Saint-Gérand (187e), Dimitri Girardetti (98e), Vanessa Giraud (347e), Nicola Godet (300e), Manuel Gonzalez (323e), Stéphanie Goujon (283e), Cécile Gourdon (249e), Aurélien Gressier (79e), Céline Groisil (83e), Jean-Paul Groven (2e), Pierre Grunfeld (49e), Sébastien Guedj (262e), Edouard Guillet (197e), Bertrand Guillot (68e), Isabelle Guyony (257e), Céline Haddad (222e), Alexander Hammer (28e), Emmanuel Hasbanian (1er), Emmanuel Hautempenne (332e), Jean Alexandre Havard (315e), Claude Henriot (302e), Benjamin Herbert (247e), Julie Houra (313e), Marc Jacquand (74e), Bénédicte Jarry (287e), Marie-Noëlle Jean (85e), Catherine Joly (215e), Dominique Journaux (152e), Emmanuel Joux (77e), Emmanuel Julian (250e), Selma Kchouk (337e), Louis Kergall (66e), Céline Klein (331e), Guillaume Klossa (84e), Fabienne Konik (241e), Cyrille Konter (13e), Michel Kowalski (338e), David Lacaze (274e), Clotilde Lacour (279e), Etienne de Laharpe (34e), Jean-Christophe Lallier (217e), Cathy Tuyet Lam (302e), Karine Lamiraud (80e), Delphine Lange (266e), Mhamed Laraqui Houssaini (127e), Sophie Larrègle (273e), Pierre Lasmoles (111e), Julie Lavigne (333e), Renaud Lavigne (103e), Marie Le Garff (348e), Bertrand Le Gorgeu (147e), Pierre-Yves Le Guen (312e), Aude Le Mehaute (305e), Yann Le Quellec (12e), Florence Le Strat (309e), Anthony Le Viavant (268e), Stanislas Lecat (301e), Arnaud Leclair (108e), Tristan Lecomte (64e), Vincent Lecras (117e), Nathalie Lefebvre (236e), Sabine Lehner (254e), Magali Lejars (48e), Laurence Leloup (124e), Angélique Lenain (158e), Bruno Lestrat (101e), Nicolas Lipovsky (176e), Nathalie Long (191e), Igor Niels de Maack (288e), Nathalie Mac Farlane (296e), Nathalie Mackin (33e), Mickael Madar (213e), Delphine Mamelle (134e), Cyril Mandry (293e), Philippe Mannent (148e), Maud Manon (92e), Caroline Maraval (263e), Simon Marc (270e), Christian Marte (8e), Céline Martin (224e), Christel Martin (63e), Frédéric Martin (216e), Frédérique Martin (73e), Thomas Martin (223e), Françoise Mary (214e), Jérôme Mathieu (307e), Rajaa Mekouar (173e), Grégory Meurin (260e), Virginie Mevel (261e), Sébastien Michenaud (162e), Yannick Migotto (62e), Isabelle Minneci (113e), Violaine de Montaigne de Poncins (352e), Claudia Montero (168e), Grégory Moses (201e), Emmanuel Nere (199e), Nguyen Mylin Ngo (304e), Le Chuong Nguyen Trong (355e), Thibaud Nicolazo de Barmon (82e), Bénédicte Nuss (178e), François-Xavier O'Mahony (246e), Amélie Odoux (126e), Alexandre Pages (226e), Jean-Bernard Palthey (145e), André Papadakis (320e), Delphine Pape (198e), Marine Pelletier (16e), Irène Perez de la Sota (340e), Isabelle Perret (272e), Anne Pitollat (281e), Hélène Poirier (194e), Jean-François Pomerol (9e), David Poncet (61e), Vincent Ponsonnaille (196e), Alain Prasquier (186e), Claire Prévot (93e), Armelle Prie (345e), Franck Pruvost (7e), François Quereuil (262e), David Raccat (353e), Nelly Rajaonarivelo (220e), Muriel Rajaut (292e), Nadia Ramanandraibe (150e), Thomas Randon (18e), Lætitia Redon (6e), Thierry Remont (170e), Claire Renaud (230e), Arthur de Renusson d'Hauteville (54e), Thomas Reynaud (131e), Florent Richard (167e), Nicolas Rigaudière (30e), Wanda Ringwald (154e), Yann-Alexis Riverieulx de Varax (46e), Sylvie Robert (175e), Luis Rodriguez (265e), Florence Rolland (317e), Anne-Sophie Roy (209e), Mathieu Roy (41e), Florent Sabot (183e), Irad Sachs (311e), Karim Saddi (15e), Jérôme Saillant (286e), Marie-Servan de Saint-Laurent (31e), Melvina Sarfati (122e), Jérémie Sautter (318e), Cyrille Schroeder (346e), Gilles Scotto di Suoccio (142e), Patrick Seroin (78e), Marie Serre (52e), Caroline Simon Michel (232e), Laurent Sirvente (137e), Amel Skouri (136e), Vincent Solnik (341e), Caroline Sommervogel (174e), Elodie Soubigou (157e), Alexandra Soubrier (42e), Jean-Baptiste Souchier (67e), Maya Soulas (21e), Charlotte Steinitz (193e), Anita Stering (57e), Ileana Stoicanefou (310e), Catherine Sublet (243e), Carole Sultan (888e), Valérie Chin Sun (51e), Mathieu Tabard (161e), Jérôme Taïeb (322e), Diogo Teixeira (162e), Edouard Tessier (166e), Estelle Théron (144e), Sophie Thibert (155e), Stéphanie Thirriot (334e), Didier Tixier (29e), Axelle Toulemonde (106e), Béatrice Tourvieille (143e), Sébastien de Tramasure (289e), Mathilde Trichet (179e), Fabienne Troude (190e), Olivier Turkel (210e), Fatma Unkan (65e), Nathalie Vaguer (251e), François Valencony (204e), Maxence Vancauwenberghe (267e), Gautier Venerati (350e), Simon Verdier (5e), Catherine Verger (120e), Vincent Veron (316e), Cécile Vialle (36e), Muriel Villeneuve (141e), Yann Viot (59e), Anne-Lise Vivier (264e), Truc Mai Vo Hong (245e), Alexa von Breitenstein (14e), Nicolas von Bulow (97e), Muriel Wahl (184e), Jennifer Younes (188e), Sylvain Zeller (297e), David Zindo (306e).

Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)

Par ordre alphabétique)

Alexia Ackermann (85e), Alix Aït-Saïd (79e), Youmna Al Hayek (203e), Sophie Allemand (189e), Marcelo Amram (276e), Pierre-Emmanuel Angelogiou (222e), Elodie Antoni (93e), Francisco Arcilla-Borraz (3e), Vincent Arnould (229e), Diana Ashworth (104e), Maya Atig (28e), Benjamin Aubanton (45e), Charlotte Aubin (181e), Astrid Audurier (241e), Agnès Babule (102e), Nicolas Barre (178e), Carole Bataille (72e), Louis François de Bayser (134e), Mahmoud Benamar (256e), Farid Bencheik (270e), Agnès Ben Hamou (171e), Fabrice Berger (226e), Marc-Elie Bernard (274e), Marion Bertagna (6e), Damien Bertrand (298e), Xavier Bertrand (200e), Yann Bienvenu (192e), Xavier Bizot (227e), Mathieu Blanc (250e), Adrien Blavier (48e), Patrice Boissonnas (77e), Jean-Sébastien Borghetti (1er), Mélanie Boucarut-Desmoulins (167e), Matthieu Bouin (164e), Nicolas Boullet (84e), Kamal Bourezgui (158e), Nicolas Bourgeon (53e), Tiphanie Bozon (166e), Eric Braucourt (42e), Raphaël Brault (129e), Christine Breuvart (183e), Sandra Brice (294e), Olivier Brisac (210e), Céline Brucker (57e), Emmanuel Burdeau (177e), Alexis Calvet (268e), Anne Candelier (163e), Marion Carrette (292e), Elsa Caternet (174e), Samuel Cazin (153e), Marina Charlon (221e), Stéphane Charrière (15e), François Chassing (135e), Nelly Chatron-Colliet (258e), Kimrani Chea (291e), Nicolas Chemla (202e), Carine Chevrier (24e), Iskandar Choueiri (30e), Denis Cohen Bengio (39e), Benoît Collard (180e), Christophe Coquema (213e), Maylis Cotte (186e), Jérôme Cottin-Bizonne (89e), Julien Coupat (91e), Pierre Couret (65e), Géraldine Marie-Solange Courtois (149e), Eudes Covo (168e), Sylvie Cravero (206e), Claire de Crevoisier (159e), Hélène Crolet (13e), Nicolas de Dampierre (de) (208e), Véronique Dang Vu (46e), Anne-Isabelle Daulon (98e), Caroline Declerck (224e), Marie-Julie Decouvelaere (63e), Pierre Dedieu (148e), Marie Defay (141e), Gwenn Delamaire (66e), Raphaël Demaizières (68e), Philippe Demougin (54e), Charlotte Deregnaucourt (92e), Cécile Derisson (246e), Pascal Derville (261e), Emmanuelle Desormeau-Bedot (105e), Alexandre Desroches (230e), Laurent Dewailly (145e), Virginie Dhonte (8e), Félicie Diehl (217e), José Dinis (27e), Lisa Djian (131e), Vincent Domingo (254e), Igor Donnio (102e), Mathieu Dréan (187e), Stéphane Dubard (123e), Nathalie Dubée (94e), Xavier Dubod (147e), Christophe Dubois (88e), Julien Dubois (215e), Steven Duchatelle (110e), Sandrine Duchon-d'Engenières (287e), Ludovic Duguet (50e), Anne Dumont (263e), Arnaud Dupoizat (21e), Julien Duranton (17e), Karine Dussert-Sarthe (162e), Anne Eastwood (5e), Camille Egloff (12e), Pauline d'Estresse de Lanzac (2e), Charlotte Eyglunent (243e), Emilie Faucher (179e), Raquel Fernandez (139e), Loïc Féry (70e), Julien Flak (149e), Grégoire Forgeot d'Arc (124e), Fabien Foulon (106e), Jacques Franchi (234e), Hala Frangie (69e), Olivier Frezouls (300e), Isabelle Fulgeanu (176e), Sylvain Garandeau (155e), Yvan Gatignon (219e), Anne-Claire Gantier (132e), Christine Gautier (269e), John Gazal (60e), Stéphanie Genevois (59e), Etienne Genot (236e), David Georges-Picot (64e), Periklès Ghicas (15e), Caroline Ghienne (203e), Isabelle Giafferi (128e), William Girard (23e), Virginie Grandgeorge (282e), Aurélien Gressier (231e), Yvan Guérassimoff (242e), Nathalie Guichard (116e), David Guillon (293e), Bertrand Guillot (56e), Alexandre Guirao (75e), Isabelle Guyony (290e), Alexandre Guyot (218e), Céline Haddad (59e), Alexander Hammer (71e), Emmanuel Hasbanian (47e), Geneviève Helleringer (113e), Alexandre Hennel (211e), Arach Hirmanpour (277e), Andres Hoyos Gomez (29e), Dominique Yves Jacob (264e), Marc Jacquand (61e), Pauline Jacquey (279e), Geneviève Catherine Joly (10e), Emmanuel Joux (78e), Emmanuel Julian (284e), Anne Jurion (223e), Sami Kassab (99e), Céline Klein (296e), Guillaume Klossa (207e), Olivier Kohler (146e), Fabienne Konik (193e), Cyrille Konter (185e), Clotilde Lacour (38e), Etienne de Laharpe (4e), Jean-Christophe Lallier (170e), Pierre Lasmoles (214e), Davy Lassagne (240e), Pascal Lassau (228e), Hugues De Lavallade (288e), Renaud Lavigne (76e), Le Linh (83e), Arnaud Leclair (252e), Vincent Lecras (275e), Virginie Ledrich (264e), Bertrand Le Gorgeu (199e), Jérôme Legrain (125e), Magali Lejars (253e), Laurence Leloup (101e), Laurent Lemaire (155e), Mark Per Le Morhedec (247e), Angélique Lenain (74e), Yann Le Quellec (22e), Maryannick Le Quilliec (51e), Juliette Levy (281e), Nicolas Lipovsky (205e), Nathalie Long (62e), Bertrand Loubières (289e), Anne Sophie Lozach (44e), Binh Son Luong (160e), Anouck Macke (239e), Nathalie Mackin (36e), Cyril Mandry (259e), Philippe Mannent (297e), Alexandra Marcoin (157e), Christian Marte (19e), Claude Frédérique Martin (25e), Nicolas Mathon (225e), Rajaa Mekouar (250e), Matthieu Merlin (295e), Sébastien Michenaud (198e), Fabienne Micol (272e), Florent Milesi (195e), Isabelle Minneci (249e), Virginie Moreau (151e), Philippe Morin (257e), Grégory Moses (209e), Emmanuel Nère (32e), Mylinh Ngo Nguyen (283e), Amélie Odoux (90e), Eric Obayon (11e), Emmanuel d'Ornano (136e), Jean-Bernard Palthey (260e), Delphine Pape (11e), Ambroise Pascal (196e), Tony Payet (73e), Marine Pelletier (255e), Xavier Perez (95e), Alejandro Perez Tenessa de Block (142e), Anne Perrazi (245e), Jean-Charles Philippon (144e), Olivier Pic (194e), Nicolas Pierret (121e).

Cloé Pigeon (37e), Elodie Pigne (43e), Anne Pitollat (285e), Olivier Poissonnier (267e), Vincent Ponsonnaille (175e), Stéphanie Pouzet (140e), Alain Prasquier (40e), Claire Prevot (133e), Claire-Denise Prevot (278e), Armelle Prie (127e), Franck Pruvost (81e), Thomas Queffeulou (220e), François Quereuil (31e), David Raccat (280e), Nelly Rajaonarivelo (248e), Muriel Rajaut (271e), Thomas Randon (41e), Laetitia Redon (161e), Nicolas Remonnay (197e), Claire Renaud (237e), Hélène Renaud (82e), Patrick Reybet-Degat (142e), Florent Richard (87e), Nicolas Rigaudière (238e), Nicolas Rince (100e), Wanda Ringwald (109e), Sylvie Robert (26e), Pascal Roche (119e), Frédéric Rochette de Lempdès (233e), Philippe de Rovira (262e), Irad Sachs (169e), Marie-Servanne de Saint-Laurent (16e), Gregori Sarfati (14e), Melvina Sarfati (9e), Philippe Sayegh (138e), Clelia Schrecher (122e), Rupert Schoder (273e), Patrick Seroin (152e), Caroline Simon-Michel (244e), David Simeau (231e), Omar Skalli (96e), Vincent Solnik (130e), Caroline Sommervogel (52e), Alexandra Soubrier (7e), Jean-Baptiste Souchier (20e), Maya Soulas (182e), Anita Stering (34e), Mathieu Tabard (86e), Bopha Tan (49e), Jean-Arnaud Thai (212e), Catherine Thiebaut (115e), Nathalie Thien-Ah-Koon (190e), Alain Thoral (286e), David Tinthoin (117e), Didier Tixier (299e), Frédéric Torrens (172e), Axelle Toulemonde (114e), Emmanuelle Tourneur (266e), Marion Toutenu (118e), Olivier Turkel (201e), Tugba Unkan-Fatma (18e), Nathalie Vaguer (67e), Maxence Vancauwenberghe (80e), Anne-Laure Veaux (154e), Simon Verdier (112e), Catherine Verger (216e), Eric Veron (119e), Cécile Vialle (191e), Jean-Philippe Vieillevigne (184e), Gautier Vignau (165e), Muriel Villeneuve (107e), Yann Viot (97e), Julien Visconti (137e), Emmanuel Vivet (33e), Anne-Lise Vivier (188e), Mai Vo Hong Truc (173e), Alexa von Breitenstein (126e), Nicolas von Bulow (108e), Ramanya Wei (235e), Jennifer Younes (55e)

Ecole supérieure de commerce de Lyon (ESC/Lyon)

Par ordre alphabétique.

Lucile Agaisse (43e), Luc Agopian (93e), Anne-Sophie André (144e), Elodie Antoni (7e), Murielle Arnaud (49e), Xavier Atieh (25e), Thomas Babinet (38e), Hélène Bach (111e), Sylvie Baggio (100e), Bérangère Barbe (86e), Cédric Barbe (90e), Nicolas Barre (54e), Aurélia Barth (32e), Farid Bencheik (121e), Yann Bienvenu (120e), Axelle Bladier (85e), Mathieu Blanc (113e), Adrien Blavier (8e), Jérôme Bleitrach (110e), Axelle Bonamy (154e), Alexandra Bonelli (17e), Stéphane Bouillet (84e), Kamal Bourezgui (9e), Nicolas Bourgeon (102e), David Bousso (80e), Carlos Bowles (119e), Elisabeth Brion (104e), Gaëlle Brunetaud-Brochet (153e), Arnaud Cachard (65e), Valérie Cahen (174e), Shun Cajot-Yoshida (50e), Bertrand Cardi (6e), Christophe Carmona (28e), Sylvie Caron (75e), Katia Carow (87e), Marion Carrette (18e), Anne Carron (46e), François Chassing (116e), Carine Chevrier (88e), Zeina Choueiri (71e), Vincent Cléry-Melin (43e), Christophe Coquema (19e), Pierre Couret (129e), Anne-Laure Coval (174e), Alexandra Crisostomo (60e), Hélène Crolet (89e), Jérôme Cukier (106e), Pauline D'Estresse de Lanzac (20e), Hicham Daoudi (91e), Valérie Degroult (136e), Stéphane Delva (29e), Cécile Derisson (127e), Caroline Descamps (167e), Stanislas Desjonquères (109e), Estelle Dion (52e), Frédérique Dofing (79e), Vincent Domingo (10e), Jérôme Dorval (51e), Béatrice Dusult (40e), Julien Dubois (83e), Caroline Duflot (94e), Claire Dugelay (35e), Camille Egloff (11e), Antoinette Esposito (92e), Catarina Estèves (23e), Julien Fabre (13e), Nicolas Faquet (66e), Emilie Faucher (152e), Stefan Feltgen (62e), Axel Ferreyrolles (133e), Loïc Féry (14e), Stéphane Flaquet (107e), Mélanie Flouquet (34e), J. Emmanuel Franque (132e), Isabelle Fulgeanu (135e), Sonia Garijo (139e), Emmanuelle Garrido (67e), Caroline Ghienne (162e), Isabelle Giafferi (114e), William Girard (57e), Stéphanie Girard de Saint-Gérand (15e), Delphine Giraud (82e), Nicholas Giraud (36e), Anne Guidi (149e), Mélanie Guilldon (165e), David Guillon (4e), Isabelle Guyony (127e), Emmanuel Hasbanian (69e), Huu Nghia Hoang (39e), Stéphane Hue (99e), Agnès Hupin (171e), Guillaume Jabalot (134e), Marc Jacquand (160e), Roxolana Jacura (124e).

Anne Jaurès (108e), Anne-Laure Joly (122e), Sami Kassab (61e), Kikanga Kikuni (149e), Nicolas Klebnikoff (de) (3e), Fabienne Konik (137e), Maxime Lacampagne (157e), Etienne Laharpe (de) (53e), Karine Lamiraud (142e), Delphine Lange (30e), Nathalie Larosière (41e), Bertrand Le Gorgeu (169e), Florence Le Strat (115e), Tanguy Leclercq (97e), Sabine Lehner (130e), Aline Leguepeys (168e), Isabelle Leroy (33e), Sophie Letellier (118e), Qihong Li (59e), Nathalie Mackin (26e), Antoine Marmoiton (158e), Thomas Martin (98e), Urbain Mbazoa (103e), Lamia Messaoui (173e), Isabelle Minneci (96e), Charlotte Moneger (163e), Virginie Moreau (164e), Benjamin Morel (123e), Gregory Moses (151e), Alia Najjar (145e), Florence Neveux (45e), Jocelyn Nguyen (72e), François-Xavier O'Mahony (63e), Amélie Odoux (24e), Eric Ohayon (101e), Stéphanie Perrot (74e), Gaëlle Pertuiset (117e), Thomas Philippe (95e), Jean-Charles Philippon (16e), Chloé Pigeon (73e), Valérie Piotte (161e), Anne Pitollat (22e), Frédéric Plais (155e), Nathalie Planchon (31e), Eric Pretelat (126e), Armelle Prie (131e), Xavier Prudhomme (27e), Brice Prunas (77e), Franck Pruvost (37e), Faramalala Rakotonjanahary (141e), Grégoire Recope de Tilly Blaru (166e), Maud Retel (44e), Yann-Alexis Riverieulx de Varax (12e), Sylvie Robert (48e), Bruce Roch (70e), Christophe Roehri (125e), Stéphanie Rongione (68e), Jean-Baptiste Roussel (143e), Philippe Rovira (de) (172e), Anne-Sophie Roy (137e), Bertrand Sadorge (81e), Claire Seillier (146e), Marc Speichert (140e), Anita Stering (2e), Catherine Sublet (47e), Katia Switajski (159e), Diogo Teixeira (58e), Emmanuelle Terrien (150e), Anne-Sophie Tessa (105e), Sandrine Théron (155e), Petter Toenjum (1er), Irène Toporkoff (112e), Béatrice Tourvieille (170e), Guillaume Tricornot de Rose (de) (64e), Nathalie Vaguer (78e), Lena Vahée (76e), Harold van den Bossche (56e), Cécile Vialle (147e), Frédéric Vigier (21e), Alexa von Breitenstein (5e), Roderick-Pascal Waters (55e).

Ecole normale supérieure de Lyon (ENS)

Par ordre de mérite.

OPTION PHYSIQUE ET CHIMIE

Cécile Fradin (1re), Laurent Dauder (2e), Antoine Donnaint (3e), Mehdi Belfrekh (4e), Michel Julier (5e), Laure Ferrandon (5e), Stéphane Redoglia (7e), Hugues Mesnil (8e), Philippe Bordarier (9e), Véronique Terras (9e), Jacques Marteau (11e), Christelle Poux (12e), Erwann Debos (13e), Sébastien Bize (14e), Loïc Astier-Perret (15e), Bernard Amadon (16e), Anne-Sophie Krepper (16e), Fredrik Schyberg (17e), Yann Moulin Frédéric (18e), Vincent Renvoize (19e), Morvan Le Dour (20e), Laurent Barraco (21e), Laurent Blivet (22e), Remmelt Pit (22e), Magali Cubier (23e), Véronique Savalli (23e), Vincent De Labrouhe de Laborderie (25e), Patrick Hennebelle (25e), Alexandre Kamenka (25e), Patrick Charmont (28e), Thibaut Charmeil (29e), Laurence Colombet (29e), Pascal Siegwart (29e), Julien Aubert (32e), Catherine Chauvet (33e), Vincent Legros (33e), Etienne Casal (35e)

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Marie-Hélène Muller (1re), Blandine Doligez (2e), Deborah Prévot (3e), Aitana Perea (3e), Vincent Guili (4e), Cédric Rossi (5e), Bénédicte Pascal (5e), Mathieu Joron (7e), Anne Sandre (8e), Vincent Chauvet (9e), Sophie Raisin (10e), Sébastien Darras (11e), Séverine Laversanne (12e), Renaud De Rosa (13e), Elise Can (14e), Carole Megevand (15e), Marianne Cosnes (16e), Jérôme Tourret (17e), Jérôme Musseau (17e), Jean-François Bonello (19e), Samuel Vernoux (19e), François Klam (21e), Sophie Queroml (22e), Frédéric Devaux (23e), Sophie Noguet (24e), Marianne Elias (25e), Caroline Haurie (25e), Stéphane Le Crom (27e), Laurent Noël (28e), Ignace De Francqueville D. Abonco (29e), Delphine Prudhomme (30e), Lise Bailly (31e).

MATHÉMATIQUES

Denis Auroux (1er), Vincent Belrose (2e), Paul Zinn-Justin (3e), Pierre Grinspan (4e), Stéphane Oselka (5e), David Rupprecht (6e), Rémi Gribouval (7e), François Pierrot (8e), Laurent Perdiolat (9e), Pierre Carlotti (10e), Gilles-Grégoire Bouron (11e), Nicolas Schabanel (12e), Geoffroy Prevot (13e), Jean-Noël Aqua (14e), Clément Picard (15e), Ivan Marin (16e), Grégoire Seneclauze (17e), Jean-Marie Lapeyre (18e), Grégoire Favre-Bulle (19e), Julinsz Chroboczek (20e), Paul Pichaureau (21e), Stéphane Aicardi (22e), David Emond (23e), Luc Hillairet (24e), Joël Bellaiche (25e), Eric Brunet (26e), Guillaume Miquel (27e), Alfred Leung (28e), Benoît Roman (29e), Pascal Agin (29e), Charles Favre (31e), Jérôme Duplaz (32e).

2e CONCOURS

Karine Hugot (1re), Ludovic Vallier (2e), Bernard Jacquet (3e), Magali Dutuit (4e), Jade Sueur (5e), Isabelle Boullaga (6e), Karine Bazouni (7e), Pierre Meyssignac (8e), Katia Ancelin (8e), Mathieu Raffinot (10e).

Ecole de l'air

Par ordre de mérite.

Officiers de l'Air

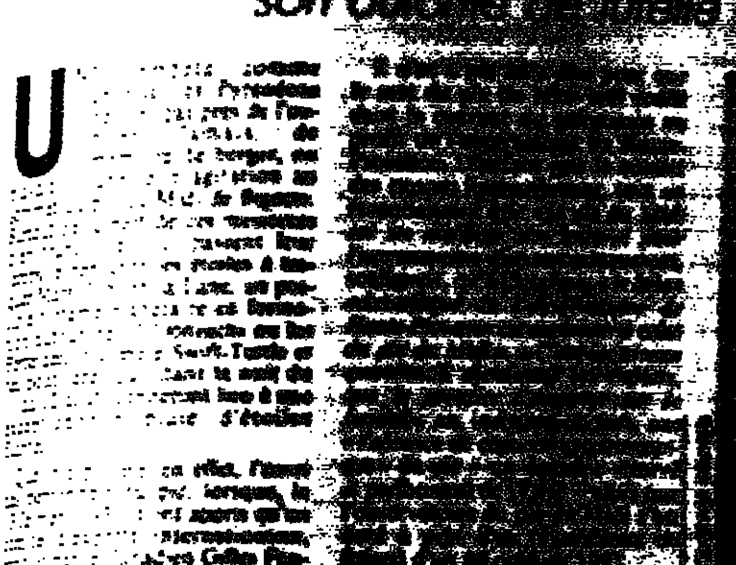
Desvigne François (1er), Blanc Olivier (2e), Borja Jean (3e), Czelala Christophe (4e), Mirrione Gilles (5e), Bergé Laurent (6e), Paupy Bruno (7e), Brunetta Arnaud (8e), Chapeaux Thierry (9e), Lacroix-Leclair Jérôme (10e), Bottero Franck (11e), Lecerf Rémi (12e), Serin Jérôme (13e), Plantard Antoine (14e), Deynes Fabien (15e), Morisseau Florian (16e), Quéant Pierre (17e), Papa Pierre (18e), Teillet Cyril (19e), Desgrand Francis (20e), Delorme Jean-Maiti (21e), Prati Yannick (22e), Asensi Gérald (23e), Bonnot Nicolas (24e), Antoniou Benoît (25e), Zaffino Stéphane (26e), Sanchez Florent (27e), Bourdeloux Guillaume (28e), Urbain Jérôme (29e), Morin Arnaud (30e), Rosset Walter (31e), Bussière Laurent (32e), Labourdette-Liaresq Philippe (33e), Labbé Patrick (34e), Konietzko Eric (35e), Van Graefschepe Eric (36e), Ciecholewski Ludovic (37e), Claeysen Philippe (38e), André Yves (39e), Petey Jérôme (40e), Albrecht Fabrice (41e), Antoine Boris (42e), Arvy David (43e), Milcendeau Dominique (44e), Suhr Philippe (45e), Rullière Loïc (46e), Chaillou Bertrand (47e), Rougier Alexis (49e), Cayssiols Christophe (50e), Pascal Nicolas (51e), Hurez Laurent (52e), Millet Pierre (53e), Roucourt Hubert (54e), Bezacier Thibaud (55e), Fleith Jérôme (56e), Gracia Sébastien (57e), Cordonnier Lionel (58e), Richerme Yann (59e), Vallette Sébastien (60e), Barendes Eric (61e), Kerlain François (62e), Munsch Sébastien (63e), Jouglet Emmanuel (64e), Penet Luc (65e), Cartie Denis (66e), Gaillard Christian (67e), Debreuve Eric (68e), Bellet Nicolas (69e), Gaston Romain (70e), Fuentes Pascal (71e), Paillou Jean-Emmanuel (72e), Desquibes Denis (73e).

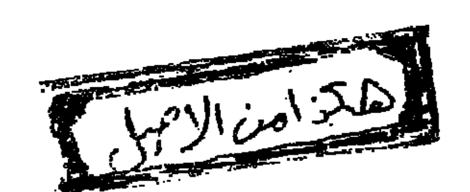
Officiers mécaniciens

Mignari Raphaël (1er), Dy Florence (2e), Pinget Guillaume (3e), Maraval Eric (4e), Bezombes Olivier (5e), Pallaro Sébastien (6e), Cappe Thierry (7e), Rivière Florence (8e), Fritz Pascal (9e), Breitel Xavier (10e), Lambert Eric (11e), Pau Sébastien (12e), Toto Samuel (13e), Lemaire William (14e), Allibert Christophe (15e), Garcia Cyrille (16e), Deborggraeve Bertrand (17e).

Officiers de base

Taupin Fabrice (1er), Bossu Yannick (2e), Bertolozzi Frédéric (3e), Patigny Renald (4e), Mathieu Jean-Didier (5e), Pradines Sylvain (6e), Pibouteau Renaud (7e), Bouvier Dany (8e), Halm Frédéric (9e), Perrot David (10e), Grimault Nicolas (11e), Creuset Paul (12e).



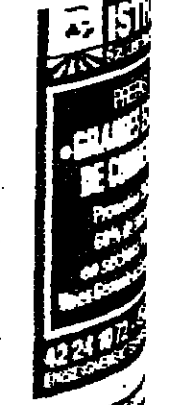


UX GRANDES ÉCOLES

merciales (HEC)

sciences économiques
les (ESSEC)

erce de Lyon (ESC Lyon)



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le pic du Midi sous surveillance

Le célèbre observatoire astronomique va-t-il être fermé en 1998, comme le souhaite son autorité de tutelle ? Le ministère de la recherche devrait bientôt trancher

UNE tempête comme celle-là, les Pyrénéens ne sont pas près de l'oublier. Jamais, de mémoire de berger, on n'avait vu une telle agitation au sommet du pic du Midi de Bigorre. Surtout de la part de ces messieurs bien tranquilles qui passent leur temps le nez dans les étoiles à traquer Mars, Jupiter, la Lune, un possible système planétaire en formation autour de 60 Ophiuchi ou les Perséides, la comète Swift-Tuttle et ses poussières qui, dans la nuit du 11 au 12 août, donneront lieu à une exceptionnelle pluie d'étoiles filantes.

Quel n'a pas été, en effet, l'émoi des personnels du pic, lorsque, le 13 février 1993, ils ont appris qu'un comité d'experts internationaux, conduit par le Canadien Gilles Fontaine (1), condamnait leur observatoire à être fermé en 1998 pour des raisons de coût et de réorientation des objectifs de l'astronomie française. Un émoi d'autant plus fort que, deux mois plus tôt, le rapport d'un autre expert, celui du Français Pierre Léna, n'envisageait cette fermeture qu'en 2004 au grand déplaisir des astronomes de l'Observatoire de Haute-Provence (OHP), alors en balance avec le pic.

Ce rapport, sans cacher l'importance des investissements à mettre en œuvre pour maintenir le pic du Midi en activité, se prononçait en effet pour le maintien en exploitation du télescope Bernard-Lyot de 2 mètres. Mais à la condition expresse qu'il soit équipé *« d'une instrumentation performante faisant l'objet d'une organisation scientifique et technique, d'un financement et d'un suivi rigoureux »*. On ne pouvait être plus clair lorsque l'on sait que cet instrument, dont la construction a duré dix ans, n'a donné, à ses débuts, que des images médiocres du fait de phénomènes de turbulences et n'a résolu ses problèmes de fonctionnement qu'en 1985.

Le meilleur site naturel

Aujourd'hui, sa rénovation, commencée en 1988, est pratiquement achevée et les astronomes du pic espéraient bien mettre à profit la transparence exceptionnelle de ce site en altitude (2870 m), placé en sentinelle en avant des Pyrénées, pour faire de l'astronomie de qualité en optique, en ultraviolet et en infrarouge (2). Las, ces arguments n'ont pas convaincu le directeur de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU), Michel Aubry, responsable d'une grande partie de l'astronomie française au travers du CNRS.

Celui-ci, en effet, a aussi retenu du rapport Léna que *« si ces conditions »* de réinstrumentation et de suivi rigoureux étaient réalisées au pic, il faudrait consentir de 17 à 20 millions de francs à la maintenance et au rajeunissement de ce site dont les bâtiments souffrent d'un manque d'étanchéité, d'une alimentation électrique à revoir et d'une exploitation coûteuse du fait de sa situation en altitude (3).

Il n'en a pas fallu plus pour que le sort du pic du Midi soit scellé dans le courant du printemps au profit de l'observatoire de Haute-Provence. D'autant que le comité des experts internationaux, tout en reconnaissant que *« le pic du Midi est un meilleur site naturel pour l'astronomie »* que son concurrent, soulignait, qu'à l'analyse, *« le bilan scientifique de l'observatoire de Haute-Provence est supérieur à celui du pic du Midi »*. *« C'est au niveau quantitatif,* ajoutaient les experts, *que le premier l'emporte sur le second »* en insistant, à tort, sur *« l'absence de capacité spectroscopique »* du pic – un domaine réservé et performant de l'OHP – alors que l'observatoire du pic du Midi s'est doté à prix d'or (3 millions de francs) d'un tel outil en 1992.

Face à ces contradictions et aux levées de boucliers de la région toulousaine, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a décidé de reconsidérer le dossier du pic du Midi bouclé avant qu'il ne soit nommé. Prudent, il a tout arrêté, tout gelé pour se donner le temps de la réflexion et voir s'il existe des solutions viables pour sauver le pic.

« Les objectifs de fermeture sont encore lointains, a-t-il dit à la mi-juin. *Nous avons le temps d'examiner les propositions de chacun et de voir quelles pourraient être, pour le pic, l'apport des collectivités locales au-delà de 1998 car,* prévient-il, *les charges sont actuellement trop lourdes pour l'Institut national des sciences de l'univers. »*



CIEL ET ESPACE/SERGE BRUNIER

Le message est clair. Il faudra convaincre. Convaincre qu'il est possible, comme le proposent Michel Blanc et Richard Muller, respectivement directeur de l'observatoire Midi-Pyrénées et directeur de l'unité de recherche associée 1281 Pic du Midi, de sauver le dispositif de recherche du pic en pratiquant une politique d'économie sur les postes et sur les coûts et en développant un tourisme d'été, *« ciblé sur les sciences de l'univers »*. Soixante mille curieux pourraient ainsi prendre le chemin de ce lieu qui a contribué à écrire l'histoire du Soleil et qui a aidé la NASA à cartographier la Lune en vue de sa conquête par les missions Apollo. Coût de ce projet, nommé Pic-2000, 17,45 millions de francs dont 5,88 millions seraient assurés par les seules activités d'un tourisme d'été.

Rassurée, la région pourrait, si l'étude se révèle raisonnable, *« ce qui n'était guère le cas d'un précédent projet, qui prétendait attirer 300 000 visiteurs par an au pic »*, s'investir dans le sauvetage de ce site. Mais à la condition que l'Etat s'engage. *« Ce sera difficile,* commente un chercheur, *car on traîne une mauvaise réputation. Celle de coûter cher alors que, dans le domaine solaire, par exemple, on travaille avec des bouts de ficelle sur le télescope de 1 m et on fait 35 publications par an à trois. »*

Même écho, chez l'astronome Jean Lecacheux qui rappelle qu'une grande partie des observations sur la comète Swift-Tuttle, décrite en 1737 par un missionnaire jésuite présent en Chine, puis perdue avant d'être retrouvée en 1862, puis reperdue et de nouveau repérée en 1992, se sont faites au pic. *« Que feront les planétologues,* se demande-t-il, *si le pic ferme ? »* La seule solution, suggère Thierry Roudier, est de *« soumettre la décision à nos pairs. La section compétente du comité national du CNRS procède actuellement à une évaluation de tous les sites. Attendons ses conclusions et nous nous soumettrons à son avis »*.

Redéployer les effectifs

Un choix que Jean Lecacheux redoute dans la mesure où, dit-il, *« l'INSU n'écoute et ne retient que ce qu'il veut du comité national »*. *« Faux »*, rétorque Michel Aubry. *« La fermeture de tel ou tel site ne m'amuse pas. Mais, aujourd'hui, l'Etat qui dépense environ 1200 millions de francs par an pour l'astronomie ne peut pas, dans un contexte de crise, soutenir tous les observatoires nationaux, ainsi que ses projets internationaux comme l'observatoire solaire des Canaries Thémis ou les télescopes géants du VLT au Chili. »*

« Ces choix sont des choix, souligne-t-il, *qui ont été faits par la communauté astronomique. Or, dans cinq ans, le VLT recueillera ses premiers résultats. Si nous voulons les exploiter correctement, il nous faut disposer à cette date de personnes qualifiées, ce qui ne peut se faire qu'au travers d'un redéploiement de toute l'astronomie optique française. La cohérence est à ce prix. Comme les effectifs de cette discipline n'augmenteront pas, il nous faut redistribuer plus d'un tiers des effectifs (200 à 210 personnes) employés par les sites nationaux vers le VLT, le VLTI et Thémis. »*

Dans ce contexte, l'Observatoire de Haute-Provence sera tenu, s'il devait rester en service, de faire mieux en dépit de la qualité de son site et se serrer la ceinture en acceptant une diminution de ses effectifs de quelques dizaines de personnes, prises sur le Laas, l'Observatoire de Marseille et celui de Haute-Provence. Nous n'en sommes pas encore là. Chacun attend que le comité national, la commission spécialisée de l'INSU et les conseillers du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche rendent, vers la fin de l'année, leurs conclusions pour que les bergers et les moutons de la Bigorre retrouvent le calme de leurs alpages au pied d'un pic du Midi à nouveau serein ou silencieux pour toujours.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ce rapport a été établi par trois experts étrangers : le Canadien Gilles Fontaine de l'université de Montréal ; le Néerlandais Harvey Butcher de Dwingeloo et le Britannique Richard Ellis de Durham.

(2) Les essais de la nouvelle caméra infrarouge ne devraient commencer que courant 1994.

(3) Seule la rénovation du téléphérique, utilisé par les astronomes, mais aussi par TDF, France Télécom, l'armée de terre et la navigation aérienne, a été à ce jour achevée.

Lazer, village oublié

La mise en exploitation d'une carrière de gypse près de Laragne (Hautes-Alpes) a permis la redécouverte d'un site médiéval

MARSEILLE

de notre correspondant

SI le gypse n'était pas une matière première indispensable à la fabrication du plâtre, aurait-on jamais su qu'il y avait là, enfoui sur le flanc sud de la montagne de la Plâtrière, à quelques kilomètres de Laragne, dans les Hautes-Alpes, un village médiéval dans un état de conservation exceptionnel ?

Depuis trois ans, les archéologues réalisent ici une fabuleuse moisson, sur un site en amphithéâtre qui s'étage de 600 à 800 mètres d'altitude, accroché aux contreforts d'une montagne de gypse quasiment pur dominant l'actuelle commune de Lazer. Un site de 40 000 mètres carrés sur lequel, du douzième au quatorzième siècle, quelque cinq cents à sept cents habitants ont vécu en permanence.

Ce sont les fouilles archéologiques préalables à l'exploitation accordée à la société des Plâtres Lambert, en 1988, qui ont permis la mise au jour d'un chantier archéologique de première grandeur sur l'emplacement de ce bourg castral, surmonté d'un château et cerné de remparts. La loi, certes, faisait obligation à l'entreprise de financer la campagne de fouilles, mais l'intérêt que ses dirigeants ont montré et leur participation financière exceptionnelle (85 %) relèvent du mécénat. La direction a accepté de différer de trois ans le début de l'exploitation de la carrière, et vient encore d'accorder les crédits nécessaires à une campagne qui se déroule durant l'été 1993. D'ores et déjà, les recherches dirigées par Isabelle Ganet ont abouti à *« des résultats scientifiques de la plus haute importance »*, selon l'opinion de M. Jean-Paul Jacob, directeur du service régional d'archéologie Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le site se divise en deux. D'une part, les habitations, qui constituent un ensemble de maisons exceptionnellement conservé. Autrefois recouvertes de toits de tuile, taillées dans le gypse sur trois côtés et maçonnées avec le matériau trouvé sur place, certaines d'entre elles, situées dans la partie haute, comportaient un étage avec un escalier intérieur. Leurs diverses pièces sont liées à une occupation humaine, animale ou artisanale, comme l'atteste la présence de foyers ou de silos à grains.

Un Pompéi médiéval

Plus à l'ouest, d'autre part, se trouvent les vestiges d'un ensemble lié aux activités économiques : des fours à pain de grande taille (3,20 m de diamètre), des citernes maçonnées pour recueillir les eaux de pluie (le village était dépourvu de sources), des silos de conservation des céréales ou de stockage de métal à mettre en relation avec un atelier de forgeron. Enfin, dans le bas du site, a été retrouvée une forge bien conservée, qui est sans doute la plus ancienne de France.

Epidémie ? Guerre ? Le bourg médiéval de Lazer semble en tout cas avoir été déserté dans sa totalité et dans un laps de temps assez bref, ce qui explique l'abondance et la diversité du mobilier retrouvé. Monnaies, lampes à huile à pied, bougeoirs, gobelets, marmites, gargoulettes, cruches, chaudrons en cuivre, cuillers en bronze, lames de couteau, mortiers, serpes, fourches, faucilles, fers à crampons pour mulets : autant d'objets abandonnés sur place à la fin du quatorzième siècle, qui iront désormais enrichir les collections du musée départemental de Gap.

*Sur ce site, dont la cohérence four*nit une mine de renseignements sur l'organisation spatiale et la vie quotidienne d'un village médiéval, le temps semble s'être brusquement arrêté. Paradoxalement, c'est la fragilité du matériau ayant servi à sa construction qui a également assuré sa protection : en se délitant rapidement, les parties les plus hautes ont protégé les plus basses. Ce qui donne à l'ensemble, au jour de sa résurrection avant inventaire, une allure de Pompéi médiéval.

JEAN CONTRUCCI

Sida, parole de Star

Quand « Magic » Johnson prônait la prévention de la maladie

En organisant, le 7 novembre 1991, une conférence de presse pour annoncer au monde entier qu'il était séropositif, le basketteur Earvin « Magic » Johnson avait relancé, outre-Atlantique, l'intérêt du plus grand nombre pour la prévention du sida. Alors qualifié de *« héros et gentleman »* par le président George Bush, « Magic » Johnson avait notamment voulu démontrer que nul n'était *a priori* à l'abri de ce type de contamination virale et qu'il convenait donc de mettre en œuvre les méthodes de prévention bien connues : utilisation du préservatif masculin en cas de relations sexuelles potentiellement « à risque », usage des techniques du « safe sex », fidélité réciproque au sein du couple, etc. (*le Monde* du 11 novembre 1991).

Plus encore qu'avec Rock Hudson, l'Amérique avait vibré et compati à l'annonce de cet événement. Cette révélation a-t-elle eu, à l'époque où elle a été faite, des effets mesurables sur les comportements sexuels des personnes les plus à risque ? Le *JAMA* (Journal de l'Association médicale américaine) publie dans son dernier numéro, édité en langue française, une étude qui laisse quelque peu sceptique. Cette enquête, menée chez les patients d'une clinique du Maryland spécialisée dans la prise en charge des malades souffrant de maladies sexuellement transmissibles a, au total, concerné près de trois cents personnes, en majorité de sexe masculin et de race noire, souffrant de maladies sexuellement transmissibles de manière plus ou moins chronique.

Plus de la moitié d'entre eux avaient eu dix (ou plus de dix) partenaires sexuels durant les dix années précédentes. Ce travail était en cours depuis quinze semaines déjà lors de l'annonce de « Magic ». Comme elle a duré, au total, trente semaines, les épidémiologistes américains disposaient ainsi d'un outil privilégié pour mesurer la portée de l'annonce du 7 novembre.

L'impact de la révélation publique de la séropositivité de « Magic » Johnson semble avoir plus pesé sur le nombre et le type de partenaires sexuels que sur l'utilisation des préservatifs. Ainsi les auteurs de l'étude américaine notent-ils que *« la tendance vers un moins grand nombre de partenaires sexuels pendant la période suivant l'annonce a été observée dans tous les groupes de sexe et de race. La différence du nombre de partenaires sexuels entre les périodes précédant et suivant l'annonce n'a cependant concerné que les patients les plus âgés (de vingt-cinq à quarante-huit ans). Pour les patients âgés de seize à vingt-quatre ans, aucune différence comportementale significative n'a été observée entre les deux périodes. »*

Faut-il pour autant être définitivement pessimiste quant à l'impact que peut avoir, dans la population sexuellement active, la révélation de la contamination d'une personne célèbre par le virus du sida ? Sans doute pas. Pour les spécialistes des CDC (Centers for diseases control) américains, plusieurs autres études permettent de dire que l'annonce de « Magic » Johnson a eu comme conséquence d'augmenter le nombre de demandes de dépistages sérologiques vis-à-vis de l'infection par le virus.

J.-Y. N.

(1) *Comportement sexuel des patients d'une clinique de maladies sexuellement transmissibles avant et après l'annonce de sa séropositivité HIV par Earvin « Magic » Johnson (Maryland, 1991-1992).* Ce travail est publié dans le dernier numéro de l'édition française du *JAMA* (volume 18, nº 266).

Bactéries mutantes à New-York

Des micro-organismes résistant à tous les antibiotiques se propagent rapidement dans les hôpitaux de la métropole américaine

LA subite résistance des entérocoques aux antibiotiques jusqu'ici efficaces soulève d'énormes difficultés. Les entérocoques sont des germes bien connus du milieu médical, très fréquemment retrouvés dans le tube digestif humain. On prend depuis peu la mesure de leur place prépondérante dans le champ des infections dites nosocomiales, ces infections qui, de manière quelque peu paradoxale, trouvent leur origine au sein même des établissements où sont soignés les malades. Les entérocoques, micro-organismes de la flore intestinale, sont très fréquemment responsables d'infections chez les malades en réanimation après intervention chirurgicale, porteurs de sondes, de cathéters ou de valves cardiaques.

De nombreuses observations faites au cours des années 80 ont permis d'établir que ce groupe de germes pouvait acquérir une résistance à l'importante famille d'antibiotiques des aminoglycosides. Par la suite, c'est une résistance à un autre type d'antibiotique essentiel (l'ampicilline) qui a commencé, ici ou là, à se manifester.

La série de nouvelles observations que viennent de faire le groupe d'épidémiologistes américains (1) confirme avec éclat l'aptitude qu'ont les entérocoques à s'opposer rapidement à l'action des antibiotiques habituellement utilisés contre eux. Il s'agit cette fois d'une résistance à la vancomycine, un antibiotique hautement précieux dans le traitement des affections hospitalières résistantes.

L'épidémie d'infections à entérocoques résistants n'a depuis quelques années pas cessé de progresser dans les hôpitaux new-yorkais, ce type de micro-organismes étant de plus en plus fréquemment retrouvé dans le sang des malades infectés. Il s'agit de l'un des principaux sujets de préoccupation des spécialistes américains, comme en témoigne la synthèse d'actualité publiée dans le dernier numéro du journal de l'Association médicale américaine (2).

A quoi tient un tel phénomène ? Il s'agit, de toute évidence, de l'une des plus graves conséquences de la prescription incontrôlée des médicaments antibiotiques plus ou moins associés au non-respect de certaines règles essentielles de l'hygiène hospitalière. De l'avis des bactériologistes français, ce type d'infections résistantes est beaucoup plus fréquent outre-Atlantique que dans l'Hexagone.

Quoi qu'il en soit, l'émergence de cette nouvelle et inquiétante résistance bactérienne constitue un nouveau défi pour les spécialistes des maladies infectieuses et les responsables d'hygiène hospitalière.

Après une démonstration *in vitro* en 1969, la première résistance des entérocoques à la vancomycine fut établie dès 1988 en France par le professeur Roland Leclercq (hôpital Henri-Mondor, Créteil). Cette résistance est un phénomène médicalement très important, dans la mesure où la vancomycine est un puissant antibiotique qui ne doit être utilisé que lorsque les différents antibiotiques usuels se révèlent sans effet sur les micro-organismes et infectent les malades.

Une observation exemplaire

En d'autres termes, les entérocoques résistant à la vancomycine sont fréquemment insensibles à tout produit ou à tout cocktail antibiotique. L'observation new-yorkaise est, de ce point de vue, tout à fait exemplaire et, à bien des égards, très inquiétante. Les épidémiologistes américains avaient établi que les entérocoques résistant à la vancomycine étaient, depuis 1988, à l'origine de « bouffées épidémiques » infectieuses et nosocomiales. Ils ont alors cherché, à partir d'avril 1991, à établir une photographie précise de la situation, ainsi que de son évolution. Dans un premier temps, grâce à la collaboration de l'ensemble des professionnels médicaux et des laboratoires new-yorkais, un travail concernant 100 premiers patients a pu être conduit.

Hospitalisés dans 20 établissements différents, 98 avaient été infectés par voie nosocomiales et 42 devaient au total mourir des suites de leur infection. Les germes étaient isolés le plus fréquemment dans les urines, le sang ou les plaies des malades.

Le travail américain de biologie moléculaire a consisté à étudier le patrimoine héréditaire de 23 isolats différents d'entérocoques résistant à la vancomycine, ainsi qu'à la quasi-totalité des antibiotiques disponibles en pratique. Cette analyse sophistiquée a permis de saisir la nature des mécanismes génétiques à l'origine de ces phénomènes de résistance. Rejoignant les conclusions récemment publiées par le professeur Leclercq et son équipe, les spécialistes américains concluent que l'émergence et la diffusion de cette inquiétante résistance tiennent à l'existence d'un *« élément génétique hautement mobile »*. Cela est d'autant plus inquiétant que ce fragment génétique capable d'induire une résistance (un *« plasmide »* ou un *« transposon »*) pourrait passer de l'entérocoque à d'autres formes pathogènes, parmi lesquelles certains redoutables staphylocoques.

Un haut degré de résistance à la vancomycine observé chez les entérocoques de New-York pourrait ainsi être le premier signal d'une importante vague de résistance de plusieurs micro-organismes parmi les plus pathogènes pour l'espèce humaine aux antibiotiques actuellement les plus utilisés.

JEAN-YVES NAU

(1) « Emergence of Vancomycin Resistant Enterocci in New-York City », *The Lancet* (10 juillet 1993).

(2) « Infectious Diseases », synthèse signée des docteurs Mark Y. Stoeckel (Cornell University, R. Gordon Douglas Jr (Merck and Co.), *JAMA* (14 juillet 1993).

POINT DE VUE

Médecins, solitaires et otages

par le docteur Alain Autret

OFFRIR à nos concitoyens une meilleure santé à un moindre coût n'est pas une utopie. Le système français de distribution des soins, l'un des plus chers de l'Europe des Douze, souffre de défauts structurels que nous méconnaissons tant ils nous sont familiers. Pourquoi ? Ceci résulte d'une éthique pour laquelle la santé n'a pas de prix, d'une pratique médicale non responsabilisée financièrement (et non contrôlée), et d'un marché qui échappe à toute régulation. Une analyse sans concession des failles du système est nécessaire pour espérer y remédier.

La santé *« à n'importe quel prix »* a pour conséquence une prescription sans contrainte, et pour corollaire une absence chronique de responsabilisation financière du corps médical. Ainsi, ni l'Université qui nous forme, ni les syndicats qui nous défendent, ni l'ordre qui veille ne se sont saisis de ce problème. Osons le dire, aucun médecin n'a, en France, la moindre idée des dépenses qu'il génère !

L'absence de contrôle s'étend aussi à notre compétence supposée sans limite. Accrédités le jour de notre thèse pour un exercice qui durera en moyenne quarante ans, nous n'avons pour obligations d'actualisation de nos connaissances que celles que nous voudrons bien nous imposer. Actuellement, la formation complémentaire offerte aux médecins est un vaste champ de manœuvre où s'affrontent des intérêts économiques divergents qui concourent à nous faire dépenser plus : marketing des produits de l'industrie direct ou, plus subtilement, par l'intermédiaire d'une sensibilisation à la pathologie concernée, presse médicale d'autant plus contrainte par la publicité qu'elle est facile à lire et moins scientifique, divers enseignements organisés pour promouvoir des techniques d'examens ou des traitements spécifiques. En contrepoint de ces forces extrêmement puissantes, on trouve, avec malheureusement moins d'impact, la formation continue contractuelle destinée aux généralistes.

La pratique médicale est l'objet de déviations coûteuses. Dans son cabinet, le médecin est dramatiquement seul. Jamais il n'a l'occasion de discuter de la pertinence des soins qu'il donne à ses patients, et encore moins des retombées économiques de ses actes. La situation est similaire dans les équipes hospitalières : les stratégies médicales y sont plus fréquemment discutées, mais la responsabilisation économique y est quasiment inexistante.

Le marché de la distribution des produits médicaux (examens complémentaires, médicaments, hospitalisations diverses) est l'objet d'une surenchère permanente entre une demande incessamment accrue d'un « plus » scientifique et une offre toujours excédentaire générée par les médecins eux-mêmes et par l'industrie. Aucun équilibre ne peut être trouvé puisque les marqueurs d'efficacité sont très approximatifs et que les contraintes financières sont lointaines et jugées peu morales. Les limites de ce marché reposent sur les limites éthiques que se fixent chaque médecin.

Un effectif médical pléthorique

Les médecins sont devenus les otages d'un système qu'ils ne contrôlent pas.

De nombreux examens complémentaires peuvent être réalisés et remboursés sans exigence d'une compétence particulière. Ces examens peuvent être répétés sans justification. Leur remboursement est réalisé selon une nomenclature figée peu adaptée à l'évolution rapide des techniques. A côté des examens réellement efficaces et utiles prolifèrent des prestations d'intérêt commercial.

Des constatations de même ordre concernent nos thérapeutiques. L'arrêt de travail refusé à un patient fait perdre un client et sera accordé par un confrère moins informé. Notre pharmacopée est fantastiquement redondante : des milliers de médicaments, pour quelques centaines de principes actifs, ont entraîné un gaspillage fantastique, à la charge de la collectivité, pour développer et vendre des spécialités concurrentes. Plus encore, des médicaments sans efficacité démontrée sont encore disponibles, largement vendus et remboursés. La promotion d'une nouvelle spécialité se fait aux dépens de spécialités anciennes souvent efficaces et moins chères. Conséquence directe de cette spirale inflationniste, les ordonnances comportent de trop nombreux produits, choisis sans réflexion économique et d'efficacité parfois douteuse. Les pouvoirs publics, eux-mêmes, sont l'otage consentant de sociétés mutinationales qui tentent d'imposer la mise sur le marché de nouveaux produits à un prix exorbitant sans relation avec leur coût, au moyen de campagnes médiatiques grand public.

Il faut encore réfléchir sur la pertinence des indications opératoires dans de nombreux cas limites chez des sujets âgés. On ne peut enfin que s'étonner que soient toujours remboursée par la Sécurité sociale la partie hôtelière des cures thermales et le déplacement non justifié des malades en véhicule sanitaire ou en ambulance...

Les effets économiques de cette absence de responsabilisation financière du corps médical sont largement amplifiés par un effectif médical pléthorique, conséquence du recrutement inconséquent des années 70. Actuellement, les médecins, pour survivre, sont dans la nécessité d'augmenter de façon indue leurs activités, générant ainsi des charges supplémentaires pesant sur la collectivité.

L'hôpital, enfin, est un monstre incontrôlable et inadapté. Une gestion efficace de ces énormes ensembles est-elle concevable par une administration résolument centralisée, alors qu'aucun service n'a les moyens d'analyser son efficacité et sa dépense ? L'inadaptation de l'hôpital aux besoins de santé publique est manifeste : les CHU cumulent la triple fonction de centre de médecine de pointe, d'hôpital général et de lieu d'hébergement social. Faute d'une connaissance claire des besoins de santé publique, les choix hospitaliers sont avant tout la résultante de groupes de pression médicaux internes.

Le fleuron de notre art

La répartition de notre patrimoine hospitalier est inadéquate. Nous entretenons des petits hôpitaux, insuffisamment remplis, parfois dangereusement sous-médicalisés souvent en raison de pressions politiques locales, tandis que nous manquons à l'évidence d'hôpitaux de longs séjours. Ce déficit ira en s'aggravant avec le vieillissement des populations. Face à de tels maux, une thérapeutique ne peut espérer être efficace qu'avec l'agrément de la profession et ne peut être poursuivre efficacement que par un pouvoir fort et tenace. L'époque est à la rationalisation de tous les circuits économiques. Ce que nous suggérons est de même nature : amener à une véritable prise de conscience économique, modifier la pratique médicale quotidienne, adapter les réglementations et repenser l'organisation financière de l'hôpital.

Il faut, tout d'abord, faire accepter l'idée que, si la santé n'a pas de prix pour un individu, elle a un coût pour la collectivité : tout choix en faveur d'une pathologie se fait nécessairement aux dépens d'une autre. La pratique médicale doit prendre en compte les données économiques. L'isolement du médecin dans son cabinet devrait être brisé pour lui permettre un regard sur son efficacité et son coût.

La relation de confiance entre le médecin et le malade, qui est le plus beau fleuron de notre art, doit être valorisée, et le temps passé auprès du patient devrait être pris en compte dans les rémunérations. Il est plus efficace d'écouter son patient que de prescrire un examen ou un traitement inutile et coûteux. Avec de telles pratiques, les comportements litigieux deviendraient exceptionnels. L'Etat doit jouer son rôle de censeur dans de nombreux domaines.

Qu'est-ce qui justifie encore le remboursement, même à 70 %, d'un médicament dont l'efficacité n'est pas démontrée ? Il faut réglementer la prescription des médicaments coûteux en la laissant à quelques experts.

Pourquoi ne pas tenter dans les hôpitaux des essais de gestion éclatée ? L'idée de contrat d'objectif de soins, associée éventuellement à des contrats d'objectifs d'enseignement, de recherche et de médecine de pointe, a été avancée. Ainsi serait réalisée une évaluation régulière de l'activité et de la dépense de chaque service qui, au moins, permettrait une plus grande responsabilisation économique de chacun des acteurs. A partir de ces données, on pourra tenter des comparaisons entre les différents établissements.

Sans renoncer aux grands principes qui font la force et la qualité de notre médecine, il est urgent de rationaliser les dépenses de santé, ce qui est possible. Ceci implique une réflexion approfondie dans de multiples directions et nécessite l'accord et la participation de toute la profession : syndicats, ordre, Université. Les problèmes sont posés, la parole est aux politiques.

► **Le professeur Alain Autret est spécialiste hospitalo-universitaire de neurologie.**

□ **Rectificatif.** – Dans notre article « Les leçons du procès du sang contaminé : un devoir de vérité » paru dans « le Monde Sciences-Médecine » du 20 juillet, nous avons précisé par erreur que la peine du docteur Jean-Pierre Allain avait été aggravée en appel. En fait, la cour d'appel de Paris a confirmé sa condamnation, par le tribunal correctionnel le 23 octobre 1992, à quatre ans de prison dont deux avec sursis.

Le Monde

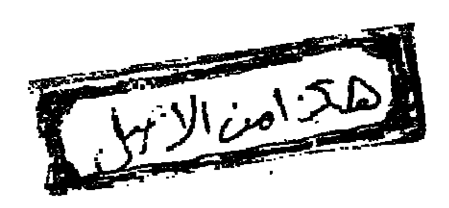
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et Index du Monde au (1) 40-65-29-33



CULTURE/*L'Été festival*

AVIGNON

COMME UN ANGE... *au Théâtre Golovine*

Les condamnés du carton noir

Le cri d'un soldat breton dans les armées de la République

En pleine Convention, en juin 1794, un officier du recrutement des armées de la République débarque dans le hameau de Cavan (Côtes-d'Armor). Le procédé du « tirage au sort » existe sous la Révolution. Plusieurs hommes, ce matin-là, s'enfuient par les champs. Mais Yves Le Pennec, de cœur avec la République, se présente devant le recruteur, plonge la main dans le chapeau, et tire un « carton noir » : il est pris.

Huit années durant, jusqu'en octobre 1801, sous la Convention, le Directoire, le Consulat, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, il va devoir suivre les armées, sans un jour de relâche. Et sans vouloir comprendre tout à fait ce que, à la longue, il pressent – ce qu'entre autres Karl Marx exprime dans *le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte : « Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Saint-Just, Napoléon, les héros, de même que les partis et la masse de la première Révolution française, accomplirent l'instauration de la société bourgeoise moderne. Napoléon, à l'extérieur, balaya partout les institutions féodales, dans la mesure où cela était nécessaire pour créer à la société bourgeoise en France l'entourage dont elle avait besoin sur le continent européen. »*

Sur ce que fut l'intervention des armées, les lettres qu'Yves Le Pennec écrivit à ses parents constituent un témoignage incomparable de franchise, presque d'innocence. Les conquêtes sans savoir pourquoi, dans les premiers temps : *« On a gagné plusieurs villes et pays où nous sommes et qu'on espère gagner encore. »* Le manque d'intendance malgré tout : *« Nous sommes en grande misère faute de vivres et l'eau à une demi-lieue et coucher toujours sur la terre... nous avons plus peur de mourir par la famine que par les boulets, enfin il faut prendre le temps comme il vient, et si j'arrive encore chez nous, je me trouverai heureux comme un ange après temps de misère. »* (Ce sont ces derniers mots qui forment le titre du spectacle que présente la troupe bretonne.)

Mais la voix d'Yves Le Pennec prend sa vraie grandeur lorsqu'elle dit avec un naturel, une liberté et une évidence très rares, lorsqu'elle dit « angéliquement » la débandade devant l'ennemi, à Mannheim, ou l'envie de déserter (*« il est impossible de m'échapper, si tu voyais comme on traite les déserteurs, car les lois n'ont jamais été plus sévères que depuis la Révolution... car il y en a plus qui servent de force que de gré »*).

La lettre au père qui raconte les faits de nos armées en Suisse mérite d'être longuement citée : *« En partant du côté de Bâle, nous avons reçu l'ordre pour aller sur des cantons révoltés dans la haute Suisse. Ça été les gens du pays qui se révoltaient et qui prenaient les armes contre nous... Nous les avons poursuivis avec rapidité qu'ils ont été tous épouvantés la moitié d'eux a été tuée dans cet village le restant se sont mis en fuite laissant leur village et tout leur bien dont on a pris tout ce qu'on a voulu et ce qu'on ne voulait pas on le cassait enfin ensuite on les a poursuivis jusque dans l'Italie dont nous n'étions à la fin que trois lieues... Eux ils aimaient mieux l'empereur d'Autriche que les Français. Voilà mon cher père comment se trouvent malheureux tous ceux qui se révoltent, la plus grande partie sont péris par les armes, on a brûlé six villages, on a brûlé... Mon père, vous n'imaginez pas combien sont malheureux les habitants des pays où les armées se rencontrent pour se battre... Je suis soldat de la République, que faire que de remplir les devoirs de mon état. »*

Les lettres d'Yves Le Pennec sont présentées par le collectif breton Digor Dor, et dites par François Le Gallou. Sous une lumière de point du jour, sur un sol qui pourrait être le sable quand la mer est basse, ou la mer elle-même, est tendu un filin auquel s'attachent des pierres blanches. C'est tout le décor, et c'est très beau. Ces pierres et ce filin rappellent les filets de la pêche avec leurs carrés de liège, ils évoquent les chaînes des files de condamnés, mais c'est aussi le calvaire de là-bas par l'entremise des grains du rosaire. *« J'aurai le bonheur après une paix que peut-être le Tout-Puissant voudra bien nous accorder dont il n'y a que lui qui sait quand elle se fera »*, écrit Yves Le Pennec.

La grandeur du spectacle tient à l'attitude de François Le Gallou, qui dit ces lettres (il est né tout à côté du village de Le Pennec, à 2 kilomètres). Cet acteur « oublie » et la présence de l'acteur et l'absence de ce « pays » qui, il y a près de deux siècles, avait tiré le carton noir. Cet acteur abolit les circonstances du théâtre. Il suscite l'accès direct à la perception d'un homme, d'une conscience, d'un sang, il suscite la saisie directe de tels et tels jours de l'histoire, de la participation obligée à cette histoire. Et c'est par l'entremise épurée, limpide, implacable, de cet acteur, que les « pauvres » lettres d'un fils à son père atteignent la dimension des grands tragiques, des grands spirituels, des grands poètes.

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 2 août à 15 heures.



MARC ENGUERAND

KVETCH **Jean-Luc Moreau, Christiane Cohendy, Hugues Quester jouent « Kvetch », de Steven Berkoff, qui, dans la mise en scène de Jorge Lavelli, se donne du 27 juillet au 2 août à 22 heures dans la cour du lycée Saint-Joseph. « Kvetch » est une histoire qui se passe dans la tête de la « middle class » britannique et juive. Autant dire que ce n'est pas triste.**

EN REVUES

Profession culture

Profession culture, bimestriel d'informations sur les métiers et l'organisation du monde de la création, lancé par Jean-Michel Djian il y a un an, vient d'atteindre le cap des 1 000 abonnés, c'est-à-dire qu'il est encore à deux cents souscripteurs de son point d'équilibre.

Alternant les grandes synthèses sur des sujets d'actualité (au *sommaire* du numéro de juin-juillet : les sept familles de la vie culturelle française ; une enquête sur les labels français des musiques métisses), des fiches techniques sur des institutions (l'Agence de coopération culturelle et technique), des chroniques, portraits et nombreuses nouvelles brèves.

► *Profession culture*. Edité par ARTES Presse, 89, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 42-72-67-77. Télécopie : 42-72-62-11. Abonnement 10 numéros : 800 F. Etudiants et intermittents : 400 F.

Théâtrales

Jean-Pierre Engelbach, directeur de l'association Théâtrales et de la maison d'édition du même nom, est à Avignon pour expliquer ses activités, après le dixième anniversaire de ce laboratoire de l'écriture dramatique contemporaine.

L'association sélectionne les meilleurs des cinq cents textes reçus chaque année et les met en circulation. Théâtrales organise chaque mois à Paris, à la Main d'or, des « Passerelles-rencontres théâtrales » durant lesquelles une personnalité du théâtre, de l'audiovisuel ou de la musique présente un texte.

Chaque mois aussi, à la Maison des écrivains, les « Lundis du théâtre » permettent de réfléchir aux divers aspects de l'écriture contemporaine. Enfin, plusieurs manifestations ponctuelles sont organisées toute l'année dans toute la France, avec l'appui des sept antennes locales de l'association, plus celle de Montréal.

Les auteurs retenus sont inscrits au « répertoire » de l'association et bénéficient d'une promotion auprès des professionnels et des journalistes. Leurs ouvrages peuvent être consultés à tout moment à la condition d'être adhérent (120 francs par an). Certains textes sont publiés par les Editions Théâtrales qui n'ont d'autre lien avec l'association que le directeur.

Deux ouvrages viennent de paraître : l'un avec trois pièces de Michel Azama (*le Sas, Bled* et *Vie et mort de Pier Paolo Pasolini*, 96 pages, 90 francs), l'autre avec deux pièces de Christian Rullier (*Football et autres réflexions*, une œuvre provocante, et *C'est à dire*, 104 pages, 98 francs).

► Association Théâtrales, 4, rue Trousseau, 75011 Paris. Tél. : 43-38-04-09. Télécopie : 49-23-04-62.

Sida solidarité spectacle

Le bulletin numéro 4 de l'association Sida solidarité spectacle vient de paraître. Il sera certainement le dernier car l'association, fondée par Alain Neddam et Patrick Bossatti, envisage de changer ses modes d'action, d'information et de sensibilisation des professionnels.

Ce bulletin rassemble les témoignages de différents lecteurs, adhérents et correspondants. Où l'on constate *« l'impossibilité d'un discours global et unificateur sur la maladie. Témoigner nécessite d'être présent aux autres qui nous entourent et de ne pas s'en tenir aux mots, aux actions nobles commandées par le seul souci d'apaiser notre conscience. A chacun de nous de prendre le relais au quotidien... »*

► Sida solidarité spectacles, 45, rue Sedaine, 75557 Paris Cedex 11.

O. S.

Des nouvelles de Sarajevo

Des invités venus de Croatie, de Macédoine, de Bosnie-Herzégovine

Ibrahim Spahic, dramaturge, directeur du Festival de Sarajevo, sa ville, où il est également responsable du Centre international de la paix, fait partie de la délégation invitée à Avignon par le Festival et le ministère de la culture et de la francophonie. Il transporte avec lui une vidéocassette résumant un an de guerre. Les rues détruites, la neige, les tombes, les enfants blessés, les francs-tireurs, les naissances sous les bombes, les visages fatigués, les sourires... Une heure de réalité difficilement soutenable, mais il ne s'agit pas de jouer sur l'émotion. D'ailleurs, cette réalité, qui peut dire *qu'il ne la connaît pas?*

En tant que responsable du Centre international de la paix, organisme éditeur d'un magazine *Why* – pourquoi ce désastre, question sans réponse – et de quelques publications, Ibrahim Spahic a pu obtenir une carte de journaliste qui lui a permis de sortir de Sarajevo, de se rendre à la conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne, puis à Avignon. Son but : faire reconnaître Sarajevo comme capitale culturelle de l'Europe en 1994. Un symbole, sans doute, rien de plus, mais une pierre de plus pour la résistance. Avec une sorte de calme obstiné, Ibrahim Spahic raconte dans le désordre – parce qu'il a trop à dire – son combat contre l'oubli, contre la disparition :

« En seize mois de guerre, nous avons reçu 1 290 visiteurs étrangers, diplomates, artistes, représentants d'ONG. Nous avons organisé des rencontres œcuméniques entre des prêtres italiens d'abord, puis français, et des orthodoxes, des musulmans, des juifs. En 1992, nous avons célébré le cinq-centième anniversaire de l'arrivée des juifs en Bosnie. Et nous avons continué à travailler. Le Festival de Sarajevo ne s'est pas arrêté. Il existe depuis 1984. Précisément, pour sa première saison, il a commencé le 21 décembre 1983, s'est terminé le 6 avril 1984. Le 6 avril, anniversaire de l'attaque allemande, et plus tard de la Libération. En 1992, il a duré quarante-deux-jours, et une semaine après, c'était la guerre.

» Dire que l'Université reste en activité avec 7 500 étudiants, est important, et aussi que nous venons de publier une anthologie de la poésie bosniaque sur du papier envoyé par l'Alsace, que nous avons réuni une exposition de gravures – elle a été estimée à 2 millions de dollars et doit aller à Paris – que le Festival comporte du théâtre, des opéras, des concerts, des expositions, des rencontres entre intellectuels et scientifiques, et qu'il y a un festival de cinéma, une biennale des télévisions indépendantes. Simplement, sur les programmes, nous n'indiquons pas les lieux et les heures de représentation, de peur d'être canardés. Les gens savent, et ils viennent. Nous avons reçu le soutien de François Tanguy, avec sa compagnie le Radeau, dont j'ai vu le travail au Theater der Welt à Munich.

» Notre prochain festival commencera le 21 décembre 1993, et durera, logiquement, jusqu'au 21 mars 1994. Nous espérons les visites des maires des deux dernières capitales culturelles de la Communauté européenne Anvers et Madrid, qui devraient solennellement remettre à Sarajevo les clefs de leurs villes. Après la conférence de Vienne, je suis allé au Parlement européen parler de ce projet. Notre idée, c'est d'ouvrir à partir de Sarajevo un corridor culturel. Il faut que nous puissions inviter des troupes étrangères et qu'elles puissent venir. Il faut que nos troupes et nos orchestres puissent répondre aux invitations.

» A la fois victime et symbole, Sarajevo sert à faire oublier les autres villes bombardées, les bibliothèques, les écoles brûlées, et tout un héritage culturel détruit. Vos journaux parlent de « folie », mais il s'agit bien là d'un plan, d'un programme d'anéantissement. Je voudrais faire comprendre que c'est l'Europe tout entière qui est menacée. L'Europe envisage de partager la Bosnie comme elle a partagé le continent africain. Après quoi, après un siècle, elle en a découvert les immenses richesses artistiques. J'espère qu'elle n'aura pas besoin de laisser détruire la Bosnie et d'attendre un siècle pour reconnaître notre culture. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

NOYERS-SUR-SEREIN

ARMAND AVRIL

Mystères populaires

Sauvageries, diableries, naïvetés et traditions rurales en Bourgogne

NOYERS-SUR-SEREIN (Yonne)

de notre envoyé spécial

Des banderoles, des étendards frappés de visages bigarrés ou d'un oiseau de proie descendu d'un temple aztèque, ornent la façade d'une maison à chevrons sur une placette de la cité médiévale de Noyers-sur-Serein. Depuis deux ans, elle a été promue au rôle de centre d'art contemporain, avec une orientation vers la création marginale. Elle accueille l'homme des visages et de l'oiseau, Armand Avril, en présentant une rétrospective – depuis 1970, – de ses reliefs et assemblages.

Des clous, de la colle, de l'étoupe, des bouchons de liège, des capsules de bouteilles, des bourses de tissus, des fagots de brindilles, du gravillon : Avril fait œuvre de tout matériau. Tantôt il peint ces montages avec une verve de colorieur, tantôt il les goudronne d'un noir macabre, les deux traitements aboutissant à des tableaux-objets chargés de dynamisme. C'est à la fois savant et brutal, truculent et magique, populaire et mystérieux. Un travail de primitif moderne, de sauvage citadin fouillant les décharges publiques pour en transformer les rebuts en soleils noirs, en paysages marins, en poupées fétiches, en reliquaires d'énergie. « *Salut Chaissac* », proclame un des montages d'Avril.

La vocation de Noyers pour un art « autre » se confirme dans une maison voisine transformée par le peintre Jacques Yankel en un musée d'art naïf qu'il a doté de ses trouvailles dénichées chez les brocanteurs. On y repère, au-delà du fonds permanent, des peintures et gravures de Blanche Tejada, aux personnages étranges, et une acquisition récente propre à exciter la curiosité. Il s'agit d'une suite d'aquarelles – de la fin du XIXe siècle ? – d'un certain Gaulmier. Mari humilié, sans doute, il s'est vengé en infligeant à son épouse, par diable interposé, dessiné d'un trait aigu, les supplices les plus cocasses. Comme il ne manquait ni de fantaisie ni de talent graphique, son « œuvre » bizarrement séduisante est à verser à l'inventaire des phantasmes conjugaux !

Plus au nord, entre Joigny et Auxerre, le diable est peut-être encore à l'œuvre mais son pouvoir est conjuré dans le très beau Musée rural des arts populaires de Laduz près d'Aillant-sur-Tholon. Ce lieu est né de la passion d'un couple, Raymond Humbert et son épouse Jacqueline : lui, peintre d'abstraction lyrique dont l'œuvre généreuse et forte mériterait d'être connue ; elle, pratiquant la peinture au pochoir fixée sous verre. A partir de 1977, seuls puis aidés de leurs enfants, ils ont aménagé des granges abandonnées, bâti des maisons successives avec de la pierre de récupération, pour abriter leur collection d'art populaire.

Depuis leur rencontre à l'Ecole des beaux-arts, ils n'avaient cessé de prospecter les dépotoirs, les réserves des ferrailleurs, les greniers des campagnes. Raymond Humbert est mort en 1990 mais l'aventure familiale continue. La moisson est présentée dans un ordre rigoureux et sensible, dans les vitrines et sur des estrades. Des marottes, des épis de faîtage, des croix de mariniers, des sabots d'enseigne et des centaines d'autres objets témoignent d'un savoir artisanal traditionnel et d'une rare invention poétique.

Une des demeures de ce domaine aux initiations multiples propose une exposition temporaire sous le titre « Art populaire, art insolite ». Elle rassemble des sculptures « sauvages » d'un cultivateur breton mort en 1967, Pierre Jaïn, des dessins au stylo bille de Maugri, que l'inspiration visita quand il eut atteint l'âge de soixante-quatre ans, et des compositions du Lyonnais Philippe Dereux. Celui-ci est d'une autre trempe. Collaborateur, autrefois, à Vence, de Dubuffet, il a mis au point une technique originale : il compose sa palette avec des graines et des épluchures séchées de fruits, de légumes. Arcimboldo de ces restes de la cuisine ménagère, Dereux en fait des personnages précieux et fantasques, témoins d'une humanité délicatement monstrueuse.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Armand Avril, Reliefs et assemblages, au Centre d'art contemporain de Noyers-sur-Serein (Yonne). Tél. : (16) 86-82-63-03. Jusqu'au 5 septembre. Avril expose également à Paris, à la galerie Erval, 16, rue de Seine, un « Hommage à *Gauguin* ». *Tél. : 43-54-73-49.* Jusqu'au 30 juillet.

► 70 dessins de diableries, au Musée d'art naïf, à Noyers-sur-Serein. Tél. : (16) 86-82-89-09. Tout l'été.

► « Art insolite, art populaire », au Musée rural des arts populaires, à Laduz, par Aillant-sur-Tholon (Yonne). Tél. : (16) 86-73-70-08. *En juillet et août.*

CULTURE

ARTS

150 RELIURES DE KNODERER
à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Prolonger le livre

Dans la troisième dimension

Trois cires venues du Musée Grévin – Mozart, Picasso et de Gaulle – accueillent le visiteur dans l'annexe de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Cette triple présence, inexpliquée, inexplicable, est-elle faite pour déstabiliser davantage les amoureux de la chose imprimée venus admirer des reliures – art traditionnel s'il en fut ? Car si le livre est ici toujours présent, les vêtements qui les habillent, coupés par Daniel Knoderer, ont de quoi surprendre. Le relieur, mouton à cinq pattes de la profession, a commencé par explorer toutes les possibilités que lui donne son matériau de base – le cuir – pour entamer une recherche formelle qui va l'entraîner dans une autre dimension. La troisième, précisément.

Les reliures se couvrent de peintures, se chargent de plastique ou de ferrailles ; leur découpe renie les lois de la géométrie élémentaire ; des objets de rencontre viennent s'agglomérer sur les aplats ; les volumes se boursouflent et les feuillets imprimés se cachent au sein d'une accumulation apparemment hétéroclite, d'un collage échevelé, dont on arrive à percevoir les origines : Knoderer convoque volontiers Pollock, Chaissac et Isidore Isou. Les poèmes de Michel Butor, *Mobile*, montés sur roulettes peuvent se déplacer grâce à une télécommande. La biographie du pianiste de jazz Bud Powell intègre des fragments de microsillons et des touches de piano. *Messaline*, de Jarry, évoque un bustier pour sadomasochiste.

Tout n'est pas du meilleur effet, les correspondances sont parfois trop appuyées, trop illustratives (pour *Guitare*, de Guillevic, Knoderer utilise la caisse de l'instrument de musique), mais l'ensemble est plutôt réjouissant. Surtout quand le « relieur fou » arrive à trouver un rythme qui lui est propre pour prolonger l'œuvre qui lui a été confiée. Sans la plagier.

E. de R.

▶ Rétrospective Knoderer, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 20 *bis*, rue Malher, Paris (4e), (sauf lundi). Jusqu'au 31 juillet.

LA GALERIE BEAUBOURG *à Vence*

Une « folie » de marchands

Marianne et Pierre Nahon ont les moyens de voir grand

VENCE
de notre envoyée spéciale

Un marché de l'art contemporain au plus bas ? Des galeristes pleurant pour payer loyer et banques ? Les affaires de Marianne et Pierre Nahon vont apparemment bien. Si leur galerie de Paris est en veilleuse depuis quelque temps, c'est qu'ils investissent ailleurs : à Vence, où ils viennent d'ouvrir une autre Galerie Beaubourg, dont l'immodestie laisse un peu pantois. C'est une immense bâtisse, le château Notre-Dame des Fleurs construit au dix-neuvième siècle sur les restes d'une abbaye, et trois hectares de colline que les Nahon ont achetés pour y montrer leurs artistes. Et pour se consoler d'avoir échoué dans leur tentative de créer une fondation à Hyères, dans l'ancienne villa Noailles signée Robert Mallet-Stevens (1).

A Vence, où ils inaugurent les salles avec de nouvelles accumulations d'Arman (2) et des œuvres choisies de Stella, Klossowski, Dado, Spoerri, Villeglé, Hucleux, Combas, etc., ils ont tout réaménagé : des anciennes salles monacales camouflées par le propriétaire précédent, jusqu'au grenier ; de la galerie, où ils ont fait ajouter une pièce pour les grands formats, à l'appartement privé (avec cheminée de Jean-Pierre Raynaud, chaises de Bugatti, collections d'objets choisis sur les conseils d'Arman, le plus collectionneur des artistes).

Un jardin de sculptures

Le jardin en terrasse au pied de la façade est devenu un jardin de sculptures qui, les arbres replantés n'ayant pas encore poussé, fait pour le moment un peu présentoir. On y voit ici des fontes peu connues de Schnabel, là des Niki de Saint-Phalle bariolés, et ailleurs une statue équestre de Larry Rivers. Pour l'ancien bassin, Arman a fait une fontaine dont l'eau coule sur un empilement d'hélices de bateaux. Plus loin un gisant de Tapiès repose sur un sarcophage ancien portant la lettre T. Tout près des escaliers, un énorme pistolet de Philippe Perrin peut servir de banc. Dans un coin repose une expansion en fonte de fer de César. Sur l'arrière, Louis Cane a dessiné le pavement (à la romaine) qui borde la piscine en vague forme de mare aux canards. Un *Pouce* de César marque l'entrée de la propriété.

Marianne et Pierre Nahon ont également voulu pour Vence une chapelle... autre que celle de Matisse. Ils ont donc demandé pour la leur (elle date du XIIe ou XIIIe siècle) des vitraux à Jean-Pierre Raynaud, et décidé d'y exposer en permanence des grandes machines de Tinguely.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Dans son livre *Pour la galerie* (Plon éd.), Pierre Nahon raconte son parcours de galeriste.

(2) Il s'agit d'*Accumulations de collections*, par exemple de petites sculptures africaines collectionnées par Arman et mises sous Plexiglas. Jusqu'au 13 novembre.

▶ Château Notre-Dame des Fleurs, route de Grasse, 06140 Vence. Tél. : 93-24-52-00.

MUSIQUES

NEW MUSIC SEMINAR *à New York*

L'opacité du marché américain

Les professionnels français n'arrivent pas à percer aux Etats-Unis

NEW-YORK
correspondance

Lancé il y a une dizaine d'années par quelques agitateurs fatigués des pesanteurs du business américain mais passionnés de formes musicales alternatives, le New Music Seminar (NMS) est aujourd'hui un rituel, presque une institution, doublé d'un salon professionnel de portée internationale. Mais la manifestation a connu ces derniers temps une crise de croissance. Atteinte de gigantisme, elle avait perdu sa ligne directrice, un peu de sa pertinence et beaucoup de son efficacité, devenant par ailleurs un gouffre financier pour ses organisateurs. Elle aussi devait s'adapter à la récession.

Cette quatorzième édition aura rassemblé à New-York, du 20 au 24 juillet, plus de sept mille professionnels. En termes d'images et d'économie, Mark Josephson, son directeur général, affirme avoir tenu son pari. *« Nous avons restauré la raison d'être du séminaire : organiser des rencontres productives en termes d'affaires, susciter des réflexions sur l'avenir de ces professions, sur le contenu social et artistique de ces formes d'expression. Enfin, pour la première fois depuis trois ans, nous serons bénéficiaires. »*

Les coupes budgétaires auront sans doute aidé à retrouver ce dynamisme. En quittant l'hôtel Marriott pour le Sheraton, le NMS n'aura remonté la 7e Avenue que de quelques centaines de mètres, mais ce nouveau lieu, de taille plus modeste, redonnait aux participants une impression de convivialité et d'effervescence nécessaire au bon fonctionnement du rassemblement. Les principes du salon sont restés les mêmes.

Ils s'ordonnent autour d'un hall d'exposition (présentant une centaine de stands), de conférences (une soixantaine de débats centrés sur les principaux styles musicaux et les pratiques professionnelles de l'industrie du disque) – et de concerts (près de cinq cents répartis dans une trentaine de clubs de Manhattan). Ces activités servent aussi à mesurer la température du marché américain, qui demeure stable. Guettant toujours les premiers signes d'une reprise économique, l'industrie de la musique dit souffrir encore de l'hégémonie des six multinationales, de l'anarchie des réseaux de distribution forcément régionaux dans un marché très décentralisé et du « formatage » par genre des radios qui rend très difficile la promotion des musiques sortant des genres établis. Des nouvelles technologies ont fait l'objet de nombreuses démonstrations. Ainsi la présentation par les Residents, groupe avant-gardiste de San-Francisco, d'un des premiers CD-Rom interactif. Cette version – encore inachevée – de leur album *Freak Show*, permet de pénétrer et de bouger à sa guise dans un monde d'images de synthèse en trois dimensions. Elle a laissé entrevoir de vertigineuses évolutions dans nos modes de consommation de la musique.

Côté artistique, peu de révélations, mais la confirmation de tendances déjà enregistrées : le retour de la musique country, la vitalité toujours réelle du rap (un concours de rappeurs amateurs dans l'enceinte de l'hôtel a réuni une foule immense), l'envolée de la dance music, le potentiel des musiques latines, un circuit rock revitalisé par l'émergence de la vague grunge mais dont l'expansion semble buter sur le conservatisme de son inspiration. A noter également l'émergence de nouveaux artistes d'origine jamaïcaine (Shaggy, Tiger, Tony Rebel) réactualisant le reggae à travers le raggamuffin, style controversé à cause de son sexisme, mais dont le succès commercial fait saliver bien des directeurs artistiques.

Le New Music Seminar aura un peu négligé cette année sa dimension internationale. Peu d'artistes étrangers, en effet, étaient programmés. Et si, au cours de son discours d'inauguration, Jack Lang, invité aux côtés de Chuck D et Boy George (*le Monde* du 23 juillet), a appelé les Etats-Unis à s'ouvrir aux musiques du monde, on aura remarqué, pour la première fois depuis longtemps, l'absence totale de groupes français au NMS. Un manque qui correspond aussi à la baisse des ambitions de nos professionnels nationaux sur le marché américain. Après avoir rêvé des Etats-Unis, encouragés par le succès des Gipsy Kings et de quelques concerts spectaculaires, beaucoup se sont découragés face à l'imperméabilité d'un marché extrêmement concurrentiel, très diversifié et réclamant de lourds investissements. Cette année, la délégation française ne dépassait pas la dizaine de représentants (dix fois moins que les Allemands ou que les Britanniques).

Des opportunités existent pourtant, certains en profitent (Patricia Kaas, Deep Forest), souvent aidés par le French Music Office créé par les pouvoirs publics français en 1991 pour orienter et conseiller les professionnels séduits par ce pays. Mais la plupart de ceux qui sont tentés par l'exportation se tournent vers des objectifs européens : ils se sont fixé cet été un autre rendez-vous, le Pop Komm, principal salon professionnel allemand, organisé à Cologne du 19 au 22 août.

STÉPHANE DAVET

Le grand retour de Nirvana

NEW-YORK
correspondance

Obligations budgétaires autant que parti pris artistique, le NMS n'avait programmé cette année que peu de noms célèbres parmi les cinq cents concerts prévus dans une multitude de clubs new-yorkais. L'un d'eux, exceptionnel, n'a été dévoilé qu'à la dernière minute. Nirvana donnait un concert surprise le 23 juillet au Roseland, une salle de Broadway.

Nirvana, le groupe qui, en 1992, avec son album *Nevermind* vendu à plus de neuf millions d'exemplaires, bouleversa l'industrie du disque, révélant le « son » de Seattle et l'émergence du mouvement *grunge*, réconciliant pour la première fois le public rock alternatif et l'immense audience du *heavy metal*. Ce retour était presque inespéré tant les rumeurs, depuis des mois, disaient le groupe moribond. Son leader, le chanteur guitariste Kurt Cobain, en particulier, défrayait la chronique : problèmes de drogues, vie conjugale mouvementée. Son décès dut même être démenti. L'enregistrement de leur troisième album fut aussi sujet à polémiques – trop extrême, disait-on, leur label n'en voulait plus. Le disque, finalement intitulé *In utero*, sortira le 13 septembre.

Avant cela, le trio est apparu devant trois mille personnes. Kurt Cobain, mèches peroxydées tombant dans les yeux, long pull criard strié de noir aux manches déchirées, l'immense Chris Novoselic (basse), surprenant d'élégance, et David Grohl derrière les fûts d'une batterie à l'équipement minimal, ont su produire à nouveau cette inxplicable alchimie qui fait les très grands groupes.

Maîtrisant un son d'une parfaite puissance, chaque instrument gardant sa propre force d'impact, ils ont donné une manière de concert rock idéal. Excitant, risqué, plein de surprises. Comme promis, les nouveaux morceaux sont rudes, d'une violence abrasive, mais riches d'idées et de mélodies. Sur plusieurs titres, un nouveau guitariste, Big John (ancien membre du groupe punk anglais Exploited), les rejoint. *Come as you are*, *Lithium* sont repris en chœur par la foule.

Sur leur « tube » *Smells like teen spirit*, ils osent des dissonances inédites, avant de s'asseoir, guitare sèche à la main, accompagnés d'un violoncelliste pour une étonnante séance. Cette réminiscence de Dylan et de Neil Young, pause acoustique d'une fragilité contrastant avec le déluge sonore précédent, recèle aussi sa part de sauvagerie. En une heure et demie, Nirvana a repris sa place dans la hiérarchie du rock international.

S. D.

COMMUNICATION

Dans le rapport de Michel Souchon

La télévision publique est invitée à concilier la qualité et l'audience

Parce qu'il dresse un bilan positif de l'exécution du plan stratégique engagé par France-Télévision et son président, le rapport commandé par Hervé Bourges à Michel Souchon risque d'être controversé. Au-delà des considérations conjoncturelles, ce document contribue surtout à clarifier les enjeux d'avenir de la télévision publique.

Il y a plusieurs lectures possibles du rapport sur « Les missions de la télévision publique et l'exécution du plan stratégique » que Michel Souchon, expert reconnu de la télévision, ancien directeur des études de TF 1 et d'Antenne 2, vient de remettre au PDG de France-Télévision qui le lui avait commandé en avril.

La première, la plus évidente, conforte les thèses d'Hervé Bourges sur le redressement et le rapprochement de France 2 et France 3, consignées dans le plan stratégique lancé en 1991. Ce rapport, basé sur trente entretiens avec des responsables des deux chaînes, salue la réussite de l'opération unifiant les logos et la signalétique des chaînes, note les progrès d'une *« conscience de groupe commune »* sur laquelle, affirme-t-il, il serait *« préjudiciable de revenir »*. Le rapport Souchon détaille les effets bénéfiques de la concertation et de l'harmonisation de la programmation sur le redressement de l'audience en précisant les points sur lesquels des progrès supplémentaires pourraient être réalisés : soirée du mardi, production en amont, capacité d'arbitrage sans tomber dans la centralisation excessive. En revanche, pour ce qui touche à l'information, Michel Souchon ne semble guère fâché des *« résistances »* aux *« objectifs ambitieux »* du plan, car une mise en commun complète des moyens serait *« potentiellement dommageable pour la diversité éditoriale »*.

Il explique comment la télévision publique honore les deux volets de sa mission culturelle – diffusion de la culture « patrimoniale » d'une part, ouverture sur l'histoire et la géographie humaine, les sciences et la société de l'autre – plus et surtout mieux que les chaînes privées.

Ouverture de nouveaux créneaux, renforcement de la coopération interrégionale, le rapport Souchon est également positif sur la décentralisation, et note que France 3 est désormais, avec l'ARD allemande, la chaîne publique européenne qui diffuse le plus d'émissions décentralisées (9 600 heures, soit 40 % de plus en trois ans). Mais parce que cela conduit à un émiettement des crédits, voire à des risques de partenariats non maîtrisés, il souhaite une pause dans la croissance des objectifs régionaux en volume : *« Faire autant mais mieux »*.

La création originale et la découverte de nouveaux talents : ce premier objectif du plan stratégique pour la fiction est *« largement atteint »*, écrit Michel Souchon. La télévision publique produit *« autre chose que les chaînes privées »* et place mieux les œuvres françaises ou communautaires dans ses grilles. D'où un résultat : *« Sur France-télévision, 69 % du temps d'écoute de la fiction vont à* [ces] *œuvres, contre 27 % pour TF 1 et 17 % pour M 6. »* Le succès de la direction commune des sports, au risque de « cannibaliser » la programmation et de mobiliser trop de moyens, les innovations dans les types d'émissions, l'appel aux nouveaux talents, les technologies nouvelles (interactivité ou format 16/9 avec France- Supervision), le redressement financier, enfin, même si la situation de France 2 demeure fragile, tout cela constitue autant de bons points relevés dans le rapport.

Michel Souchon note, en particulier, que *« l'effort global de création représente deux milliards de francs en 1992, en progression de 35 % par rapport à 1990 »*. Sa comparaison avec quelques services publics étrangers aboutit surtout à un éloge de *« l'efficacité des structures intégrées »* (Italie, Espagne), notamment par rapport aux *« effets néfastes »* de chaînes publiques agissant en ordre dispersé (Allemagne).

Neuf recommandations

Si l'on s'en tenait à ce catalogue, et surtout au moment de sa publication, alors que la direction d'Hervé Bourges est critiquée de plus en plus ouvertement par certains des éléments les plus à droite de la majorité parlementaire, le rapport Souchon pourrait donc apparaître uniquement comme une autojustification de la présidence commune, auprès de laquelle l'auteur exerce les fonctions de consultant. Transmis par Hervé Bourges au ministère de la communication et à la commission présidée par M. Campet, qu'Alain Carignon a chargée de réfléchir aux missions de la télévision publique, ce document s'apparente évidemment à un plaidoyer *pro domo*. Mais il serait dommage de s'arrêter à cette lecture conjoncturelle.

Car le rapport de Michel Souchon va plus loin que le plan stratégique pour rappeler les mécanismes de la télévision et se livrer à une éclairante prospective. Côté rappels, la conviction que la *« réussite d'une chaîne auprès du public »* dépend d'une *« crédibilité globale »* ; que *« l'audience sans qualité n'est rien ; la qualité sans audience n'est rien non plus »*. Il souligne donc que les chaînes publiques ne peuvent mésestimer *« la diversité des attentes et l'attente de la diversité »* des gros consommateurs de télévision, auxquels la télévision publique, généraliste, devrait offrir plus de documentaires, avec des séries longues.

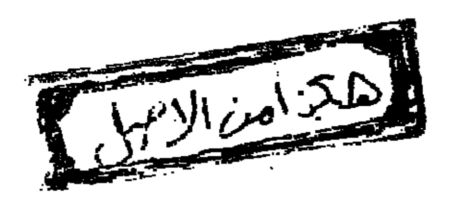
M. Souchon plaide pour des indicateurs de performance diversifiés (attractivité, qualité des émissions, fidélité du public) ; il dénonce aussi une tentation, qui consisterait à démarquer TF 1 avec moins de moyens. Car la concurrence de la « Une », *« obsession »* des responsables de France-Télévision, l'amène à se demander si *« modifier la situation de TF 1, dans un sens ou dans l'autre, ne serait pas un levier d'action sur la télévision publique beaucoup plus puissant que tous les contrats d'objectifs »*.

Bref, pour Michel Souchon, *« l'arrivée des télévisions privées (...) implique moins une redéfinition des missions (...) qu'une réflexion sur les moyens »*. Il propose donc, parmi les neuf recommandations énoncées au terme de son rapport, un relèvement de la redevance, une fois la trésorerie de France 2 reconstituée.

Enfin, il insiste sur la nécessité de préparer France-Télévision au système audiovisuel de demain. Entre la poussée des techniques (numérisation, concurrence des produits « édités » de l'image comme CDI ou jeux vidéo...) et la banalisation sociale de la télévision, *« de plus en plus, la télévision risquera d'apparaître aux yeux des enfants comme un jeu vidéo auquel on ne peut pas jouer »*, note Michel Souchon. Seuls quelques pays pourront soutenir les coûts croissants d'une production de qualité. Le bouleversement de la structure des ressources de la télévision, en faveur de l'abonnement, va influer sur la nature des programmes. Le public se transformera, et avec lui sa consommation, puisqu'il deviendra difficile *« d'échapper à un véritable bain cathodique continu »*.

La télévision, qui fut longtemps *« spontanément homogène »*, entre dans une ère où *« la fragmentation menace »*, et au dualisme dans la société pourrait répondre une technologie à deux vitesses, une élite s'éloignant de la *« télévision nationale du consensus »* qui risquerait de devenir *« une télévision pour tous... les pauvres »*. Dans ce contexte nouveau, le service public de télévision ne *« peut se limiter au seul espace hertzien analogique »*. Pour remplir sa mission *« d'entretien du lien social »*, et répondre à ce *« défi des forces centrifuges »*, il peut, il doit innover et investir les nouveaux services vidéo.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA



du marché américain

e grand retour de Nirvana

ICATION

le Michel Souchon

à concilier la qualité et l'audi

SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs

Nous recrutons plusieurs ingénieurs dans chacun des domaines suivants :
- Études en informatique (réf. 1)
- Services et terminaux du RNIS (réf. 2)
- Services et réseaux à haut débit (réf. 3)
- Traitement de la parole et services associés (réf. 4)

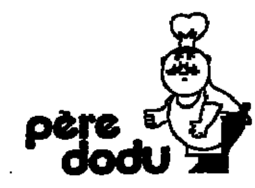
Ces postes sont offerts à des diplômés BAC + 5 possédant une Formation approfondie en informatique et électronique. Pour un certain nombre d'entre eux une expérience professionnelle de trois ans minimum est souhaitée.

Nous vous offrons de travailler au sein d'une équipe de recherche. Vous serez en contact avec des laboratoires Français ou étrangers de recherche. Vous participerez à la diffusion et à l'application des résultats de vos travaux dans le groupe France Télécom et dans l'industrie.

Ces postes sont proposés à Lannion. Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, référence souhaitée, C.V., photo et prétentions) à :
CNET-LAA, Service du personnel route de Trégastel, BP 40, 22301 LANNION







Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de Volailles, 6400 personnes, CA de 7 milliards de francs. Nous sommes présents industriellement (48 Etablissements) et commercialement, par tous les réseaux de distribution, sur l'ensemble de l'Europe. Notre activité couvre l'ensemble de la filière avicole : accouvage, nutrition animale, élevage des volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation. Notre Groupe connaît depuis plusieurs années une croissance considérable. Pour la soutenir, nous pouvons vous proposer en Europe des postes, à la mesure de vos ambitions, d'

INGENIEURS DE FABRICATION

A&M, AGRO, UTC ou équivalent

Débutant ou possédant une première expérience (24/30 ans), vous avez une formation d'ingénieur. Vous voulez vous orienter vers une fonction d'ingénieur de fabrication, puis de Directeur d'usine avec les responsabilités que ces fonctions impliquent (humaine, technique, budget, etc.). Postes basés principalement dans l'Ouest de la France, en Allemagne ou Espagne.
Nous vous proposons de découvrir notre Groupe et de suivre une formation approfondie sur notre métier avant d'intégrer une de nos unités.

Envoyez lettre + CV + photo sous référence 93-12 :
GROUPE DOUX - Direction du Personnel
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.



Nous sommes l'un des groupes leaders sur le marché en plein essor de la **téléphonie cellulaire**. Nous évoluons dans un contexte international et recherchons pour notre Direction Marketing un :

CHEF DE PRODUIT
HAUTE TECHNOLOGIE GRAND PUBLIC — Paris Ouest

Missions et Responsabilités

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous contribuez à la définition et à la mise en oeuvre du marketing produit des terminaux cellulaires. Vous étudiez le marché, la concurrence, les besoins des utilisateurs et les attentes des circuits de distribution. Vous élaborez le cahier des charges des produits (spécifications fonctionnelles), des documentations et du packaging. En liaison étroite avec nos équipes R & D, vous êtes l'un des acteurs principaux du développement de la stratégie produit.

Profil

A 30 ans environ, vous bénéficiez idéalement d'une double formation (Ingénieur + 3ème cycle). Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans le développement de **produits de haute technologie destinés au grand public** (micro-informatique, télécoms...). Rodé aux projets internationaux, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. L'allemand serait un plus. Vous avez une forte personnalité, des idées, un excellent esprit d'analyse et des aptitudes certaines pour le travail en équipe et la mobilisation des énergies.



Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 2116 à notre conseil : **PREMIERE LIGNE** - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne
Fax : 41 41 00 15 qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

HCA

Entreprise de Fabrication de Produits de Grande Consommation d'excellente notoriété (130 salariés - C.A. : 70 MF), nous recherchons un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
*** Centre France ***

Dépendant directement de notre Directeur Général, animateur d'une équipe de 8 personnes, vous développerez et dynamiserez les différentes fonctions "Comptabilité Générale, Finance/Trésorerie, Contrôle de Gestion /Informatique, Personnel et Recouvrement Clients".

35/40 ans, de formation supérieure (ESCP, Sciences Po, DECS...), connaissant l'anglais, bénéficiant d'une bonne expérience en milieu industriel, vous saurez incarner nos principes de management participatif et notre politique de Qualité Totale.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle), sous réf. 607, à François LECLERC - **PBC Consultant** - 21, Bld Georges Périn - 87000 LIMOGES.

ORC CONTESSE

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE MONDE DES CADRES

Responsable Marketing Achats



Nous sommes leader européen et à la pointe de la techonologie dans le chauffage et le conditionnement d'air destinés aux véhicules automobiles. Pour satisfaire nos clients constructeurs européens, américains, japonais, nous avons conçu un système de production et une stratégie d'implication, d'innovation, de Partenariat, qui visent à atteindre la Qualité Totale.

Nous recherchons pour la Direction Branche située à LA VERRIERE (78) un Responsable Marketing Achats

Sous la responsabilité de la Direction Achats Branche vous serez chargé de : • sélectionner les fournisseurs pour de nouveaux projets, • conduire des analyses pour choisir des fournisseurs développeurs et favoriser les synergies d'achat; suivre les processus d'intégration de fournisseurs, • constituer des dossiers d'industrialisation.

Vous possédez un **diplôme d'ingénieur mécanique ou thermodynamique**, une expérience réussie de 2/4 ans dans la fonction Achats, (une expérience complémentaire Etudes sera appréciée). Pratique courante de l'anglais.

Vous êtes ouvert à des expériences professionnelles internationales, et vous êtes prêt à travailler dans un domaine compétitif.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature s/réf RDB à **VALEO THERMIQUE HABITACLE** - 8, rue Louis Lormand - 78321 LA VERRIERE Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.

Valeo L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC



Première agence de communication corporate en France, avec 137 M.F de marge brute, 160 collaborateurs et 350 missions par an, filiale du groupe BDDP, nous souhaitons, aujourd'hui affiner notre expertise conseil, en développant un réseau de compétences en région.

CONSULTANTS INDEPENDANTS
POUR UN PARTENARIAT DE HAUT NIVEAU EN REGIONS

Conseil en entreprise ou consultant en communication, vous avez choisi le statut d'indépendant.

Maîtrisant la communication locale, notamment en termes de relations presse, vous avez une bonne connaissance du tissu économique de votre région dans le domaine politique et associatif, et une vision éclairée des grands sujets que sont l'emploi, l'environnement et le développement économique.

Dans le cadre de notre stratégie - rassembler toutes les conditions essentielles à la meilleure réalisation -, nous vous proposons d'enrichir votre activité en vous associant à notre démarche dans une relation étroite de partenariat.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV et photo à Christiane QUÉNARD Directeur Général - COMPAGNIE CORPORATE 66, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS - PERRET CEDEX.

MEDIAPA



Chef de Secrétariat Particulier
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

A 35 ans environ, de niveau Sciences Po, vous justifiez d'une expérience professionnelle dans un poste similaire.

Très bonne présentation exigée.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. A5614229 à Premier Contact, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex.

Directeur des Ressources Humai[...]

Paris



THE HIRAM WALKER GROUP, la division Vins et Spiritueux du Groupe Britannique ALLIED-LYONS PLC recherche pour sa nouvelle société de distribution ... 500 MF de CA, 140 personnes, un

Directeur Financier
PARIS — 400 KF +

Rattaché au Président Directeur Général, animant une équipe de 6 personnes, il assure l'ensemble de la gestion comptable et financière, participe au choix des systèmes d'information internes et à leur mise en place, élabore et suit les processus budgétaires, le reporting Groupe, la trésorerie et enfin est le garant de l'exactitude et du respect des procédures internes.

Diplômé(e) d'une Ecole de Commerce ou de Gestion, âgé(e) de 30/35 ans, vous justifiez d'une première expérience d'audit externe complétée obligatoirement par un poste opérationnel en entreprise. Maîtrisant l'anglais et l'outil informatique, votre réussite implique rigueur et contacts.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. M/28 à Monsieur ... ARCOS & PARTNERS, 29 rue de Miromesnil, 75008 PARIS



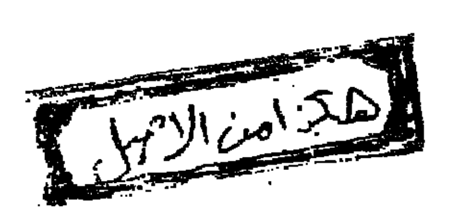


Pour passer vos anno[...]



46-62-72-0[...]
46-62-73-9[...]

FAX : 46-62-98-74



LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Scientific Director

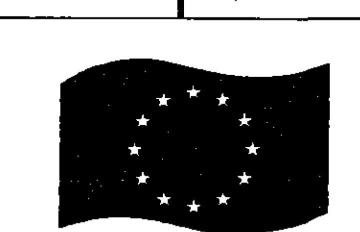
Human Dimensions of Global Environmental Change Programme

International Social Science Council, Geneva, Switzerland

The Human Dimensions of Global Environmental Change Programme (HDP) of the International Social Science Council is establishing an office in Geneva, Switzerland. The activities of the office will be located at the Graduate Institute of International Studies and the International Academy of the Environment. A Scientific Director will be named to head this office. He/she will be located at the Graduate Institute. He/she will advise, supervise, and coordinate scientific programs of HDP and direct a number of research and training activities. He / she will be responsible for the administration of the Geneva office and for assuring the coordination of the activities of the Geneva office with other HDP activities and the HDP secretariat in Barcelona, Spain.

The Scientific Director should be fluent in English and French, and have a doctoral degree in the social sciences, a demonstrated capacity for conducting research, and some experience directing research programs. Compensation will be appropriate to qualifications.

Requests for information and applications should be addressed to : Professor Alexander Swoboda, Director, Graduate Institute for International Studies, 132, rue de Lausanne, 1211 Geneva 21, Switzerland. Applications must be received no later than 15 September 1993. Starting date for the position : as soon as possible.



Carrière européenne pour diplômés universitaires de haut niveau

La Commission des Communautés Européennes

organise deux concours pour le recrutement, au plus tôt à partir de la fin 1994, d'environ 300 fonctionnaires affectés à des emplois permanents impliquant des missions très variées et motivantes. Les concours se dérouleront entre l'automne 1993 et l'été 1994. Pour être admis à l'un de ces concours vous devez être ressortissant d'un Etat Membre de la CE, parler couramment une des langues communautaires (ex. le français) et posséder des connaissances satisfaisantes dans une autre.

Jeunes diplômés (Grade A8 - Administrateurs Adjoints)

Diplômés de l'enseignement supérieur niveau maîtrise (1991 ou après); aucune expérience professionnelle exigée. Concours généraliste.

Diplômés avec expérience (Grade A7 - Administrateurs)

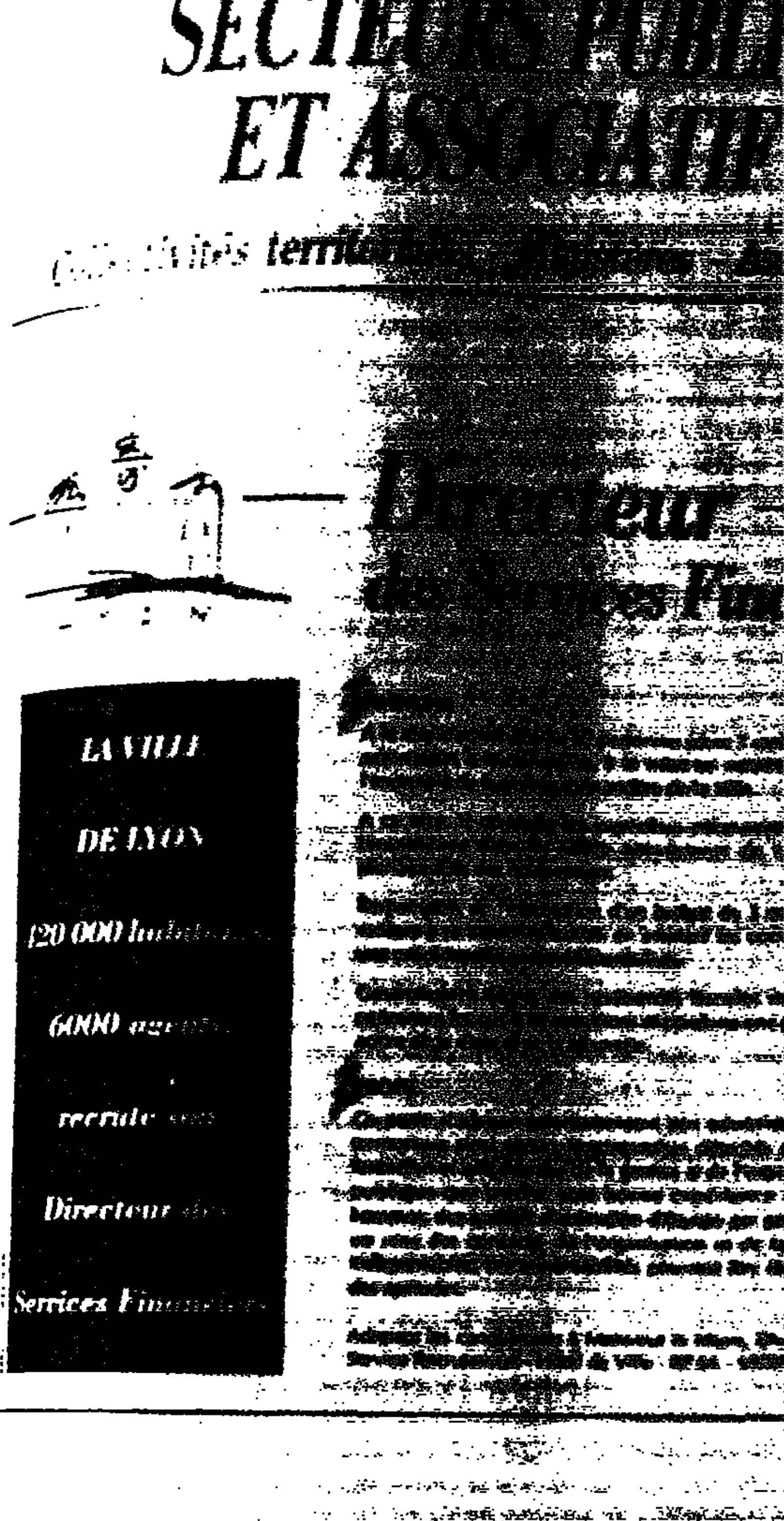
Diplômés de l'enseignement supérieur niveau maîtrise, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
Concours à 3 options :
• Droit • Economie/Statistiques • Administration/Gestion

Pour recevoir des informations plus détaillées sur ces des concours et le formulaire d'inscription obligatoire (encarté dans le Journal Officiel N° C 199 A), veuillez inscrire votre nom et adresse sur une CARTE POSTALE et l'expédier à Info-Recrutement A8/A7, Commission des Communautés Européennes, 200 Rue de la Loi SC41, B - 1049 Bruxelles, ou à une des adresses suivantes :

PARIS : Commission des Communautés Européennes Boulevard St-Germain, 288 - F - 75007 Paris
MARSEILLE : Commission des Communautés Européennes - C.M.C.I. - Rue Henri Barbusse, 2 - F - 13241 Marseille-Cedex 01

Date limite de réception des actes de candidature : Le 1er octobre 1993.

La Commission des Communautés Européennes mène une politique d'égalité des chances entre hommes et femmes.





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

Grand Groupe Industriel, leader mondial dans son domaine (CA : 2,7 MF, 3.500 personnes), implanté en France et à l'étranger, souhaite intégrer son :

Adjoint au Chef du Service Comptable

Pour l'ensemble du Groupe :

- vous assurez le traitement et la centralisation des informations comptables et fiscales, et vous organisez la production et la diffusion des états financiers, sociaux et consolidés.
- vous coordonnez le travail entre les collaborateurs du Service et vous veillez à la maintenance du système d'information (AS400, Excel, Multiplan, sous Dos et Windows).

De nombreuses relations tant internes qu'externes sont à prévoir.

A 30 ans, anglais courant, de formation Sup de Co (complétée par un DECF ou expertise), vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience acquise au sein d'un Groupe (ou filiale). **Vous connaissez parfaitement tous les aspects d'une comptabilité et d'une fiscalité complexe, et maîtrisez la consolidation de comptes dans un environnement international.**

Polyvalence, disponibilité et mobilité sont des atouts qui faciliteront votre intégration et votre évolution.

La qualité de votre dossier, référencé LM/340, sera appréciée par notre Conseil, Lydia TROALEN, 16 av. Hoche, 75008 PARIS.

CURRICULUM



oryade

Membre de Syntec — Conseil en Ressources Humaines

Groupe français très dynamique (CA > 9 milliards de francs), implanté en Europe, recherche pour son siège social son

Responsable Financier

Lille

Rattaché au Directeur Administratif et Financier du groupe, vous serez chargé, à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, de la gestion financière du groupe : trésorerie franc et devises, financements long terme, montages financiers internationaux, gestion du risque de taux, analyses financières, moyens de paiement, équilibre financier....

Homme de finance, vous avez une expérience réussie en entreprise ; une expérience bancaire serait un plus.

Agé de 28/35 ans, vous avez une formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur).

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Gilles de Mentque, Michael Page Finance,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf.GM9278MO.



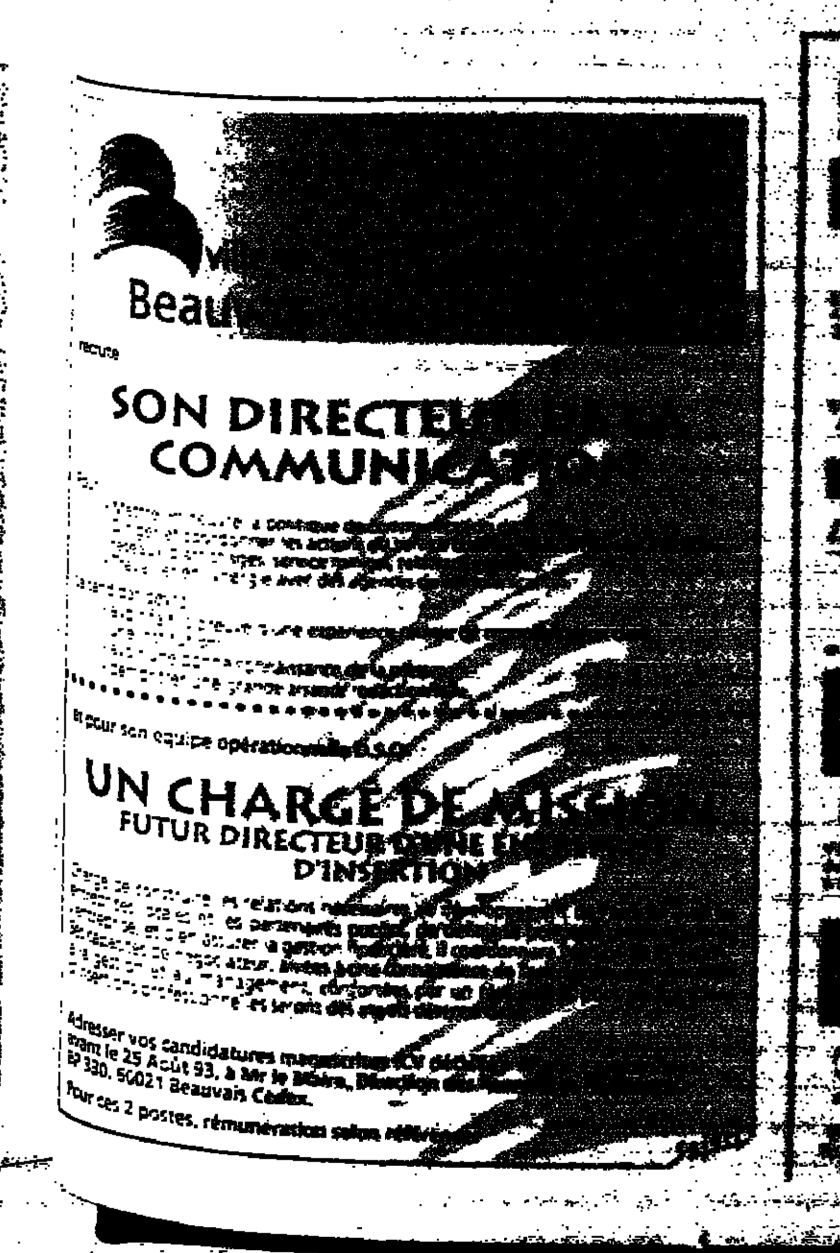
Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

CLICHY

JOURNALISTE

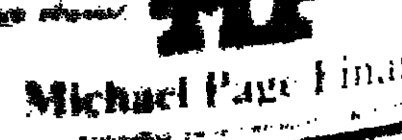
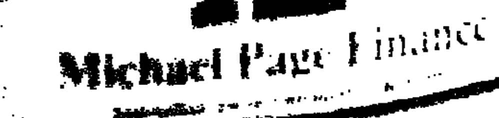


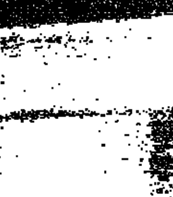
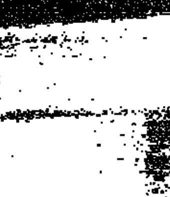


...IONALES

ENTREPRISES

Responsable Financier


CARNET DU Monde

Naissances

Elisabeth et André CHOURAQUI

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Noémi,

le 26 juillet 1993, à Paris.

236, Tun Hwa North Road.
Taipei (Taïwan).

Mariages

M. Jen SEN YIU,
M. et Mme Edmond LAHUEC

ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Christine et Vincent,

qui a été célébré le samedi 24 juillet 1993, à 16 heures, en l'église Saint-André d'Auffargis (Yvelines).

10, rue Caumartin,
59000 Lille.
27, allée du Feu-de-Saint-Jean,
78610 Auffargis.

Décès

– Mme Francis Bouygues,
Mme Corinne Bouygues
et ses enfants, Sandra, Frédéric et Stéphane Gérard,
M. et Mme Nicolas Bouygues
et leurs enfants, Julie, Bruno, Diane et Chloé,
M. et Mme Olivier Bouygues
et leur fils Cyril,
M. et Mme Martin Bouygues
et leurs enfants, Edward, William et Charlotte,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis BOUYGUES,

leur époux, père, beau-père et grand-père,

survenu le 24 juillet 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 28 juillet, à 11 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Bouygues,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis BOUYGUES,
fondateur de Bouygues en 1952,
il en fut le président-directeur général jusqu'au 5 septembre 1989,

survenu le 24 juillet 1993.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 28 juillet, à 11 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris.

– Le conseil d'administration
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe TF 1,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis BOUYGUES,

survenu le 24 juillet 1993.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 28 juillet, à 11 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris.

– Rome, le 26 juillet 1993.

Le président d'IGI (Istituto Grandi Infrastrutture), M. Giuseppe Zamberletti,
Et le secrétaire général, M. Federico Titomanlio,
participent au deuil de la famille Bouygues et de tous les grands constructeurs européens pour la disparition de

Francis BOUYGUES,

(*Le Monde* du 27 juillet.)

– Marseille. L'Isle-sur-la-Sorgue.

Annie-Claude Fuillet,
Laurence, Cédric et Emmanuelle,
Yvette et Paul Fuillet,
Martine et Michel Fuillet,
Julie et Charlotte,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FUILLET,

survenu le 21 juillet 1993, à l'âge de quarante-huit ans.

10, avenue de Solvert,
13009 Marseille.
La Cheminière,
avenue Jean-Monnet,
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

– M. André Godeau,
son époux,
M. et Mme Jean-Pierre Godeau,
M. et Mme Joël Godeau,
ses enfants,
Bastien, Johann, Valérie et Sacha,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Micheline GODEAU,
née Boulanger,

survenu le 15 juillet 1993, dans sa soixante-douzième année.

16, rue de Cambrai,
75019 Paris.

– Betsy Jolas,
son épouse,
Frédéric Illouz,
Claire Illouz-Roussel et Daniel Roussel,
Antoine Illouz et Véronique Monier-Illouz,
ses enfants,
Esther, Michaël, Célia, Léonard,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Gabriel ILLOUZ,
rhumatologue,
médaille de la France libre,
croix de guerre 1939-1945,

survenue à Paris, à l'âge de soixante-treize ans, le 22 juillet 1993.

L'inhumation a eu lieu à Chérence (Val-d'Oise), le 26 juillet.

12, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Mme Chantal Lorgeoux-Brigaudiot,
sa fille,
Joana et Elodie Lewkowicz,
ses petites-filles,
Le docteur Georges Lewkowicz,
ont la douleur d'annoncer le décès de

André LORGEOUX,

inspecteur
de l'enseignement technique,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques.

L'inhumation aura lieu mercredi 28 juillet 1993, à 9 h 15, au vieux cimetière de Saint-Raphaël (Var), où reposent

Raymonde LORGEOUX,
née Marcelot,
Blanche et André MARCELOT.

13, rue Gandon,
75013 Paris.

– Mme Jouffroy,
Mme Gerald Michel,
Isabelle, Michel, Marine et Cédric,
Anne-Marie Miéville, Anne Michel, Oscar, Lisa, Théodore, Adrien, Agnès Troublé, Ariane Michel, Jean-Patrick Michel,
Jocelyne, Laurent et François Ruault,
Et tous ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du départ brutal de

Philippe MICHEL,

survenu le 24 juillet 1993, à Sperone.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 27 juillet, à 9 h 30, en l'église Saint-François, à Bonifacio (Corse).

– Michel et Marianne Hano,
Jean-Paul et Catherine Monbeig,
Alain et Catherine Goguel,
Laurent et Geneviève Monbeig,
Jeanine Monbeig-Champeau,
ses enfants,
Anne, Pierre-Dominique et Marie, Sophie, Florence, Agnès, Sylvie, Eléonore,
ses petits-enfants,
Marine,
son arrière-petite-fille,
Ainsi que ses belles-sœurs,
Tous ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, le 25 juillet 1993, de

Mme Pierre MONBEIG,
née Juliette Janet,

et vous rappellent le souvenir de son époux, décédé le 22 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Cavalaire-sur-Mer, le 28 juillet.

Une messe de souvenir sera célébrée en septembre, en l'église de Forges-les-Bains.

– Villars-les-Dombes. Besançon. Buellas. Paris.

M. et Mme Paul Saint Cyr,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Maurice Saint Cyr,
M. et Mme René Saint Cyr
et leur fils,
Mme et M. Hélène et Gérard Delacroix
et leurs fils,
Leurs familles,
Et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne SAINT CYR,
née Chanet,

survenu à Villars-les-Dombes, le 23 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Villars-les-Dombes, le lundi 26 juillet.

La famille rappelle à votre souvenir son époux,

Jean SAINT CYR,

décédé le 15 février 1990.

– Les obsèques de

M. Victor TAZARTEZ,

décédé le 26 juillet 1993, à Neuilly-sur-Seine, seront célébrées le mercredi 28 juillet, au cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy.

Réunion porte principale, à 10 h 30.

– Mme Robert Vezia,
M. et Mme Bertrand Vezia,
M. et Mme Frédéric Vezia
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert VEZIA,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 15 juillet 1993, à Bruges (Gironde).

– M. et Mme Jean-Pierre Bauve
et leurs enfants,
Mme Michel Régnier,
ses enfants et petits-enfants,
M. René Dolbeau
et ses enfants,
Mme Marcel Waline,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bauve et Waline,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre WALINE,
née Simonne Bauve,

survenu le 15 juillet 1993.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris.

25, boulevard de Latour-Maubourg.
75007 Paris.

Anniversaires

– Il y a cent quatre-vingt-dix-neuf ans, le 28 juillet 1794, mouraient

Georges COUTHON,
Joseph LE BAS,
Augustin ROBESPIERRE,
Maximilien ROBESPIERRE,
Louis-Antoine SAINT-JUST,

« Pourquoi demeurer dans un ordre de choses où l'intrigue triomphe éternellement de la vérité, où la justice est un mensonge... »
Robespierre.

– L'été 1944

Raphaël LEVY

alors âgé de soixante-quatorze ans,

Lucie LEVY,
née Calef,
son épouse

alors âgée de soixante-trois ans

étaient arrêtés par la Milice française parce qu'israélites, livrés aux Allemands, internés à Drancy, déportés par le convoi du 31 juillet 1944 et gazés à *Auschwitz le 6 août 1944.*

Jules CALEF

et son épouse,

Suzanne CALEF,
née Cori,

leur frère et belle-sœur, avec leurs enfants,

Rita et Léon CALEF,

alors âgés de onze et neuf ans, les avaient précédés dans des circonstances identiques.

Une pensée est demandée pour eux, et pour les soixante-seize mille déportés raciaux de France, arrêtés pour la plupart par la police du gouvernement de Vichy.

« Souviens-toi de ce que te fit Amalek lors de votre sortie d'Egypte. »
(Deut. XXV, 17.)

– A la mémoire de

Simon MONTELMACHER,
quarante-sept ans.

Parce qu'il était juif,

Interné à Drancy par la police de Vichy, le 16 juillet 1942.

Déporté sans retour à Auschwitz, par le convoi no 11, le 27 juillet 1942.

Son fils
Et ses petits-enfants,
n'oublient pas.

– Le 27 juillet 1992

Jean-Michel TIXIER,
chercheur à l'IRCOM de Limoges,

nous quittait.

Merci d'avoir une pensée pour lui.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 24 juillet

UN DÉCRET

– no 93-945 du 21 juillet 1993 modifiant le décret no 85-1243 du 26 novembre 1985 portant création d'instituts et d'écoles internes dans les universités et les instituts nationaux polytechniques.

UN ARRÊTÉ

– du 4 juin 1993 fixant la répartition du nombre des allocations d'année préparatoire à l'institut universitaire de formation des maîtres et des allocations d'institut universitaire de formation des maîtres à attribuer à compter du 1er septembre 1993.

ÉCONOMIE

Les sirènes de la dévaluation

L'ironie de l'histoire a fait se tenir le sommet annuel franco-britannique en pleine crise du Système monétaire européen (SME). C'est donc en Grande-Bretagne, pays qui a choisi de laisser flotter sa monnaie le 16 septembre 1992, que les plus hauts personnages de l'Etat français ont réaffirmé leur détermination à maintenir le franc dans le SME.

Le cas anglais pose un problème pour Paris : la sortie de la livre du SME est actuellement très populaire en Grande-Bretagne. Car, depuis depuis septembre, l'horizon s'est nettement éclairci outre-Manche : le loyer de l'argent s'est assoupli, la hausse des prix s'est ralentie. Et surtout le taux de chômage s'est inscrit en baisse en juin pour le cinquième mois consécutif. Au deuxième trimestre, le PIB a progressé de 0,5 %, alors que, en Allemagne comme en France, les courbes sont négatives.

Les sirènes de la «dévaluation heureuse» charment donc une partie des Français et de leur classe politique. Cependant, ne cessent de rappeler les responsables français, c'est parce que l'économie britannique a subi une véritable purge (le PIB a chuté de 4 % entre 1990 et 1992) que la Grande-Bretagne tire actuellement mieux son épingle du jeu que les pays du continent. Et, soulignent-ils, les taux d'intérêt britanniques à long terme sont encore supérieurs à ceux de la France. Enfin, la compétitivité de la France sur ses marchés extérieurs s'est globalement accrue, en dépit des dévaluations britannique, italienne, espagnole et portugaise.

Le débat sur «l'exemple anglais» tourne court assez rapidement. D'une part, l'histoire économique des deux pays a rarement été semblable et, d'autre part, l'embellie britannique masque d'importants déséquilibres. Le déficit des finances publiques pourrait en particulier relancer l'inflation. En Grande-Bretagne même, l'hebdomadaire *The Economist* déconseille à Paris de suivre l'exemple de Londres : *«La croyance populaire selon laquelle la reprise en Grande-Bretagne a commencé au moment de la sortie du SME est un mythe»*, ajoutant que *«pour l'instant, le gouvernement a raison de se montrer inflexible»*.

Mais l'exemple anglais illustre les chemins de plus en plus divergents empruntés par certains membres de la CEE. Comment deux pays, dont l'un cherche à défendre son industrie, à créer une zone monétaire stable, et l'autre privilégie le libre-échange à tout crin et une stratégie de croissance, peuvent-ils envisager un avenir commun, celui tracé par le traité de Maastricht ? Le conseil économique et financier franco-allemand, le 3 août à Paris, dira si l'Allemagne et la France ont des préocupations plus proches. D'ici là, en se prononçant sur le niveau des taux d'intérêt allemands, dont la France attend avec impatience un assouplissement bénéfique au franc, la Bundesbank fournira une bonne indication.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Vietnam : augmentation de 8 % du PNB en 1994-1995.** – Le produit national brut (PNB) du Vietnam devrait augmenter de 8 % à 9 % au cours des deux prochaines années (1994-1995), selon les estimations du comité d'Etat au plan, rendues publiques dimanche 25 juillet. Ces prévisions sont basées sur les résultats positifs obtenus par l'économie vietnamienne depuis trois ans : le pays a recouvré une stabilité monétaire et financière, l'inflation est revenue de 4,4 % en 1991 à 1,12 % cette année et le taux de croissance économique a atteint 7,25 %. De plus, les exportations ont augmenté annuellement de 20 % en valeur.

En dépit des divergences sur le SME

Paris et Londres appellent à un retour au calme monétaire

LONDRES

de notre correspondant

Les turbulences monétaires et le fonctionnement du système monétaire européen (SME) ne faisaient pas partie, *a priori*, de l'ordre du jour du sommet franco-britannique qui s'est tenu à Londres, lundi 26 juillet, mais au moment où la monnaie française est soumise aux assauts de la spéculation et où John Major est empêtré dans les suites de la ratification du traité de Maastricht le sujet s'imposait de lui-même.

Les positions respectives étant connues et la situation particulièrement volatile sur les marchés financiers, chacun s'est limité à un rappel des grands principes : les Britanniques savent bien, pour avoir dû céder aux pressions monétaires en septembre dernier, lorsque la livre a quitté le mécanisme de change européen, qu'il n'est *«dans l'intérêt de personne»*, comme l'a souligné M. Major, que se poursuivent les mouvements erratiques des monnaies européennes, même s'ils estiment que la France ferait bien de les imiter.

Edouard Balladur a noté avec satisfaction que Londres, comme Paris, *«souhaite le maintien de cette stabilité monétaire»*. M. Mitterrand, de son côté, s'est montré plus direct pour évoquer les *«attaques multiples et très sévères»* (contre le franc). *«La résolution de la France ne doit pas faire de doutes : le SME doit survivre»*, a assuré le président français, poursuivant même, au risque de gêner son hôte britannique : *«Il serait dommageable que les remarquables progrès réalisés au sein des Douze soient remis en question, alors que, dans quelques années, nous aurons une monnaie unique.»*

M. Major ne pouvait évidemment pas se ranger à un tel avis, puisque le Parti conservateur ne veut pas même entendre parler d'un possible retour de la livre dans le SME. Dans une interview à la chaîne de télévision Channel 4, Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, a cependant jugé qu'une telle hypothèse était souhaitable, *«aussitôt que possible»*, puisque, selon lui, *«on ne peut pas ratifier le traité de Maastricht sans être mêlé à sa mise en œuvre»*.

Un groupe de travail franco-britannique avait été chargé de faire des propositions pour lutter contre les excès de la bureaucratie bruxelloise. Il a été annoncé lundi qu'il avait identifié 24 directives communautaires qui devraient être modifiées ou annulées, dans des domaines aussi divers que l'eau potable ou les impôts sur les transactions boursières. L'Allemagne a, elle aussi, accompli ce travail consistant à revoir les domaines où l'intervention communautaire est intempestive, et les trois pays vont confronter leurs listes dès la semaine prochaine.

Discrétion sur les désaccords

Sujet européen un peu périphérique mais néanmoins épineux, la question de la présidence de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), c'est-à-dire la succession de Jacques Attali, a été évoquée, mais pas tranchée. M. Mitterrand a estimé qu'en raison des accords passés lors de la création de la banque il serait *«juste»* que le nouveau président soit un Français. M. Balladur a présenté Jacques de Larosière (candidat officiel de Paris) comme *«un excellent candidat»*, une opinion partagée par Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, qui, devant quelques journalistes, a estimé que le gouverneur de la Banque de France était l'un des deux candidats que pourrait soutenir la Grande-Bretagne. M. Major cependant s'est contenté de dire que la Communauté européenne rechercherait *«un candidat d'union»*.

D'une manière générale, Français et Britanniques ont préféré insister sur les points de convergence, d'autant que les divergences entre Paris et Londres ne peuvent pas être résolues rapidement. Tel est notamment le cas du désaccord sur le GATT. Le sommet n'a permis aucun rapprochement à propos de ce *«point de friction»*, selon l'expression de M. Mitterrand, qu'est l'accord de Blair House sur les questions agricoles. M. Major a renvoyé l'examen des *«difficultés particulières»* de la France à ce sujet à une réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture, qui aura lieu à la mi-septembre à la demande de Paris.

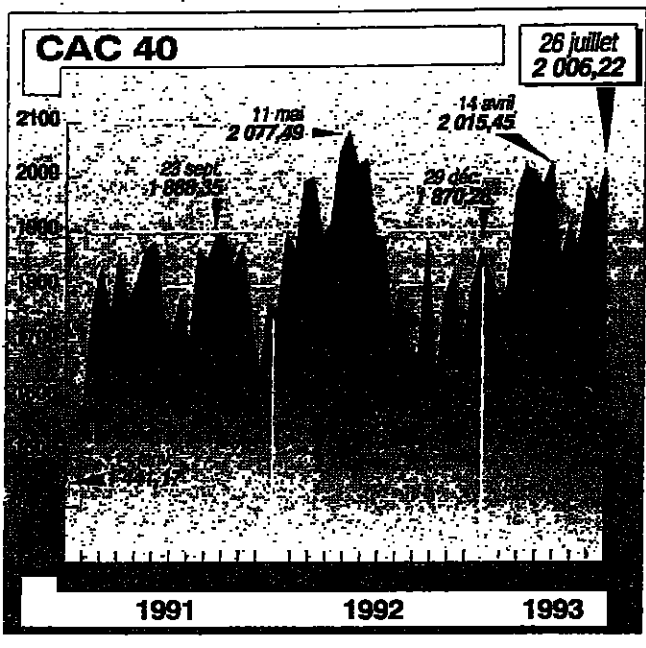
S'agissant, d'autre part, des questions purement bilatérales, la France et la Grande-Bretagne poursuivent une réflexion conjointe sur les questions nucléaires. Il a ainsi été décidé de transformer la commission provisoire de concertation sur ce sujet en organisme permanent : il s'agit de continuer à échanger des informations, tout en essayant de rapprocher le plus possible les points de vue – notamment sur des points de doctrine – quant à l'utilisation de la force nucléaire. D'autre part, la date de l'inauguration conjointe, par la reine Elizabeth et M. Mitterrand, du tunnel sous la Manche a été fixée au 6 mai 1994. Un mois plus tard doivent se dérouler les cérémonies du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie; *«Nous savons ce que nous devons au Royaume-Uni»*, a souligné à ce sujet M. Mitterrand.

L'absence de véritables négociations a permis que les discussions entre Français et Britanniques prennent parfois un tour franchement détendu, comme en a témoigné cet échange de propos en séance plénière : M. Mitterrand a fait semblant de se plaindre de n'entendre parler que du projet Horizon (la construction d'une frégate antiaérienne), alors qu'en deux cents ans les deux pays n'ont pas été capables d'harmoniser le calibre de leurs munitions... Certes, a répondu M. Major, mais il y a un grand progrès, nos fusils ne sont plus dirigés les uns contre les autres !

LAURENT ZECCHINI

Stimulée par la spéculation

La Bourse de Paris franchit à nouveau le seuil des 2 000 points



Sous l'effet d'achats étrangers, anglo-saxons notamment, la Bourse de Paris n'en finit plus de s'apprécier. En trois séances, l'indice CAC 40 a gagné près de 3 % et vient de refranchir le seuil psychologique des 2 000 points à 2 006,22 points, niveau que les valeurs françaises avaient délaissé depuis le 14 avril. Avec la progression de lundi 26 juillet (+ 0,56 %), les valeurs françaises ont porté leurs gains depuis le début de l'année à près de 8 %. Mis à part le facteur technique, propre à tout nouveau terme boursier, certains opérateurs jouent une baisse des taux courts à brève échéance, d'autres anticipent une sortie du franc du système monétaire européen. Enfin, ils attendent un geste de la Bundesbank jeudi 29 juillet, lors de la réunion du conseil central.

Les changements dans la haute administration

Jean-Pierre Landau va remplacer Jacques Desponts à la tête de la DREE

Les changements à la tête des grandes directions de l'administration française se poursuivent : lors du prochain conseil des ministres devrait être annoncé le remplacement de Jacques Desponts, directeur de la DREE (Direction des relations économiques extérieures), par Jean-Pierre Landau, actuel administrateur de la France au FMI et à la Banque mondiale. Celui-ci avait déjà été, entre 1986 et 1989, directeur adjoint de la DREE, une des direction du ministère de l'économie et des finances. C'est donc un fidèle de la direction qui en prend la tête, alors que M. Desponts, directeur depuis 1989 et proche de Pierre Bérégovoy, n'en était pas issu. Cadre de la Banque nationale de Paris de 1974 à 1983, puis directeur de la Trésorerie France de la banque nationalisée entre 1986 et 1988, M. Desponts rejoindra les rangs de la BNP, où Michel Pébereau l'a nommé directeur.

Le changement à la tête de la DREE fait suite à la promesse qui avait été faite par Pierre Bérégovoy à Marc-Antoine Autheman, son directeur de cabinet de décembre 1992 à mars 1993, de lui confier le poste prestigieux d'administrateur de la France au FMI, une fois les élections passées. M. Autheman aura en fait une double casquette, puisque pour le compte de la direction du Trésor, dont il est issu, il occupera également le poste de conseiller financier à Washington.

F. L.

«La meilleure défense du franc reste la cohésion de la nation», affirme Alain Juppé

Le franc restait faible sur les marchés des changes, mardi 27 juillet, la monnaie allemande s'échangeant toujours à 3,4150 francs. Les marchés étaient cependant calmes, et les opérateurs étaient dans l'attente de la réunion, jeudi 29 juillet, du conseil central de la Bundesbank. La crise actuelle du système monétaire européen (SME) touche le franc français, mais aussi le franc belge, ainsi que la peseta espagnole.

«La meilleure défense du franc, c'est la cohésion de la nation, de tous les Français et de tous les responsables politiques français.» En s'exprimant, lundi 26 juillet, au journal du soir de France 2, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, a résumé la consigne actuelle qui prévaut dans la majorité – silence en période de remous monétaires –, accréditant l'idée que la spéculation contre le franc est pour beaucoup, sinon avant tout, politique.

Clivages et «rumeurs»

«Le débat a été tranché par le gouvernement, estime Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, député du Pas-de-Calais. *Le choix politique en faveur d'une monnaie forte a été fait. Il faut s'y tenir, même si c'est difficile. Cela ne sert à rien de rouvrir le débat publiquement.»* Cela ne signifie pas qu'il n'y ait plus débat dans les esprits, ni que les partisans d'une sortie du franc du SME – au RPR, chez les séguinistes, ou à l'UDF, chez les membres du Parti républicain – aient abandonné la partie. Ils sont persuadés, simplement, que l'intérêt national interdit de tirer contre son camp et qu'on ne peut procéder à un réajustement monétaire sous la pression.

Ouvert pendant la campagne électorale avant les législatives de mars 1993, le débat entre les tenants d'une monnaie forte et les partisans d'un flottement du franc (au risque d'une décote), accompagné d'une forte baisse des taux d'intérêt, tel que les préconisait alors Alain Madelin, vice-président du Parti républicain, a rebondi il y a un mois avec les déclarations de Philippe Séguin sur une *«autre politique»* économique (*le Monde* du 18 juin). Tout récemment, les échos du déjeuner des responsables de la majorité, le 19 juillet, où Jacques Chirac aurait donné le sentiment de ne pas adhérer à la politique menée par Edouard Balladur (*le Monde* du 23 juillet), avaient relancé le débat.

Si Alain Juppé déclarait, lundi soir, ne rien avoir entendu de ces *«rumeurs»*, elles ont été suffisamment fortes pour obliger Jacques Chirac à apporter, le 24 juillet, un soutien public à la politique monétaire du premier ministre. Comme le constate Philippe Vasseur dans une tribune publiée dans *les Echos* du 27 juillet, *«il est à peine exagéré d'affirmer que les clivages politiques se font et se défont désormais autour de la monnaie»*. Ce qui le pousse à conclure : *«Puisque le statut modifié de la Banque de France crée un pouvoir politique nouveau (...), la désignation du gouverneur de la nouvelle Banque de France a bel et bien – et plus que toute autre – un sens politique.»*

S'il y a clivage politique, il ne passe pas, en tout cas, chez les centristes, dans les rangs desquels Edouard Balladur continue à compter de chauds partisans en faveur du maintien dans le SME. *«Le caractère aberrant de la spéculation actuelle est une démonstration par l'absurde de la nécessité de la coopération européenne»*, observe Jacques Barrot (CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Jean Arthuis (CDS), rapporteur général du budget au Sénat va encore plus loin : *«Il faut faire l'union monétaire plus rapidement que ne le prévoit l'échéancier de Maastricht. On ne peut pas se payer tous les six mois une bataille contre le franc. Si on ne fait pas l'Europe tout de suite, le système finira par exploser.»*

Tous croisent les doigts pour que la banque centrale allemande décide, le 29 juillet, de baisser ses taux d'intérêt. *«Si la Bundesbank reste dans son égoïsme actuel, le débat politique rebondira nécessairement»*, estime François Hollande, ancien député (PS) de la Corrèze, qui s'exprimait lundi sur RTL. Spécialiste des questions économiques, M. Hollande formulait ainsi un jugement pertinent, mais d'observateur, sur la situation dans la majorité.

CLAIRE BLANDIN

Sur fond de modification de stratégie

Crise ouverte au CEPII

Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) est en effervescence. A l'origine de la crise que traverse cet organisme inconnu du grand public mais prestigieux en dépit d'effectifs modestes (moins d'une quarantaine de chercheurs), les projets de réorganisation concoctés par l'actuel directeur du CEPII, Jean Pisani-Ferry, nommé en juin 1992.

S'appuyant sur un audit réalisé peu de temps avant son arrivée, à l'initiative du commissariat général du Plan auquel le CEPII est rattaché depuis sa création, M. Pisani-Ferry entend infléchir la politique scientifique du centre et le faire davantage travailler sur *«les grands enjeux du moment»*. *«Qu'il s'agisse de certains aspects de l'Union économique et monétaire, de l'Uruguay Round, ou des problèmes de transition dans les pays de l'Est, les analyses anglo-saxonnes prévalent. La France a été trop longtemps absente»*, dit-il. Le directeur du CEPII ne cache pas, aussi, son intention de modifier le statut des chercheurs, en favorisant les changements de spécialités et, surtout, la rotation des effectifs.

Sous couvert de réforme, c'est en réalité un changement profond qui se profile, selon les syndicats. *«On veut nous faire perdre notre indépendance vis-à-vis du pouvoir et nous dicter le choix et la conclusion de nos travaux»*, accuse Gérard Wild, du syndicat FO.

La querelle n'aurait sans doute pas franchi l'enceinte du CEPII si elle ne s'était doublée d'une bataille de chefs. En effet, à la tête des partisans du statu quo se trouve le directeur général adjoint du centre, Gérard Lafay. C'est dire que les relations entre M. Pisani-Ferry et son ajoint sont exécrables.

Depuis quelques jours, la crise est sur la place publique. Fort du soutien de son autorité de tutelle et du conseil du CEPII, l'actuel directeur a, en effet, annoncé aux syndicats, en milieu de semaine, que M. Lafay était invité à quitter le Centre (où il travaille depuis sa création en 1976). Ce que ce dernier, fort de l'appui des syndicats et d'une majorité du personnel, n'a aucunement intention de faire. *«J'ai l'intention de me battre»*, affirme-t-il.

J.-P. T.

□ **Les travailleurs du port d'Alger ont décidé d'arrêter leur grève.** – Les 4 200 travailleurs du port d'Alger, en grève depuis une semaine, doivent reprendre leur travail à partir de mardi 3 août, à la suite d'un accord conclu lundi 26 juillet entre la direction générale et le conseil syndical de l'entreprise, a annoncé un communiqué du ministère des transports. Les revendications des dockers portaient essentiellement sur la revalorisation de plusieurs primes et la titularisation des contractuels. Selon les responsables du port, chaque jour de grève coûte à cette entreprise 600 000 dinars (150 000 francs), tandis que la Compagnie algérienne de navigation (CNAN) doit débourser 5 000 dollars (environ 30 000 francs) en *«frais de stationnement»* par jour et par bateau en rade.

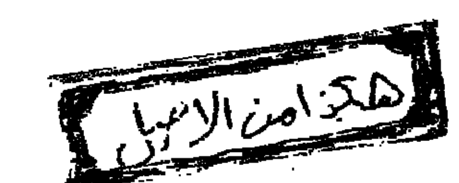
□ **Virgin reste ouvert le dimanche.** – Le magasin Virgin Megastore des Champs-Elysées a ouvert normalement, dimanche 25 juillet, malgré la confirmation de l'interdiction, prononcée en référé, vendredi 23 juillet, par Yves Breillat, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, sous peine d'une astreinte de 250 000 francs par jour d'ouverture en infraction (*le Monde* daté 25-26 juillet). *«Il n'y a aucune modification, nous continuons notre politique d'ouverture le dimanche»*, a déclaré à l'AFP Martine Servant, assistante de la direction, qui a rappelé que l'entreprise avait présenté à Michel Giraud, ministre du travail, un *«plan quinquennal devant aboutir à la création de 1 000 emplois nouveaux»*.

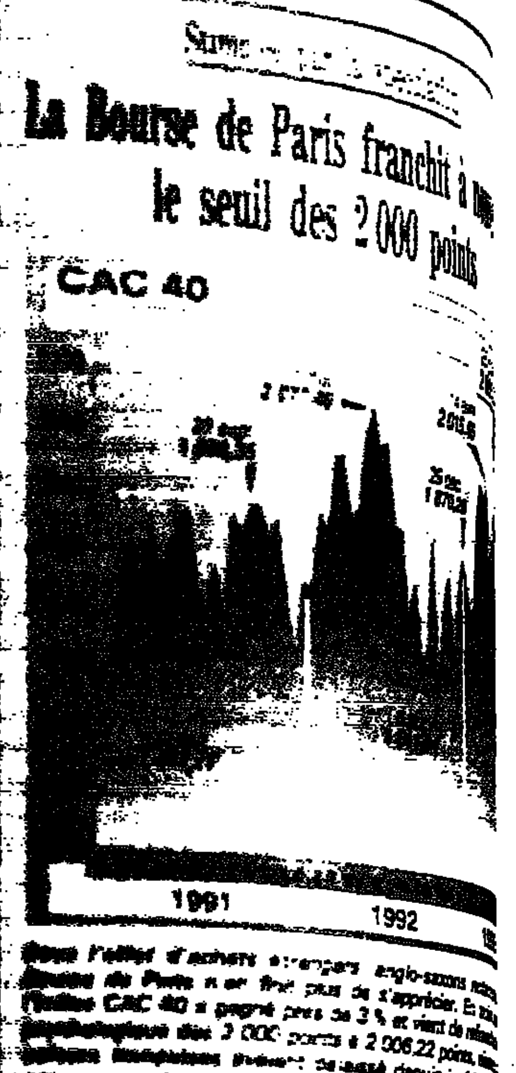
□ **Intermittents du spectacle : la négociation est reportée en septembre.** – Le régime particulier d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, qui devait être réexaminé avant le 31 juillet, le sera finalement en septembre. Lundi 26 juillet, après la conclusion de l'accord sur l'UNEDIC, le CNPF et la CGT, notamment, ont choisi de reporter cette négociation. Au cours de la discussion entre les partenaires sociaux sur le régime général, le CNPF avait envisagé de renvoyer la charge des intermittents du spectacle sur l'Etat. Mais Michel Giraud, ministre du travail, devait refuser.

□ **UNEDIC : la CFTC signe l'accord.** – Ainsi qu'elle l'avait laissé entendre, la CFTC a décidé, lundi 26 juillet, de signer l'accord sur l'assurance-chômage intervenu le 23 juillet (*le Monde* du 24 juillet). La CFE-CGC et la CFDT ont déjà annoncé qu'elles signeraient le texte, ainsi que le CNPF, et la CGPME. FO, qui y est également favorable, n'a pas encore pris officiellement sa décision.

Syndicats ... tentent de conc...

apprentissage du cycle ... cession-reprise





La Bourse de Paris franchit à ... le seuil des 2 000 points

Jean-Pierre Landau va rempl... Jacques Desponts à la tête de l...

Crise ouverte au CEPI...

ÉCONOMIE

Afin de réaliser 10,7 milliards d'économies en 1994

Syndicats médicaux et caisses d'assurance-maladie tentent de conclure une nouvelle convention médicale

Les représentants des trois caisses nationales d'assurance-maladie et des quatre syndicats de médecins (CSMF, MG-France, FMF et SML) devaient se retrouver, mardi 27 juillet, afin de poursuivre les discussions destinées notamment à réaliser 10,7 milliards de francs d'économies en 1994 dans le secteur de la médecine libérale (*le Monde* du 7 juillet). Les négociations qui doivent déboucher sur l'adoption d'une nouvelle convention médicale progressent lentement, alors qu'il ne reste plus que cinq jours avant l'expiration de l'ultimatum fixé au 31 juillet par Simone Veil pour la remise de copie.

Limiter le remboursement des dépenses de santé aux seules médicalements nécessaires : la voie finalement choisie par le gouvernement et acceptée par les syndicats de médecins pour maîtriser la progression des dépenses d'assurance-maladie se voulait innovante. Mais la transcription de ce principe dans un dispositif applicable sur le terrain – tâche dévolue aux représentants des caisses d'assurance-maladie et des syndicats médicaux, sous peine de se le voir imposer par décret par Simone Veil, ministre des affaires sociales – se révèle un exercice plus difficile que prévu. Et, à la veille de la cinquième séance de discussions, les négociateurs achoppent toujours *in fine* sur la façon de répartir les efforts entre généralistes et spécialistes.

Le dispositif qui doit être mis en œuvre en 1994 repose sur l'élaboration de *« références médicales »*, listant les prescriptions et le volume d'actes techniques nécessaires pour chaque pathologie donnée, ces références étant ensuite opposables aux médecins, sous peine de sanctions. Une vingtaine de thèmes susceptibles de déboucher sur une référence médicale ont pour l'heure été retenus, parmi lesquels la prescription d'antibiotiques, les examens biologiques et le nombre d'échographies en cours de grossesse, la prise en charge de l'hypercholestérolémie chez l'adulte, les prescriptions de médicaments chez les personnes âgées, les examens pré-opératoires...

Echelle de sanctions

Mais, par-delà les problèmes méthodologiques en passe d'être résolus et liés à la définition de références consensuelles au sein du corps médical, au contrôle paritaire des actes prescrits et à l'adoption d'une échelle de sanctions proportionnelles aux manquements commis, les négociations butent sur une question majeure : comment adapter ces références médicales à la situation sanitaire locale tout en dégageant un volume d'économies suffisant au niveau national ?

Après quatre journées de discussions, deux logiques continuent de s'affronter. D'une part, celle, défendue par trois syndicats de médecins, représentatifs des spécialistes et des généralistes (CSMF, FMF et SML), qui proposent de bâtir des *« plans locaux de maîtrise transitoires »* pour 1994, de mesurer leur impact sur la progression des dépenses de santé et de rectifier le tir dans les contrats signés pour 1995. A charge alors pour Mme Veil d'accepter d'apprécier la bonne volonté médicale, moins sur les économies effectivement réalisées en 1994 que sur une modification durable du comportement des praticiens.

L'autre logique, soutenue par MG-France qui rassemble exclusivement des généralistes, préconise de définir les plans locaux de maîtrise par rapport à un taux d'évolution des dépenses préalablement fixé au niveau national et tenant compte des desiderata gouvernementaux, MG-France se déclarant même prêt, *« au nom des généralistes, (...) à assumer une inflexion de 5,85 milliards de francs de dépenses (honoraires et prescriptions) »*. Reste que, si la diminution du volume des prescriptions n'affecte pas les honoraires des généralistes, la limitation des actes techniques réalisés par les spécialistes influe, en revanche, directement sur les rétributions de ces derniers. Cette solution est combattue par les autres syndicats de médecins qui y voient *« le retour masqué du mécanisme de l'enveloppe globale »* (1).

Autre pomme de discorde entre MG-France et les trois autres syndicats, la coordination des soins entre généralistes et spécialistes, un sujet que les négociateurs de la convention médicale n'ont pas encore eu le temps d'aborder. MG-France souhaite limiter l'accès direct des patients aux médecins spécialistes, ce qui contribuerait à faire du généraliste le « pivot » central du système de soins. Les trois autres syndicats se montrent plus souples, en préconisant de ne rembourser aux patients que les visites aux spécialistes prescrites par les généralistes.

Si la signature d'un seul syndicat suffit à valider la convention médicale, ni le gouvernement ni les caisses d'assurance-maladie n'ont intérêt à conclure un accord sur le dos des généralistes représentés par MG-France. Le délai de cinq jours, avant le couperet gouvernemental, risque d'apparaître bien court pour concilier des points de vue opposés, voire contradictoires.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Ce mécanisme oblige les représentants de l'Etat, de la Sécurité sociale et des praticiens à s'accorder sur un objectif chiffré d'évolution de dépenses.

L'apprentissage du cycle récession-reprise

Suite de la première page

Comme le notent Jean-Paul Fitoussi et Philippe Sigogne, de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) dans l'introduction du numéro spécial de leur revue qu'ils consacrent aux cycles économiques, en France, *« les fluctuations y ont été fréquemment plus amorties »* qu'à l'étranger (1). Il y a eu, certes, des périodes de croissance soutenue puis de ralentissement (1975, 1983...), souvent provoqué par des chocs extérieurs, mais pratiquement pas de récession réelle et durable, ni de véritable boom comme ceux qu'ont connu les pays anglo-saxons. On ne trouve pas en France d'équivalent aux neuf cycles de cinq-sept ans traversés par l'économie américaine depuis 1945, ni de périodes aux variations aussi fortes que celles de la Grande-Bretagne. Après plus de deux ans de forte chute de son activité, le Royaume-Uni enregistre depuis un an un redémarrage sensible.

Cette spécificité française – un rythme de croissance sans oscillations fortes – tend à disparaître. Les années 80 ont rendu inopérants les amortisseurs utilisés pendant toute la période précédente. Pour limiter l'impact de fluctuations économiques trop accentuées, la société française avait recours à de multiples instruments, généralement actionnés par l'Etat : la dépense publique (les politiques budgétaires « contra-cycliques » notamment, visant à répondre à l'insuffisance de la demande privée par un accroissement de la demande publique), les prestations sociales ou l'enchaînement *« inflation-dette-dévaluation »*.

Compte tenu de l'insertion accrue de l'économie française dans l'économie mondiale, de son mariage avec l'Allemagne notamment, de la libéralisation de ses structures économiques et de la liberté désormais presque totale des mouvements de capitaux, ces outils anti-cycliques ne peuvent plus être utilisés comme autrefois. *« C'est la première fois, sans doute depuis l'Empire libéral, que l'économie française connaît une récession sans être protégée par un carcan protectionniste, ni soulagée par la drogue de l'inflation »*, font justement remarquer dans leur lettre mensuelle, *Repères*, deux financiers parisiens, Pierre Cabon et Daniel Hua.

Gros handicap

Cette banalisation de l'économie française amène donc à un retour des cycles : la conjoncture n'est plus faite d'une évolution régulière de l'activité, mais révèle des fluctuations fortes. Sans en avoir perçu toute l'ampleur à l'époque, les Français ont ainsi vécu en 1988 et 1989 un véritable boom économique. Lorsqu'ils auront définitivement arrêté leurs comptes, les experts de l'INSEE fixeront sans doute autour de 5 % la croissance pour chacune de ces deux années. Et ils vivent aujourd'hui – depuis la mi-1992 – une véritable récession, sans doute plus profonde qu'ils ne le croient. A l'américaine. Avec une baisse de 2 % environ de l'activité en 1993, ils vont enregistrer une contre-performance comme ils n'en ont jamais connu depuis la guerre.

Or, face à ce retour du cycle conjoncturel, la France a, par rapport à ses principaux partenaires, un gros handicap. Ses acteurs n'ont pas la « culture du cycle » : ni l'Etat, ni les patrons, ni les consommateurs ne savent comment réagir face à une récession forte. Aux Etats-Unis, un chef d'entreprise sait qu'après une chute de son marché et de ses prix de vente, il aura inéluctablement à affronter un retournement de tendance, une reprise de la demande et un envol de ses tarifs. Pendant la récession, il continue donc à voir au-delà et se prépare à la reprise. En France, où *« le moral des troupes »* est détestable, nombre de patrons ont du mal à imaginer ce retournement – pourtant certain – et à adapter leur comportement en conséquence. Convaincus d'une chute sans fin, ils ont tendance à adopter des politiques restrictives – en termes d'investissements et d'emplois – excessives qui contribuent elles-mêmes à retarder la sortie de récession. L'Etat et plus encore les consommateurs ne savent plus non plus à quels saints se vouer !

En affirmant aujourd'hui que la France est en train de sortir de la récession, les pouvoirs publics cherchent – et c'est normal de leur part – à modifier ces anticipations pessimistes. Le discours sur la sortie de récession – relayé par certains représentants des milieux d'affaires proches du gouvernement – fait ainsi entièrement partie du plan de relance de M. Balladur. Il est nécessaire pour casser cette vision d'une plongée sans fin de l'économie française – et européenne – et pour favoriser une reprise de la consommation et de l'investissement. Mais, développé dès cet été, ce discours optimiste n'est pas sans risque.

Un diagnostic prématuré

Tout d'abord, on peut se demander si le diagnostic n'est pas prématuré. Le ministère de l'économie met en avant quelques indices qui tendraient, selon lui, *« à corroborer le diagnostic de sortie de récession à partir du second trimestre établi par l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture »*. Il souligne *« la bonne tenue de la production industrielle en mai »* (elle a augmenté de 0,2 % en mai par rapport à avril), *« la forte augmentation de la consommation dans le grand commerce du mois de juin »*, *« la progression de la consommation des ménages en produits manufacturés au second trimestre (+ 0,25 %) après les baisses des quatrième trimestre 1992 (– 0,5 %) et premier trimestre 1993 (– 1,9 %) »*. Certains banquiers annoncent quelques *« frémissements »* sur le logement et sur la demande de crédits correspondante.

Tous ces indices apparaissent encore bien ténus pour la plupart des experts. Ils sont en outre contredits par d'autres indicateurs comme la baisse des prix à la consommation de juin (– 0,1 %) ou la faiblesse des ventes d'automobiles. La dernière enquête réalisée par l'INSEE auprès des ménages (effectuée en mai et publiée le 8 juillet) concluait en affirmant que *« le climat économique est jugé très défavorable aux achats importants : l'indice correspondant tombe au niveau de janvier 1991, lors des événements du Golfe »*. L'enquête de l'INSEE sur la situation de trésorerie des entreprises n'est pas plus optimiste. Les analystes privés continuent de réviser à la baisse leurs prévisions de profits pour 1993 pour les sociétés cotées à la bourse.

Jusqu'à présent enfin, la politique économique du gouvernement – assise essentiellement sur le pari de la baisse des taux d'intérêt – ne semble pas en outre constituer un stimulant décisif pour cette sortie de récession tant attendue. Le plan Balladur 1 (l'augmentation de la CSG et des taxes sur les carburants), la pression sur les revenus de transferts et l'augmentation des cotisations chômage risquent de la retarder. De fait, la plupart des instituts de conjoncture indépendants n'anticipent aucune véritable reprise avant la fin de 1993, voire même pour certains avant la fin de 1994.

Se voulant mobilisateur, le discours du gouvernement – s'il devait être contredit par les faits – pourrait ainsi avoir un effet inverse, accroissant le scepticisme des acteurs économiques. Ce diagnostic pourrait aussi amoindrir sa crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique. La sortie attendue de la récession – dans le cadre d'un cycle conjoncturel classique – ne sera pas la sortie de la crise. Autrement dit, la reprise de la croissance ne sera pas celle de l'emploi. Mal avertie, l'opinion risquerait d'en être profondément déçue. Avec les fonds mobilisés pour l'emprunt Balladur – un surplus de 70 milliards de francs par rapport aux 40 milliards attendus – le gouvernement dispose cependant désormais de moyens nouveaux pour accompagner et crédibiliser son discours sur la sortie de récession.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) « Cycles d'hier et d'aujourd'hui », numéro spécial de la *Revue de l'OFCE*, numéro 45, juin 1993, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 100 F.

Sans parvenir à un accord pour 1993

La Roumanie et le FMI ajournent leurs négociations

BUCAREST

de notre correspondant

Après une semaine de négociations, les autorités roumaines et les représentants du Fonds monétaire international (FMI) se sont quittés, vendredi 23 juillet à Bucarest, sans être parvenus à s'entendre sur les termes d'un accord pour 1993. Celui-ci doit ouvrir la porte à un prêt d'environ 800 millions de dollars (4,7 milliards de francs). Un nouveau round de négociations est prévu début août.

Le FMI a décidé de reporter la signature d'un troisième crédit *stand by* à la Roumanie en raison de *« quelques divergences techniques »*, a déclaré Maxwell Watson, chef de la délégation du FMI, à l'issue de sa rencontre avec le premier ministre, Nicolae Vacaroiu. Les principaux points d'achoppement concernent *« la restructuration industrielle, le développement des exportations* [ainsi que] *les politiques monétaires et budgétaires à mettre en œuvre d'urgence pour réduire considérablement le taux d'inflation »*, a souligné M. Watson.

De fait, la Roumanie rencontre de sérieuses difficultés dans ces domaines. Pour 1993, les estimations les plus optimistes font état d'un déficit commercial de plus de 1 milliard de dollars (contre 1,7 milliard en 1992) et le taux d'inflation dépassera très probablement les 100 % sous l'effet, notamment, de l'introduction de la TVA le 1er juillet et de la suppression, deux mois auparavant, des subventions sur les produits de consommation courante.

CHRISTOPHE CHATELOT

La création d'un pôle franco-luxembourgeois dans l'acier

Usinor-Sacilor et Arbed fusionnent leurs activités de négoce

Usinor-Sacilor, le sidérurgiste français, et Arbed, le luxembourgeois, resserrent davantage leurs liens. Après l'accord de spécialisation conclu l'an passé dans la fabrication de produits longs, les deux producteurs d'acier fusionnent leurs activités de négoce.

Selon un communiqué publié vendredi 23 juillet, Usinor-Sacilor et Arbed marient Nozal, la filiale de distribution généraliste du français (2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1992 et un résultat net négatif de 33,3 millions de francs), et Hardy-Tortuaux, celle du luxembourgeois (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires l'an passé et un résultat négatif de 47 millions de francs), au sein d'une même entité contrôlée à 40 % par chacun des deux partenaires (20 % restant dans le public).

Le nouvel ensemble, sous le nom d'Hardy-Tortuaux, et auquel Usinor-Sacilor a décidé d'apporter également ses participations dans les sociétés Merlin, ASD et Béraud Sudreau, devrait avoir une activité de 6 milliards de francs et représenter un million de tonnes d'acier commercialisées.

Pour Usinor-Sacilor, cet accord vise avant tout *« à réduire les coûts »*. Les modalités techniques de ce rapprochement et leurs conséquences sur le terrain seront connues à l'automne.

Sur fond de crise de la sidérurgie, la Commission de Bruxelles – qui tente toujours de faire approuver un vaste plan de réorganisation de la sidérurgie communautaire – a donné son feu vert lundi aux accords de spécialisation entrés en vigueur le 1er janvier. Ce feu vert est important : il signifie que Bruxelles n'ira pas, au nom de la concurrence, à l'encontre des regroupements dans l'industrie européenne de l'acier, même si ceux-ci peuvent de près ou de loin s'apparenter à des accords de cartel.

En raison de la forte appréciation du yen

Volkswagen et Suzuki abandonnent leur projet commun d'usine en Espagne

Le japonais Suzuki Motor Corp. et l'allemand Volkswagen AG ont abandonné un projet commun de production de petites voitures en Espagne, a annoncé lundi 26 juillet un porte-parole de Suzuki. Selon ce porte-parole, l'abandon du projet d'une valeur de 50 milliards de yens (2,5 milliards de francs) a été motivé par la forte appréciation du yen, qui aurait entraîné pour Suzuki des dépenses plus fortes que prévu pour la livraison de pièces détachées en provenance du Japon.

Le porte-parole de Suzuki a ajouté que la décision avait également été prise en raison des récentes contre-performances de Volkswagen.

Il y a un an, les deux groupes étaient parvenus à un accord pour produire annuellement en Espagne, à partir de 1995, 150 000 petites voitures. Volkswagen aurait eu en charge le design, tandis que Suzuki se serait occupé de l'approvisionnement en pièces détachées. Suzuki a précisé qu'il allait lui-même mettre en place son propre projet en Espagne.

VIE DES ENTREPRISES

Selon une formule de location-gérance provisoire

Dumez est autorisé à reprendre sa filiale Maillard et Duclos

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a autorisé, lundi 26 juillet, le groupe Lyonnaise-Dumez à poursuivre l'activité de sa filiale Maillard et Duclos, en redressement judiciaire depuis le 15 juillet, sous la forme d'une location-gérance jusqu'au 15 septembre. D'ici là, le groupe devra préciser les modalités de son plan de reprise, selon les garanties demandées par les juges, à propos des effectifs restants, ainsi que des créances auprès d'environ 450 sous-traitants (95 millions de francs), des fournisseurs et des organismes sociaux (190 millions de francs). Ayant écarté *« pour des raisons sociales »* la liquidation *« qui paraissait logique »*, selon le tribunal, une commission d'experts a été nommée pour rechercher les causes du passif évalué à 318 millions de francs.

Le nouveau délai rend surtout possible la présentation d'offres concurrentes. A la sortie du tribunal, Jérôme Tollot, directeur général de Dumez, a regretté que *« le plan de cession immédiat, qui paraissait de nature à régler les problèmes sociaux »*, n'ait pas été retenu. Le groupe a pris toutefois des engagements auprès des sous-traitants. Mais il a maintenu la suppression de 233 emplois sur 629 salariés (*le Monde* du 24 juillet). La CFDT, qui s'est portée partie civile dans la plainte déposée contre l'ancien PDG, espère encore que le délai accordé par le tribunal permettra d'améliorer les conditions du plan social jugé *« insuffisant »*, ainsi que les possibilités de reclassement dans les autres filiales du groupe.

MICHEL DELBERGHE

En dépit de la restructuration du groupe italien

Ferruzzi gardera le contrôle d'Eridania Béghin-Say

Les nouveaux administrateurs de Ferruzzi au sein du groupe Eridania Béghin-Say (EBS) ont assuré, lundi 26 juillet, que leur plan de restructuration de Ferruzzi ne comprenait pas la cession des 51,28 % du capital du groupe agro-alimentaire (sucre, amidon, trituration, nutrition animale...) français. Le même jour, le conseil d'administration d'Eridania Béghin-Say a pris acte de la démission de leurs mandats d'administrateurs de Giuseppe Garofano, Vittorio Giuliani-Ricci et Romano Venturi, selon un communiqué d'EBS.

Le conseil a coopté trois nouveaux administrateurs : Guido Rossi, Antoine Bernheim et Enrico Bondi. S'exprimant en qualité de représentants de Ferruzzi, l'actionnaire majoritaire d'Eridania Béghin-Say, MM. Bondi et Rossi ont *« tenu à affirmer leur confiance dans la stratégie de la société »*. Antoine Bernheim est l'un des gérants de Lazard Frères et Cie.

M. Garofano, ancien administrateur délégué de Montedison, a été incarcéré à Milan dans le cadre de l'enquête « Mains propres » sur les scandales politico-financiers. Il avait récemment mis en cause Raul Gardini, qui s'est suicidé le 23 juillet, et la direction du groupe, accusés d'avoir constitué une caisse noire destinée à financer les partis politiques au pouvoir en Italie.

Débouté par le tandem Altus-Immobilière Phénix

Le groupe Pinault-Printemps se porte officiellement candidat au rachat de la FNAC

Débouté du rachat de la FNAC par le tandem Altus-Immobilière Phénix, le groupe Pinault-Printemps se déclare toujours candidat. Et il multiplie les pressions sur le Crédit lyonnais, l'un des acteurs principaux de l'affaire.

François Pinault fait monter la pression. La voie officielle, c'est l'entretien publié mardi 27 juillet par le quotidien *les Echos*. Le président du directoire de Pinault-Printemps, Pierre Blayau, se déclare, dans une interview, publiquement candidat au rachat de la FNAC, cédée il y a deux semaines par la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) au tandem composé de la Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale de la Générale des Eaux, et d'Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais. Par voie plus officieuse, le groupe Pinault fait savoir, depuis plusieurs jours, et avec insistance, au Crédit lyonnais, son banquier et actionnaire de longue date, qu'il ne saurait admettre que la FNAC lui échappe.

L'établissement du boulevard Haussmann se trouve en effet dans une position que tout banquier exècre : pris au piège dans un conflit d'intérêts. D'un côté, il y a ses intérêts propres qui sont, au-delà de l'affaire FNAC, *« un habillage anecdotique »*, selon un proche du dossier, de mener une opération de renforcement de ses fonds propres, en s'appuyant – pourquoi pas – sur la Générale des Eaux. La fusion de l'Immobilière Phénix et d'Altus Finance en serait le vecteur. La possession commune de la FNAC servirait de justification au rapprochement de ces deux filiales, une opération dont on a peine à trouver la logique.

De l'autre côté, le Lyonnais a une obligation de loyauté vis-à-vis de l'un de ses clients phare. La banque nationalisée, dirigée par Jean-Yves Haberer, a toujours accompagé le groupe Pinault. Il en est non seulement le banquier de longue date mais également l'actionnaire. Le Lyonnais – *via* justement sa filiale Altus Finance – est présent à hauteur de 24,5 % dans le capital d'Artémis, le holding sanctuaire qui regroupe les intérêts de la famille Pinault et contrôle tout l'édifice Pinault-Printemps. L'an passé, le Lyonnais avait amélioré son résultat de 2 milliards de francs en cédant – avec plus-value – à Artémis, constitué pour l'occasion, les junk-bonds *(« obligations pourries »)* que détenait sa filiale Altus. Cela, dans le cadre d'une opération classique de *« renvoi d'ascenseur »*.

Bref, la situation du Lyonnais est des plus délicates. Pour arranger les choses, l'Immobilière Phénix et le Crédit lyonnais, sitôt après avoir acquis la FNAC pour 1,2 milliard de francs, semblent avoir bel et bien confié un mandat de gestion sur le groupe de distribution à quatre hommes, Jean-Pierre Andreuvon, Gilles Silberman, Gilbert Wannich et Franck Ulmann, dont les deux premiers, anciens de chez Pinault, entretiennent des relations plutôt difficiles avec l'homme d'affaires breton.

Le quarté sera-t-il contraint de renoncer à ce mandat ? Contre quelles compensations ? L'affaire ferait l'objet d'âpres discussions. En tout cas, le Crédit lyonnais temporise. Il semblerait que la banque du boulevard des Italiens n'ait pas encore rédigé le communiqué qu'elle est tenue de présenter à la Commission des opérations de Bourse (COB) dans le cadre de la procédure de maintien de cours. Par cette procédure, les acquéreurs, qu'ils soient personnes physiques ou sociétés, s'engagent à reprendre, au même prix que celui proposé lors de l'offre, tous les titres qui pourraient être présentés pendant quinze séances de Bourse au moins. Pour l'heure, la COB n'a pas officiellement ouvert d'enquête.

Ce retard pourrait bien signifier que le Lyonnais est en train de repenser le bien-fondé de son opération. Un *gentleman's agreement* sera t-il trouvé avec le groupe Pinault ? Pour le moment, la banque du boulevard des Italiens ne veut faire aucun commentaire, tout en indiquant que son PDG, M. Haberer, a quitté la capitale vendredi 23 juillet, pour prendre ses congés, tout normalement.

FRANÇOIS BOSTNAVARON et CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Daimler-Benz va reprendre la participation du Land de Bavière dans DASA.** – L'Etat fédéré de Bavière compte vendre d'ici à la fin de l'année son paquet de 8,58 % d'actions dans la Deutsche Aerospace (DASA) (aéronautique, défense, espace) au groupe industriel Daimler-Benz, une décision saluée lundi 26 juillet comme un *« nouveau pas vers la privatisation complète »* de son groupe par le président du directoire de la DASA, Juergen Schrempp. Par les contrats passés, Daimler est obligé de reprendre cette participation. Les négociations sur l'évaluation de ce paquet doivent commencer sous peu, et la transaction sera effective au 31 décembre 1993.

COMMANDE

□ **Siemens : contrat de 750 millions de francs pour développer un réseau téléphonique aux Philippines.** – Le secteur réseaux publics de communications du groupe électrotechnique allemand Siemens AG a obtenu une commande de 220 millions de marks (750 millions de francs) pour développer le réseau téléphonique de la compagnie privée Philippine Long Distance Telephone Company (PLDT), a annoncé Siemens lundi 26 juillet à Munich. Siemens va installer, à partir du début 1994, 49 bureaux téléphoniques dans les îles de Luzon, Mindanao et Cebu. Les travaux seront terminés fin 1994. La commande « clé en main » comprend la livraison de systèmes digitaux, de câbles et de systèmes de transmission. Siemens détient aujourd'hui environ 15 % du marché des télécommunications de l'Asie du Sud-Est et souhaite *« accroître sensiblement »* sa part de marché les prochaines années.

RÉSULTATS

□ **Smoby (jouets) : en hausse de 7,7 %.** – La société Smoby, numéro 1 français du jouet, a enregistré au cours de son exercice 1992-1993 (clos fin mars) un résultat net (part du groupe) en hausse de 7,7 %, à 40,1 millions de francs contre 37,2 millions lors de l'exercice précédent, indique un avis financier publié lundi 26 juillet. Le chiffre d'affaires de Smoby a en revanche légèrement baissé, à 454 millions de francs contre 460 millions (– 1,3 %), l'année précédente. Le groupe avait récemment indiqué qu'il tablait pour l'exercice 1993/1994 sur un chiffre d'affaires de 500 millions de francs.

NOMINATION

□ **Jacques Espinasse quitte Havas.** – Le directeur général adjoint du groupe Havas, Jacques Espinasse, cinquante ans, va quitter ses fonctions, samedi 31 juillet, pour *« donner un nouveau cours à sa carrière »*. Nicolas Duhamel, trente-neuf ans, inspecteur des finances, actuellement directeur général de l'Office d'annonces, est nommé à compter de la même date directeur des affaires financières et juridiques du groupe. M. Espinasse, entré dans le groupe en 1982 comme directeur financier de la filiale CEP, était devenu directeur financier de Havas en 1985, et directeur général adjoint lors de la privatisation en 1987. Son départ, *« décidé d'un commun accord avec Pierre Dauzier »*, ferait suite à des divergences avec le PDG du groupe sur certaines opérations, dont le « mini-raid » sur Hachette de l'automne 1992.

PRIX

□ **Le sidérurgiste belge Cockerill Sambre annonce une nouvelle augmentation de prix.** – Le producteur d'acier Cockerill Sambre (Belgique), qui fabrique essentiellement des produits plats, a annoncé jeudi 22 juillet de nouvelles augmentations de prix sur sa gamme de produits. Ces produits vont être augmentés de 600 à 1 000 FB (93 à 150 francs) la tonne. Ces augmentations sont applicables aux commandes prises pour livraison au cours du quatrième trimestre 1993 et au premier trimestre 1994, selon un communiqué. Cockerill Sambre avait déjà augmenté de 15 % à 20 % ses prix pour les produits plats au cours du deuxième trimestre et pour ses commandes du troisième trimestre. Profilarbed (Luxembourg), premier producteur européen de poutrelles et profilés, a annoncé de son côté une hausse de prix de 5 % à 10 % de ses produits au quatrième trimestre. Sidmar, à la tête du secteur produits plats du groupe sidérurgique luxembourgeois Arbed, a déjà annoncé une hausse de prix pour toutes les commandes prises pour expédition à partir du 1er octobre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6092

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■	■					■	
III									
IV				■					
V				■				■	
VI			■				■		
VII				■					
VIII					■				■
IX									
X					■				■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Port de marchandises. – II. Peut être assimilé à un bourgeonnement. – III. A hautes fréquences. – IV. Canton. Des prétendantes à la couronne. – V. Congé. Mené à terme. – VI. Préfixe. Spécialité d'as. Le tour du monde. – VII. Service rapide. Vagues. – VIII. Charge à déduire. Rivière. – IX. Manquent donc d'aplomb. – X. Retirée. Ancien général de division. – XI. Sortis. Défense d'entrée.

VERTICALEMENT

1. Une façon de tout sacrifier. – 2. Ne manque pas de piquant. – 3. Meneuse de jeu. Anneaux. – 4. Une personne qui compte. Période théoriquement bleue. – 5. Légèrement aigri. – 6. Fait donc partie des espèces à chasser. – 7. Un filet. Fumer. – 8. Conjonction. Soumises à certains courants. – 9. Un défi à la raison.

Solution du problème n° 6091

Horizontalement

I. Séismes. – II. TB. Aa. Air. – III. Urticaire. – IV. Pause. – V. ENE. Rias. – VI. FL. Mal. Im. – VII. Aède. Ente. – VIII. Imitateur. – IX. Tenir. Me. – X. Endémie. – XI. Stèrèrent.

Verticalement

1. Stupéfaites. – 2. Ebranlement. – 3. Tue ! Dinde. – 4. Sais. Métier. – 5. Macéra. Arme. – 6. Ilet. Ir. – 7. Saïga. Némée. – 8. Ir. Situe. – 9. Prêt. Mer. Et.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 juillet ↑ Fermeté

Quelques mouvements de prises de bénéfices ont affecté la Bourse de Paris lundi 26 juillet dans l'après-midi, où la séance avait débuté sur la tendance haussière de la fin de semaine passée, nourrie d'anticipations de détente monétaire. En clôture, l'indice CAC 40 s'inscrivait à 2 006,22 points, en hausse de 0,56 % sur vendredi, après avoir atteint 2 015 points peu avant midi. Plus de 2,2 milliards de francs ont été échangés sur le règlement mensuel.

La situation sur le marché des changes, et par voie de conséquence sur le marché monétaire, a continué d'alimenter les spéculations. Les esprits étaient tournés vers Francfort, où se réunit jeudi le conseil central de la Bundesbank.

L'attitude de la banque centrale allemande pourrait être déterminante pour le système monétaire européen et le franc, dont la situation s'est amélioré dans l'après-midi. La parité mark/franc s'établissait en fin de journée à 3,4150 francs contre 3,4180 francs, et, surtout, une détente apparaissait sur le front des taux à court terme, après une forte tension vendredi et lundi matin.

Le loyer de l'argent au jour le jour revenait à 7,25 %, comme vendredi, après avoir atteint 7,5 % dans la matinée, le taux à une semaine revenant pour sa part à une fourchette, encore très large de 10 %-13 %, après 11 1/2 %-15 1/2 % en fin de matinée.

Du côté des valeurs, à la hausse, Sodero a gagné 10,08 %, à 71 francs, la Rochette 6,37 %, à 28,40 francs, Bertrand Faure 5,81 %, à 455 francs et Pechiney International 3,99 %, à 211 francs (et 5,42 % pour le certificat d'investissement, à 350 francs).

NEW-YORK, 26 juillet ↑ Nouveau record

Wall Street a établi un nouveau record lundi grâce à une légère baisse des taux d'intérêt à long terme américains, tandis que l'activité restait modérée. A la fin des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit à 3 567,70 points, en hausse de 20,96 points, soit une progression de 0,59 %. Quelque 223 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de douze contre sept : 1 223 contre 757 alors que 604 titres restaient inchangés.

Les analystes ont souligné que Wall Street avait enregistré un nouveau record en dépit de l'absence de facteurs nouveaux. Alfred Goldman, responsable chez A.G. Edwards, a qualifié la performance de Wall Street de *« poursuite de la progression lente mais continue »*, de la Bourse new-yorkaise.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,67 % contre 6,70 % vendredi.

Boeing, qui a annoncé une baisse de 1,3 % de son bénéfice net au deuxième trimestre, a gagné 7/8 à 38 5/8. Motorola a progressé de 1 7/8 à 90 1/8 après l'annonce de la création de 700 emplois grâce à un investissement de 850 millions à un milliard de dollars dans un laboratoire de recherche et une unité de production de semi-conducteurs.

VALEURS	COURS DU 23 juillet	COURS DU 26 juillet
Alcoa	70 1/2	71 1/8
ATT	63 5/8	64 3/4
Boeing	37 3/4	38 5/8
Chase Manhattan Bank	32 1/8	32 1/8
Du Pont de Nemours	45 5/8	48 3/8
Eastman Kodak	51 3/8	51 1/4
Exxon	65 1/8	65 5/8
Ford	52	52 3/4
General Electric	97 3/4	98 3/4
General Motors	48 3/4	47 5/8
Goodyear	42 1/2	43 1/8
IBM	42 1/4	42 3/8
ITT	88 3/4	87
Mobil Oil	71	72 3/8
Pfizer	65	65 1/8
Schlumberger	64 7/8	64 1/8
Texaco	62 1/4	62 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	139 3/4	138 1/2
Union Carbide	19	18 7/8
United Tech.	54 3/4	54 7/8
Westinghouse	16 3/4	16 1/8
Xerox Corp.	73 1/8	73 1/4

LONDRES, 26 juillet ↑ Progression

Les valeurs ont progressé, lundi 26 juillet, au Stock Exchange, soutenues par la fermeté de la livre, les gains de Wall Street et les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt allemands jeudi. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 16,5 points, soit 0,6 %, à 2 844,2 points. Les mouvements ont été accentués par le faible volume d'activité dans l'attente de plusieurs résultats de société importants dans le courant de la semaine. Le volume des échanges a diminué à 481,5 millions de titres contre 531,8 millions vendredi.

Les investisseurs ont joué la prudence dans l'attente des résultats semestriels de BAT Industries, Lloyds Bank, Imperial Chemical Industries (ICI) et Zeneca d'ici à vendredi, et avant les élections partielles de Christchurch jeudi, où une cuisante défaite des conservateurs est attendue.

La hausse a bénéficié à la plupart des secteurs, notamment les banques, les entreprises de construction et les alimentaires. Mais les brasseries ont été mitigées.

VALEURS	Cours du 23 juillet	Cours du 26 juillet
Allied Lyons	5,43	5,45
B.P.	2,93	2,95
B.T.R.	3,70	3,71
Cadbury	4,43	4,53
De Beers	11,88	11,88
Glaxo	5,35	5,38
G.U.S.	34,75	34,75
I.C.I.	6,52	6,53
Reuters	14,08	14,38
RTZ	6,74	6,67
Shell	6,16	6,18
Unilever	9,83	9,80

TOKYO, 27 juillet ↑ Légère hausse

La cote a terminé en hausse mardi 27 juillet à la Bourse de Tokyo grâce aux achats des fonds de retraites publics et des fonds d'investissements des assurances ainsi qu'aux acquisitions liées aux contrats à terme sur indice. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a gagné 69,31 points, soit 0,35 %, à 19 891,39 points.

Les investisseurs restent sur leurs gardes en raison des incertitudes planant sur la situation politique et économique.

« De nombreux participants ne veulent pas non plus prendre position en ce dernier jour du terme boursier », a déclaré Shigeru Masuda de Yamatane Securities tout en soulignant que le marché attend la mise en place d'une nouvelle politique en matière économique.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Ajinomoto	1 350	1 360
Bridgestone	1 240	1 280
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	2 470	2 500
Honda Motors	1 320	1 340
Matsushita Electric	1 310	1 320
Mitsubishi Heavy	647	652
Sony Corp.	4 430	4 410
Toyota Motors	1 610	1 630

CHANGES

Dollar : 5,89 F =

Le dollar était stable mardi 27 juillet, à 5,89 francs contre 5,8880 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Les transactions étaient calmes également entre les monnaies du SME, les opérateurs attendant la réunion du conseil de la Bundesbank, jeudi 29 juillet.

FRANCFORT	26 juillet	27 juillet
Dollar (en DM)	1,7245	1,7240

TOKYO	26 juillet	27 juillet
Dollar (en yens)	106,68	106,74

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 juillet) .... 10 3/8 - 10 7/8 %

New-York (26 juillet) .... 3,06 %

BOURSES

	23 juillet	26 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	541,60	547,68
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 995,04	2 006,22

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	23 juillet	26 juillet
Industrielles	3 546,74	3 567,70

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	23 juillet	26 juillet
100 valeurs	2 827,70	2 844,20
30 valeurs	2 234,60	2 254,20
Mines d'or	218,40	214,90
Fonds d'Etat	97,98	98,16

FRANCFORT

	23 juillet	26 juillet
Dax	1 830,83	1 854,52

TOKYO

	26 juillet	27 juillet
Nikkei Dow Jones	19 822,08	19 891,39
Indice général	1 615,55	1 625,45

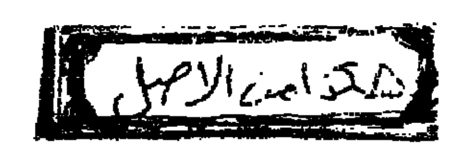
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8850	5,8870	5,9695	5,9755
Yen (100)	5,5066	5,5112	5,5867	5,5954
Ecu	6,6290	6,6310	6,6400	6,6476
Deutschemark	3,4137	3,4142	3,4304	3,4335
Franc suisse	3,8724	3,8751	3,9127	3,9189
Lire italienne (1000)	3,6580	3,6630	3,6523	3,6604
Livre sterling	8,8127	8,8177	8,8770	8,8887
Peseta (100)	4,2429	4,2475	4,2056	4,2169

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	8 3/4	8 7/8	8 1/8	8 1/4	7 9/16	7 11/16
Deutschemark	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16	6 5/8	6 3/4
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 7/16	9 11/16	9 7/16	9 11/16	9 1/4	9 1/2
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
Peseta (100)	12 3/4	14 1/4	11 7/8	12 7/8	10 7/8	11 5/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 3/4	8 5/8	9 1/4	7 1/2	8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : -0,19 % (2002,31)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
147,28	EDF-GDF 3%	5410	—	—
69,50	B.N.P. (T.P)	1100	1110	+0,91
75,05	Cr.Lyonnais(T.P.)	1005	1005	—
92,78	Renault (T.P.)	2010	2010	—
101,79	Rhone Poulenc(T.P)	2150	2150	—
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1087	1150	+5,80
65,66	Thomson S.A (T.P)	980	980	—
10	Accor 1	653	653	—
14	Air Liquide 1	770	766	-0,52
14,50	Alcatel Alsthom 1	651	651	—
40	Alsac.Super.(Ny) 1	2872	2810	-2,32
13	Alspi 1	352	348	-1,14
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	587	587	—
23	Axa 1	1355	1351	-0,30
6,80	Bail Equipement 1	59,30	59,30	—
72,01	Bail Invest. 1	1005	1006	+0,10
10	Bancaire (Cie) 1	528	527	-0,19
10	Banque Colbert C1	142	145	+2,11
16	Bazar Hot. Ville 1	620	620	—
13	Berger (M) 1	1180	—	—
29	Bertrand Faure 1	455	455	—
17	BIC 1	1210	1203	-0,58
4	BIS 1	130,80	131,50	+0,54
7,50	B.N.P. CI 1	535	535	—
22	Bollore Techno.1	419	419	—
67	Bongrain 1	2432	2428	-0,16
10	Bon Marche (Au) 1	552	551	-0,18
5	Bouygues 1	686	684	-0,29
4	BP France 1	117,80	111,10	-5,69
15	BSN 1	873	869	-0,46
25	Canal + 1	1278	1274	-0,31
7	Cap Gemini Sogeti 1	185,50	185	-0,27
4	Carnaudmetalbox 1	221,10	220,60	-0,23
36	Carrefour 1	2905	2910	+0,17
5	Casino Guichard 1	151,80	151,10	-0,46
5,25	Casino Guich.ADP 1	103,30	103,30	—
8,10	Castorama Dl (Li) 1	643	659	+2,49
4	C.C.F. 1	238,80	237,40	-0,50
2,40	CCMC-Manogis(Ly) 1	32	31,90	-0,31
10	Cegid (Ly) 1	206	208,10	+1,02
10,61	Cerarest (Ny) 1	32,50	32	-1,54
7,50	CEP Communication 1	374	372	-0,53
10	Cerus Europ.Reun 1	88,80	87,50	-1,46
10	Cetelem 1	1121	1125	+0,36
32	CGIP 1	1150	1170	+1,74
28	Chargeurs 1	1055	1052	-0,28
3,40	Christian Dior	307	305	-0,65
75	CICA (M) 1	475	475	—
17,50	Ciments Fr.Priv.B.	313	315	+0,64
6,60	Clarins 1	550	549	-0,18
7	Club Mediterranee 1	390	387	-0,77
22	Colas 1	980	964	+0,42
11	CGP (Papiers)(Ly) 1	591	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14,50	Comptoir Moder. 1	1299	1296	-0,23
15,50	CPR Paris.Reesc. 1	385	383	-0,52
37,50	Credit.F.France 1	1054	1056	+0,19
9,40	Credit Local Fce 1	410	407,80	-0,54
10	Credit Lyonn.CIP 1	675	672	-0,44
40	Credit National 1	1246	1246	—
—	CSEE 1	425,50	434,90	+2,21

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
51	Damart 1	3950	3950	—
6	Dassault-Aviation 1	444	445	+0,23
4,80	Dassault Electro 1	307	305	-1,58
45	De Dietrich 1	154	1530	-0,57
5,50	Degremont 1	50	528	+5,29
5	Dev.R.N-P De Cal 1	3	37	+0,95
16,50	Dev.R.Sud-Est(Ly) 1	8.	76,50	-5,56
4	DMC (Dollfus Mi) 1	270	269,50	-0,19
9,50	Docks France 1	560	555	-3,89
3	Dynaction 1	106	109	+2,83
43	Eaux (Gle Des) 1	2176	2187	+0,51
17	EBF (Epeda B.) 1	650	625	-3,85
10	Ecco 1	484,90	486,10	+0,25
23,30	Eiffagelex Foug.) 1	930	938	+0,86
13	Elf Aquitaine 1	438,50	407,30	-0,29
24	Elf Sanofi 1	936	946	+1,07
13	Erap-Elf CPet 1	349	347	-0,57
38	Eridania Beghin 1	775	761	-1,81
8,60	Essilor Intl 1	470	474,90	+1,04
9,40	Essilor Intl ADP 1	278	279	+0,36
25	Esso 1	700	700	—
47	Eurafrance 1	1810	1800	-0,55
0,68	Euro Disney 1	59,25	59,85	+1,01
10,75	Euro RSCG W.W.	573	569	-0,70
15	Europe 1- 1	1010	1020	+0,99
—	Eurotunnel 1	36,30	37	+1,93
12	Filipacchi Medias	695	695	—
8	Finextel 1	132,10	134	+1,44
—	Fives-Lille 1	355	354	-0,28
32	Fromageries Bel 1	4420	4420	—
11	Galeries Lafayet.1	1680	1650	-1,79
4	GAN 1	477	475	-0,42
10	Gascogne (B) 1	345	357	+3,48
55	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1720	1705	-0,87
8	Geophysique 1	567	579	+2,12
5,50	Groupe Andre S.A.	619	620	+0,16
16,50	Groupe De La Cite 1	619	613	-3,97
7	GTM-Entrepose 1	455	450	-1,10
22	Guyenne Gascogne 1	1535	1533	-0,13
8	Havas 1	428,60	428,50	-0,02
7	IDIA 1	207	207	—
9,30	Imetal 1	449	447	-0,45
2	Immob.Phenix 1	143	143,40	+0,28
1	Ingenico 1	158	159	+0,63
22	Ins.Merieux Inc. 1	10700	10600	-0,93
43,50	Interbail 1	517	517	—
23,50	Intertechnique 1	468	470	+0,43
25	Jean Lefebvre 1	1123	1135	+1,07
33,50	Klepierre 1	617	609	-1,30
21,50	Labinal 1	680	671	-1,32
9	Lafarge Coppee 1	402,30	398	-1,07
2,20	Lagardere (MMB) C1	114,60	113,70	-0,79
3,70	Lapeyre C1	202	199,50	-1,24
7	Lebon 1	259	264	+1,93
28,50	Legrand 1	4450	4498	+1,08
45,60	Legrand ADP 1	2740	2710	-1,09
8	Legris indust. 1	169	174,90	+3,49
70,50	Locindus 1	928	923	-0,54

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
58,50	LVMH Moet Vuitton 1	3990	[illegible]	[illegible]
18	Lyon.Eaux-Dumez 1	477,40	472,30	-1,04
12,50	Marine Wendel 1	347	345	[illegible]
2,20	Matra-Hachette 1	135	135,60	+0,44
4	Metaleurop 1	73	[illegible]	[illegible]
2,50	Metrologie Intl 1	14	14,50	+3,57
1,50	Michelin 1	172,20	[illegible]	[illegible]
4	Moulinex 1	98	98,30	[illegible]
40	Navigation Mixte 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5,20	Nord-Est 1	135,50	134,80	[illegible]
—	Nordon (Ny) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
—	Olipar 1	[illegible]	40,25	[illegible]
9,80	Oreal 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12	Paribas 1	453,20	[illegible]	[illegible]
16	Pechiney CIP 1	232	[illegible]	[illegible]
5	Pechiney Intl 1	211	212	+0,47
4,50	Pernod-Ricard 1	400,90	396,50	[illegible]
10	Peugeot 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
21,20	Pinault-Printemps 1	579	577	[illegible]
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	736	[illegible]	[illegible]
5,50	Poliet	[illegible]	364,50	[illegible]
14,70	Primagaz 1	779	777	-0,25
7	Promodes 1	845	845	—
15	Radiotechnique 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
95	Redoute(S.A.La) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4,42	Remy Cointreau 1	138	[illegible]	[illegible]
8,20	Rexel(ex.CDME) 1	467	474	+1,50
—	Rhone Poulenc A 1	146	147,80	+1,23
1,20	Rochette (La) 1	22,40	22,70	+1,36
11	Roussel Uclaf 1	559	560	[illegible]
88	Rue Imperiale(Ly) 1	[illegible]	[illegible]	+1,58
11	Sade (Ny) 1	151	152	[illegible]
18,50	Sagem 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14,50	Saint-Gobain 1	547	544	[illegible]
32	Saint-Louis 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8	Salomon (Ly) 1	[illegible]	—	—
16	Salvepar (Ny) 1	[illegible]	—	—
22	Seb 1	1700	[illegible]	—
25	Saupiquet (Ns) 1	942	[illegible]	[illegible]
13	Schneider 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
—	SCOA 1	13,40	13,40	—
6	SCOR S.A 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7,50	S.E.B. 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
26,50	Sefimeg 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12,60	Selectibanque 1	150	[illegible]	[illegible]
7	Sextant Avionique 1	185	184,20	[illegible]
32	SFIM 1	534	[illegible]	[illegible]
5	SGE 1	222,50	[illegible]	[illegible]
31,15	Simco 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	S.I.T.A 1	[illegible]	629	-0,65
10	Skis Rossignol 1	1230	1230	—
9	Sligos 1	486	480,10	-1,21
15	Societe Gale A 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	Sodecco (B) 1	46	41,40	[illegible]
8,85	Sodero (Ns) 1	71	75,90	[illegible]
21	Sodexho 1	965	965	—
2	Sogenal (Ny) 1	110	115	+4,55
33	Sommer-Allibert 1	1570	1575	+0,32

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	Sophia 1	565	560	-0,88
34,50	Sovac 1	1322	1323	+0,08
[illegible]	SPEP 1	445	444	-0,22
[illegible]	Spie Batignolles 1	352	352	+0,28
[illegible]	Strafor Facom 1	461	477	+3,47
8,20	Suez 1	316	315	-0,32
14,50	Synthelabo 1	229	228,50	-0,22
[illegible]	Thomson-CSF 1	168	166,50	-0,89
7	Total 1	289,50	287,90	-0,55
[illegible]	UAP 1	604	600	-0,66
[illegible]	UFB Locabail 1	340	349	+3,35
[illegible]	UGC DA(ex Robur(M))	243	242	-0,41
[illegible]	UIC 1	520	525	+0,96
22	UIF 1	615	615	—
73,30	UIS 1	840	833	-0,83
26	Unibail 1	416	415	-0,24
7	Valeo 1	904	902	+0,44
6,30	Vallourec 1	192	191	-0,52
3	Via Banque 1	221	235	+1,25
[illegible]	Worms & Cie 1	775	779	—
29	Zodiac 1	1701	1730	-0,06
56	Elf Gabon	959	955	-0,42
[illegible]	Amax 1	141	142	+0,71
[illegible]	American Barrick 1	147	151,80	+3,27
[illegible]	American Express 1	152,50	220,50	+4,21
1,49	A.T.T. 1	379	392,50	+1,19
[illegible]	Anglo American 1	190,50	192,60	+1,10
[illegible]	Amgold 1	440	440	—
4,22	Banco Santander 1	259,90	—	—
[illegible]	B.A.S.F. 1	895	—	—
[illegible]	Bayer 1	1035	1021	-1,35
[illegible]	[illegible] 1	39,95	—	—
[illegible]	Buffelsfontein 1	65	65,70	+1,08
[illegible]	Chase Manhattan 1	193	192	-0,52
[illegible]	Daimler Benz 1	2400	2336	-2,67
—	De Beers 1	105,50	106,90	+1,33
[illegible]	Deutsche Bank 1	2555	2555	—
32,34	Dresdner Bank 1	1371	1375	+0,29
[illegible]	Driefontein 1	74	75,20	+1,62
[illegible]	Du Pont Nemours 1	290	291	+0,34
[illegible]	Eastman Kodak 1	297	301,30	+1,45
—	East Rand 1	21,40	21,45	+0,23
[illegible]	Echo Bay Mines 1	74	75,50	+2,03
2,25	Electrolux 1	179	179,90	-0,06
[illegible]	Ericsson 1	260	263,10	+1,19
[illegible]	Exxon Corp. 1	339,60	—	—
[illegible]	Ford Motor 1	307,50	312,20	+1,52
2,04	Freegold 1	66,65	69,05	+3,29
[illegible]	Gencor Limited 1	14,90	15,20	+2,01
3,11	General Electric 1	576	592	+1,94
0,93	General Motors 1	280	289	—
13,77	Generale Belgique 1	407,10	407,10	—
0,54	Grd Metropolitan 1	35,75	36	+0,70
3,71	Guinness Plc 1	40	39,30	-1,75
0,25	Hanson Plc 1	20,80	20,55	-1,20
[illegible]	Harmony Gold 1	28,65	29,20	+1,92
1,24	Hewlett-Packard 1	455	—	—
[illegible]	Hitachi 1	46,50	45,90	-1,29

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22,73	Hoechst 1	952	945	-0,74
2,00	I.B.M. 1	251	250	-0,40
2,33	I.C.I. 1	57,40	57,50	-0,17
2,41	I.T.T. 1	522	518	-0,96
2,77	Ito Yokado 1	346	347,20	+0,43
0,25	Matsushita 1	71,65	72,15	+0,70
0,52	Mc Donald's 1	290	289	-0,34
1,21	Merck and Co 1	193	192,50	-0,26
3,20	Minnesota Mining 1	627	—	—
0,19	Mitsubishi Corp 1	58,50	59	+0,85
3,70	Mobil Corporat. 1	419	429,20	+2,43
2,57	Morgan J.P. 1	413	413,20	+0,72
57,18	Nestle SA Nom.	4056	4092	+1,04
0,70	Nippon Meat Packer	86,25	84,10	-2,61
2,22	Norsk Hydro 1	143,70	150,40	+4,47
5,54	[illegible] 1	170	173,50	+2,06
24,47	Petrofina 1	1605	1585	-1,25
3,25	Philip Morris 1	281	278	-1,07
3,15	Philips N.V. 1	96,50	96,50	—
0,22	Placer Dome Inc 1	115	118,10	+2,70
1,27	Procter Gamble 1	285,60	—	—
5,40	Quilmes 1	210	—	—
3,52	Randfontein 1	53	54	+1,89
1,05	Rhone Poul.Rorer 1	225	[illegible]	[illegible]
10,92	Royal Dutch 1	549	550	+0,18
1,14	R.T.Z. 1	59,75	59,50	-0,42
—	Saatchi & Saatchi	13,05	12,90	+0,36
0,82	Sega Enterprises	555	562	+2,34
2,21	Saint-Helena 1	46	47,75	+3,80
1,72	Schlumberger 1	376	375	-0,26
1,95	Shell Transport 1	54,95	55	+0,82
22,14	Siemens 1	2280	2271	-0,53
1,12	Sony Corporation 1	245	244,90	-0,04
2,13	Sumitomo Bank 1	129	130	+0,78
1,13	T.D.K. 1	221,30	225	+1,57
1,16	Telefonica 1	63,25	63,40	-0,74
0,23	Toshiba 1	38,05	38	-0,13
9,82	Unilever 1	572	573	—
2,05	Unit.Technologie 1	320	321,30	+0,41
5,62	Vaal Reefs 1	449,40	460	+2,36
5,03	Volkswagen A.G 1	1134	1185	+6,39
3,97	Volvo (act.B) 1	315	319,90	+1,56
2,51	Western Deep 1	192	196,10	+2,14
3,56	Xerox Corp. 1	430	—	—
0,25	Yamanouchi 1	123,20	124	+0,65
—	Zambia Copper 1	5,30	5,53	+3,77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,6%79	—	9,646
CNA 9% 4/92 CB	—	2,071
EDF 8,6% 92 C1	111,56	2,568
Emp.Etat 6%3/93-97	99,67	0,181
Em.Etat 13,4%83 CA	101,80	8,083
Em.Etat10,26%86 CA	—	3,051
OAT 9,90% 12/97 CA	113,60	6,130
OAT TMB 01/99 CA	98,55	4,791
OAT 10% 5/00 CA	118,39	1,671
OAT 01 TME CA	99,70	3,337
OAT 8,5% 11/02 CA	112	5,682
OAT 8,50% 19 CA	112,88	6,404
OAT 8,50% 92-23 CA	112,50	2,166
BFCE 9% 91-02	112,80	8,534
CEPME 8,5% 88 CB	106,78	0,606
CEPME 9% 89 CA	111,90	8,433
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,838
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	4,571
CFD exCCCE8,6%92CB	111,60	3,935
CFF 10% 88-98	114,84	7,616
CRH 8,5% 87-88 CA	108,71	3,353
CFF 9% 88-97 C1	108,88	7,323
CFF 10,25% 90 C1	—	3,763
CRH 8,6% 92-93 CB	109,45	6,680
CLF 8,9% 88 C1	—	1,463
CLF 9%88-93/98 C1	109,41	4,340
EDF 8,6% 88-89	110	3,817
Finansder 9%91C2#	115,15	5,992
Finansd.8,8%92 #C2	109,25	4,265
Floral9,75% 90 C1	115,24	8,080
PTT 11,2% 85 CB#	109,95	6,738
SNCF8,8% 87-88C1	109,80	4,219

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	286	289
Bains C.Monaco 1	958	945
B.Hypoth.Europ	170	—
B.N.P Intercont.2	488	470,10
Benedictine	2756	—
Bidermann Intl	390	—
B T P (la cie) 2	31,90	31,50
Cambodge	891	—
Carbone Lorraine	370	370
Case Poclain 2	2,05	—
CBC 2	301,50	299
C.E.G.F (Frigor.)	525	—
Centenaire Blanzy	319	—
Cerugen Holding	24	—
Champex (Ny)	8,85	—
CIC Un.Euro.CIP 1	250	250
C.I.T.R.A.M. (B)	2995	—
Cpt Lyon Alem.2	365,10	365
Concorde-Ass Risq2	668	670
Constr.Met.Prov.	12,30	—
Credit Gen.Ind.	112	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	559	—
Eaux Bassin Vichy	3117	—
Eca 2	349	357,10
Ent.Mag. Paris	3808	—
Eridania Beghin CI	585	—
Fidel(exfromofice)2	374,50	369
Finalens	358	—
F.I.P.P.	149	—
FNAC 2	2880	—
Fonciere (Cie)	590	—
Foncina	407	—
France I.A.R.D	372	—
France S.A 1	1720	—
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	525	525
Genefim	305,10	305,10
Gevelot	470	—
G.F.C. 2	458	450
Groupe Victoire	1408	—
G.T.I (Transport)	218	—
Immobail 2	447	449
Immobanque 2	831	831
Im.Marseillaise	5800	—
Invest.(Ste Cle.)2	2900	—
Lille Bonnieres	1000	—
Locafinanciere	440	—
Louvre 1	2155	2121
Lucia	198	—
Machines Bull 2	26,25	28,50
Mag.Uniprix	179,20	—
Metal Deploye	250	—
Mors 2	36,60	38
Navigation (Nle)	115,10	—
Optorg 2	270	—
Oreal (CI)	740	723
Origny-Desvroise	727	—
Monoprix	1250	—
Palais-Marmont	380	—
Parfinance	184	—
Paris Orleans	190,10	—
Piper Heidsieck	650	—
Porcher	197,90	—
Promodes (CI)	631	—
Publicis 2	730	—
Rochefortaise Com.	165	165
Rosario 2	171,90	—
Rougier	195	—
S.A.F.A.A.	218	—
S.A.F.I.C Alcan	185	—
Saga	340	—
Salins du Midi 2	520	526
Savoisienne M.	150	—
Silic 2	725	—
S.I.P.H.	81	—
SMCI (M)	50	—
Sofal 2	479	—
Soflo	268	—
Sofiram	69,50	—
Sofragi 2	3200	3200
Soudure Autogene	665	—
Sovabail	393,80	—
Stemi	852	—
Taittinger 1	1800	1808
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	250	—
Ufiner Cofrath	1355	—
Vicat 2	440	440
Viniprix	1700	—
Virax	187,20	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	470	—
Akzo NV	500	—
Alcan Aluminium	115	—
American Brands	199	—
Arbed	475	—
Asturienne Mines	113	—
Banco Pop. Espanol	643	—
Banque Regl.Inter.	36970	—
Chrysler Corp	273	—
C.I.R SPA	3	—
Commerzbank AG	1078	—
Dow Chemical Co.1	350	346
Fiat Ord.	24	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	550	—
Gevaert	1250	—
Glaxo Holdings Plc	47,10	—
Goodyear T.& R.Cy	246	—
Honeywell Inc.	205	—
Johannesburg Cons.	80,10	—
Kubota Corp.	34,50	—
Noranda Mines	90,60	—
Olivetti Priv.	8,50	—
Pfizer Inc.	375,10	—
Ricoh Cy	38	—
Robeco	341,40	344,30
Rodamco N.V.	171,90	155
Rolinco	340,50	343,50
Saipem SPA	5,10	—
Sema Group Plc	37	—
SKF Aktiebolaget	63,20	—
Tenneco Inc.	284	—
Toray Ind.	35	—
West Rand Cons.	5,90	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Applications Hydr.	1800	—
Blanzy-Ouest*	826	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	65	—
Canadien Pacifique	90,50	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Cie Industrielle*	4402	—
Coparex Inter.*	551	—
Cr.Universel (Cie)	276,30	—
CEAC.*	75,85	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	3,35	—
Grace and Co.	238	—
Table France*	342	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	224	—
Nicolas nom	672	—
Off.Cons.Pharm. *	950	—
Paris France	215	—
Parac Percier *	150,20	—
Rorento	280,50	—
S.A.C.E.R.	630	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1710	—
Schlumberger Ind *	420	—
SEPR *	1202	—
SPR "B" nom.	250	—
Waterman *	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	555	555
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	460	459
Bosssat (Ly)	204,50	—
CRCAM Paris IDF 1	858	870
Calberson	272	—
Cardif SA 2	963	969
CEGEP	770	—
CFPI	195	—
C.N.I.M 2	1151	1160
Codetour	298,50	—
Creeks	111,10	—
Dauphin OTA	237	—
Devanlay 2	1158	—
Labor.Dolisos	120	—
Editions Belfond	104	—
Europ Propulsion 2	228,50	228,50
Finacor	159	—
G.L.M. S.A.	660	—
Gravograph	150	—
Guintoli 2	800	800
I.C.C.	239	—
Idianova	65	—
Immob.Hotel. 2 #	1225	1225
Int. Computer	139,50	—
IPBM	39,20	—
Molex	156,56	—
N.S.C Schlum.Ny 2	620	—
Serbo	138	—
Sopra	300	—
TF1-1	459	457
Thermador Hold(Ly)	329	330
Unilog	230	—
Viel et Compagnie	189	—
Yves St Laurent 1	756	755

Sicav (sélection) 26 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	245,44	238,87
Actimonetaire C et D	37722,16	31722,18
Améri-gan	8055,03	7745,22
Amplitude	719,61	698,65
[illegible] trésor	725943	725943
Arbitr. Court Terme	8056,90	8056,90
Associa Première	32343,05	32343,05
[illegible]	1168,95	1168,95
Atout Futur	493,23	481,79
[illegible]	1683,54	1634,60
Avenir Alizes	1945,88	1907,73
Axa Capital	201,25	195,97
Axa Court Terme	8895,19	8895,19
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	1104,21	1072,15
Axa Ep.Fr.Ex Apeparg.	873,96	848,50
Axa Europe	135,70	131,75
Axa Investissements	127,58	123,86
Axa NPI	134,21	130,30
Axa Ch.Fr.[illegible]	159,14	154,50
Axa Obli.Ex Mu.U.Se.	160,57	155,99
Axa Prem.Ex.Apepre	125,51	121,65
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	156,27	151,72
Axa Valeurs PEA	138,49	134,46
Cadence 1	1107,91	1086,19
Cadence 2	1113,29	1091,46
Cadence 3	1106,63	1084,93
Capimonétaire	6571,35	6564,39
[illegible]	7552,21	7410,01
[illegible]	1550,56	1527,64
[illegible]	1512,43	1494,23
[illegible]	3912,59	3906,83
[illegible]	423,34	475,09
Credit Mutuel Capital	1457,48	1428,90
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	740,91	740,91 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind.Cap	105,39	102,57
Cred.Mut.Ep.Ind.Dis.	103,57	100,80
Cred.Mut.Ep.J	77337,82	77337,92
Cred.Mut.Ep.Long T.	226,10	220,05
Cred.Mut.Ep.Monde	1327,52	1291,99
Cred.Mut.Ep.Quatre	1150,59	1119,83
[illegible]	1554,27	1525,29
Drouot France	956,57	928,71
Drouot Sécurité	257,44	259,65
[illegible]	1180,41	1146,03
[illegible]	133,45	129,56
Ecur. Capitalisation	2994,73	2965,14 ◆
Ecur. Expansion	536234,78	537428,56
Ecur. Géovaleurs	2568,97	2494,15
Ecur. Investissements	153,54	158,78
Ecur. Monepremière	74824,60	74824,60
Ecur. Monétaire	21928,65	21929,65
Ecur. Trésorerie	2700,86	2700,86
Ecur. Trimestriel	2142,83	2121,66
[illegible]	124,72	121,09
[illegible]	379,85	361,40
[illegible]	4022,62	4022,62
[illegible]	4327,89	4317,10
Epargne Associat.	26133,33	25835,77
Epargne-Unie	1470,03	1434,18
[illegible]	8792,44	8792,44 ◆
Europe Solidarité	1186,80	1175,05
Europe Leaders	1151,60	1118,06
Eurodyn	1279,30	1248,10
Euro Gan	6920,26	6654,10
[illegible]	16151,12	16118,88
France-gan	11623,94	11186,48
France Garantie	277,93	277,38
France Obligations	486,98	482,16
[illegible]	503,57	489,84
Francic Pierre	123,57	119,97
Francic-Regions	1205,42	1170,31
Fruct-Associations	38,99	38,99
Fruct-Cap.	48,44	47,72
Fructidor	252,11	248,38
Fructifrance action C	208,90	203,80
Fructifrance action D	199,91	195,03
GAN Rendement	5619,90	5536,85
Gestion	16913,77	16913,77
Gest.Associations	196,65	192,32
Horizon	1497,16	1453,55
HLM Monétaire	15561,54	15561,54
Indicia	1147,60	1124,93 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1645,19	1645,19
Interasys	104,46	104,20
Interepar	112211,55	108943,35
Interoblig.	17028,61	16634,72
Intersélection Fce	549,26	532,49
Japacic	188,27	182,73
Jeunepargne	325,47	320,56
Latitude	2501,78	2498,03
Lion Association	11838,52	11838,52
Lion Institution	35001,97	34914,68
Lionplus	1162,90	1140,10
Lion Trésor	2325,22	2302,20
Livret Bourse Inv.	615,30	597,38
Livret Portefeuil.	791,53	768,48
Méditerranée	193,91	188,26
Mensuel CIC	10417,48	10314,34
Moneden	76073,07	76072,07
Mone.J	40203,96	40203,96
Monévalor	45730,37	45730,37
Mutualité dépôts	15294,30	15263,77
Natio Court Terme	105889	105572
Natio Court Terme2	318087	318087
Natio Epargne	20209,83	20009,73
Natio Ep. Capital	12623,71	12498,72
Natio Ep. Croissance	1997,25	1943,80
Natio Ep. Obligations	216,58	210,88
Natio-Ep. Retraite	139,70	135,96
Natio Ep. Trésor	8923,84	8906,03
Natio. Eparg. Valeurs	495,82	482,55
Natio-Fraa.Index.	1110,19	1080,48
Natio-Inon.	1324,10	1288,66
Natio-Inter	1765,55	1718,30
Natio-Monétaire	27985,12	27985,12
Natio-Opportunités	1235,50	1202,43
Natio-Patrimoine	1541,19	1499,94
Natio-Perspectives	1210,23	1177,84
Natio-Placements	65811,06	65811,06
Natio-Revenus	1108,32	1098,34
Natio Securité	12287,88	12287,88
Natio-Valeurs	944,70	919,42
Nippon-Gan	7194,23	6917,53
Nord Sud Develop.	1870	1866,27
Obli-Associations	180,52	177,84
Oblicic-Mondial	3040,98	2996,04
Oblicic-Régions	1080,17	1064,21
Oblifutur	3323,79	3261,82
Oblig. tres caté.	207,27	204,21
Oblilion	1689,83	1673,10
Oblisécurité Sicav	14413,57	14413,57
Oracion	1576,83	1538,37
Paribas Capitalisation	1794,50	1759,14
Paribas Opportunites	143,96	136,76
Paribas Patrimoine	647,09	628,24
Patrimoine Retraite	251,81	246,87
Pervalor	638,64	626,12
Plannuer	1367,18	1333,76
Plenitude	150,39	146,01
Poste Croissance	6375,92	6063,85
Poste Gestion	73463,03	73463,03
Premiere Oblig.	11005,36	10994,37
Prévoy. Ecureuil	111,07	109,97
Prv'Associations	32707,06	32707,06
Proficas	999,39	980,76
Quartz	149,27	145,63
Rentacic	172,06	169,52
Revenus Trimestr.	5633,87	5578,09
Revenu-Vert	1204,45	1181,99
St Honoré Vie & Santé	1047,13	998,65
St Honoré Bons du Tr.	12481,84	12419,74
St Honore Invest.	849,56	811,04
St Honoré Pacifique	789,71	753,90
St Honore Real	16675,67	16609,23
Sécuricic	1929,15	1928,15
Securi-Gan	13348,52	13086,78
Sécuritaux	1545,29	1545,29
Sicasten	753	741,87
Sicav Associations	2046,52	2046,62
SFI-CNP Assur	744,45	722,77
S.G Fr. opport. C et D	1359,06	1332,40
Sicav 5.000	476,16	463,42
S.I. Est	1563,35	1517,82
Slivafrance	758,55	738,25
Slivarp	449,45	437,42
Slivarente	232,21	227,66
Slivinter	524,95	510,51
S.N.I.	1221,67	1188,09
Sogenfrance C	1297,34	1271,90
Sogenfrance D	1253,27	1228,70
Sogépargne	348,50	341,67
Sogenter	1542,70	1512,45
Soleil Investissements	659,25	633,03
Solstice	2271,19	2265,53
State Street Act. Eur	10765,40	10401,35 ◆
State Street Act. Frce	11686,53	11346,15
St. Str. Act.Japon	16442,79	15837,72
State Street Emer. Mts	14832,54	13929,05 ◆
St.Street OAT Plus	12309,93	12068,56
Stratégie Actions	921,45	895,01
Stratégie Rendement	1603,97	1553,42
Techno-Gan	6225,71	5988,26
Thesora	762,95	755,40
Tresor Plus	1429,22	1474,48
Trésor Trimestriel	1089,08	1078,30
Tresoricic	145325,55	145325,55
Trilion	5482,70	5412,34
Uni-Associations	124,64	124,64
Uni-Foncier	1388,07	1354,21
Unifrance	625,41	610,16
Uni Régions	1276,23	1245,10
Univar	259,70	259,70
Univers Actions	1487,07	1450,80
Univers Obligations	2099,16	2060,02
Valorg	2273,69	2271,42
Valreal	59328,23	59298,58
Winterthur St-Honore	244,80	233,78

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8720	5,8970	5,55	6,05
Ecu	6,6295	6,6355	—	—
Allemagne (100 dm)	341,8000	341,5000	330	350
Belgique (100 F)	16,5290	16,4585	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	303,7200	303,6100	291	311
Italie (1000 lires)	3,6415	3,6745	3,50	4
Danemark (100 krd)	87,7900	87,9800	84	92
Irlande (1 iep)	8,2485	8,2430	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7935	8,8555	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4795	2,4800	2,69	3,09
Suisse (100 f)	387,7200	387,8400	373	393
Suède (100 krs)	72,4300	73,3200	68	77
Norvège (100 k)	79,9000	80,1200	75	84
Autriche (100 sch)	48,5690	48,5230	47	50
Espagne (100 pes)	4,2870	4,2560	4,10	4,70
Portugal (100 esc)	3,4150	3,4100	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,5843	4,6053	4,35	4,80
Japon (100 yens)	5,5059	5,5423	5,20	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/07
Or fin (kilo en barre)	73600	73600
Or fin (en lingot)	73600	73700
Napoléon (20f)	418	417
Pièce Fr (10 f)	398	—
Pièce Suisse (20 f)	420	417
Pièce Latine (20 f)	420	429
Souverain	535	536
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1300	1290
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2715	2750
Pièce 10 florins	448	440

Matif (Marché à terme international de France)
26 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 95 054

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	122,50	120,24	119,98
Précédent	122,54	120,34	120,08

CAC 40 A TERME
Volume : 32 837

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	2005	2021	2033
Précédent	2012	2026,50	2039

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit detaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Espionnage, un genre impur : Comment qu'elle est (1960), de Bernard Borderie, 19 h ; Modesty Blaise (1966, v.o. s.t.f.), de Joseph Losey, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ANGLE MORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
BEST OF THE BEST 2 (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LES COPAINS D'EDDIE COYLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DISPARUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
GRANDEUR ET DESCENDANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
NOM DE CODE : NINA (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55).
LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Reflet Logos I), 5e (43-54-42-34).
L'ŒIL ÉCARLATE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSION FISH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ;

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

AU BÉNÉFICE DU DOUTE. (*) Film américain de Jonathan Heap, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BIG MAN. Film britannique de David Leland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CŒUR SAUVAGE. Film américain de Tony Bill, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

KALAHARI. Film américain de Mikael Salomon, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

PANIC SUR FLORIDA BEACH. Film américain de Joe Dante, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

ROI BLANC, DAME ROUGE. Film russe de Sergueï Bodrov, v.o. : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

SIDEKICKS. Film américain d'Aaron Norris, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SYNDICAT DU CRIME 2. (*) Film Hongkong de John Woo, v.o. : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

UN JOUR SANS FIN. Film américain de Harold Ramis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

RED ROCK WEST (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROBOCOP 3 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SISTER ACT (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SNIPER (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
TRACES DE SANG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
FREUD, PASSIONS SECRÈTES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 18 h 30.
HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h.
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 15.
MAITRESSE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

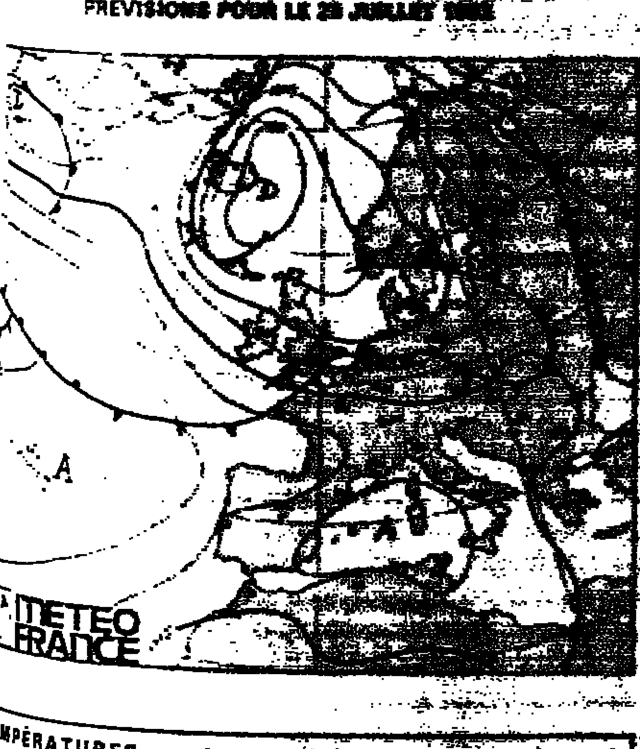
LES GRANDES REPRISES

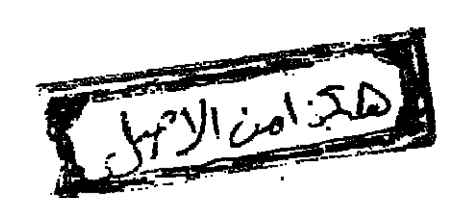
ABYSS (A., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).
AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
INTERNATIONAL HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Trianon, 18e (46-06-63-66).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA VIE DE CHATEAU (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Au risque de se perdre, mer. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 5 mn après ; Sabrina, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; la Rose et la Flèche, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Vacances romaines, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Ariane, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Funny Face, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Charade, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Le crime était presque parfait, mer., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Taverne de la Jamaïque, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Amants du Capricorne, ven. à 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 film 10 mn après ; le Rideau déchiré, dim. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 50 film 10 mn après ; Psychose, lun. à 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 film 10 mn après.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Dandy, jeu. 18 h.
CARY GRANT, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Arsenic et Vieilles Dentelles, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; la Dame du vendredi, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Impossible Mr. Bébé, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Indiscrétions, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.
CINÉMA EN PLEIN AIR - LE WESTERN (v.o.), Grande Halle de La Villette, prairie du triangle, 19e (40-03-39-03). L'Homme aux colts d'or, mer. 22 h ; Lust in the Dust, jeu. 22 h ; Jeremiah Johnson, ven. 22 h ; la Flèche brisée, sam. 22 h ; The Sundance Kid, Butch Cassidy et le Kid, dim. 22 h ; la Brigade du Texas, mar. 22 h. Location d'un transat et d'une couverture : 40 F.
ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Collectionneuse, dim. 15 h 30 ; le Genou de Claire, mar. 13 h ; l'Amour l'après-midi, ven. 12 h 50 ; la Marquise d'O, jeu. 17 h 30 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, dim. 12 h.
FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). En suivant la flotte, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Funny Face, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Top Hat, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis I (ex Reflet Logos I), 5e (43-54-42-34). Tueurs de dames, mer., lun. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Noblesse oblige, jeu., dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Passeport pour Pimlico, ven. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Homme au complet blanc, sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; De l'or en barres, mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.
INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Septième Sceau, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Heure du loup, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; De la vie des marionnettes, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une passion, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES STEWART, ANTHONY MANN (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Je suis un aventurier, (copie neuve) mer., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Winchester 73, (copie neuve) jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Appât, (copie neuve) ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Affameurs, (copie neuve) sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Homme de la plaine, (copie neuve) dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après. Pl. : 40 F, T.R. : 30 F, les cinq films : 125 F.
L'ETRANGE FESTIVAL : OASIS CINÉMATOGRAPHIQUE (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). L'Ange de la vengeance, avec Trop près des dieux de Jean-Michel Roux, jeu. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; la Troisième Partie de la nuit, avec la Lampe de Roman Polanski, ven. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; le Septième Voyage de Sinbad, avec Scène-art de Barry J. C. Purves, sam. 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; Nuit du court métrage, sam., de 22 h 30 à l'aube. Pl. : 80 F, T.R. : 50 F ; la Femme sur la Lune, dim. 12 h, 16 h 30, 18 h 30 ; Nero, avec Pulpe amère, de Gaspar Noé, lun. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Hanussen, avec Monde de gloire, de Roy Andersson mar. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 Pl. : 40 F, T.R. : 35 F, brunch dim. 12 h (50 F).
L'ÉTÉ JAPONAIS (v.o.), Reflet République, 11e (48-05-51-33). Fin d'automne, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Portrait d'un criminel, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Bonjour, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cinq femmes autour d'Utamaro, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Grondement de la montagne, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Dernier Caprice, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Lézard noir, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INÉDITS D'AMÉRIQUE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sure Fire, mer., mar. 20 h, jeu., dim. 18 h, ven. 16 h, sam. 14 h, lun. 22 h ; Hippy Porn, mer. 14 h, 22 h, jeu. 16 h, ven., lun. 18 h, sam. 20 h, dim. 22 h, mar. 14 h ; Highway Patrolman, mer. 16 h, jeu., dim. 14 h, ven., mar. 22 h, sam. 18 h, lun. 20 h ; Together Alone, mer. 18 h, jeu. 22 h, ven., dim. 20 h, sam., mar. 16 h, lun. 14 h ; Gas, Food, Lodging, jeu. 20 h, ven. 14 h, sam. 22 h, dim., lun. 16 h, mar. 18 h.
LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). The Shop Around the Corner, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Sérénade à trois, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.
LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Le Fantôme de la liberté, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Journal d'une femme de chambre, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Belle de jour, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Cet obscur objet du désir, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Voie lactée, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Tristana, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Les Larmes amères de Petra von Kant, mer. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; L'amour est plus froid que la mort, jeu. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Effi Briest, ven. à 13 h 45, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 25 ; Lola, une femme allemande, sam. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; Prenez garde à la sainte putain, dim. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; le Mariage de Maria Braun, lun. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Droit du plus fort, mar. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Effi Briest, mer. à 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35 film 5 mn après ; la Troisième Génération, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Tous les autres s'appellent Ali, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; l'Année des treize lunes, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; Maman Kusters s'en va au ciel, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; le Droit du plus fort, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; Lola, une femme allemande, mar. à 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 film 5 mn après.
RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Femmes entre elles, jeu. 16 h 30, sam. 14 h, lun. 19 h ; l'Avventura, jeu. 16 h 30, ven. 19 h, dim. 14 h, mar. 21 h 30 ; la Nuit, mer. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 19 h, mar. 16 h 30 ; l'Eclipse, mer. 14 h, ven. 21 h 30, lun. 19 h ; le Désert rouge, mer. 16 h 30, ven. 14 h, dim. 21 h 30, mar. 19 h ; Blow-up, jeu., dim. 21 h 30, ven., mar. 16 h 30, sam. 19 h, lun. 14 h ; Profession : reporter, mer., lun. 16 h 30, jeu., ven. 19 h, sam. 21 h 30, mar. 14 h ; Identification d'une femme, mer. 19 h, jeu. 14 h, sam., dim. 16 h 30, lun. 21 h 30 ; le Cri, jeu., lun. 14 h, ven. 16 h 30, sam. 19 h ; Zabriskie Point, mer., ven., mar. 14 h, jeu. 21 h 30, dim. 19 h ; la Dame sans camélias, mer. 19 h, sam., lun. 16 h 30, dim. 14 h, mar. 21 h 30.
VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la rue Vilin, mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h.

MÉTÉOROLOGIE

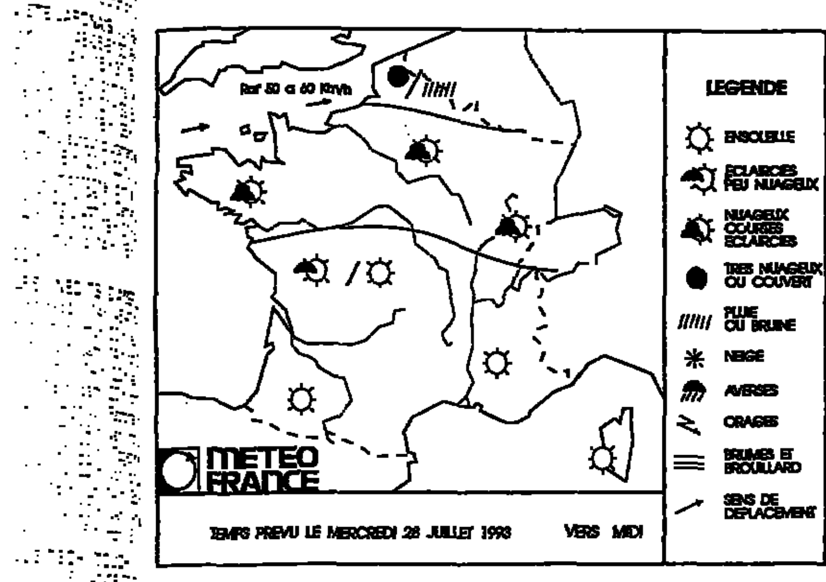




MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JUILLET A 0 HEURE TUC

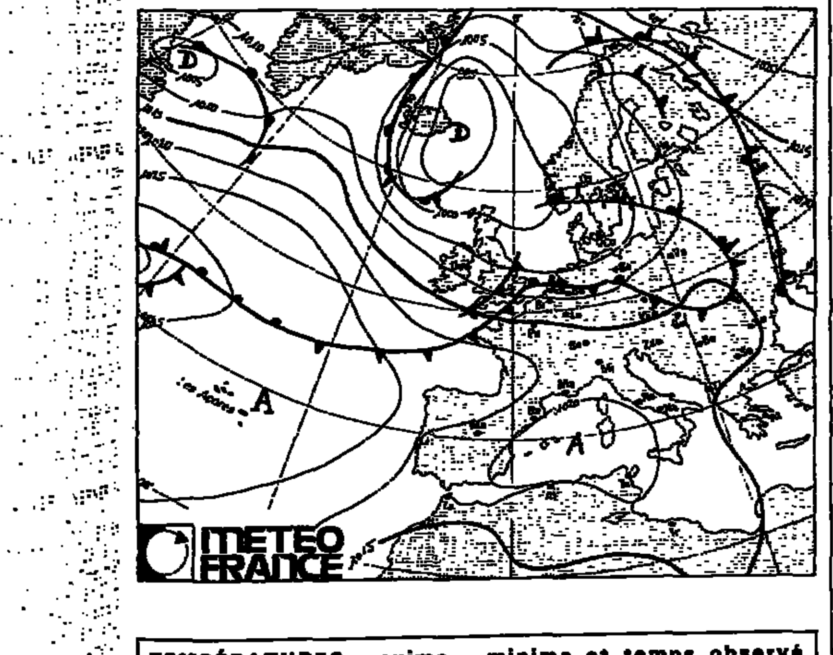
PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET 1993



Mercredi : Soleil au sud, nuageux au nord. – Au sud d'une ligne La Rochelle-Dijon, le temps sera bien ensoleillé tout au long de la journée. Les températures y seront estivales : le matin, il fera de 12 degrés à 16 degrés, localement 20 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre atteindra de 26 degrés à 30 degrés, localement 33 degrés dans l'arrière-pays méditerranéen.

Sur la moitié nord, les nuages seront nombreux. Ils donneront un peu de pluie le long des frontières belges et des côtes de la Manche. Ailleurs, quelques éclaircies perceront. Les températures matinales seront douces de 12 degrés à 22 degrés. L'après-midi, elles seront de l'ordre de 18 degrés à 22 degrés. Elles pourront atteindre de 26 degrés à 27 degrés sous les éclaircies.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET 1993



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-7-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-7-1993 à 6 heures TUC et le 27-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	12	D
BIARRITZ	21	11	D
BORDEAUX	24	11	N
BOURGES	22	11	D
BREST	18	15	P
CAEN	20	14	C
CHERBOURG	17	14	C
CLERMONT-FER.	22	8	N
DIJON	21	8	N
GRENOBLE	25	11	D
LILLE	19	13	C
LIMOGES	19	9	D
LYON	23	11	N
MARSEILLE	27	18	D
NANCY	21	14	P
NANTES	21	13	N
NICE	24	18	N
PARIS-MONTS.	20	14	C
PAU	22	12	D
PERPIGNAN	26	16	D
RENNES	21	15	C
ST-ETIENNE	21	8	N
STRASBOURG	22	13	C
TOULOUSE	22	11	D
TOURS	21	12	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	30	19	D
AMSTERDAM	19	12	P
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	26	22	N
BELGRADE	30	16	P
BERLIN	21	11	N
BRUXELLES	19	13	P
LE CAIRE	36	24	D
COPENHAGUE	17	13	N
DAKAR	30	25	D
DELHI	–	–	–
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	23	9	C
ISTANBUL	28	18	D
JÉRUSALEM	30	20	D
LISBONNE	31	19	D
LONDRES	19	14	C
LOS ANGELES	21	19	C
LUXEMBOURG	18	11	C
MADRID	37	19	D
MARRAKECH	44	28	D
MEXICO	24	12	C
MILAN	27	13	D
MONTRÉAL	25	14	C
MOSCOU	25	16	N
NAIROBI	22	7	D
NEW-DELHI	35	26	N
NEW-YORK	26	18	C
PALMA-DE-MAJ.	29	17	N
PÉKIN	29	22	N
RIO-DE-JANEIRO	24	16	N
ROME	27	18	D
HONGKONG	32	28	N
SÉVILLE	42	21	D
SINGAPOUR	31	25	P
STOCKHOLM	19	12	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	27	25	C
TUNIS	35	22	D
VARSOVIE	22	11	C
VENISE	27	17	D
VIENNE	20	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Intempéries

Il pleut des roquettes en Galilée. Les enfants d'Israël pleurent sous abris. Il pleut des représailles au Liban. Les enfants de Palestine pleurent sous ruines. Plus de nouvelles du nouvel « ordre mondial » promis avant la mémorable « Tempête du désert »...

En Bosnie, la météo est stationnaire. A Sarajevo, un général français se plaint. Ses « casques bleus » ont reçu une volée d'obus serbes avant même d'avoir eu le temps d'*« installer »* leur campement. Un général belge *« ose espérer que c'est le dernier incident de ce genre »*. Il promet que, la prochaine fois, ça ne se passera pas comme ça. Bigre !

Tiens ! un ministre des affaires étrangères sur France 2. Le vénitien Alain Juppé n'est pas homme de mauvaise foi. Il préfère répondre à côté de la question de Bruno Masure *qui lui demande si, dans* ces lointaines contrées orageuses, tout espoir d'embellie ne reste pas *« un vœu pieux »*. Il rame avec élégance. Oui, vous avez raison, Bruno Masure, au Proche-Orient il faut *« arrêter l'escalade de la violence »* pour préserver le *« processus de paix »* ! Oui, vous avez raison, en Bosnie, où l'ONU a fixé des *« zones de sécurité »*, il faut *« passer aux travaux pratiques »* !

Ce lettré de l'inspection des finances est devenu un parfait diplomate : il ne dit rien qui soit faux, il ne dit rien qui soit tout à fait juste. Encore un peu de gondole, et M. Juppé finira pas avouer, entre deux silences, dans un soupir, ce que tout le monde sait *déjà : en Bosnie, comme ailleurs, il* continuera de pleuvoir à verse parce que les Américains ont rangé leur parapluie

Heureusement, sur TF 1, Gérard *Longuet veille au grain ! De prime* abord, cela ne se voit pas. Sa carte de visite gouvernementale est tellement impressionnante... Elle fait comme un nuage sur l'écran. Il faut relire plusieurs fois pour mesurer correctement l'ampleur de sa charge ministérielle : toute l'industrie, toutes les postes, toutes les télécommunications, tout le commerce extérieur ! Son mérite n'en est que plus grand. S'il s'est invité chez nous, ce lundi soir, c'est en effet pour nous annoncer enfin une éclaircie : ses limiers ont repéré le *réseau clandestin* qui voudrait nous fourguer des postes de télévision *made in Asia* aux normes dangereuses pour notre santé.

L'un de ces récepteurs a été saisi dans un entrepôt des environs de Paris. Torturé en laboratoire, il a, lui, « craqué »... M. Longuet est donc formel : la France, au nom de l'Europe, fera la guerre à la *« contrefaçon »* sur le marché du *matériel audiovisuel ! L'ordre* régnera dans le camp des *« images de marque »* ! On a l'ordre qu'on mérite.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » : □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 juillet

TF 1

20.45 **Cinéma : La Poursuite impitoyable.** ■■ Film américain d'Arthur Penn (1965).
23.00 **Série : Pair d'as.** Chacun sa voie.
23.50 **Série : *Chapeau melon et bottes de cuir.***
0.45 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Cinéma : Un été 42.** ■ *Film américain de Robert Mulligan (1971).*
22.35 **Magazine : De quoi j'ai l'air?** Docile ou rebelle? Invités : Fabienne Thibeault, Karen Cheryl, Pascal Sevran.
23.50 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Au Festival d'Avignon.

FRANCE 3

20.45 **Série : Guerres privées.** Folies douces, de William M. Finkelstein.
21.40 **Planète chaude.** L'Histoire oubliée. 1. Les tirailleurs sénégalais, documentaire d'Alain de Sédouy et Eric Deroo (rediff.). *Témoignages et images d'archives.*
22.40 **Journal et Météo.**
23.10 **Documentaire : Les Chemins des hommes.** Le professeur Jean Bernard : l'éthique médicale, entretien réalisé en 1988.
23.55 **Continentales.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Robin des Bois.** ■ Film américain de John Irvin (1990).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Surprises.**
22.30 **Sport : Football.** France A'-Russie, match amical, en différé de Guingamp
0.15 **Cinéma : Deux yeux maléfiques.** ■ Film italien de George A. Romero et Dario Argento (1989).

ARTE

20.40 **Soirée thématique : Dépaysement, *des vacances et des hommes.***
20.45 **Documentaire : Quand l'usine fermait... L'Album de vacances de papa.**
21.10 **Documentaire : Pirates et orchidées, *déclaration d'amour à Ibiza.***
21.40 **Documentaire : Un port de plaisance pour Trébeurden.**
22.00 **Documentaire : Vacances au service des autres.**
22.30 ▶ **Téléfilm : Man spricht « Deutsh ».** De Hanns Christian Müller.
23.45 **Magazine : Rencontre.** Jean-Pierre Mocky/Mgr Gaillot (rediff.).
0.15 **Musique : Montreux Jazz Festival.**

M 6

20.50 **Série : Les Aventures de Tintin.** Les Cigares du pharaon ; le Lotus bleu.
22.25 ***Série : Mission impossible.***
23.25 **Les Stars en noir et blanc.** Avec la série : Destination danger.
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** La cuisine scientifique.
21.30 **Rencontres d'Avignon.** L'Europe au pluriel : six pays sous le regard des autres.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un secret mal gardé : le Journal intime. 1. *Journal intime pour tous.*
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Louis-Paul Guigues (les Chemins des apocalypses).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Opéra** (en direct de Bayreuth) : Le Vaisseau fantôme, de Wagner, par le chœur et l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. : Giuseppe Sinopoli ; soliste. : Hans Sotin, Sabine Hass, Reiner Goldberg, Hebe Dijkstra, Clement Bieber, Bernd Weikl.
22.15 **Concert** (donné le 14 mai salle Pleyel) : Sonate pour cordes nº 4 en si bémol majeur, de Rossini ; Concerto pour quatre violons et cordes en si bémol majeur RV 553, de Vivaldi ; Concerto pour violon et cordes en la mineur D 113, de Tartini ; Concerto pour alto et cordes en mi bémol majeur, de Rolla ; Fantaisie sur la Favorite de Donizetti, de Pasculli ; Grand duo concertant pour contrebasse et cordes, de Bottesini, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.
0.35 **Bleu nuit.** Festival de Montpellier. Philippe Petrucciani, guitare, et son Quartette.

Mercredi 28 juillet

TF 1

15.30 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.25 **Jeu : Une famille en or.**
16.55 **Club Dorothée vacances.**
18.00 **Série : Chips.**
18.50 **Série : Premiers baisers.**
19.20 **Série : Hélène et les garçons.**
19.50 ***Tirage du Loto.***
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Sport : Football.** Match amical, en direct de Caen : France-Russie ; à 21.30, Mi-temps et Loto.
22.35 **Sport : Boxe.** *Championnat du monde* WBO des super-coq : Duke McKenzie (Grande-Bretagne)-Daniel Jiminez (Porto-Rico), à Lewisham (Grande-Bretagne) ; Spécial Henry Wharton, champion de Grande-Bretagne ; Championnat du Commonwealth des mi-lourds : Michael Gale (G.-B.)-Brent Kosoloski *(Canada).*
23.45 **Documentaire : Histoires naturelles.** Le Sang de la forêt.
0.40 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

15.20 **Série : Les deux font la paire.**
16.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.35 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.20 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Riptide.**
19.20 **Jeu : *Que le meilleur gagne plus.***
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeu : Fort Boyard.** *Une équipe joue au profit d'une association caritative.*
22.30 **Première ligne.** La Montée au pouvoir des femmes, documentaire de Guylaine Guidez. 1. Les pionnières. 2. Le syndrome d'Antigone. *Les femmes et la politique. Ultérieurement, France 3 diffusera les trois parties.*
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Au Festival d'Avignon.

FRANCE 3

15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Variétés : 40° à l'ombre.** En direct d'Arcachon.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 ***Feuilleton : Une famille* pas comme les autres** (17e épisode).
20.35 **Jeu : Hugodélire.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** La légende de l'eau. Invités : Francis Le Guen, spéléonaute ; José Reymond, ancien berger ; Muriel Hermine ; Daniel Goujet, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, Guillemette Andreu, professeur d'épigraphie à l'école du Louvre ; Hervé Manegier, auteur de *Histoire de l'eau, du mythe à la pollution* ; Reportage : Portraits de Loire, de Pascal Richard et Philippe Borrel.
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
23.45 **Magazine : Aléas.** De l'ombre au soleil, Des tombes tombent ; Gare, les moutons ; Accident volontaire.
0.40 **Continentales.**

CANAL PLUS

15.30 **Téléfilm : La Fabuleuse Histoire de Joséphine.** De Brian Gibson.
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Série animée : Batman.**
18.55 **Le Top.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Rebel.** □ Film australo-américain de Michael Jenkins (1985).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Solo pour deux.** □ Film américain de Carl Reiner (1984) (v.o.).
0.05 **Cinéma : Confidences pour confidences.** ■■ Film français de Pascal Thomas (1978).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
17.55 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Jacques Testart/Gilles Perrault.
19.30 **Documentaire : Portraits.** D'Alain Cavalier. La Cordonnière.
19.45 ***Documentaire : Terra X.*** A l'ombre du soleil inca. *Les cultures oubliées des Indiens du Pérou et de la Bolivie*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Börtz, Bergman et « les Bacchantes ».** De Mans Reutersward. *Un reportage sur Ingmar Bergman au travail, depuis l'élaboration de l'œuvre jusqu'aux répétitions.*
21.40 **Opéra : Les Bacchantes.** De Daniel Börtz, d'après Euripide. Mise en scène d'Ingmar Bergman. Chorégraphie de Donya Feuer. *Adaptation résolument moderne de la tragédie d'Euripide par le cinéaste suédois.*
23.55 **Documentaire : E(u)rotisme sans frontières.** De Claus Rafle.

M 6

15.30 **Magazine : Fréquenstar.**
16.30 **Magazine : Nouba.**
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : O'Hara.**
19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.**
20.45 **Téléfilm : La Belle et le Flambeur.** *Un joueur professionnel amateur de belles femmes se porte au secours de la directrice d'un casino au bord de la faillite.*
22.30 **Série : Mission impossible.**
23.30 **Magazine : Vénus.**
0.00 ***Six minutes première heure.***
0.10 **Magazine : Etat de choc.** La cavale infernale ; Cas de conscience ; Pris au piège ; Transport à hauts risques ; Dimanche rouge.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** La langue des cours de récré.
21.32 **Communauté des radios publiques de langue française.** Jeux d'enfants.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un secret mal gardé : le Journal intime. 2. Afin que chaque instant ne soit pas un naufrage.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Paul Veyne (Entretiens et lettres à Lucilius, de Sénèque).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (version discographique). Extraits de Daphné, de R. Strauss, dir. : Karl Böhm ; Le Nain, ou l'anniversaire de l'infante, de Zemlinsky, par le Chœur de chambre de Rias, l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. : Gert Albrecht.
22.00 **Récital** (donné le 20 octobre 1992 à Radio-France) : Impressions, atmosphères et souvenirs, de Fibich ; Images poétiques op. 85, de Dvorak ; Danses tchèques, de Smetana, par Radoslav Kvapil, piano.
23.30 **Concert.** Plain-temps, de Parmegiani.
0.35 **Bleu nuit.** Festival de Montpellier. Le Quartette de Phenus Kahben.

Le Monde

Unanimement condamné

Le massacre du Cap éclipse les pourparlers sur l'avenir constitutionnel de l'Afrique du Sud

Le Parti conservateur (extrême droite) a rejeté le projet de Constitution soumis aux participants aux négociations sur l'avenir du pays, lundi 26 juillet, au lendemain de l'attaque qui, selon un nouveau bilan, a fait douze morts et cinquante-deux blessés dans une église à proximité du Cap (*le Monde* du 27 juillet). L'identité et la motivation des auteurs de ce massacre demeuraient inconnues mardi matin.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le massacre a été condamné de manière unanime par les organisations politiques et religieuses, y compris par l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), la branche armée du Congrès panafricain (PAC). Son porte-parole, Johnny Majozi, ne s'est pas épanché en commisérations, considérant que l'on faisait beaucoup trop de bruit à propos des victimes blanches de la violence, alors que la communauté noire vit de tels massacres au quotidien; mais il a affirmé, de la base du commandement de l'APLA en Tanzanie, que, selon ses informations, l'organisation était étrangère à cette opération. Lundi soir, un homme se disant membre de la section de l'APLA du Cap a revendiqué l'attentat. Un autre, affirmant appartenir à un groupe du nom de «la Cause du peuple», a fait de même.

La police a indiqué n'avoir jamais entendu parler de cette organisation. Si la condamnation de l'attentat a fait l'unanimité dans la classe politique, certaines différences d'appréciation sont néanmoins apparues. Alors que, pour le président Frederik De Klerk, l'attentat constitue *«un élément nouveau et horrifiant dans la spirale de la violence»*, le révérend Allan Boesak, président de la section du Congrès national africain (ANC) de la région du Cap, a estimé que *«c'est la dernière d'une série d'attaques armées barbares et cruelles qui se sont déroulées depuis l'annonce des progrès significatifs dans les pourparlers constitutionnels»*.

Ce massacre, le plus grave contre la communauté blanche depuis la libération de Nelson Mandela au début de l'année 1990, est en effet intervenu dans le sillage des remous causés par l'annonce d'une date pour les premières élections démocratiques en avril 1994. Surtout, il apparaît comme un acte de déstabilisation dans la perspective du débat sur le projet de nouvelle Constitution. L'objectif serait d'exaspérer les tensions entre communautés noire et blanche. Un scénario qui menacerait l'organisation d'un scrutin, ainsi que la cohésion du pays au cours de la phase post électorale.

Le jeu de l'extrême droite

Si la tragédie de dimanche fait le jeu d'une faction politique, c'est surtout, délibérément ou non, celui d'une extrême droite qui clame de plus en plus fort son rejet de tout Etat unitaire et son droit à l'autodétermination. Ainsi, le général Viljoen, dirigeant du Front du peuple afrikaner et fervent défenseur de la cause d'un Etat blanc indépendant, a déclaré que le massacre justifiait l'appel aux armes qu'il avait lancé aux Afrikaners la semaine dernière.

Autres partisans du principe d'autodétermination : le Parti conservateur et le parti Inkatha à dominante zouloue. Ces deux formations ont rejeté le projet de Constitution présenté lundi aux négociateurs qui participent aux discussions sur l'avenir du pays. Ne voyant dans le texte proposé que *«la destruction de tout espoir d'un accord de paix négocié»*, le chef du Parti conservateur, Ferdi Hartzenberg, a annoncé que son mouvement se retirait de toute négociation multipartite, tout en laissant planer la menace d'un forum alternatif.

Une idée que le chef de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, avait déjà évoquée le 17 juillet, en soulignant la rupture irréversible – voire la guerre civile – qui pourrait en découler. Reste à savoir si ces déclarations témoignent de la frustration de ceux qui perdent au jeu des négociations ou d'une réelle détermination à joindre violemment le geste à la parole. – *(Intérim.)*

Après la publication de l'avant-projet de loi

Les députés communistes condamnent les mesures envisagées par le gouvernement pour l'emploi

Maxime Gremetz et Muguette Jacquaint, députés (PC) respectivement, de la Somme et de Seine-Saint-Denis, ont formulé, lundi 26 juillet, une condamnation sans appel de l'avant-projet de loi quinquennale de lutte pour l'emploi, dont l'examen est prévu à la session d'automne (*le Monde* daté 11-12 juillet). Pour les deux députés communistes, il s'agit d'une *«attaque sans précédent contre les acquis du mouvement ouvrier»*. *«C'est la remise en cause de la législation française»*, a expliqué M. Gremetz, en dénonçant les modifications envisagées du code du travail et les atteintes aux *«acquis sociaux»*, tous touchés, selon lui, qu'il s'agisse des allocations familiales, de la Sécurité sociale, des droits des salariés, des services et de la fonction publics ou de l'éducation et la formation.

Le député de la Somme a critiqué particulièrement les mesures, prévues par l'avant-projet, concernant l'abaissement du coût du travail (exonération des cotisations familiales, exonérations de cotisations à la création d'entreprise ou des charges relatives aux CES en cas d'embauche) et les primes à l'embauche (aides à la création d'entreprise, incitation financière à l'embauche). *«Depuis des années, on multiplie les cadeaux au patronat»*, a résumé M. Gremetz.

«Contre les droits des salariés»

Le député communiste a mis l'accent sur une *«grave attaque contre les droits des salariés et la démocratie : le relèvement des seuils pour l'élection des délégués du personnel et du comité d'entreprise et la fusion de ces deux fonctions»*. *«Nous voici revenus au temps du servage, où les esclaves n'avaient qu'un devoir, travailler, sans aucune contestation possible»*, a insisté M. Gremetz. Souhaitant *«alerter l'opinion publique sur la gravité de ce texte»*, les deux élus communistes ont appelé *«l'ensemble de la population à s'opposer à ce plan»*.

La réforme des PTT

La direction et les syndicats de La Poste trouvent un compromis sur la «reclassification» du personnel

La direction de La Poste a transmis aux syndicats, lundi 26 juillet, le texte définitif portant sur la mise en œuvre de la *«reclassification»* des 270 000 agents titulaires (*le Monde* du 17 juillet).

Les syndicats ne devraient pas avaliser officiellement ce texte, mais une solution de compromis a pu être trouvée avec la CFDT, la CFTC et FO, pour financer une procédure jugée, selon la direction, *«suffisamment incitative pour les personnels tout en restant dans les limites de la politique salariale prévisionnelle de l'entreprise»*.

Ainsi les gains indiciaires réalisés par les agents volontaires, à l'occasion de cette *«reclassification»*, seront-ils théoriquement plafonnés. La partie des gains située au-delà du plafond sera versée aux agents, mais en étant définitivement déduite du montant de leurs primes.

Le versement des gains indiciaires plafonnés s'échelonnera, pour sa part, sur trois ans. Initialement financés aux deux tiers sur le régime indemnitaire du personnel, ces gains seront ensuite progressivement transformés en indices dans les limites des orientations salariales annuelles du gouvernement.

Selon un rapport de l'OCDE

La récession en Roumanie devrait s'accentuer en 1993

Le produit intérieur brut (PIB) de la Roumanie devrait reculer de 9 % en 1993, selon un rapport publié cette semaine par l'OCDE – le premier consacré à ce pays. Cette contre-performance ne surprend qu'à moitié. Depuis cinq ans, le PIB roumain est en baisse malgré les programmes de stabilisation lancés en 1991 et 1992, tandis que l'inflation ne désarme pas (210 % en 1992 et au moins 165 % prévus pour 1993). Enfin, contrairement à d'autres pays engagés dans la voie d'une réforme de leur économie, les exportations tardent à relancer la croissance : au cours des quatre premiers mois de 1993, elles ont baissé de près de 10 % et se heurtent au durcissement de l'embargo imposé à l'ex-Yougoslavie.

«Les mauvais résultats enregistrés par l'économie roumaine depuis 1990 sont dans une large mesure l'héritage du régime Ceaucescu [en particulier une centralisation poussée à l'extrême]*»*, estime le rapport de l'OCDE. *«Mais cette situation*, poursuit-il, *a été aggravée et prolongée par la manière dont une réforme structurelle qui s'est voulue progressive a été mise en œuvre.»* La libération des prix, en particulier, reste incomplète et le poids de l'Etat dans l'économie demeure très important, ne serait-ce que par le biais des groupes publics au déficit structurel et au personnel pléthorique. Résultat, malgré la chute spectaculaire du PIB et de la production industrielle, le chômage touche moins de 10 % de la population active. Un niveau que le rapport juge artificiellement bas. *«Certaines usines devront fermer*, prévient l'OCDE, *et* [...] *le chômage augmentera au fur et à mesure que les entreprises réduiront leurs sureffectifs.»*

Désormais, le cadre juridique nécessaire à une économie de marché est en grande partie fixé, note le rapport. Près de 80 % des exploitations agricoles ont été privatisées, les échanges ont été libéralisés et le cadre d'un ambitieux programme de privatisations est en cours d'achèvement. Beaucoup reste néanmoins à faire. *«La discipline financière des entreprises doit être renforcée*, conclut l'OCDE, *les prix doivent pouvoir jouer le rôle qui leur revient* (...) *et la monnaie doit être totalement convertible pour les opérations courantes tandis que le taux de change doit être stabilisé.»*

Pour 525 millions de dollars

Rupert Murdoch prend le contrôle d'un réseau de télévision en Asie

News Corp, le holding du magnat australien Rupert Murdoch, a racheté à une firme de Hongkong, la Hutchvision Limited, 63,6 % du capital de Star TV, un réseau de cinq chaînes de télévision diffusées par satellite sur près de trente-huit pays (Asie et Moyen-Orient). Hutchvision Limited, contrôlée directement et indirectement par un milliardaire de Hongkong, Li Ka Shing, empoche dans l'opération 525 millions de dollars et conserve 34,6 % du capital.

Le réseau Star TV est reçu par onze millions de foyers et compte environ quarante-cinq millions de téléspectateurs. Selon un porte-parole de Star TV, l'offre de M. Murdoch représente près de six fois les investissements réalisés depuis deux ans par Li Ka Shing.

Ces négociations menées dans le plus grand secret mettent vraisemblablement un terme à la tentative de rachat de 22,2 % du capital de Television Broadcast Ltd, le plus grand producteur de programmes en chinois de Hongkong. Cette opération se heurtait au refus des autorités de Hongkong et à la méfiance du gouvernement de Pékin.

Bien entendu, la prise de contrôle de Star TV par M. Murdoch se double d'un important accord de distribution de programmes. News Corp, qui contrôle Fox TV, le quatrième réseau des Etats-Unis, et BSkyB, un ensemble de chaînes thématiques diffusées par satellite en Europe, trouve dans Star TV un important débouché pour ses catalogues de fictions télévisées et de dessins animés en anglais.

Compte tenu de l'important catalogue de films en chinois que possédait déjà Star TV, l'audience de ces cinq chaînes asiatiques devrait s'en trouver confortée sinon accrue. Grâce à des options de location sur d'autres satellites, Star TV compte prochainement élargir sa zone de diffusion sur l'Asie et l'Europe.

Peu avant son rachat, Star TV avait entrepris une extension de ses activités de vente d'espace publicitaire, de recrutement d'abonnés, d'achats de programmes en Chine populaire et en Inde. Des accords de redistribution des cinq chaînes de Star TV sur le câble en Malaisie, Thaïlande, Egypte, Sri Lanka et dans les pays du golfe Persique ont également été conclus en juin dernier.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 27 juillet 1993 a été tiré à 466 291 exemplaires.

Demain dans le Monde

«Arts et Spectacles» : inquiétudes culturelles

Naoum Kleiman, directeur de la cinémathèque de Moscou, arcbouté sur ses collections, sans moyens, tente de résister au déferlement de la médiocrité sur les écrans russes. Il trace un tableau sombre de l'avenir du cinéma dans son pays. De leur coté, Roger Planchon et Jean-Claude Carrière, tous deux hommes de théâtre et cinéastes, s'inquiètent du sort réservé à la culture dans l'Europe de demain.

EN BREF

□ **66 morts et 44 survivants dans l'accident du Boeing sud-coréen.** – L'accident du Boeing 737-500 de la compagnie sud-coréenne Asiana Airlines qui s'est écrasé lundi 26 juillet dans le sud-ouest de la Corée du Sud a fait 66 morts, et 44 personnes ont survécu, selon le dernier bilan publié mardi 27 juillet par les services de secours. Parmi les survivants, 26 sont grièvement blessés. L'avion, avec 110 passagers et membres d'équipage à bord – quatre enfants qui ne figuraient pas sur la liste des passagers ont été retrouvés dans l'appareil, – s'est écrasé dans le district de Haenam, à 30 kilomètres au sud-est de la ville portuaire de Mokpo et 300 kilomètres au sud de Séoul.

□ **L'imprimerie du *Républicain* dans l'Essonne détruite par un incendie.** – L'imprimerie de l'hebdomadaire *le Républicain*, qui paraît dans le département de l'Essonne, a été entièrement détruite par un incendie – qui pourrait être d'origine criminelle, – dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juillet à Evry. Selon un journaliste de la rédaction, le sinistre s'est déclaré, vers 1 h 30, à l'intérieur du bâtiment alors que six rotativistes se trouvaient sur place. Personne n'a été blessé. Le montant des dégâts avoisinerait les 150 millions de francs.

□ **Le Père Aristide choisit le nouveau premier ministre d'Haïti.** – Le Père Jean-Bertrand Aristide a l'intention de nommer Robert Malval comme nouveau premier ministre d'Haïti, a déclaré, lundi 26 juillet, le département d'Etat américain. Mike McKurry, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que les Etats-Unis soutiennent ce choix. Le Père Aristide, président légal du pays, doit rentrer en Haïti le 30 octobre. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Manifestation à Rio contre les massacres d'enfants des rues brésiliens.** – Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, lundi 26 juillet, dans le centre de Rio contre les massacres d'enfants des rues. Le gouvernement fédéral brésilien et le gouvernement de l'Etat de Rio de Janeiro ont pris, lundi 26 juillet, une série de *«mesures d'urgence»* pour protéger ces enfants, notamment l'ouverture d'un centre d'accueil pouvant héberger cinq mille d'entre eux. – *(Reuter.)*

□ **Trois Somaliens tués par les forces américaines à Mogadiscio.** – Le porte-parole de l'opération des Nations unies en Somalie a indiqué, lundi 26 juillet, que l'équipage d'un hélicoptère Cobra de la force d'intervention rapide américaine avait tué trois miliciens somaliens, la veille, dans le sud de Mogadiscio. Le même porte-parole a rejeté comme étant de la *«propagande»* les accusations de l'Alliance nationale somalienne, du général Mohamed Farah Aïdid, selon lesquelles huit civils ont été tués au cours de cette opération. – *(AFP.)*

□ **Quatorze étudiants seraient détenus depuis plus d'un mois au Cameroun.** – Un parti d'opposition, le Mouvement progressiste, dirigé par Jean-Jacques Ekindi, a publié la liste de quatorze étudiants de l'université de Yaoundé, arrêtés le 23 juin sur le campus, et qui seraient détenus depuis dans les locaux de la gendarmerie dans la capitale, a-t-on appris, lundi 26 juillet, de source bien informée.

□ **Jeannie Longo, blessée, quitte le Tour féminin.** – Jeannie Longo a été hospitalisée lundi 26 juillet, après une chute collective, à 5 kilomètres de l'arrivée, au Mans, de la première étape du Tour cycliste féminin. La championne a pu rejoindre son domicile grenoblois, les médecins ayant qualifié son état de santé de *«tout à fait rassurant»*. Première lors du prologue disputé dimanche 25 juillet à Paris, Jeannie Longo, en désaccord avec les commissaires, avait annoncé son intention d'arrêter la course, avant de se raviser.